
LYCÉE IMPÉRIAL
DE
SAINT-DENIS
RÉUNION





ESSAI

SUR

L'ÉLOQUENCE

DE LA CHAIRE.

III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12,
Près la rue des Lombards et la place du Châtelet.

ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE,
PANÉGYRIQUES, ÉLOGE ET DISCOURS,

PAR LE CARDINAL
JEAN SIFREIN MAURY.

Nouvelle Édition

PUBLIÉE
SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE L'AUTEUR,
PAR LOUIS SIFREIN MAURY, SON NEVEU.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,
CHEZ P.-J. GAYET, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 20.

1827.

PANÉGYRIQUE
DE SAINT LOUIS,

PRONONCÉ DANS LA CHAPELLE DU LOUVRE,

EN PRÉSENCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

le 25 août 1772.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS.

Super solium sedebit, ut confirmet et corroboret illud in judicio et justitiâ, amodò et usque in sempiternum.

Il s'assiéra sur le trône, pour l'affermir, pour le fortifier par la sagesse et la justice, dès ce moment et à jamais.

Paroles du prophète Isaïe, chap. 9, vers. 7.

Quoique tous les princes semblent recevoir les mêmes hommages sur la terre, l'histoire met un immense intervalle entre les adulations que l'intérêt prodigue à la puissance, et le tribut d'admiration que la reconnoissance décerne à la vertu. Lorsque la grandeur n'est fondée que sur de vains titres, elle ne brille qu'un instant; et, dans les annales de la gloire, les rois qui n'ont fait régner que leur nom pendant leur vie, ne sont plus rien après leur mort. Mais lorsqu'un souverain est vraiment digne du trône, lorsqu'il ne règne que pour le triomphe de la religion et le bonheur de ses sujets, son nom, consacré par l'amour, devient plus cher et plus grand, de génération en génération; et les bénédictions qu'il recueille d'âge en âge, forment

une espèce de culte universel qui lui assure la vénération de tous les peuples et les acclamations de tous les siècles. *Super solium sedebit, etc.*

Quel prince a mieux joui des avantages de la vraie grandeur, que le héros chrétien dont l'Église célèbre en ce jour la mémoire? Nous pouvons compter les années qui se sont écoulées depuis sa mort, par les hommages solennels que la religion et la patrie lui ont rendus. Assez courageux pour entreprendre de créer son siècle, saint Louis étendit, par sa législation, l'influence de son règne sur tous les siècles. Ce monarque religieux, dont chaque action rappelle un devoir de la royauté, ramena la politique à l'équité la plus sévère; il abaissa devant la loi l'autorité de ses vassaux et la sienne propre; il eut une droiture généreuse et inflexible, un génie vaste et hardi, un caractère ferme et invariable. Il fut grand sur le trône, par la justice qui est la bienfaisance des rois (1); il se signala dans les armées, par sa valeur; dans la victoire, par sa modération; dans les fers, par l'empire qu'il

---

(1) Cette phrase se trouve littéralement imprimée dans la première édition de ce même panégyrique, en 1772. M. de Malesherbes me fit l'honneur de la répéter, deux ans après, en 1774, dans un de ses discours, après le rappel des parlements.

y conserva sur des barbares dont il étoit l'esclave. Après avoir assuré la félicité de ses contemporains par ses vertus, saint Louis prépara le bonheur de sa postérité par ses lois : chaque siècle a reçu de lui de nouveaux bienfaits, et il s'est acquis des droits à la reconnoissance de l'Europe entière.

Ainsi, messieurs, *la louange*, qui, selon l'expression sublime de Bossuet, *languit auprès des grands noms* (1), la louange d'un particulier s'épuise bientôt, quelqu'illustre qu'il puisse être ; mais l'éloge d'un grand roi, long-temps assis sur le trône, ne vieillit jamais. Les progrès des lumières rajeunissent, pour ainsi dire, sa gloire de siècle en siècle, en ralliant à ses institutions et à ses lois les plus importants bienfaits de ses successeurs, et les plus chers intérêts de sa nation ; de sorte que son génie, ainsi développé dans la suite des âges par la félicité publique, rend ce même sujet d'un panégyrique annuel, dont le fond peut paroître usé ou épuisé par l'éloquence, aussi nouveau et aussi attachant que s'il n'eût pas encore été traité par les plus illustres orateurs de la religion et de la patrie. L'histoire de saint Louis va nous en fournir aujourd'hui la preuve.

---

(1) Exorde de l'oraison funèbre du grand Condé.

Sans descendre dans les détails de ses actions particulières, je m'attacherai surtout aux grandes idées de ce prince dans son gouvernement : je le peindrai au milieu des préjugés et des abus qu'il eut à combattre; et, en racontant les merveilles de son règne, je développerai tout l'ascendant des principes religieux sur le cœur d'un monarque, pour la félicité de son peuple. Je me souviendrai que saint Louis s'est sanctifié en roi; que l'Évangile lui imposoit, comme la plus indispensable de ses obligations, une exactitude sévère à remplir les devoirs immenses de la royauté; que toutes les vertus de ce prince furent consacrées par les motifs surnaturels de la foi; et, en terminant l'éloge d'un souverain dont la gloire appartient tout entière au christianisme, je m'écrierai avec confiance : Voilà les rois que forme la religion!

C'est le propre du génie dans tous les genres, d'amener d'utiles révolutions : je m'arrête donc à ces changements heureux que la France doit à saint Louis; et voici mon plan, que je tire des paroles de mon texte. Je montrerai saint Louis créateur de son siècle, saint Louis bienfaiteur de tous les siècles qui l'ont suivi : *Super solium sedebit, ut confirmet et corroboret illud in judicio et justitiâ*, AMODÒ ET USQUE IN SEMPITERNUM.

Messieurs, les discours éloquents des orateurs qui m'ont précédé dans cette chaire, et la présence des premiers écrivains de l'Europe, devroient me pénétrer devant vous du plus juste effroi. Mais si l'éclat de votre renommée intimide ma foiblesse, la supériorité de vos talents encourage aussi ma confiance : c'est mon admiration même pour vos ouvrages qui m'enhardit et me rassure en ce moment : la médiocrité seule est sévère, et le génie est indulgent comme la vertu.

Implorons les lumières de l'Esprit créateur, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce qu'un roi? C'est l'oint du Seigneur, le bouclier du foible, le fléau du méchant, l'arbitre de l'opinion, la règle vivante des mœurs. C'est un homme dont les devoirs sont aussi étendus que sa puissance, qui répond à Dieu d'un peuple entier, et participe, par ses vertus, à tous les honneurs dus au génie; un homme qui se sanctifie par son pouvoir même, lorsqu'il rend ses sujets heureux; un homme dont les actions sont des exemples, les paroles des bienfaits, les regards même des ré-

compenses; un homme qui n'est élevé au-dessus des autres, que pour découvrir les malheureux de plus loin; c'est enfin une victime honorable de la félicité publique, à qui la Providence a donné pour famille une nation, pour témoin l'univers, tous les siècles pour juges.

C'est d'après cet effrayant tableau des devoirs de la royauté, que j'appelle avec assurance saint Louis un grand roi. Qu'étoit la France avant son règne? Un corps sans ensemble, sans unité, sans harmonie, dont tous les membres tendoient mutuellement à se dissoudre; un État régi moins en royaume qu'en fief, sur lequel le prince n'exerçoit qu'une autorité incertaine de suprématie. Les feudataires, toujours divisés entr'eux, pouvoient encore faire la guerre au roi, fondés sur le droit public des Germains, leurs ancêtres, et sur le fameux traité de Mersen, conclu sous Charles le Chauve. Le peuple n'étoit encore qu'une armée; les magistrats étoient des gladiateurs; les tribunaux, des arènes; les guerriers (1), des brigands qui ne sa-

(1) On ne peut lire sans indignation l'histoire des guerres du treizième siècle. « Tous les matins, dès l'aurore, on « disoit la messe, où chacun assistoit très dévotement. « On prenoit ensuite un léger repas; et, après avoir posté « de tous côtés divers escadrons, pour tenir en respect

voient que dévaster. Si l'on juge des mœurs par les lois, nous voyons que saint Louis défend (1) de piller les biens, de massacrer les troupeaux, d'incendier les maisons, de brûler les récoltes, et que, par ces étranges précautions, son code accuse son siècle. Guerrière dans sa religion, la France avoit institué des ordres religieux militaires, et, depuis deux siècles, les guerres mêmes étoient sacrées; guerrière jusque dans ses plaisirs, elle aimoit à conserver sous ses yeux, dans les jeux férocès des tournois, une image toujours présente des batailles. Tout étoit frontière, forteresse, tour, fossé, rempart, champ clos, sous cette administration anarchique et barbare, dont l'histoire nous raconte une

« les habitants de la ville qu'on assiégeoit, on détachoit « trois sortes de gens destinés chacun pour leurs fonc- « tions, et munis des instruments nécessaires; les uns « avec la pioche démolissoient et renversoient les mai- « sons; les autres avec le hoyau déracinoient les vignes; « d'autres enfin avec la faux ruinoient le travail et l'es- « pérance des laboureurs : la nuit seule interrompoit « cet exercice, qui recommençoit le lendemain avec le « même ordre, ou plutôt avec la même barbarie. Près « de trois mois se passèrent à donner cet étrange spec- « tacle aux habitants de Toulouse. » *Guill. de Pod. cap.* 36.

(1) Neuvième ordonnance.

multitude d'exploits, sans nous présenter un véritable héros; où l'homme étoit devenu une propriété de l'homme, et qui offroit le spectacle des deux plus terribles fléaux qui puissent attaquer la monarchie, un roi sans pouvoir, et un peuple sans liberté.

Aux contradictions générales que la France opposoit à un législateur, la Providence ajouta d'autres obstacles particuliers sous le règne de saint Louis. Recommandé par son père mourant à ce brave Montmorency (1), qui porta si glorieusement l'épée de connétable sous trois règnes, il se vit, presqu'en naissant, orphelin et roi. Blanche de Castille (2), reine ambitieuse

(1) Mathieu II de Montmorency, auquel Louis VIII dans son lit de mort recommanda saint Louis, se signala dans sa jeunesse à Bouvines par la prise de seize bannières; et en mémoire de cet exploit, au lieu de quatre alérions qu'il portoit à ses armes, Philippe-Auguste voulut qu'il en eût seize.

(2) Blanche s'étant déclarée régente, les seigneurs ne voulurent pas assister au sacre de saint Louis, et la cérémonie se fit sans éclat. Les mécontents demandoient, selon l'ancien usage, l'élargissement des prisonniers d'État, la réparation des dommages qu'ils avoient soufferts sous les derniers règnes, la restitution des biens usurpés par le gouvernement sur les gentilshommes, et même sur les Anglois. Ils étoient intéressés à se déclarer con-

par tendresse pour son fils, et qui sut gouverner par la souplesse de son caractère, autant que par l'attrait de ses charmes, la pieuse Blanche de Castille, ne voulant montrer à un enfant-roi, dans son élévation, que ce qu'elle est en effet pour un chrétien, je veux dire, une hauteur placée sur les bords d'un précipice, forma le jeune Louis dans les principes de la religion et dans les mœurs de la chevalerie, loin des flatteurs et dans la crainte de celui qui, selon la

---

tre le roi qui, dans le système du gouvernement féodal, étoit l'ennemi commun de tous les feudataires, c'est-à-dire, de tout le royaume. L'habile régente parvint à les apaiser par ses menaces ou par ses largesses. Elle donna trois mille marcs d'argent au fameux Du Bourg, ministre de Henri III, roi d'Angleterre, à condition qu'il empêcheroit le monarque anglois de se joindre aux mécontents pour ravager la France. Elle s'acquit une très grande réputation, qu'elle conserve encore à juste titre. De même que les empereurs de Rome, qui succédèrent à Auguste, ajoutoient à leur nom celui de ce prince, par respect pour sa mémoire, les veuves de nos rois vouloient être appelées *reines Blanches*, pour hériter en quelque sorte de la faveur populaire dont jouit longtemps en France la mère régente *Blanche de Castille*. Cette princesse mourut de chagrin d'avoir fait pendre deux malheureux croisés, qui publièrent les premiers en France que saint Louis avoit été fait prisonnier à la Massoure.

sublime expression du prophète, *fait de tous les rois de la terre un faisceau, et le jette dans l'abîme* (1). Le roi d'Angleterre, devenu maître de nos plus belles provinces, enveloppant le domaine de la couronne par ses possessions, et se hâtant, pour s'emparer du trône, de conquérir l'Ile-de-France, qui restoit presque seule fidèle à nos rois; nos grands barons, ses vassaux, s'unissant à lui, pressant avec instance l'élection d'un nouveau monarque, et offrant le sceptre à ce fameux Enguerrand de Coucy, d'autant plus redoutable, qu'issu du sang des rois il étoit dévoré dès long-temps de la soif de régner; un enfant-roi; une régente en France, chose inouïe jusqu'alors chez des peuples toujours armés, qui avoient assez redouté ce sexe pour l'exclure du trône; un étranger principal ministre (2); l'État bouleversé par une multitude de révoltes et de factions, et tous les princes du sang à la tête des rebelles : voilà les prémices du règne de saint Louis.

J'aperçois parmi les chefs des séditieux (3)

---

(1) *Et super reges terræ, qui sunt super terram, et congregabuntur in congregatione unius fascis in lacum.* Isa. cap. 24, vers. 21 et 22.

(2) Le cardinal Romain.

(3) Ils avoient fait le serment au siége d'Avignon, sous

le comte de Boulogne, oncle du roi, factieux sans objet, irréconciliable sans haine, et qui peut paroître grand, si l'on prend les agitations d'un caractère inquiet pour les mouvements d'une âme forte; le comte de Champagne, Thibault, poëte-chevalier, qui, punissant Louis de la vertu de Blanche, lui suscitoit tous les jours de nouveaux ennemis; le comte de Toulouse, ce fameux Raymond, qui, après avoir essuyé les calamités de la persécution, en exerça lui-même toutes les fureurs, et souilla ses malheurs par ses cruautés; enfin le duc de Bretagne, Pierre de Dreux, toujours battu, jamais soumis, accoutumé à déclarer la guerre à ses voisins, comme s'il avoit proposé un duel à son rival, et qui, satisfait de combattre, ne savoit ni commander, ni obéir, ni vivre en paix, ni vaincre.

Louis, dans sa douzième année, en butte à tous ces grands vassaux et à la multitude de bannerets qu'ils entraînoient dans leur insurrection, tente vainement tous les moyens conciliatoires pour les asservir; il se voit forcé de dompter, par ses armes, des ennemis trop féroces pour céder à ses vertus. Dieu dit alors à ce

---

Louis VIII, de désobéir au jeune souverain, et ils s'étoient ligués par une confédération solennelle, *contre tous hommes venus et à venir.*

jeune monarque ce qu'il annonçoit autrefois à Israël par l'organe d'Isaïe : *Ne crains rien : je suis avec toi ; la main droite du juste, qui secondera mes vues, deviendra ton appui ; tu fouleras, tu briseras les montagnes, et tu réduiras les collines en poudre ; tu chercheras tous ces rebelles qui s'élevoient contre ta puissance, et tu ne les trouveras plus ; tes ennemis seront devant toi comme s'ils n'avoient jamais été* (1).

Plein de confiance dans la protection du ciel et dans la justice de sa cause, Louis va s'affranchir par la victoire, ou s'ensevelir avec honneur sous les débris du trône. Au milieu d'un rigoureux hiver, il emporte d'assaut les plus fortes places, il s'empare de Bellesme. Plus grand à Taillebourg que Philippe-Auguste à Bouvines, il triomphe des forces réunies du roi d'Angleterre, du comte de la Marche, des rebelles du Poitou. Mais sa véritable gloire ne commence qu'après leur défaite ; il pardonne à ses ennemis,

---

(1) *Et tu Israel serve meus,... ne timeas, quia ego tecum sum... Et suscepit te dextra justi mei... Triturabis montes et comminues, et colles quasi pulverem pones... Quæres eos et non invenies, viros rebelles tuos : erunt quasi non sint, homines bellantes adversum te.* Isa. cap. 41, vers. 8, 10, 15, 12.

si toutefois l'on peut donner un nom si modéré à des traîtres qui combattoient Louis avec le poison (1) et les assassinats. Après s'être signalé par de nouveaux prodiges de valeur sur les bords de la Charente, il rentre dans sa capitale à l'âge de quinze ans, également célèbre par ses exploits et par sa clémence. La rebellion est étouffée, le trône est affermi, la nation respire; et la France, qui déjà voit un héros, attend un roi.

Si je louois un de ces princes uniquement guerriers, trop communs parmi les maîtres du monde, je m'arrêterois à ces triomphes militaires, à ces grandes obsèques des nations, décorées du nom de combats (2). Mais qu'est-ce qu'une bataille gagnée, dans la vie d'un roi, quand elle n'est pas nécessaire pour réprimer les injustices de ses voisins, ou pour étouffer la rebellion dans ses États? Un jour de succès et de deuil, où un immense tombeau est couvert de trophées. C'est aux rois législateurs à consoler les nations et à cicatriser leurs plaies, lorsqu'elles ont été plongées dans un abîme de calamités par des victoires.

---

(1) La comtesse de la Marche prépara de ses propres mains un poison dont elle avoit le secret, et chargea plusieurs scélérats de le répandre sur les viandes dans les cuisines du roi; on les arrêta, et ils furent pendus.

(2) *Jacuit immensa strages.* Tacit. Ann. lib. 6.

Rapprochez à présent dans vos esprits, messieurs, ces deux tableaux du gouvernement françois, et de la crise violente qui agitoit la France au moment où saint Louis montoit sur le trône. Voilà le point d'où il part, seul et sans autre ressource que son génie, pour opérer une révolution dans son siècle. Comment s'élèvera-t-il au-dessus des préjugés de sa nation? Il faut éclairer le peuple, le civiliser, le soumettre; former des généraux, ou plutôt établir une discipline militaire; instituer des magistrats, c'est peu, créer des lois, des tribunaux; disons plus, transformer en sujets, et même en soldats, une multitude de brigands indomptés, dont la fougueuse valeur n'est encore qu'une aveugle férocité, ou l'emportement d'un insouciant fatalisme. Si saint Louis voyoit languir sa nation dans les ténèbres de la barbarie, et le jour de la raison luire hors de ses États sur des peuples plus fortunés, il iroit chercher au loin les découvertes de l'esprit humain pour les répandre dans son empire, et apprendre lui-même à être roi; mais la nuit est générale, les temps prédits par le prophète sont arrivés. *Tous les souverains se sont endormis dans leur gloire* (1).

---

(1) *Omnes reges gentium, universi dormierunt in gloriâ*. Isa. cap. 14. vers. 18.

Et, quelle étrange gloire, messieurs! non-seulement les principes du gouvernement sont alors partout ignorés; non-seulement on ne trouve encore établie entre les peuples aucune communication de lumières; mais les esprits abrutis, et comme déchus de la faculté de penser, semblent partout réduits à l'instinct, et il n'existe pas même à cette époque une seule langue formée dans l'Europe entière.

Le sentiment profond de l'amour de l'humanité embrase Louis: il ne laissera point succomber son courage à la vue des difficultés qui l'environnent. Partout où il jette un regard, il découvre des abus; le désordre est universel: le sanctuaire même est profané par la dissolution des mœurs et par l'ignorance. Louis force d'abord le clergé de se réformer lui-même, par la discipline irrécusable des anciens canons. Mais, tandis que tout lui demande ou une création absolue ou de prompts changements, la foi seule, l'antique foi, n'a pas besoin d'être épurée. C'est, en effet, le grand privilége et le caractère divin de la religion chrétienne, de n'avoir point connu ces tristes origines du néant, ces aberrations de principes, ces essais incertains, ces lentes progressions, ces variations fréquentes qu'ont subies tous les ouvrages humains, et d'avoir atteint sans hésitation, dès

son berceau, l'immutabilité, l'ensemble et la perfection qu'elle offre encore aujourd'hui à l'admiration et à la reconnoissance de l'univers.

Au milieu de cette disette générale de règles et de modèles, les leçons de la politique auroient égaré Louis : la religion alluma devant lui son flambeau, la première lumière du monde ; et il trouva dans les livres saints les germes primitifs des grandes vérités qui fondent les devoirs des rois. Eh! où les souverains pourroient-ils puiser des connoissances véritablement utiles, si ce n'est dans ce code sacré que les lois des Hébreux ordonnoient aux monarques de transcrire au moins une fois de leur propre main, pour le méditer ensuite tous les jours de leur vie (1)? Je me borne, messieurs, à un seul exemple de ces instructions royales, dont les divines Écritures font une leçon sublime aux conducteurs des nations, qu'elles appellent *les pasteurs des peuples*. Lorsque Dieu choisit Jacob pour en faire le chef de toutes les tribus, il lui ôta son nom, et lui donna d'avance le nom gé-

(1) *Postquàm sederit in solio regni sui, describet sibi Deuteronomium legis hujus in volumine, accipiens exemplar à sacerdotibus leviticæ tribûs ; et habebit secum, legetque illud omnibus diebus vitæ suæ.* Deut. c. 17, vers. 18 et 19.

nérique de la nation sur laquelle ses descendants alloient régner; l'avertissant ainsi qu'il ne devoit plus exister à l'avenir pour lui-même; mais se sacrifier sans réserve au bonheur des Israélites, dont le gouvernement étoit dévolu à sa postérité. Autrefois, lui dit-il, tu t'appelois Jacob; désormais tu ne porteras plus d'autre nom que celui d'Israël : *Ultrà non vocaberis Jacob, sed Israël erit nomen tuum* (1).

Fidèle à cette alliance solennelle qu'il a contractée avec sa patrie en montant sur le trône, Louis comprend que les peuples n'ont voulu se donner un roi que pour avoir un père; et que, selon la belle expression appliquée par Bossuet à l'exercice de son propre ministère, *gouverner, c'est servir*. Il se dévoue donc à l'honorable servitude que lui imposent les pénibles fonctions de la souveraineté. Ses victoires lui ont acquis un nouvel ascendant sur cette noblesse guerrière, qui ne sait plus refuser sa confiance à un héros, par lequel elle a été conduite à la victoire; et le flambeau des discordes civiles s'éteint aussitôt, pour ne plus se rallumer sous son règne. A peine notre saint monarque jouit-il de ce calme heureux, qu'il commence à policer, par l'exemple de ses vertus, une nation qui

(1) Gen. cap. 35, vers. 10.

n'osoit encore admirer dans ses maîtres que des exploits, et qui croyoit n'avoir plus rien à attendre de Louis, depuis qu'il avoit gagné des batailles. O François! que votre admiration se réveille : voici un nouveau genre d'héroïsme qui vient frapper vos regards, l'héroïsme de la justice. Dans un temps où l'on ne connoissoit d'autre droit que la force, saint Louis abaissa devant la loi l'autorité de ses vassaux et la sienne propre. A une époque où l'astuce et la perfidie dominoient si souvent dans les conseils des rois, il prit pour règle de ses actions l'équité la plus sévère, et il apprit à ses successeurs le noble secret de rendre l'autorité puissante, en assurant le bonheur du peuple. Le comte de Dammartin n'a pour titre de son fief qu'un diplôme, dont le sceau a été effacé par le temps; le conseil du monarque l'invite vainement à une confiscation juridique : Louis est juste, les droits de la propriété sont respectés. Séduit par une opinion exagérée de sa puissance, un pontife ose offrir l'investiture de l'empire au duc d'Anjou (1); mais Louis rejettera ce présent comme

(1) Ce duc d'Anjou dépouilla du royaume de Naples le jeune Conradin, fils de Mainfroy, et héritier de la maison de Souabe. Après avoir fait prisonnier ce jeune prince à la bataille de Bénévent, où Mainfroy fut tué, le duc con-

un outrage, et il répondra, en preux chevalier, qu'*il est assez glorieux pour ce prince d'être le frère d'un roi de France*. Qu'un sujet obscur voie ses biens envahis par un autre frère du souverain, et qu'il cherche vainement parmi ses concitoyens un homme assez courageux pour défendre ses droits; Louis va faire rougir sa nation de l'avoir méconnu, par une crainte injurieuse à sa gloire : il prononce lui-même la condamnation du premier prince du sang, qui succombe sous le crédit d'un laboureur.

Quand je dis que saint Louis fut juste, je ne parle point, messieurs, de cette justice lente et cruelle dont les délais consument en ruineuses espérances l'infortuné qui l'invoque; de cette justice indolente qui craint d'approfondir ses obligations, et s'enveloppe de l'ignorance pour

sulta le pape Clément IV sur le sort de Conradin; pour toute réponse, le souverain pontife lui envoya une médaille d'or, où l'on voyoit d'un côté ces mots : *La mort de Conradin est la vie de Charles;* et de l'autre : *La vie de Conradin est la mort de Charles.* Muni de cette légende, comme d'une décision sacrée, le barbare duc d'Anjou fit instruire le procès de Conradin; et ses vils complices, qu'il donna pour juges à ce prince, le condamnèrent à avoir la tête tranchée. En montant à l'échafaud, Conradin jeta son gant dans la place, et dit qu'il cédoit son droit à celui qui le ramasseroit.

se soustraire au devoir ; de cette justice inexorable qui compte toujours avec les malheureux, jamais avec le besoin, la foiblesse, la pitié, la grandeur d'âme ; qui devient barbare en s'interdisant la générosité, consulte la loi dont les oracles ne parlent qu'au citoyen, et n'écoute jamais le sentiment, le premier législateur de l'homme vertueux. Animé par l'esprit du christianisme, saint Louis fut juste avec courage : il comprit que la foiblesse est toujours la plus aveugle, et par conséquent la plus cruelle de toutes les injustices sur le trône, où, en s'environnant sans cesse de victimes, elle n'éveille jamais aucun remords. Ce prince religieux craint de participer aux usurpations de ses ancêtres ; il examine leurs titres qu'il confronte avec ses droits, au tribunal de sa conscience, avec autant de bonne foi que ses propres actions. Persuadé que la politique d'un roi de France doit être principalement dans son cœur ; que les souverains doivent porter, comme les autres hommes, et plus que les autres hommes, le joug salutaire de l'Évangile, il fut chrétien en roi ; et il apprit à son siècle qu'on ne pouvoit choisir auprès de lui un arbitre plus impartial que lui-même. Lorsque le roi d'Angleterre a voulu soutenir ses prétentions les armes à la main, Louis a opposé la force à la force ; mais, après l'avoir

défait, il pèse ses droits dans la balance de l'équité, et il cède cinq provinces entières à ce même monarque anglois, qui n'avoit pu lui enlever une seule de ses places. Ne nous arrêtons pas, messieurs, au spectacle si nouveau et si intéressant pour la vertu, d'un roi victorieux qui restitue volontairement des États conquis; mais confondons pour toujours ces politiques insensés qui oseroient faire un crime à Louis d'avoir été juste. *Je conquerrai la paix*, disoit énergiquement ce grand homme, *je conquerrai la paix* (1)! Et cinquante années de paix entre la France et l'Angleterre furent en effet le prix de ce sacrifice inattendu. En laissant jouir les Anglois de la Guyenne, du Périgord, du Limousin, jusqu'à une époque plus heureuse, saint Louis les força de renoncer pour toujours aux riches provinces de la Touraine, du Poitou et de la Normandie, réunies à la couronne par Philippe-Auguste. Sa modération eut ainsi con-

(1) « Je pense, fait-il, qu'en ce faisant je ferai moult « bonne œuvre : car en premier lieu *je conquerrai paix*, « et en après je le ferai mon homme de foi. » *Joinville.* Cette belle expression, que j'eus le bonheur de découvrir dans Joinville en 1772, a été très souvent employée, depuis qu'en la citant le premier, j'en ai relevé l'énergie.

cilier l'intérêt national, la paix et la gloire.

Le prince juste vient de se montrer : le moment du roi-législateur approche. C'est désormais par ses lois que saint Louis veut régénérer sa nation. Il conçoit que, privés du secours d'une législation permanente, les peuples sont nécessairement malheureux sous des rois sans génie ; au lieu qu'avec la ressource d'un excellent code et des mœurs, les empires ne demandent plus au ciel que des maîtres vigilants. Déjà, il parcourt ses provinces où l'histoire le suit encore à la trace de ses bienfaits (1), comme les Israélites marquoient autrefois le paseage des patriarches dans la Palestine, par les autels qu'ils avoient élevés au Seigneur. Il y observe de près les abus du pouvoir, les malheurs de l'innocence, et, le dirai-je? les crimes des lois. Ce nouvel Esdras qu'on avoit vu à Royaumont, courbé sous le poids des pierres qu'il portoit

(1) Saint Louis fit un très grand nombre de fondations qui subsistent encore à Paris, la Sainte-Chapelle, les quatre ordres de mendiants, l'église de Sainte-Croix, les Chartreux, les Blancs-Manteaux, les Filles-Dieu, l'hôpital des Quinze-Vingts, l'Hôtel-Dieu ; dans le diocèse de Beauvais, l'abbaye de Royaumont ; à Rouen, l'abbaye de Saint-Mathieu ; les Hôtels-Dieu de Compiègne, de Pontoise, de Vernon, etc., etc.

pour y ériger un temple magnifique, autour duquel il en fit élever une multitude d'autres dont la France est encore couverte, et qui forment en quelque sorte parmi nous autant de citadelles, destinées à garantir la stabilité du trône, visite les cabanes, *juge les pauvres dans l'équité* (1), *dissipe le mal d'un coup d'œil* (2), *et son souffle extermine les méchants* (3) : semblable à l'Être suprême, qui, étant la sainteté par essence, dit le prophète, se sanctifie encore, du moins à nos yeux, par le développement de sa justice, *Deus sanctus sanctificabitur in justitiâ* (4). Supérieur à toutes les passions, accessible et humain, sans pompe, sans gardes sous le chêne de Vincennes (5), où il vient juger les

---

(1) *Judicabit in justitiâ pauperes*. Isa. cap. 11, vers. 4.

(2) *Rex qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo*. Proverb. cap. 20, vers. 8.

(3) *Et spiritu labiorum suorum interficiet impium*. Isa. cap. 11, vers. 4.

(4) Isa. cap. 5, vers. 16.

(5) « Saint Louis, dit Pasquier, *Recherches de la* « *France*, liv. 2, rendoit loyalement la justice sous « un gros chêne à Vincennes, et dans le jardin de « Paris, qui est, à bien dire, un acte digne de roi, « et symbolisant grandement avec celui de l'em- « pereur Auguste ou de l'empereur Adrien, lesquels « non-seulement rendoient droit aux parties, séants en

différends de ses sujets, il réunit à ses côtés, sur cet humble gazon, de Nesles, Sargines, Pierre de Fontaine, le comte de Soissons, Brienne et Joinville. Pleins de confiance et d'admiration, les laboureurs accourus des extrémités de la France au pied du trône, n'y voient plus qu'un tribunal où, sans délais, sans intermédiaires, leur roi les interroge, les écoute, et les renvoie également attendris de la bonté du monarque, et satisfaits de l'intégrité du juge, dans ces mêmes campagnes d'où leurs bénédictions et leur reconnoissance vont lui adresser de jour en jour une foule de pareils courtisans si dignes d'un bon roi.

Mais Louis n'est encore qu'un magistrat : c'est trop peu sans doute pour un souverain. Ces fonctions honorables de la magistrature, qui, dans un siècle éclairé, intimideroient et peut-

« leur tribunal, mais aussi le plus de temps pendant leur
« repas, quelquefois couchés dedans leurs litières, telles
« fois couchés en leur lit, tant ils avoient peur que jus-
« tice ne fût administrée à leurs sujets. » Je m'étois d'abord proposé de faire un extrait de ce tableau ainsi que des autres morceaux les plus piquants en ce genre, qu'on trouve dans l'histoire de Joinville, historien d'autant plus parfait qu'il n'a jamais le ton d'un auteur; mais je me suis aperçu que je serois obligé de copier tout son ouvrage.

être énerveroient le génie d'un législateur, en l'accoutumant à se borner aux détails, ou à s'exagérer les obstacles, étoient alors le prélude nécessaire du grand art de réduire la justice en principes, pour donner des lois à un peuple barbare. Eh ! à quelle hauteur ne doit pas s'élever saint Louis, s'il veut exercer avec gloire un si auguste ministère ? Croire qu'il est dangereux de vouloir tout ce qu'on peut, et restreindre son autorité pour l'affermir ; faire respecter les lois comme le bouclier commun du souverain et du sujet ; n'imposer aux hommes, à l'exemple de l'Être suprême, que des obligations qui contribuent à leur bonheur ; se préserver des erreurs d'une ignorance présomptueuse, des écarts d'un zèle aveugle pour le bien, et de cette prévention qui persécute la vérité, par amour même de la vérité ; connoître l'influence réciproque des idées et des habitudes nationales, auxquelles les peuples sont encore plus attachés qu'à leurs institutions ; miner sourdement les opinions dangereuses ; appuyer la majesté des lois sur la base des mœurs ; faire enfin d'un code le manuel du citoyen, où tous les jugements soient prononcés d'avance, autant qu'il est possible, par le texte même de la loi : tels sont les devoirs de ces hommes extraordinaires destinés par la Providence à créer ou à

régénérer la législation des empires; et tels sont aussi les caractères sublimes sous lesquels l'histoire nous présente saint Louis, législateur de la France.

Quand je donne à ce monarque le titre auguste de législateur, je prends ce mot, messieurs, dans son acception la plus rigoureuse. Le code (1) de ce prince est son ouvrage : ses lois portent d'autant plus évidemment l'em-

---

(1) On peut regarder les *Établissements* de saint Louis comme un ancien code du droit françois. Ducange donna la première édition de ces *Établissements* à la suite de son histoire de Joinville en 1658; et Laurière a très bien démontré leur authenticité, dans sa préface des ordonnances, tome premier. Les lecteurs ordinaires étudient l'histoire des gouvernements dans les historiens; ils ne savent que des faits, c'est-à-dire, une suite souvent incertaine des caprices du sort. Mais, quand on veut apprécier nos rois, il faut consulter le recueil de nos ordonnances; c'est là qu'on apprend à connoître leurs vues, leur génie, le bien qu'ils ont fait à la nation; c'est là qu'on voit réduite à un petit nombre de pages la vie de tel prince dont le règne remplit ailleurs plusieurs volumes. Jetez un coup d'œil sur cette collection; vous y verrez que le premier tome conduit le lecteur jusqu'à Charles le Bel : ce petit espace a suffi pour renfermer toute la législation de la France pendant neuf siècles de monarchie. Et quelle législation! les lois de saint Louis occupent la plus grande partie de ce volume.

preinte de son âme, qu'il n'eut pour les créer, ni les ressources d'un conseil, ni les lumières d'un ministre. Il s'approprie d'abord le droit écrit des Romains, en le modifiant par ses ordonnances ; et son exemple est bientôt imité dans toute l'Europe. Il ramasse les débris des lois, épars dans les coutumes ; et il évite, en réformant les abus, cette précipitation brusque dont l'action, n'étant pas combinée avec l'opinion publique, change le mal sans le détruire. Louis jette un coup d'œil sur notre législation : qu'y aperçoit-il ? tous les excès de la licence consacrés par la sanction de l'autorité. Nos pères avoient choisi pour juges la force, le hasard, et même les éléments. Ces preux chevaliers ne croyoient pas que le ciel pût permettre, dans l'arène d'un champ clos, la mort d'un homme provoqué injustement au combat : comme si le spectacle de la société ne leur eût pas montré tous les jours le crime triomphant et l'innocence opprimée ! Comme s'ils avoient pu ignorer que Dieu, trouvant la vie du méchant trop courte pour déployer sa justice, dédaigne de le punir sur la terre, et attend pour rétablir l'ordre, un espace aussi vaste que sa toute-puissance, l'éternité.

On citoit alors en duel les enfants, les vieillards, les malades, les témoins, les juges; et l'on osoit appeler ces barbares démences, *les*

jugements de Dieu. A la loi, s'écrie Louis avec le prophète, à la loi et au témoignage! *Ad legem magis, et ad testimonium* (1)! et le glaive de la justice brille bientôt à la place du fer des spadassins. Le duel aboli, Louis attaque d'autres brigands qui ravageoient ses États par des concussions. L'usure avoit rendu plus féconds que la terre même, des métaux stériles qu'elle avoit cachés dans son sein. Louis prémunit l'indigence contre ces secours trompeurs qui ressemblent aux sources perfides vers lesquelles le voyageur altéré se précipite quand il est consumé par les ardeurs du soleil, et qui n'étanchent sa soif qu'en lui donnant la mort.

Eh quoi! dans une monarchie déjà si ancienne, les lois n'ont encore ni sanctuaires ni ministres? Louis conçoit que la législation sans tribunaux n'est pas plus puissante que la vérité sans défenseurs; les temples de la justice s'élèvent, et la magistrature, sacerdoce civil institué par Louis, y prononce des oracles sacrés. Les capitulaires et les ordonnances, qu'on reléguoit auparavant dans les archives du souverain, seront désormais conservés dans les dépôts des cours qu'il institue. Louis veut que sa nation devienne dépositaire de ses propres lois, et que

(1) Isa. cap. 8, vers. 20.

les coupables, accoutumés à se défendre par des récriminations, ne bravent plus impunément leurs accusateurs par des calomnies. O peuples! il est, il est enfin des tribunaux! Louis y établit un vengeur public (1), qui poursuit le crime au nom du prince, surveille les citoyens, les magistrats, les jugements, et devient à la fois l'homme du peuple, du souverain et de la loi.

C'est la justice de Dieu, dit Louis à cette magistrature naissante, comme autrefois le saint roi Josaphat aux juges du royaume de Juda : *C'est la justice de Dieu, et non celle de l'homme, que vous allez exercer dans les villes de Juda. Prenez donc garde aux décisions que vous allez prononcer ; car tous vos jugements retomberont sur votre tête, au tribunal suprême : craignez le Seigneur : il n'y a pour prévaloir devant lui ni injustice, ni acception des personnes, ni amour des présents qui ont corrompu Joël, Abia et Bersabée* (2). C'en est fait, le lien sacré

---

(1) Les procureurs généraux.

(2) *Josaphat constituit judices terræ in cunctis civitatibus Juda munitis per singula loca, et præcipiens judicibus : Videte, ait, quid faciatis : non enim hominis exercetis judicium, sed Domini, et quodcumque judicaveritis, in vos redundabit. Sit timor Domini vobiscum.*

du serment enchaîne au devoir ces prêtres de la loi ; il ne leur est permis ni d'acquérir des domaines dans leur ressort, ni de recevoir des présents qui, selon la sublime expression du sage, *ne laissent plus d'âme à celui qui les reçoit* (1). Non, ils ne dépouilleront plus désormais les citoyens par des sentences clandestines; car ils ne sont les ministres de la loi que dans ses sanctuaires. Louis leur a défendu d'exiger des amendes qui n'auroient pas été publiquement prononcées. Également éloigné de tout excès dans sa jurisprudence criminelle, notre saint législateur ne connut ni cette sévérité barbare qui outrage l'humanité pour punir le crime, ni cette pitié, plus barbare encore, qui perd un État pour sauver un coupable. Mais, dans l'égalité des preuves, le code de saint Louis prononce la grâce de l'accusé ; et nous y trouvons cette maxime sublime, dont on n'a jamais recherché l'auteur dans la théorie des lois criminelles, parce qu'elle semble appartenir au sentiment universel de la nature éclairée par

---

Non est apud Dominum iniquitas, nec personarum acceptio, nec cupido munerum. 2 Paralip. cap. 19, vers. 5, 6 et 7.

(1) *Qui dat munera, animam aufert accipientium.* Prov. cap. 22, vers. 9.

la raison : Qu'*il vaut mieux pardonner à dix coupables, que de s'exposer à punir un seul innocent* (1).

Parlerai-je du commerce, qui doit sa naissance, ses lois, ses progrès, sa conservation, aux réglements de saint Louis? Les prévôts fermiers avoient vendu la liberté qui en est l'âme. Louis se hâta de la lui rendre; et notre législation moderne s'est honorée, sous le ministère de Colbert, par sa fidélité à consacrer et à développer les statuts primitifs de saint Louis pour le corps des marchands. Voyez-vous ce monarque, supérieur à son siècle, décréditer le luxe par son exemple, et confirmer ses lois somptuaires par la simplicité de ses vêtements; défendre l'aliénation des biens nobles pour prévenir les invasions des traitants, qui s'emparent toujours du crédit du prince, et le lui vendent ensuite chèrement à lui-même; soumettre la liberté de l'exportation des grains, par sa fameuse ordonnance de 1254 (2), aux

(1) Septième ordonnance.

(2) Voici le texte de cette fameuse ordonnance :

Firmiter inhibemus ne senescalli nostri pro suæ voluntatis arbitrio, bladi, vel vini, vel aliarum rerum venalium ipsis faciant interdictum, quin ex eis liceat exportare,

délibérations des trois états, dans la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire ; appeler pour la première fois dans notre histoire le troisième ordre du royaume au conseil public de la province de Languedoc, en préludant aux convocations des assemblées nationales, par ce grand et sa-

vel exportare volentibus vendere... Si tamen causa urgens institerit propter quam videatur interdictum hujusmodi faciendum, congreget senescallus consilium non suspectum, in quo sint aliqui de prælatis, baronibus, militibus et hominibus bonarum villarum, cum quorum consiliis dictum faciat interdictum, et semel factum absque consilio consimili non dissolvat, nec interdicto durante, prece vel pretio cuiquam faciat gratiam specialem.

Voici la traduction de ce passage cité par dom Joseph Vaissette, savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, dans son excellente histoire du Languedoc, troisième vol. in-folio, page 479, et page 507 des preuves, à la fin du volume.

« Afin qu'il soit permis aux habitants de Beaucaire « d'user plus librement de leurs biens, nous défendons « étroitement à nos sénéchaux de les empêcher de porter où ils voudront leurs blés, leurs vins et leurs autres denrées pour les vendre... S'il arrivoit cependant « quelque cas pressant pour lequel il conviendroit de « défendre le transport des denrées hors du pays, le « sénéchal assemblera alors un conseil non suspect au- « quel se trouveront quelques-uns des prélats, des ba-

lutaire changement dont je me félicite de lui décerner ici le premier hommage; honorer ainsi son régne et sa mémoire, par le plus ancien monument de notre droit public qui reconnoisse l'existence politique du tiers-état, *dans les assemblées de la province et même du royaume;* signalant son gouvernement, disent nos

---

« rons, des chevaliers, et DES HABITANTS DE NOS BONNES VIL-
« LES, de l'avis desquels le sénéchal fera cette défense;
« et quand elle aura été faite ainsi, il ne pourra la révo-
« quer sans un conseil semblable à celui de qui elle est
« émanée. Durant la défense, on ne fera exception en
« faveur de personne, ni par crédit, ni à prix d'argent.
« Cette ordonnance, poursuit dom Vaissette, qui est
« très importante pour les priviléges et pour les immu-
« nités de la province de Languedoc, établit parfaite-
« ment l'usage qui a toujours été suivi depuis, d'assem-
« bler les états du pays pour les consulter, lorsqu'il
« s'agissoit de quelque matière intéressante pour les peu-
« ples. C'est le plus ancien monument qui prouve que
« le tiers-état ait été nommément appelé dans les as-
« semblées de la province, et *même du royaume*. Ainsi
« on peut le regarder comme le principal fondement
« qui a donné l'origine à nos états, suivant la forme
« qui s'y est observée depuis, lesquels ne sont devenus
« généraux que par le concours particulier des états
« de chaque sénéchaussée, qui s'assemblèrent d'abord
« séparément, et qui, s'étant réunis dans la suite, n'ont
« plus composé qu'un seul corps. »

plus savants publicistes, *lorsqu'il consulta les villes de Languedoc, pour ne les grever d'aucun impôt sans leur consentement, privilége étendu par Philippe le Bel aux autres villes du royaume; d'où naquit un nouvel ordre politique, le tiers-état, qui s'éleva sur les ruines du régime féodal, et sembla présider à sa destruction* (1): bienfait immortel de saint Louis envers la France, que la foule des historiens attribue à son petit-fils Philippe le Bel, et dont cette célèbre ordonnance défère à jamais la gloire à saint Louis, auquel les états-généraux doivent l'insigne avantage de représenter complétement la nation?

Le voyez-vous encore, messieurs, ce même Louis IX, rendre les chemins sûrs et commodes; envoyer des commissaires pour assurer la navigation des rivières, créer une marine, et équiper une flotte capable de transporter en Afrique soixante mille hommes; animer l'industrie; établir dans chaque ville une police exacte; publier de sages réglements sur les monnoies; faire de l'agriculture la base du commerce; diminuer sans cesse les impôts, et cependant doubler chaque année ses revenus, c'est-à-dire, ceux

(1) L'Art de vérifier les dates, tome 2, pages 239 et 243.

de l'État ? Déjà sa réputation concourt avec ses talents et ses vertus à policer son siècle. Les nations voisines, lasses de discuter leurs droits par la voie des armes, source intarissable de nouvelles guerres, implorent les décisions de ce roi-magistrat; et il prononce entre les d'Avesnes et les Dampierre, entre les comtes de Châlons et de Bourgogne, entre le roi de Navarre et le duc de Bretagne, entre les comtes de Bar et de Luxembourg, entre Henri III et les barons d'Angleterre, entre Grégoire et Frédéric. Quand Louis monta sur le trône, il ne gouvernoit pas paisiblement une seule province; et voilà qu'il règne à présent sur l'Europe entière!

Quel fut donc le secret, quel fut le grand ressort d'une si heureuse politique ? Le voici, messieurs : saint Louis se montra toujours éminemment animé du profond esprit de famille qui caractérise dans l'histoire notre troisième dynastie; je veux dire, du dessein constamment suivi, et puissamment secondé par la religion, de rendre à la France son rang et son lustre, en y concentrant l'unité du pouvoir. Ce grand homme fut celui des successeurs de Hugues Capet, qui se ressaisit avec la plus savante habileté des droits de la souveraineté, anéantis par l'incapacité des derniers Carlovingiens, en dirigeant vers ce but invariable toutes

ses vues, pour recouvrer le nerf et la vigueur du gouvernement, d'où dépendent toujours la sûreté du trône et la puissance des empires.

C'est ce tableau historique du règne de saint Louis, c'est ce récit fidèle des titres de notre gloire nationale et du bonheur de nos pères, qu'un de nos plus grands hommes d'État a su dignement apprécier, en rendant un tribut d'admiration, à jamais mémorable, à l'influence du génie de saint Louis sur la France et sur son siècle; et c'est aussi ce magnifique hommage que je me plais à déposer ici devant vous aux pieds d'un si bon roi, comme le plus honorable jugement qu'on ait porté de ce grand homme. Le ministre, l'ami, le panégyriste, l'historien national de Henri IV, dont la renommée étoit si chère et si sacrée à son cœur, Sully, enfin, parle de saint Louis en ces termes : *Des quarante-quatre années du règne de Louis IX, les vingt premières offrent un spectacle qui n'est pas indigne d'être comparé avec les onze dernières de Henri le Grand* (1). En s'exprimant avec une si rigoureuse précision, c'est Henri IV que Sully prétend louer; et par là même, il n'en loue que mieux saint Louis, dont le règne vient s'offrir

(1) *Mémoires de Sully*, liv. 30.

à son esprit comme le plus haut point de comparaison pour les héritiers de son trône, comme le modèle le plus parfait d'un bon gouvernement. Quel parallèle, messieurs, et quel hommage dans la bouche de Sully, qui mesure avec le scrupule le plus religieux toutes ses expressions, au moment où il pèse ainsi d'une main impartiale, en présence de la postérité, deux de nos plus grands rois, dans les balances de la gloire !

Les gens de lettres, dont vous êtes, messieurs, l'élite et les oracles, doivent s'honorer en ce jour d'avoir un écrivain, grand homme d'État, pour interprète de leur admiration et de leur reconnoissance, envers l'un de leurs quatre plus magnifiques bienfaiteurs, Charlemagne, Louis IX, François Ier et Louis XIV (1).

Saint Louis partage avec ces monarques la gloire d'avoir protégé les lettres. Il fit plus, il eut le mérite plus rare encore de les aimer et de les cultiver; et si l'esprit humain se fût mis alors au niveau de son génie, le règne de ce prince seroit aujourd'hui l'époque de la renaissance des lettres. Il prépara du moins cette heureuse révolution. Il comprit que l'ignorance étoit l'ennemie la plus formidable

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 1.

du peuple et du christianisme; il fut le restaurateur de l'université de Paris; il eut pour amis les plus éclairés de ses contemporains, Robert Sorbon, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin; il les honora, parce qu'il savoit que la considération est le seul prix digne des talents: elle vient du cœur, et elle flatte d'autant plus de la part des souverains, que l'estime n'est pas un don, mais un hommage. Cette capitale présente encore à l'admiration de l'Europe de beaux monuments des arts (1) qui ont illustré le règne de saint Louis. Les manuscrits les plus précieux de Rome et d'Athènes, qu'on put découvrir de son temps, furent recueillis par ses soins dans sa bibliothèque de la Sainte-Chapelle. Souvent le souverain se réfugioit dans cet asile, je ne dirai pas pour se consoler de la royauté, puisqu'il jouissoit du spectacle d'un peuple heureux, mais pour honorer le goût des lettres, qui, dans ces temps reculés, avoit encore besoin d'être ennobli par l'exemple d'un roi. Il y expliquoit lui-même les difficultés qu'on lui proposoit, et devenoit l'oracle des lecteurs studieux, qu'on appeloit alors des savants, après avoir été l'ar-

(1) La Sainte-Chapelle.

bitre des grands feudataires, des rois, des pontifes romains eux-mêmes (1).

Ainsi, lorsque la Providence veut renouveler la face des empires, elle n'a pas besoin d'agir successivement sur chaque individu; elle fait naître un monarque doué des heureux dons de la vertu et du génie; le prince donne une impulsion générale, et entraîne sa nation. Vous venez d'admirer saint Louis, créateur de son siècle; je vais le rapprocher de nous, et exposer tous les droits que son règne lui donne sur la reconnoissance de la postérité, en vous le présentant comme le bienfaiteur de tous les siècles qui l'ont suivi.

SECONDE PARTIE.

Pour mieux découvrir l'influence du gouvernement de saint Louis sur les siècles qui l'ont suivi, effacez, messieurs, son règne de nos annales. Quelle confusion! quel désordre! quelle barbarie! Parcourez notre histoire depuis Clovis. En suivant les désastres dont elle est semée, vous errez de précipices en précipices; vous rencontrez des monarques assoupis dans la mollesse, qui sont rois sans régner, dominés par des

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 2.

maires hautains qui règnent sans être rois, et en prennent enfin le titre, honteux de l'abandonner plus long-temps à ces fantômes de souverains. Le génie de Charlemagne, également illustre par ses capitulaires et par ses triomphes, répand, il est vrai, beaucoup d'éclat sur la France dans le huitième siècle; mais la postérité de ce grand homme laisse écrouler l'édifice de sa législation, et vous retombez avec ses successeurs dans le même chaos d'où son génie vous avoit tirés. Tandis que nos premiers rois de la troisième race sommeillent dans l'indolence, ou bouleversent tout, et s'égarent dans le labyrinthe de leurs propres erreurs, vous traversez plusieurs siècles de barbarie; vous apercevez un crépuscule foible encore sous Philippe-Auguste. Enfin, saint Louis règne : sans le gouvernement de ce prince, la nuit se prolongeoit jusqu'à Charles V. Mais déjà le jour luit dans ses conseils; et au milieu du ténébreux désert que vous présentent nos annales, le beau spectacle d'un grand roi sur le trône appelle et satisfait vos regards jusqu'alors plongés dans une obscurité profonde, ou éblouis de loin en loin par des éclairs d'une vacillante et fugitive clarté.

Depuis que les rois ont pour guides des sages qui ont réduit en principes le grand art de régner, ce ne sont plus les souverains qui créent

leur siècle, c'est leur siècle qui les forme eux-mêmes. Mais, avant la naissance de ces génies extraordinaires, qui ont imprimé dans chaque État un mouvement universel et durable aux ressorts politiques, les princes qui, avec des vertus éminentes, ont manqué de lumières, ne sont distingués des mauvais rois dans l'histoire, que par des vœux impuissants ou des larmes stériles. Ils auroient pu entreprendre de grandes choses, si la Providence leur eût donné des modèles; et cependant ils sont descendus dans la tombe, sans laisser aucun vestige de leur passage sur le trône. Quel présent inestimable Dieu accorde à un empire, la première fois surtout qu'il lui donne un grand homme pour souverain! Ce monarque créateur est d'autant mieux alors l'image de l'Être suprême, qu'à sa ressemblance, de rien il fait tout; que ses ouvrages, concertés avec cette sagesse qui dirige et reproduit le génie, se soutiennent ensuite d'eux-mêmes, lorsque l'art de régner devenant une espèce d'héritage, *il en résulte*, selon le langage sublime de Bossuet, *un si grand bien pour le peuple, que le gouvernement se perpétue par les mêmes lois qui perpétuent le genre humain, et va, pour ainsi dire, avec la nature* (1).

---

(1) Cinquième avertissement aux protestants.

L'histoire de saint Louis nous présente cette heureuse influence de son règne sur les destinées de notre patrie. Tel de ses descendants est célèbre dans nos fastes, qui seroit mort obscur sur le trône même, s'il y fût monté avant lui; et tel autre de ses prédécesseurs reste ignoré, qui seroit placé parmi les bienfaiteurs de la nation, s'il eût porté le sceptre après ce grand homme. Et remarquez d'abord une preuve bien simple et bien frappante de la sagesse de son gouvernement : la population, augmentée durant son règne de plusieurs millions de François (1), malgré la continuité des guerres, comme autrefois l'accroissement du peuple hébreu, sous les successeurs de David (2), répara d'avance les brèches que lui firent ensuite les journées si lamentables de Crécy, d'Azincourt, de Poitiers, et nos guerres d'Italie. L'espèce humaine, qui se dessèche et dépérit sous les tyrans, se multiplie au contraire, avec la félicité publique, sous l'empire des bons rois; de sorte

(1) « Finalement, dit Joinville, le royaume se multiplia tellement par la bonne droiture qu'on y voyoit « régner, que le domaine, censive, rente et revenu du « roi, croissoient tous les ans de moitié. »

(2) *Juda et Israel innumerabiles, sicut arena maris,* « *in multitudine*. 3 Reg. cap. 4, vers. 20.

que pour prononcer avec certitude, à la fin de chaque règne, sur la gloire des souverains, il suffiroit peut-être à l'histoire de faire le dénombrement comparé de leur peuple, à leur avénement au trône, et au moment de leur mort.

Pour fruit de ses vertus et de ses lois, saint Louis laisse à ses successeurs, outre cette richesse d'une population florissante, les avantages d'une paix durable. Le contraste si extraordinaire que nous offre l'histoire de Philippe le Hardi, son fils, du règne le plus paisible et du plus belliqueux des rois, n'est-il pas un résultat et un bienfait de la haute sagesse qui dominoit encore les conseils de l'Europe, long-temps après la mort du pieux monarque? Le peuple, opprimé dans les siècles précédents par une multitude de lois disparates, reconnoît désormais, dans le souverain, l'arbitre commun de la nation; le gouvernement devient un; et, après ces longs orages qui, depuis l'époque reculée de Charlemagne, n'avoient cessé de bouleverser l'empire françois, les vassaux des feudataires ne sont plus que des sujets soumis, et les voisins de la France deviennent des alliés fidèles. Les délits privilégiés attribués aux baillis royaux, et surtout les appels des justices seigneuriales aux tribunaux du roi, suffisent à Louis pour dépouiller insensiblement les grands

barons, du droit de législation qu'ils avoient usurpé, puisque le véritable et même le seul législateur d'un État est celui qui prononce en dernier ressort. Ses ordonnances sur les fiefs, sur les apanages et sur les monnoies, préparent en silence aux siècles à venir la révolution que consommeront bientôt les anoblissements, les affranchissements, les communes (1), et surtout la découverte du Nouveau-Monde, qui, en enrichissant le tiers-état par les conquêtes du commerce, a dû lui faire partager l'éducation et la considération inséparables de l'opulence, et amener à sa suite l'abolition de la féodalité (2).

Avec quelle sagesse Louis éloigne au moins de sa postérité ce gouvernement monstrueux, disons mieux, ce fléau national dont il ne peut garantir entièrement ses contemporains! L'un des vices les plus frappants de la législation

(1) Elles furent établies par Louis le Gros, et contribuèrent beaucoup à l'extinction du gouvernement féodal, sous les règnes qui précédèrent et suivirent saint Louis. Les premières lettres d'anoblissement furent accordées par Philippe le Hardi à Raoul l'orfévre, et l'affranchissement général des serfs fut l'ouvrage de Louis X.

(2) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 3.

féodale, étoit l'impossibilité d'empêcher l'agrandissement des vassaux, qui en abusoient ensuite pour faire une guerre plus redoutable au souverain. Les possesseurs des grands fiefs, réduisant toute la politique et toute la morale du pouvoir à leur seul intérêt, ne protégeoient la foiblesse contre le trône, que pour mieux l'opprimer elle-même. Ces usurpations étoient encore fomentées par le lien conjugal, qui rassembloit sans cesse les plus énormes fortunes. Saint Louis combat cet abus dans sa source, avec tous les ménagements que la prudence doit à l'opinion, et la puissance aux coutumes. Il n'eût fait que de vains efforts pour arracher de ses États ce vieux chêne qui épuisoit toute la substance du sol; il l'abattit en creusant autour du tronc pour couper ses racines. Que les autres rois guerriers attaquent les feudataires : saint Louis, législateur, attaque la féodalité elle-même; il fait dépendre du consentement du souverain la validité des mariages contractés par les grands vassaux de la couronne. Devenus maîtres des alliances, les héritiers de sa couronne empêcheront l'union de deux familles puissantes; et le temps seul démolira cet édifice ébranlé par Louis dans ses fondements. C'est ainsi, messieurs, que le génie crée des lois. La prévoyance, qui en réglant le présent domine

l'avenir, est l'une des plus hautes qualités d'un souverain; aussi voyons-nous, dans l'histoire sainte, que lorsque Saül eut été choisi par Samuel pour être roi, Dieu, qui l'appeloit au trône, le fit en même temps et monarque et prophète (1).

C'est le privilége d'un petit nombre de sages de découvrir dans le lointain l'éclat et les heureuses influences du génie, malgré les nuages dont les préjugés et l'envie l'enveloppent au moment où il entre dans sa carrière. Ils ressemblent à ces voyageurs placés sur des hauteurs au moment du lever du soleil, et qui voient luire au loin ses rayons sur le sommet des montagnes occidentales, avant que l'astre étincelle du côté de l'orient. L'expérience de tous les temps et de tous les lieux atteste que les contemporains des grands hommes, non-seulement méconnoissent et souvent même calomnient le sage, supérieur à son siècle, mais qu'ils lui refusent surtout la gloire qui lui appartient, et lèguent l'obligation d'en reconnoître les bienfaits à la postérité, toujours chargée de réparer ces mémorables injustices. Eh! ne saurions-nous donc pas encore, après tant d'exemples d'in-

---

(1) Samuel dit à Saül : *Insiliet in te spiritus Domini, et prophetabis cum eis, et mutaberis in virum alium.* Reg. 1, cap. 10, vers. 6.

gratitudes nationales, qu'il faut l'intervalle de plusieurs générations pour développer les semences du génie, et mûrir la reconnoissance toujours tardive des peuples? Hommes illustres et infortunés, que des services éclatants prédestinent à l'admiration de votre patrie, consolez-vous en plaçant sur votre siècle des bienfaits dont vous ne recevrez le prix que des générations futures. L'avenir! l'avenir! voilà votre vie véritable et votre noble héritage! c'est le seul tribunal de la postérité qui dispense, proclame et consacre la gloire.

Saint Louis fut trop grand pour ne pas subir cette destinée : plus on avance dans les âges suivants, plus on découvre l'action toujours croissante de ses fécondes pensées. Ses barons résistèrent d'abord à tous ses réglements. Eh! des innovations salutaires pouvoient-elles ne pas révolter cette foule de tyrans subalternes dont elles gênoient l'indépendance, surtout cette multitude d'agents avides qui subsistoient des désastres publics, et détestoient tous les changements utiles dont ils n'étoient pas les auteurs? Tel est, ô mon Dieu! le cœur humain depuis sa chute : le péché l'a tellement dégradé, que l'amour du bien n'auroit presque plus de prise sur lui, s'il ne le subjuguoit par la séduction de l'intérêt ou de l'amour-propre. Saint Louis,

roi d'une vaste monarchie, mais resserré par les usurpations des feudataires, ne gouvernoit réellement qu'un très petit État; ses lois, limitées d'abord à ses domaines, se sont étendues dans toute la France, lorsque nos frontières ont été reculées, ou par des successions, ou par des traités, ou par des alliances, ou par des conquêtes; et, renfermé sous son règne dans une enceinte trop étroite, ce foible ruisseau est devenu un fleuve majestueux, à une grande distance de sa source.

En présence de toute autre assemblée, messieurs, je regretterois, pour la gloire de saint Louis, de ne pouvoir développer, dans son éloge, le sage et lumineux système de sa législation, qui forme la portion la plus intéressante de son histoire, et qui a tant illustré son règne dans les siècles destinés à jouir d'un si grand bienfait. Les écrivains célèbres qui m'environnent me dispensent en ce moment des détails vulgaires; et, pour vous rappeler simplement les magnifiques résultats de la législation de saint Louis, à l'exemble de l'apôtre saint Paul, qui ne crut pas indigne de son ministère de citer les philosophes et les poëtes de la Grèce en parlant devant l'aréopage, j'oserai emprunter ici, avec admiration, la voix de l'un de vos plus grands hommes, dont le témoignage sera aussi glorieux

que nouveau dans cette solennité et dans cette chaire. C'est le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu au génie législateur de saint Louis. L'éloge devient d'autant plus admirable, qu'à la manière sublime de son auteur, il consiste en de simples maximes dont ce grand écrivain confie l'application à ses lecteurs, qu'il rend eux-mêmes juges et panégyristes de saint Louis. Voici comment le génie sait juger et célébrer le génie.

L'immortel auteur de l'*Esprit des Lois* compare saint Louis aux législateurs de l'antiquité. Il lui tient compte d'abord d'avoir le premier fait traduire la législation de Justinien, et rédiger toutes les coutumes de la France, par de Fontaines et Beaumanoir ; et il observe ensuite, pour faire mieux ressortir tout l'éclat d'une si prévoyante sagesse, que *par un malheur attaché à la condition humaine, les grands hommes modérés sont rares*, et qu'*on en trouve plus d'extrêmement vertueux, que d'extrêmement sages. Les établissements de saint Louis*, ajoute-t-il, *ne furent pas une loi générale du royaume, mais un exemple que chacun avoit le droit et l'intérêt de suivre. Oter le mal*, poursuit-il, *en faisant sentir le bien : inviter quand il ne faut pas contraindre : conduire quand il ne faut pas commander : c'est l'habileté suprême.*

La raison a un empire naturel : elle a même souvent un empire tyrannique. On lui résiste d'abord ; mais cette résistance même est son triomphe. Encore un peu de temps, et l'on sera forcé de revenir à elle.... Les lois de saint Louis eurent des effets qu'on n'auroit pas dû attendre du chef-d'œuvre de la législation. Il faut quelquefois bien des siècles pour préparer des changements : les événements mûrissent, et voilà les révolutions (1).

En effet, messieurs, la révolution législative, si bien signalée par Montesquieu, s'est heureusement opérée dans notre nation, au commencement et à la suite du treizième siècle. Ce n'est que depuis sa mort et loin de son règne, que saint Louis, qui n'avoit été pendant sa vie qu'un sage sur le trône, est devenu le législateur de la France ; je ne dis pas assez, son code même a multiplié nos conquêtes : et, comme autrefois les Amorrhéens, les Hévéens et les Jébuséens, frappés de la réputation de Salomon, se reconnurent volontairement tributaires de ce prince (2),

---

(1) Esprit des lois, liv. 28, chap. 38 et 40.

(2) *Universum populum, qui remanserat de Amorrhæis, et Hevæis, et Jebusæis, qui non sunt de filiis Israël... fecit Salomon tributarios usque in diem hanc.* 3. Reg. cap. 9, vers. 20 et 21.

la sagesse des lois de notre saint monarque a incorporé au royaume des contrées entières, qui, après avoir gémi trop long-temps sous le joug de l'oppression féodale, ou dans les horreurs de l'anarchie, sont venues d'elles-mêmes, dans les siècles suivants, se soumettre au gouvernement françois, et supplier à genoux nos souverains de se déclarer leurs maîtres : ne demandant pour prix de leur obéissance, disoient les députés de la Guyenne, de l'Aunis et de la Saintonge, que *les bonnes coutumes de saint Louis* (1). Chaque serf luttant en silence dans l'intérieur de la France contre les exactions féodales, il s'est fait un effort général vers la monarchie, qu'on a regardée comme le refuge du bonheur, et même de la liberté. Peu à peu l'exercice du droit de suzeraineté, devenu plus précieux encore aux sujets qu'au souverain, après le règne de saint Louis, a rendu la couronne de nos rois le plus beau diadême de l'univers, depuis que le prince et l'État ont toujours eu un intérêt commun, soit qu'on ait voulu proscrire la servitude pour anéantir l'autorité des grands, soit qu'il ait fallu punir la félonie, pour venger les droits du peuple.

Ce n'est donc pas seulement, messieurs, dans

(1) *Voyez* Le Laboureur, Le Gendre, Velly, Choisy.

l'histoire de ses guerres, c'est dans le code de saint Louis que la France doit chercher l'une des sources les plus fécondes de sa propre grandeur ; c'est là qu'elle doit découvrir les principes de cet heureux changement que nous observons dans les mœurs nationales, dès le treizième siècle. Par ses lois contre le blasphême, et surtout par ses imposants exemples de piété, saint Louis consacra le respect dû à la religion. Le christianisme, qui a eu la gloire de réclamer avant la philosophie, en faveur des serfs, la liberté, vie civile de l'homme, comme la vertu est sa vie morale ; le christianisme qui, en déclarant par la bouche de ses pontifes, dans le concile de Latran (1), ne vouloir point reconnoître d'esclaves dans son sein, a enfin aboli l'esclavage en Europe ; le christianisme étoit le plus puissant ressort de ce monarque, pour retirer de sa dégradation un peuple en faveur duquel on auroit pu répéter cette énergique prière de David : Seigneur ! faites naître un législateur parmi ces barbares, afin que les nations les

(1) En 1077, le pape Alexandre III déclara, dans le troisième concile de Latran, que les chrétiens devoient être exempts de servitude. *Voyez* le recueil des Conciles des pères Labbe et Cossard, tome 10, page 457. *Ne christiani mancipia fiant, etc.*

mettent au rang des hommes : *Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt* (1).

Non, messieurs, il n'appartenoit qu'au christianisme d'opérer une si étonnante révolution. L'amour-propre peut déterminer sans doute à de généreux sacrifices; cependant le plus sublime effort de la vertu n'est pas d'être vertueux avec danger, mais de l'être sans témoins : c'est le devoir du chrétien, c'est aussi son privilége. Saint Louis avoit besoin d'accréditer cette morale de l'Évangile par son exemple, pour régénérer son peuple, pour adoucir les mœurs publiques dans une nation encore ignorante et barbare, et il servit utilement ses successeurs, en cimentant l'obéissance des sujets, par les liens de la religion. En effet, la religion chrétienne jette ses racines dans le cœur; et après avoir affermi les trônes par l'amour, elle les appuie encore sur les consciences; elle détruit ce penchant funeste vers l'égoïsme, qu'on croiroit réservé à l'isolement de l'état sauvage, et qu'excitent en nous, avec bien plus d'ardeur, les exemples contagieux de l'intérêt personnel, contre lequel on ne croit pouvoir se défendre, qu'en le prenant soi-même pour règle de ses actions;

(1) Psal. 9, vers. 21.

elle est la base de toutes les vertus sociales, civiles et domestiques : il en est plusieurs qu'elle seule commande, et il n'en est aucune qu'elle ne perfectionne. Eh! quoi de plus utile aux peuples et aux rois que le christianisme? Quoi de plus propre que la charité à unir les hommes par les liens sacrés et les rapports intimes de toutes les vertus; à faire naître et à perpétuer parmi eux cette indulgence, cet amour, cette assistance mutuelle qu'aucune autre législation ne peut garantir à nos besoins, et sans lesquels il ne reste plus ni justice, ni soulagements, ni confiance, ni tranquillité solide sur la terre? Eh! messieurs, c'est tout l'art de la politique dans un gouvernement sage, que de ramener sans cesse les peuples, par l'esprit et l'autorité des lois, vers la morale tutélaire qu'imposent au genre humain les préceptes de l'Évangile (1).

Avec ces bienfaits de Louis, le peuple françois acquit les lumières dont il avoit besoin pour en découvrir l'importance. Aussi, lorsque nos pères étoient malheureux sous les règnes suivants, lorsqu'ils reprochoient publiquement à Philippe le Bel l'altération des monnoies, que demandoient-ils? *les établissements de saint*

---

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 4.

Louis. Lorsqu'ils murmuroient contre Louis X, qui vendoit à l'enchère les offices de judicature, que demandoient-ils? *les établissements de saint Louis*. Lorsqu'ils accusoient Charles IV d'avoir accablé l'État sous le fardeau d'une dette immense, que demandoient-ils? *les établissements de saint Louis*. Lorsqu'ils se plaignoient, sous Philippe de Valois, des nouvelles impositions dont ils étoient surchargés, que demandoient-ils? *les établissements de saint Louis*. Enfin, lorsque les états-généraux, assemblés à Tours(1), s'élevoient si hautement contre les abus d'autorité, et contre la dilapidation des finances, que demandoient-ils? *les établissements de saint Louis, les établissements de saint Louis*. Ils n'assignoient point d'autre remède aux calamités publiques; ils ne connoissoient point d'autre ressource pour se soustraire aux vexations; et ils répétoient, en versant des larmes, comme un cri national de détresse et de recours, ces paroles simples et touchantes que l'histoire nous a transmises : *Ce n'étoit pas ainsi que le saint roi nous gouvernoit; qu'on exécute ses ordonnances, et tous nos maux disparoîtront!* Le sentiment du malheur ne leur arrachoit que ce seul vœu, honorable sans doute pour la na-

(1) La première année du règne de Charles VIII.

tion qui le formoit, plus honorable encore pour le souverain qui l'avoit fait naître. La reconnoissance de la patrie imagina un hommage que saint Louis n'a partagé avec aucun autre législateur. La France imitant le peuple d'Israël, qui célébroit avec tant de pompe l'anniversaire de l'époque, à jamais mémorable, où le Seigneur lui donna des lois sur le mont Sinaï (1), la France avoit institué une fête civile en l'honneur de ce prince; et un jour étoit consacré tous les ans, dans les grandes communes, pour lire en public les *établissements* de ce grand homme (2). O jour de triomphe et d'allégresse! où le peuple, le véritable panégyriste des bons rois après leur mort, s'assembloit en foule pour bénir la mémoire de Louis; où les pères conduisoient leurs enfants à ces touchantes solennités, et se

(1) La fête des tabernacles fut instituée en mémoire des trois plus grandes grâces que les Israélites eussent reçues de Dieu, la sortie d'Égypte, la publication de la loi, et l'établissement dans la terre promise.

(2) Telle fut, dit l'abbé Velly, son application au bonheur de son État, que sous les règnes de plusieurs de ses successeurs, la noblesse et les peuples, quelquefois mécontents du gouvernement, ne demandoient autre chose sinon qu'on en réformât les abus, sur les établissements de saint Louis, qu'on lisoit une fois l'année, en public, à Noyon, à Beauvais, à Amiens, etc., par reconnoissance.

félicitoient d'être pères et François; où les laboureurs, levant enfin leur tête trop long-temps courbée sous le joug de la tyrannie féodale, n'avoient besoin que de répéter ce nom chéri pour faire pâlir leurs oppresseurs, et interrompoient, tantôt par les transports de l'amour, tantôt par les acclamations de la reconnoissance, le plus bel éloge qu'on ait jamais fait d'un souverain! Voilà, messieurs, voilà les traits que les historiens ont eu le malheur de raconter sans aucun intérêt, et que les orateurs ont dédaignés pour nous fatiguer du récit des batailles!

Oublierons-nous de compter parmi tant de bienfaits de Louis IX, les leçons mémorables que sa vie donne aux rois? Sincèrement soumis à l'autorité légitime des souverains pontifes, il mit pour toujours la France à l'abri des entreprises abusives de la puissance spirituelle, en élevant entre le trône et ces prétentions exagérées le rempart sacré de nos libertés, c'est-à-dire, selon le texte si long-temps réclamé de sa fameuse ordonnance, en assurant *le droit commun et la puissance des ordinaires, suivant les conciles généraux et les institutions des saints pères*. Sa pragmatique sanction(1), qui conserva, jusqu'au seizième siècle, à l'Église galli-

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 5.

cane, le droit des élections, apprit à Philippe le Bel, à Louis XII, et à ce bon Henri, dont la mémoire est si douce aux cœurs françois, l'art de concilier le respect dû au chef suprême de l'Église, avec la résistance qu'ils pouvoient opposer au vicaire de Jésus-Christ, considéré comme souverain temporel, lorsque la foi ou la discipline ecclésiastique n'étoit plus l'objet de ses décrets. Son âme s'élevoit dans toutes les occasions où l'indépendance et la prérogative de sa couronne étoient menacées; il déployoit alors une fierté et un courage qui sembleroient incompatibles avec sa piété, son caractère, et l'humble timidité de sa conscience, si l'on ne savoit que la vertu, toujours résignée lorsqu'on n'excède point la mesure des sacrifices qu'une noble générosité autorise, devient inflexible et insurmontable quand on ose exiger d'elle qu'elle compose avec le devoir, la justice et l'honneur.

Qui croiroit, messieurs, que de toutes les vertus d'un si grand prince, celle que son siècle lui pardonna le moins, fut cette piété éminente qui est toujours, dans le cœur des rois, la sauvegarde la plus sûre de la félicité publique? Les clameurs furent portées à un tel excès, que saint Louis daigna faire lui-même son apologie. *On blâme*, disoit-il, *mon assiduité à la prière; mes affaires n'en souffrent pas. On*

ne se plaindroit point si je me livrois à de ruineuses dissipations (1). Sa religieuse ferveur ne le déroba jamais à ses devoirs : elle ne parut en lui qu'une vertu de plus, d'autant moins inquiétante pour ses peuples, qu'elle ajoutoit le ressort puissant de la religion à tous les autres mobiles qui le portoient au bien public. Pieux et indulgent sur le trône, il sut toujours concilier le zèle pour la gloire de Dieu, avec cette compatissante sensibilité qui chérit tous les hommes comme ses images.

Saint Louis fut sensible; mais n'entendez point par ce mot la foiblesse ordinaire du vulgaire des rois, cette sensibilité factice des hommes dont les paupières s'humectent à la vue de l'infortune, de ces larmes instruites à mentir, selon l'expression sublime de saint Augustin, *edoctæ mentiri lacrymæ* (2), tandis que leur cœur, toujours sec, reste inaccessible à la pitié. La sensibilité de saint Louis fut simple et profonde : il fut aimé de son peuple, parce qu'il l'aima; et lorsque le tombeau sembla s'ouvrir devant lui au milieu de sa carrière, on vit le péril du prince devenir le péril de la nation : on put jouir d'un touchant combat de

(1) Joinville.
(2) Homil. 23.

tendresse entre un peuple consterné qui prioit dans les temples pour son roi chéri comme un bon père, et un souverain adoré qui se survivoit, en quelque sorte, pour être témoin des longs regrets qu'il devoit laisser après lui. Assez long-temps après la mort du comte d'Artois, saint Louis ne conçoit pas qu'un autre de ses frères puisse déjà se permettre des amusements innocents (1). *Hélas!* s'écrie-t-il, en jetant dans la mer les instruments du jeu qu'il lui arrache des mains, *il n'y a pas encore huit mois que notre frère repose dans la tombe, et vous êtes assez insensible à sa perte pour en être sitôt consolé!*

Observez ce transport de tendresse fraternelle dans son principe : il ne perd rien de son énergie, lorsqu'il s'étend et se transforme dans le cœur de saint Louis en amour de l'humanité. Ce prince monte un vaisseau que les pilotes jugent incapable de résister à la longueur du voyage et aux assauts de la tempête. Les preux et féaux chevaliers françois s'assemblent autour de leur roi, le conjurent de passer dans un autre navire, et se disputent déjà une place dans le sien. Les prières, les larmes, et encore moins le danger, ne peuvent obtenir de lui l'acceptation d'un si

(1) Joinville.

touchant sacrifice. Ce monarque sensible est accoutumé à respecter la dignité d'homme dans tous ses semblables : ses voyages d'outre-mer ont fortifié au fond de son cœur ce sentiment de fraternité, au milieu de ces vastes abîmes où les hommes sentent qu'en dépit de l'opinion, ils se trouvent tous égaux dans le danger, puisqu'ils sont tous mortels. *Ma place*, dit-il, *est celle où je vois le plus de péril : je ne veux pas conserver mes jours aux dépens de ceux de mes sujets ; il n'en est aucun dont la vie ne me soit aussi précieuse que la mienne propre* (1).

Où m'emporte, messieurs, mon admiration pour saint Louis? Je célèbre des vertus qu'il a pratiquées dans une terre étrangère, et je crois entendre autour de moi les murmures que ne cessent d'exciter contre lui, depuis le treizième siècle, ces fameuses expéditions d'outre-mer, où, selon l'image admirable de la princesse Anne Commène, *il sembla que l'Europe, arrachée de ses fondements, alloit tomber sur l'Asie*. Puisqu'enfin mon sujet m'oblige de parler de ces guerres, que l'on attend, dans l'éloge de saint Louis, comme le double écueil du héros et de l'orateur, et dont les étonnants résultats vont achever de développer toute l'influence du rè-

(1) Joinville.

gne de saint Louis sur la gloire et la prospérité de la France, j'avouerai d'abord que la religion s'étant établie sur la terre sans autres armes que la charité, elle veut régner sur les hommes par le seul ascendant de la persuasion, et non par l'effroi des meurtres; *que le temps est venu où*, selon l'oracle de l'Évangile, *Dieu ne sera plus adoré ni à Samarie, ni à Jérusalem, mais sur toute la terre en esprit et en vérité* (1). Mais je dirai aussi que, si l'on examinoit avec la même rigueur les motifs de toutes les guerres, l'histoire en offriroit peu d'aussi glorieusement justes que les croisades; que des esprits prévenus les condamnent surtout parce qu'un saint les a continuées, puisque les autres souverains croisés échappent à la censure, et sont absous ou laissés dans l'oubli; qu'on reproche donc plutôt à notre monarque sa défaite que son émigration, et qu'il ne lui auroit fallu que des succès pour obtenir des éloges. J'oserai dire enfin, en l'honneur immortel de nos pères et de notre nation, dont je défends ici la cause, que, par les grands intérêts, par les vertus domestiques, par l'esprit public, par la magnanimité, par les merveilles de tout genre qui ont signalé cette époque de gloire et de désastres, ces mêmes

(1) Joan. cap. 4, vers. 23.

croisades, si légèrement et si injustement décriées parmi nous au tribunal des esprits superficiels, présentent aux regards de tout juge équitable et éclairé, un siècle du plus brillant éclat pour les François, et les véritables temps héroïques de notre histoire. Mais s'il faut une apologie plus particulière pour justifier saint Louis d'avoir adopté la seule entreprise pour laquelle l'Europe se soit jamais liguée, interrogeons les faits, et prononçons.

Vous le savez, messieurs, le pélerinage du roi Robert à Rome, au commencement du onzième siècle, avoit été le premier germe des guerres saintes. Les chevaliers françois, persuadés que l'univers touchoit au terme de sa durée, regardoient le voyage de Jérusalem comme une espèce de sacrement expiatoire qui effaçoit tous les crimes. On conçoit combien ces pénitences militaires devoient avoir d'attraits pour une noblesse belliqueuse, qui ne soupçonnoit point d'autre gloire que celle des batailles. Depuis deux cents ans, des flots de croisés s'étoient précipités vers l'Asie, lorsque saint Louis prit la croix; et les Européens n'alloient plus désormais dans la Palestine en conquérants; mais en libérateurs, pour racheter des compatriotes, des amis, des frères.

Or, messieurs, dans un siècle où un berger

enthousiaste (1), au sein même de la capitale, devenoit chef de cinquante mille brigands; dans un siècle où l'on voyoit de nombreuses armées d'enfants (2) mettre l'Europe en feu; dans un siècle où tout ce que la religion éplorée avoit pu obtenir contre les duels, en faveur de l'humanité, c'étoit *la trève du Seigneur*, c'est-à-dire deux jours d'interruption dans chaque semaine pour les assassinats, saint Louis, forcé d'opter entre une guerre étrangère et des massacres domestiques, ne dut-il pas préférer une expédition militaire à ces épouvantables séditions (3)? Mais, s'il ne pouvoit éloigner ces calamités de son pays qu'en transportant ses cohortes au-delà de ses frontières, n'y avoit-il pas plus de sagesse à combattre des peuples lointains avec lesquels il n'étoit lié par aucun traité, qui retenoient ses sujets dans les fers, et dont il ne pouvoit ni craindre le ressentiment, ni tolérer les outrages?

---

(1) Cet imposteur s'appeloit *Jacob*.

(2) Plus de cinquante mille enfants se croisèrent et s'embarquèrent à Marseille : les uns firent naufrage; les autres furent vendus en Égypte par leurs propres conducteurs, et il n'en revint pas un seul en France.

(3) Si Charles IX, plus docile aux conseils de l'amiral de Châtillon, eût déclaré la guerre à l'Espagne, il auroit épargné de grands malheurs à la France.

Ah ! si saint Louis sortoit tout à coup du tombeau pour se justifier lui-même au milieu de cette assemblée : « Eh quoi ! diroit-il, eh « quoi ! François, vous chez qui j'aurois dû « trouver des défenseurs, c'est vous qui vous « élevez aujourd'hui contre moi ? Je demande « justice à ma nation contre l'histoire qui m'a « méconnu. Transportez-vous dans le siècle où « je vivois : vos pères avoient blâmé Philippe Ier « et d'autres rois, mes ancêtres, de n'avoir pas « arboré la croix ; et ils me reprochoient déjà la « même indolence. Vous êtes hommes, vous « êtes chrétiens. Eh bien ! la cité sainte étoit la « proie des infidèles ; le tombeau de Jésus-Christ « étoit arrosé tous les jours du sang de ses dis-« ciples, qu'on y versoit à grands flots. Vous « êtes François. Eh bien ! il n'y avoit pas un « François qui n'eût des parents captifs chez les « Sarrasins, et qui ne me demandât hautement « leur délivrance. Ces chrétiens, gémissants « dans les fers, étoient mes sujets ; et cependant « je me trouve en butte aux reproches des en-« fants, pour avoir cédé aux instances et aux « larmes de leurs pères ! Tous ces François « captifs m'invoquoient comme le seul vengeur « qu'ils pussent attendre. Moi qui avois ceint « l'épée de chevalier, moi qui m'étois lié par « un serment à la défense de mes frères, pou-

« vois-je refuser mon bras à ces infortunés, « auxquels on n'offroit que l'alternative de l'a- « postasie ou du martyre? Eh! que penseriez- « vous donc de moi, si j'avois été assez déloyal, « assez peu digne du trône pour les abandon- « ner? Il fut roi de France, diriez-vous, et il « laissa périr soixante mille François dans les « cachots de la Syrie! Mon nom n'est point « flétri de cette tache; vos censures ne me tou- « chent plus. »

Voilà des motifs que saint Louis pourroit alléguer avec confiance, pour excuser son expédition d'outre-mer; et moi j'ajouterai, sur la foi de nos plus profonds publicistes : « Cette « guerre générale éteignit l'ardeur insensée « et continue des guerres intestines. Les croi- « sades furent l'origine de la chevalerie, de « cette religion de l'honneur, qui produisit « des vertus si héroïques et si naïves : institu- « tion que les peuples ne virent qu'avec respect, « et dont les écrivains du temps ne parlèrent « qu'avec enthousiasme. » Saint Louis, bon, brave, simple comme Henri IV, *mais plus vertueux et plus ferme que lui*, attira ses grands vassaux dans la Palestine, et il prépara l'abolition du gouvernement féodal; il s'appropria par droit de rachat, d'héritage ou de souveraineté, les grands domaines démem-

brés de la couronne ; et la puissance monarchique s'accrut de tout ce que perdit alors une aristocratie conquérante et destructrice ; il chassa de l'Europe les musulmans, qui ravageoient l'Italie depuis deux siècles ; il créa une marine puissante pour soutenir ces guerres saintes auxquelles la France doit l'origine de son commerce et de sa puissance navale. Eh ! où en seriez-vous sans les croisades ? Ne fut-ce pas à cette époque, éminemment mémorable, que les nations de l'Occident sortirent toutes de l'état d'enfance où elles avoient croupi jusqu'alors, prirent un essor universel, formèrent leur état social, aspirèrent pour la première fois aux pacifiques et salutaires conquêtes des arts et des sciences ? Avez-vous donc oublié que vos mœurs n'ont perdu cette rouille de barbarie, qu'elles avoient contractée dans les marais de la Germanie d'où vous sortez, qu'à la vue des villes policées et des peuples civilisés de la Grèce ? Vous n'eussiez point acquis, dans vos propres foyers, cette urbanité (1) qui vous distingue,

---

(1) Voyez cette raison, et plusieurs autres relatives à l'utilité des croisades, philosophiquement discutées dans l'*Introduction à l'histoire de Charles-Quint*, l'un des morceaux les mieux écrits que nous ayons dans le genre historique.

depuis que votre esprit imitateur est parvenu à se l'approprier dans la patrie des arts. Quels progrès avoit faits la raison parmi vous durant plusieurs siècles de monarchie ? En vous arrachant à vos climats pour vous conduire à la source des lumières, saint Louis alluma en vous la soif des sciences; et, après avoir emmené de son pays des esclaves et des barbares, il lui rendit en échange des sujets et des hommes. Ah ! plaignons, messieurs, plaignons ce grand monarque d'avoir encouru le blâme d'une ingrate postérité, en posant les bases de son élévation et de son bonheur.

Dieu, qui avoit choisi saint Louis pour terminer ces guerres, et qui dut refuser des victoires à des armées dont les scandales outrageoient les étendards de la croix, Dieu fit du moins éclater les plus incontestables talents et les plus héroïques vertus dans saint Louis, général, captif et martyr. À la vue des côtes de l'Égypte, à la vue de ces régions qu'il veut conquérir à Jésus-Christ, sa foi redouble son courage; il s'élance le premier, l'épée à la main, au milieu des flots; sa seule présence a suffi pour disperser une multitude de Sarrasins qui couvroient le rivage : il s'empare de Damiette. Les autres conquérants éternisent leurs triomphes par des ravages, Louis ne signale ses con-

quêtes que par des bienfaits publics. Comptez toutes les cités du Levant que vous voyez si florissantes, Acre, Césarée, Joppé, Philippe, Sidon, toutes ces villes fortifiées, reconstruites, policées, enrichies : ce sont les places que saint Louis a emportées d'assaut, et les honorables monuments de ses victoires.

Déjà l'armée chrétienne a passé le Tanis : tout lui annonce des triomphes : l'Égypte entière est sur le point d'être conquise ; et l'imprudente valeur du comte d'Artois donne des fers à Louis dans ces mêmes plaines de la Massoure (1), d'où il devoit étendre sa domination sur tous les bords du Nil. Il n'a fallu qu'un jour,

---

(1) Saint Louis fut fait prisonnier à la bataille de la Massoure, auprès de la petite ville de Cassel. Au moment où les Sarrasins s'emparèrent de lui, il étoit si tranquille, qu'il demanda son bréviaire à son aumônier pour dire ses nones. *Ludovicus rex in manus Sarracenorum incidit, et cùm videret horam diei nonam inclinare ad vesperam, petiit à quodam capellano suo breviarium, ut laudes Domino decantaret.* (Nangis, p. 356. Duchesne, tome 5.) Tout le monde sait que le roi Jean fut également fait prisonnier à Poitiers, et François I[er] à Pavie. Lorsque Philippe le Hardi revint en France après la mort de saint Louis, il ne rapporta que des cercueils : il avoit perdu, dans ses voyages d'outre-mer, son frère, sa femme, son oncle et son beau-frère.

il n'a fallu qu'une heure pour perdre une armée triomphante, et faire d'un roi de France un esclave. Louis esclave! Mais ses sujets ne voient-ils pas encore leur roi, puisqu'il offre de leur sacrifier sa liberté et sa vie? Mais les Sarrasins ne voient-ils pas qu'il est encore roi, lui qui ne veut point donner d'autre caution que sa parole, point d'autre rançon pour sa personne qu'une ville fortifiée, et qui, entendant un infidèle s'écrier, le poignard levé sur sa tête: *Arme-moi chevalier, ou tu meurs,* lui répond: *Si tu veux l'être, fais-toi chrétien ; ou frappe, et connois un chevalier* (1).

Tant de bravoure frappe tous ces barbares de respect et d'admiration. Le traité de sa délivrance est bientôt conclu. Louis rentre libre dans son camp. Un Sarrasin attaqué d'une maladie contagieuse, en communique le venin à l'armée françoise, à cette foule de croisés déjà trop accablés des calamités de la guerre, épuisés par les angoisses de la famine, condamnés dès ce moment aux ravages de la peste; et la complication de ces désastres déploie, pour la première fois, sur une seule nation transportée au loin, l'image épouvantable de tous les fléaux réunis. Louis se voit entouré de barbares qui

(1) Joinville.

ont mis à prix la tête de ses soldats, et la sienne propre : son armée n'a plus pour boisson que des eaux empoisonnées qui consument les entrailles. Comment va-t-il répondre, dans une telle situation, au brave Almoadam, qui le fait sommer de fixer le jour du combat (1)? *Assigner un jour*, lui dit-il, *ce seroit excepter tous les autres : demain, aujourd'hui, à présent même.*

Saint Louis livre, gagne la bataille : aussitôt, de ses mains triomphantes, il secourt, il panse les blessés, et rend à ses frères d'armes, qui ont péri avec gloire dans cette sanglante journée, les tristes devoirs de la sépulture. Mais cette victoire a mis le comble à ses revers : il a vu tomber à ses côtés sa plus brave noblesse et ses propres enfants. Tout ce qui l'environne lui rappelle des pertes, tout ce qui lui appartient lui coûte des larmes, tout ce qui l'approche lui annonce des malheurs. L'un lui apprend la défaite de ses troupes, l'autre la prise de ses places; celui-ci les progrès de la contagion dans son camp, celui-là le désespoir de ses soldats, exténués par la faim; un autre le double danger de la reine, menacée de perdre à la fois la liberté et la vie, dans les douleurs de l'enfantement.

(1) Joinville.

Porte-t-il ses regards inquiets vers la France? il voit descendre sa mère au tombeau, et son royaume menacé d'une invasion.

Fils, époux, frère, père, ami, guerrier, monarque, et profondément malheureux sous ces divers rapports, qui absorbent toutes les affections et tous les intérêts de son cœur, Louis IX revient dans ses États pour y rétablir l'ordre. Mais le souvenir de ses désastres ne peut ni triompher de son serment, ni ébranler son courage; et il se hâte d'accomplir sa destinée, qui l'appelle à Tunis. De nouveaux revers l'attendoient au terme de sa carrière. Accourez, François; venez recevoir les derniers soupirs de votre roi : ce sont encore des prières qu'il adresse au ciel pour votre bonheur. Représentez-vous ce grand homme, lorsqu'il assemble autour de son lit de mort sa famille éplorée, et que, d'une voix éteinte, la bonté du souverain surmontant dans son âme la tendresse du père, il recommande le peuple françois à ses enfants, avec autant d'amour que de sagesse, au moment où il leur fait ses derniers adieux. *Mon fils*, dit à l'héritier de son trône ce prévoyant conseiller, ce bon roi, *mon fils, aime la verité; sois toujours pour elle contre toi; rends tes sujets heureux, tes jours seront purs et sereins; plus ton gouvernement sera irréprochable, plus tes ennemis*

craindront de t'attaquer (1). Jamais sa malheureuse armée ne l'avoit vu si supérieur aux autres hommes et à lui-même, qu'à l'heure décisive où il est prêt à entrer dans l'éternité : pareil alors au plus magnifique de tous les astres, qui semble s'agrandir encore à son couchant, quand il va disparoître de l'horizon, saint Louis, mourant, nous dévoile à la fois tout l'héroïsme de son courage et toute la bonté de son cœur. Rien n'est exagéré, rien n'est pusillanime dans ses derniers instants : on y admire avec attendrissement, dans toute leur simplicité, les douces émotions d'une belle âme et le calme inaltérable de la religion. Il demande son fils toutes les fois qu'on l'avertit d'un nouveau malheur : il le serre entre ses bras, le bénit, et ses dernières paroles sont encore des vœux paternels pour la prospérité de la France.

O Dieu ! voilà donc le sort que votre providence réservoit, dans ces régions lointaines, au zèle héroïque de saint Louis pour votre gloire ? A la Massoure, des fers ; et à Tunis, la mort ! O mon Dieu ! tous les cœurs émus osent vous interroger en ce moment par leurs soupirs : vous êtes la suprême justice ; eh ! ne romprez-vous donc jamais cette alliance antique et effroyable

(1) Joinville.

du malheur avec la vertu ? Qu'ai-je dit ? dans l'ordre de vos décrets, le malheur même change de nature : il devient une grâce ; et je ne dois que vous bénir des infortunes que je déplore.

Grand homme ! grand roi ! grand saint ! aujourd'hui le protecteur de l'empire dont vous fûtes le père (1), votre peuple, prosterné au pied de vos autels, vous invoque ici par ma bouche. Nous osons, dans cette solennité, réclamer vos anciens serments. Vous aviez juré, sur le tombeau de saint Remy, de nous rendre heureux. Eh bien ! achevez votre ouvrage, et

---

(1) Je ne puis me refuser au plaisir de transcrire l'éloge admirable de saint Louis, que l'immortel Fénélon nous a laissé dans une de ses lettres au duc de Bourgogne. « Enfant de saint Louis, imitez votre père... Saint « Louis s'est sanctifié en grand roi. Il étoit intrépide à « la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux au- « tres hommes par la noblesse de ses sentiments, sans « hauteur, sans présomption, sans dureté : il suivoit en « tout les véritables intérêts de la nation, dont il étoit « autant le père que le roi ; il voyoit tout de ses propres « yeux dans les affaires principales ; il étoit appliqué, « prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négocia- « tions ; en sorte que les étrangers ne se fioient pas « moins à lui que ses propres sujets. Jamais prince ne « fut plus sage pour policer les peuples, et pour les « rendre tout ensemble bons et heureux. Il aimoit avec

soyez-nous fidèle dans le ciel comme vous le fûtes sur la terre. Aimez et protégez à jamais votre *féal et très-chrétien pays de France*, dont vous avez illustré le trône par tant de gloire, et qui n'a besoin pour remplir ses hautes destinées, disoit l'Église gallicane assemblée à Bourges, que d'*être gouvernée, ès affaires de ce monde et de l'autre, avec les principes accoutumés qu'elle veut retenir, en restant à jamais la France du bon roi saint Louis!* Jetez un regard d'amour sur ce royaume qui vous fut si cher, et dont la reconnoissance a été si touchante, que suivant l'une des admirables leçons

---

« tendresse et confiance tous ceux qu'il devoit aimer;
« mais il étoit ferme pour corriger ceux qu'il aimoit le
« plus, quand ils avoient tort. Il étoit noble et magni-
« fique, selon les mœurs de son temps; mais sans faste
« et sans luxe. Sa dépense, qui étoit grande, se faisoit
« avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchoit pas de dé-
« gager tout son domaine. Long-temps après sa mort,
« on se souvenoit encore avec attendrissement de son rè-
« gne, comme de celui qui devoit servir de modèle aux
« autres; on ne parloit que des poids, des mesures, des
« monnoies, des coutumes, des lois, de la police, et
« du règne du bon roi saint Louis: on croyoit ne pou-
« voir mieux faire que de ramener tout à cette règle.
« Soyez l'héritier de ses vertus avant que de l'être de
« sa couronne. »

de Fénélon, devenu votre plus digne panégyriste, en écrivant à l'héritier de votre couronne, « long-temps après la mort de Louis IX, « on se souvenoit encore avec attendrissement « de son règne, comme de celui qui devoit servir de modèle aux autres; on ne parloit que « des coutumes, des lois, de la police, et du « règne de saint Louis: on croyoit ne pouvoir « mieux faire que de ramener tout à cette règle. » O prince justement chéri des François! je ne saurois couronner d'un témoignage plus auguste, dans ce sanctuaire, tous les jugements historiques dont je viens d'entourer votre ombre devant l'élite de notre littérature, en répétant les éloges décernés à votre haute sagesse, par l'autorité des historiens et des publicistes qui ont le mieux apprécié, de nos jours, la gloire des rois. En récompense de ce zèle que les gens de lettres ont manifesté pour votre renommée, je vous demande pour eux une protection spéciale auprès du Dieu des lumières, afin qu'ils consacrent toujours les dons du génie au triomphe de la vérité. Affermissez au milieu de votre héritage la croyance de nos ancêtres, et entretenez dans votre nation un heureux et inaltérable accord des talents avec la foi, de l'autorité avec la bienfaisance, des vertus patriotiques avec les vertus chrétiennes.

O vous, qui avez été notre roi, soyez encore, soyez toujours notre père ! Ajoutez ces bienfaits à toutes les merveilles de votre règne ; rétablissez parmi nous la candeur, la simplicité, la franchise, la loyauté, les mœurs, les sentiments religieux, qui ont honoré le nom françois durant quatorze siècles. C'est ainsi qu'après avoir joui de votre intercession tutélaire dans notre patrie, nous irons tous partager votre éternelle félicité dans la Jérusalem céleste.

Ainsi soit-il.

FIN DU PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS.

NOTES

DU

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS.

NOTE n° 1, page 39.

Voici un portrait remarquable de saint Louis, par Voltaire, dans le quarante-sixième chapitre de son *Essai sur l'histoire générale.*

« Louis IX paroissoit un prince destiné à réformer « l'Europe, si elle avoit pu l'être, à rendre la France « triomphante et policée, et à être en tout le modèle « des hommes. Sa piété, qui étoit celle d'un anachorète, « ne lui ôta aucune vertu de roi. Sa libéralité ne déroboit « rien à une sage économie. Il sut accorder une politi- « que profonde avec une justice exacte, et peut-être « est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Pru- « dent et ferme dans le conseil, intrépide dans les com- « bats sans être emporté, compatissant comme s'il n'a- « voit jamais été que malheureux, IL N'EST PAS DONNÉ A « L'HOMME DE PORTER PLUS LOIN LA VERTU. »

Ce témoignage historique est plus glorieux pour saint Louis, que s'il se trouvoit dans un éloge oratoire.

NOTE n° 2, page 41.

« *Saint Louis fit chercher,* dit le véridique abbé « Fleury, *saint Louis* fit chercher dans les bibliothèques

« des anciens monastères, où ils étoient rares et cachés,
« les ouvrages des pères de l'Église, principalement des
« plus anciens, tels que saint Irénée et saint Clément
« d'Alexandrie, instruits par les disciples qui avoient
« vu les apôtres, pour transcrire et multiplier leurs li-
« vres, au grand avantage des études; et de là vint
« le grand ouvrage de Vincent de Beauvais, où nous
« voyons les extraits de tant d'anciens auteurs, même
« profanes. (*Discours sur l'histoire ecclésiastique, cin-*
« *quième discours, sect.* 13.) »

Les ouvrages de Vincent de Beauvais sont un des monuments les plus précieux de la littérature du moyen âge. Voici une notice sur lui, que M. le marquis de Fortia d'Urban a bien voulu fournir à l'éditeur. Elle a le double mérite de faire connoître cet ancien écrivain, et d'offrir un nouveau témoignage de l'amour de saint Louis pour les sciences et les lettres.

Ce grand roi avoit appris en Syrie, qu'un prince musulman faisoit transcrire des livres, et tenoit une bibliothèque ouverte à tous les savants. Ne dédaignant pas de profiter de l'exemple d'un ennemi, il crut devoir l'imiter : il ordonna que l'on transcrivît les livres qui se trouvoient dans les monastères, et fit ranger ces précieux exemplaires dans une salle voisine de la Sainte-Chapelle. On copioit surtout les manuscrits dont les extraits devoient former une espèce d'Encyclopédie, de laquelle s'occupa par son ordre Vincent de Beauvais, son lecteur, surintendant de l'éducation des princes ses fils. Ce recueil est intitulé *Speculum majus* ou *Bibliotheca mundi*. On comprend difficilement comment un homme seul a pu composer dix volumes in-folio, où l'on trouve rassemblé dans un seul corps de

doctrine tout ce qui lui a semblé utile dans les écrivains sacrés et profanes que l'on connoissoit de son temps. La rareté des monuments et l'ignorance de l'histoire qui étoit commune à son siècle, doivent faire excuser les fautes de Vincent de Beauvais. Son *Speculum naturale* fait connoître la création, le Créateur, les anges et tous les ouvrages de la nature. Son *Speculum morale* explique les quatre fins de l'homme, et donne les moyens de conserver son innocence. Son *Speculum doctrinale* traite de la chute de l'homme et de sa réparation, par le moyen de l'étude et de la philosophie : il explique la grammaire, la logique, la rhétorique, la poétique et les sciences morales et politiques; sans oublier la médecine, la physique, les mathématiques, la métaphysique et la théologie. Enfin le *Speculum historiale* rapporte l'histoire du monde entier, depuis la création jusqu'à son temps. Cet ouvrage, qui n'est pas assez connu, mériteroit un nouvel éditeur, et l'on peut dire qu'il s'en trouveroit difficilement un qui fût digne d'être comparé à l'auteur.

Note n° 3, page 46.

Voici les éclatants témoignages que l'histoire rend à la mémoire de saint Louis, en expliquant la décadence des grands fiefs. C'est son jugement que vous allez entendre : « Ce prince, nous dit-elle, étendit la préro-
« gative royale, lorsqu'au mépris des lois féodales il
« fit juger contre l'archevêque de Reims, qu'au roi
« seul appartenoit le droit de convoquer les pairs.....
« La taxe du *franc-fief*, dont il greva les roturiers qui
« possédoient des fiefs, fut encore une atteinte à la

« police féodale, suivant laquelle la dignité des posses-
« sions dut être relative à celle des personnes; le prince
« ne peut les séparer sans choquer la constitution : *en*
« *paroissant arrêter simplement l'abus, il ne fit que*
« *le mettre à prix*. Par cette admission du peuple à
« acquérir des fiefs, saint Louis diminua le patrimoine
« de la noblesse, et conséquemment cet ordre lui-
« même. Philippe le Hardi apprit à ses successeurs
« le moyen de le recruter, et encore plus de l'affoiblir
« en le multipliant.... L'établissement des parlements,
« la foiblesse des états-généraux, et *enfin leur dépéris-*
« *sement total*, l'abaissement de la haute noblesse,
« l'extinction de la chevalerie, la réunion totale des
« grandes mouvances à la couronne, et l'élévation du
« tiers-état, n'ont été que la progression successive et
« les effets nécessaires de la destruction du régime ou
« de la polygarchie des fiefs, par les *établissements* de
« Louis IX *. »

C'est donc au jugement de l'histoire, c'est par une si monumentale influence de son génie sur le bonheur de la postérité, que ce grand homme, placé sur le même trône, et à une égale distance entre nos deux règnes

* *L'Art de vérifier les Dates*, tom. II, pag. 239 et 241. Ce monument remarquable dans le genre de l'histoire, commencé par dom Maur François d'Antine, en 1750, in-4°; refait par dom Clément, en 1770, in-folio, et repris en entier par dom François Clément, qui le publia en trois volumes in-folio, étoit ainsi l'ouvrage de trois religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Il ne donnoit l'histoire du monde que depuis l'ère chrétienne jusqu'en 1770. M. de Saint-Allais a publié en un volume in-folio, sur les manuscrits de dom Clément, l'histoire des temps qui ont précédé l'ère chrétienne. M. de Courcelles et M. le marquis de Fortia ont complété ce grand ouvrage, en le continuant depuis 1770 jusqu'à nos jours. Il forme ainsi le corps d'histoire le plus complet et le plus exact qui ait paru dans aucune langue. (*Note de l'Éditeur.*)

classiques de Charlemagne et de Louis XIV, en rappelle ou en prépare les merveilles à la France, qui s'enorgueillit à bon droit, d'une si riche alliance de gloire entre ses plus illustres monarques. Nous pouvons donc, sur une pareille garantie, rapporter avec confiance, *aux établissements de saint Louis, la destruction de notre polygarchie féodale, et la réunion des grandes mouvances à la couronne*, sans craindre qu'un hommage si glorieux et si légitime soit flétri comme une adulation, cinq siècles après sa mort, devant le tribunal souverain de la renommée. Nous ajouterons même à ce brillant témoignage, que saint Louis eut ainsi la gloire de réparer la grande erreur politique de Charlemagne; je veux dire, le démembrement de la France, et le partage de ses États entre ses enfants. Au moment où il conclut, en effet, le mariage de son frère Alphonse avec la fille unique du malheureux Raymond VII, dernier comte souverain de Toulouse, il stipula que s'il n'en provenoit point d'héritier, le Languedoc orphelin seroit restitué à la couronne. Or cette maison s'éteignit, un an après la mort du saint roi; de sorte que la prévoyance de Louis IX fit ainsi recouvrer à ses descendants l'une des plus magnifiques provinces de la France, et prépara la réintégration de la monarchie. Un pareil titre de gloire est infiniment plus qu'un éloge de son règne, puisqu'il devient une époque de réhabilitation politique pour le trône de France.

Note n° 4, page 56.

L'héroïsme et la sainteté de ce monarque brillèrent d'une gloire dont l'éclat inspire encore aujourd'hui, aux plus illustres écrivains des nations étrangères, la même admiration qu'éprouvèrent ses contemporains. « Le royaume de France, dit le plus célèbre histo-« rien de l'Angleterre, le royaume de France, le seul « État qui eût quelques liaisons un peu importantes « avec l'Angleterre, étoit alors gouverné par Louis IX, « prince du caractère le plus singulier dont l'histoire ait « jamais fait mention. Ce monarque sut allier, à la « piété humble et minutieuse d'un moine, tout le cou-« rage et toute la magnanimité des plus grands héros; « et, ce qui doit paroître encore plus extraordinaire, « la justice, l'intégrité du plus désintéressé patriote, « la douceur et l'humanité du philosophe le plus ac-« compli. » (*Histoire d'Angleterre*, par David Hume, sous l'année 1259.)

Note n° 5, page 59.

Dans son *Essai sur l'histoire générale*, chap. 46[e], *de saint Louis et de la dernière croisade*, Voltaire s'exprime en ces termes, en parlant de saint Louis : « Il « joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée « d'un roi, en réprimant les entreprises de la cour de « Rome, par cette fameuse pragmatique sanction qui « conserve les anciens droits de l'Église, nommés *li-« bertés de l'Église gallicane.* »

Telle étoit l'opinion très-bien fondée de cet écrivain,

lorsqu'il composoit cet ouvrage en 1740. Trente-deux ans plus tard, en 1772, le même Voltaire nie formellement l'authenticité de la pragmatique sanction de saint Louis, dans un écrit intitulé, *quelques petites hardiesses de M. Clair, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis, prononcé en présence de l'Académie Françoise, par M. l'abbé Maury*. Voici ce qu'on y lit, tome 47ᵉ, page 544, édit. de Beaumarchais : « On at- « tribue à saint Louis une pragmatique sanction. Mais « comment n'avons-nous pas du moins une copie au- « thentique et légale de cette fameuse pièce? On se fonde « sur l'opinion commune qui lui attribue cette loi et ses « *établissements*, plusieurs années après sa mort. Mais « n'a-t-on pas imputé aussi au cardinal de Richelieu ce « *testament* politique qui déshonoreroit sa mémoire, « s'il étoit de lui, et qu'on a reconnu trop tard pour « n'être pas son ouvrage ? »

Or M. de Foncemagne, de l'Académie Françoise, a démontré invinciblement l'authenticité de ce testament du cardinal de Richelieu. Sa dissertation, vrai modèle de ce genre, est restée sans réplique. Voltaire se fait donc un titre d'une supposition gratuite, pour justifier un paradoxe par un autre paradoxe.

Quant à la pragmatique sanction de saint Louis, tous nos publicistes la reconnoissent, et elle se trouve dans l'histoire de la *pragmatique sanction* de Charles VII, où elle a été insérée, page 704, comme pièce justificative, par François Pinson, avocat au parlement de Paris. Cet ouvrage est intitulé : *Caroli Septimi, Francorum regis, pragmatica sanctio;* et il a été imprimé en un volume in-folio, à Paris, chez Clousier, 1666.

PRAGMATICA SANCTIO BEATI LUDOVICI NONI.

LUDOVICUS *Dei gratiâ Francorum rex*, ad perpetuam rei memoriam, pro salubri et tranquillo statu Ecclesiæ regni nostri, necnon pro divini cultûs augmento, et Christi fidelium animarum salute. Neque etiam gratiam et auxilium omnipotentis Dei, cujus soli ditioni atque protectioni regnum nostrum semper subjectum extitit, et nunc esse volumus, quæ sequuntur hoc edicto consultivo in perpetuum valituro statuimus et ordinamus. *Art. I.* Ut ecclesiarum nostrarum regni prælati, patroni beneficiorum, collatores ordinarii, jus suum plenarium habeant, et unicuique sua jurisdictio servetur debitè. *Art. II.* Item, ecclesiæ cathedrales et aliæ regni nostri liberas electiones et earum effectum integraliter habeant. *Art. III.* Item, simoniæ crimen pestiferum, Ecclesiam labefactans, à regno nostro penitùs eliminandum volumus et jubemus. *Art. IV.* Item, promotiones, collationes, provisiones et dispositiones prælaturarum, dignitatum et aliorum quorumcumque beneficiorum et officiorum ecclesiasticorum regni nostri, secundùm dispositionem, ordinationem et determinationem juris communis sacrorum conciliorum Ecclesiæ Dei, atque institutorum antiquorum, sanctorum Patrum, fieri volumus atque ordinamus. *Art. V.* Item, exactiones et onera gravissima pecuniarum, per curiam romanam Ecclesiæ regni nostri impositas vel imposita, quibus regnum nostrum miserabiliter depauperatum extitit, sive etiam imponendas aut imponenda, levari aut colligi, nullatenùs volumus, nisi duntaxat pro rationabili, piâ et urgentissimâ causâ, inevitabili necessitate, et de spontaneo et expresso consensu nostro, et ipsius Ecclesiæ regni nostri.

Art. VI. Item, libertates, franchisias, immunitates, prærogativas, jura ac privilegia, per inclytæ recordationis Francorum reges, prædecessores nostros, et successivè per nos, ecclesiis, monasteriis, atque locis piis, religiosis, necnon personis ecclesiasticis regni nostri concessas et concessa innovamus, confirmamus et laudamus per præsentes ; earum tenore, universis justitiariis, officiariis et subditis nostris, ac loca tenentibus præsentibus et futuris, et eorum cuilibet, prout ad eum pertinuerit, districtè præcipiendo mandamus, quatenùs omnia et singula prædicta diligenter et attentè servent, teneant et custodiant, atque servari, teneri et custodiri inviolabiter faciant, nec aliquid contrarium quovismodo faciant vel attentent, seu fieri vel attentari permittant, transgressores aut contra-facientes, juxtà casûs exigentiam, tali pænâ plectendos, quod cæteris deinceps cedat in exemplum. In quorum omnium et singulorum testimonium præsentes litteras sigilli nostri appensione muniri fecimus. Datum Parisiis, anno Domini millesimo ducentesimo, sexagesimo octavo, mense Martio.

FIN DES NOTES DU PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT AUGUSTIN,

ÉVÊQUE D'HIPPONE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE,

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DES GRANDS-AUGUSTINS,

EN PRÉSENCE

De l'assemblée générale du clergé de France, présidée par son éminence monseigneur le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque-duc de Reims, premier pair et grand-aumônier de France, ministre de la feuille des bénéfices,

le 28 août 1775.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT AUGUSTIN.

Erit vobis in portentum : juxta omnia quæ fecit facietis, et scietis quia ego Dominus Deus.

Il sera pour vous un prodige : vous imiterez ses exemples, et vous reconnoîtrez que je suis le Seigneur votre Dieu.

Paroles du prophète Ézéchiel. chap. 24, vers. 24.

MESSEIGNEURS,

Le grand nom de l'évêque d'Hippone vient sans cesse renforcer et orner tous nos discours : il retentit chaque jour dans nos temples ; et il semble que nous ne puissions plus monter dans les chaires chrétiennes, sans nous appuyer sur les ouvrages de saint Augustin. Mais l'Église gallicane lui décerne aujourd'hui un plus magnifique hommage. Nos pontifes réunis viennent rendre à l'Être suprême de solennelles actions de grâces, et le bénir ensemble de l'inestimable présent qu'il a fait à son Église, en lui donnant

cet invincible défenseur, dont les écrits ont fourni, dans notre siècle (1), la réfutation la plus complète et la plus victorieuse de toutes les hérésies qui ont déchiré le sein de l'Église, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours.

Ces innombrables triomphes de la religion ne sauroient retracer à une si auguste assemblée la sainteté et le génie d'Augustin, sans que sa prééminence enflamme aussitôt la noble émulation du corps épiscopal dont il attend le plus beau des éloges, celui de se voir revivre en France, dans ses successeurs, sur tous les trônes du sanctuaire. Ce n'est donc pas ma seule admiration pour ce grand homme que je dois développer dans ce panégyrique : un objet encore plus important, qui en est inséparable devant vous, se présente à ma pensée. Vous êtes appelés d'en haut, messeigneurs, à reproduire ce modèle éternel de l'épiscopat, qui a montré au monde toute l'influence que peut exercer un évêque, dans le siége le plus obscur, sur les destinées de l'Église universelle. Imitez-le donc, vous dit l'Éternel par l'organe de son prophète, imitez-le : je ferai descendre sur votre apostolat mes bénédictions les plus abondantes ; et vous recon-

(1) Au célèbre cardinal Cozza.

noîtrez que je suis le Seigneur votre Dieu. *Erit vobis in portentum: juxta omnia quæ fecit facietis, et scietis quia ego Dominus Deus.*

Pour célébrer dignement, en présence de l'Église gallicane, LE PLUS PROFOND ET LE PLUS ÉCLAIRÉ DE TOUS LES SAINTS PÈRES, au jugement souverain de Bossuet, un écrivain qui en consacrant son génie à la défense du christianisme, se montra toujours supérieur à son siècle, et auroit encore illustré, dans les fastes de l'Église, notre dix-septième siècle lui-même si fécond en talents du premier ordre, que dois-je dire ? que puis-je taire ? Si j'avois à louer, devant une assemblée de rois, l'un des monarques les plus préconisés par l'histoire, je ne discuterois point les principes de sa politique : je peindrois la vertu et la gloire sur le trône; et je ne croirois m'être acquitté pleinement de mon ministère, qu'après avoir assuré des émules à mon héros, dans cet auditoire composé des maîtres du monde.

Chargé de prononcer l'éloge d'un évêque de la plus haute renommée, au milieu de la tribu sacrée de nos pontifes, je suis donc autorisé, messeigneurs, par vos talents et vos vertus, à vous présenter un si digne objet d'imitation, en l'offrant sans cesse à vos regards, comme l'un des plus beaux génies et des hommes les

plus extraordinaires qui aient jamais honoré l'ordre épiscopal. Je n'entrerai point dans les profondeurs dogmatiques de sa doctrine. A l'exemple de saint Prosper (1), je célébrerai les victoires d'Augustin, mais je n'analyserai point ses controverses. Je marquerai le concours de son érudition avec son éloquence, de son zèle avec sa douceur, de son humilité avec ses triomphes; et tandis que je raconterai des faits, vous les appliquerez vous-mêmes au but moral de ce discours. Ne pouvant instruire mes maîtres dans la science du christianisme, je montrerai en action les exemples du plus grand modèle que puisse jamais se proposer un sénat d'évêques. Forcé de me borner dans un si vaste sujet, en rapprochant les lieux, les hommes, les places, les siècles, je choisirai de préférence, dans l'histoire de l'évêque d'Hippone, les traits les plus appropriés à cet imposant auditoire; car vous avez toujours été présents à mon esprit, messeigneurs, depuis que vos ordres m'ont appelé au redoutable honneur de prononcer le Panégyrique de saint Augustin, devant l'élite et les représentants de l'Église gallicane; et je me

---

(1) *Istius ore*
Flumina librorum mundum effluxere per omnem.
Sanctus Prosper.

suis transporté d'avance dans cette chaire, toutes les fois que j'ai médité sur sa gloire.

C'est dans ce dessein que je viens parcourir nos annales sacrées. Placé entre le corps des premiers pasteurs et l'autel de l'évêque invisible des âmes, je vais établir, sur les faits que me fournira l'histoire d'Augustin, tous les services que la religion peut attendre d'un grand évêque, et toute la gloire qu'un grand évêque peut attendre de la religion. Tel est l'objet, tel sera le plan de ce discours. Il n'appartient qu'à l'apôtre immortel d'Hippone de recevoir et de justifier un pareil hommage (1); et c'est sans doute une bien étonnante merveille dans les fastes de la religion, que de trouver dans la vie d'un seul homme tous les traits dont je dois remplir ces deux tableaux. *Erit vobis in portentum : juxtà omnia quæ fecit facietis, et scietis quia ego Dominus Deus.*

(1) Voici l'éloge magnifique et bien mérité, que fait de saint Augustin, Pomère, abbé de Montmajour d'Arles, écrivain distingué dans le sixième siècle : *Episcopus acer ingenio, suavis eloquio, sæcularis litteraturæ peritus, in ecclesiasticis laboribus operosus, in quotidianis disputationibus clarus, in omni suâ actione compositus, in expositione suâ fidei nostræ catholicus, in quæstionibus absolvendis acutus, in revincendis hæreticis circumspectus.*

Pontifes du Dieu vivant! il faudroit l'éloquence de Bossuet pour bien peindre saint Augustin dans cette chaire. Mais heureusement la gloire de l'évêque d'Hippone n'a pas besoin des secours de l'art. Votre présence le louera mieux que mes paroles; et vos exemples persuaderont sans doute les admirables récits que vous allez entendre. La sainte liberté de mon ministère est le plus beau tribut de vénération que je puisse offrir à l'Église de France réunie dans ce sanctuaire. Avant de m'élever à de si grands objets, l'assistance de l'esprit divin m'est plus nécessaire que jamais : je l'implore par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

MESSEIGNEURS,

Représentons-nous, à la naissance d'Augustin (1), l'Europe inondée de barbares; le trône des Césars transporté ou plutôt enseveli dans l'Orient; des usurpateurs sans génie se disputant un diadême avili et toujours vacillant sur le front d'un fantôme sans autorité; Rome déchue, je ne dirai pas seulement de son antique liberté, mais encore de cette brillante servitude dont

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note nº 1.

elle osoit s'enorgueillir, lorsque ses premiers empereurs daignoient au moins caresser sa fierté en lui présentant le frein (1); les descendants des arbitres du monde ne connoissant déjà plus d'autres révolutions que les changements d'oppresseurs; les Gaules ravagées par une invasion étrangère, et bouleversées par des séditions intestines, qui ravirent à cette malheureuse contrée ses mœurs, ses lois, ses habitants, et jusqu'à son nom; le christianisme agité par les secousses redoublées que prolongeoient à la fois et ses désastres et ses victoires, s'appuyant, d'un côté sur la croix triomphante de son divin fondateur, de l'autre sur le sceptre tutélaire de Constantin; la religion de l'empire et toutes les autres fables religieuses de l'univers ébranlées à la fois dans leurs fondements, par la seule commotion de respect et d'enthousiasme qu'excitoient dès-lors la sainteté et la doctrine de l'Évangile, et chaque illuminé voulant construire avec leurs débris de nouveaux temples au paganisme; espèce d'anarchie religieuse pire que les persécutions ouvertes, durant laquelle toutes les opinions engendrèrent des sectes, et où les hérétiques forcèrent l'Église, encore baignée du

(1) *Non modò à libertate, sed etiam à servitute degenerant.* (Tac. de Moribus Germ.)

sang de ses martyrs, de regretter la hache de ses anciens bourreaux (1).

Enfants des hommes! sachez comprendre les merveilles qui vont frapper vos regards, au moment où Dieu a résolu d'affermir dans tout l'univers le règne de l'Évangile. Celui à qui seul appartient la puissance d'opérer de vrais prodiges, étend sa main du haut des cieux pour renouveler la face du christianisme. Comment exécutera-t-il un si grand dessein? Il faut qu'il suscite un nouvel apôtre, doué d'un génie vaste qui approfondisse toutes les sciences, d'une éloquence véhémente qui entraîne tous les esprits, d'une sensibilité douce qui s'ouvre tous les cœurs. Il faut qu'il lui donne assez de courage et de foi pour consacrer à la religion les plus riches présents de la nature, assez de vertu pour conformer ses mœurs à sa croyance; ou plutôt, le dirai-je? il faut, pour mieux lui attirer la confiance des peuples, qu'il le conduise d'abord lentement à la vérité et à la piété, à travers tous les nuages des préjugés, des erreurs et des passions, et qu'il l'amène ensuite de si loin à la sainteté la plus éminente.... Augustin, c'est donc toi que Dieu doit accorder à son Église!

---

(1) *Nos innocenti sanguine perfudit.* (Tac. Agric. Vita.) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 2.

Providence de l'Éternel, que vos plans sont admirables! Voyez naître aussitôt dans les murs de Tagaste, vers le milieu du quatrième siècle, un homme livré à toutes les tentations de l'indigence, à tous les écueils du talent, à tous les dangers de l'ambition, à tous les excès de la volupté; un homme célèbre tour à tour à Madaure et à Carthage, où il étend ses connoissances en se dépravant, à la fois, dans ses principes et dans ses mœurs; un homme qui chassé avec ignominie de la maison paternelle, signale son génie par des écarts, déplore l'immortalité de son âme, et rougit indignement de quelques restes de vertu échappés au naufrage de son innocence. Mais bientôt, honteux de s'être abaissé à tous les dogmes ridicules de Manès et de l'astrologie, il croit se relever; et de peur d'être égaré par de nouveaux imposteurs, il court se précipiter à Rome dans le chaos du scepticisme. *Il se tourne à droite*, dit Isaïe, *et il sera tourmenté par la faim; il se retourne à gauche, et il ne sera point rassasié; il verra Manassès dévorer Éphraïm, Éphraïm engloutir Manassès, et Manassès et Éphraïm conjurés ensemble contre Juda* (1). Grand Dieu! qu'attendez-vous

(1) *Et declinabit ad dexteram, et esuriet; et comedet ad sinistram, et non saturabitur. Vorabit Manasses*

pour faire éclater votre puissance ? O Dieu ! s'écrie le roi-prophète, *les collines se sont élevées à votre voix, et les campagnes sont descendues dans les vallons que vous leur avez assignés. Toutes vos créatures sont dans l'attente de vos largesses. Ouvrez-vous votre main ? elles sont comblées de trésors. Retirez-vous votre esprit de vie ? elles tombent en défaillance, et rentrent dans la poussière* (1).

Hélas ! qui l'oseroit espérer, que de ces réceptacles du vice et de ces écoles du mensonge, puisse jamais sortir le plus ardent, le plus infatigable défenseur de l'Évangile ? *Mes pensées*, poursuit l'Éternel, *ne sont pas vos pensées : je transforme à mon gré les instruments du vice en vases d'élection* (2). Il dit : les ténèbres se dissipent, le voile tombe, les yeux s'ouvrent,

---

Ephraïm, et Ephraïm Manassen, simul ipsi contrà Judam. Is. cap. 9, vers. 20.

(1) *Ascendunt montes, et descendunt campi in locum quem fundasti eis... Omnia à te expectant ut des illis escam in tempore. Aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate. Auferes spiritum eorum, et deficient, et in pulverem suum revertentur.* Psal. 103, vers. 8, 27, 28, 29.

(2) *Non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ. Pro urtica crescet myrtus... et vas electionis erit iste.* Isai. cap. 55, vers. 8, 13; et Act. apost. cap. 9. vers. 15.

les Paul et les Augustin deviennent des apôtres.

Déjà, poussé par l'ambition qui le domine, le jeune rhéteur Augustin vole à Milan, et vient donner des leçons de philosophie, dans cette même ville où est fixée la cour de Valentinien. En le voyant livré dans son école à tous ces systèmes également absurdes, dont l'étude *conduit à la démence* (1), je me sens pressé de lui dire ici avec le prophète Isaïe : *Tel qu'un aveugle, palpe autour de toi la muraille : privé de la vue, porte çà et là tes mains incertaines ; heurte en plein midi, de tous les côtés, contre les obstacles qui t'environnent, comme si tu errois chancelant au milieu des ténèbres de la nuit* (2). A ton approche, Ambroise, l'intrépide Ambroise ordonne des prières publiques, pour conjurer le ciel de prémunir son peuple contre les séductions de ton génie. Ton orgueil ne voit qu'un hommage dans cette précaution ; et, pour en mieux sentir le prix, tu t'empresses d'assister aux instructions de l'évêque de Milan, dont tu veux comparer l'éloquence à sa célébrité. Au-

(1) *Multæ te litteræ ad insaniam convertunt.* Act. Apost. cap. 26, vers. 24.

(2) *Palpavimus sicut cæci parietem, et quasi absque oculis attrectavimus, impegimus meridie quasi in tenebris.* Isai. cap. 59, vers. 10.

gustin se mêle donc, par simple curiosité, aux auditeurs de ce grand prélat signalé par le courage et le succès avec lesquels il vient de lutter contre l'empereur Théodose, souillé du massacre de Thessalonique ; et aussitôt il se sent malgré lui, profondément frappé de l'accord, si nouveau et si auguste, de la vérité, du génie et de la vertu. Mais plus il admire l'éloquence d'Ambroise, plus il se met en garde contre la persuasion. Un rayon de lumière l'atteint et l'épouvante : il fuit ; et ce pyrrhonien, qui doutoit de tout, éprouve sur ce doute même les plus cruelles inquiétudes ; remords précieux de l'esprit, heureux tourments de la grâce, qui en remuant la conscience, éclaire la raison et enfante la vérité ! Seul au milieu de ses incertitudes, il interroge toutes les sectes, et il n'en reçoit plus que des réponses de mort ; il résiste, il cède ; il s'éloigne, il revient ; il lutte, il succombe ; il murmure, il gémit, il tremble. Insensiblement tous ses principes tombent, tous ses appuis échappent de ses mains. Alors Monique prie, Ambroise tonne : le coup de la grâce part de la chaire de Milan, ou plutôt du trône de l'Éternel : Augustin est renversé, Augustin est relevé ; et la foi l'humilie aux genoux de son vainqueur Ambroise, qui après s'être immortalisé par une si noble conquête de son zèle et de

son génie, couronne d'avance le héros de la religion, en répandant sur son front l'eau sainte du baptême.

Avec quelle ardeur Augustin, néophyte adopté par le ciel à son septième lustre, fait incontinent de la cause de l'Évangile sa propre cause, et marche d'un pas rapide et ferme contre tous les ennemis du christianisme ! A peine est-il *revêtu des armes de lumière* (1), qu'il se transporte au siége principal de l'erreur, et court attaquer les sceptiques, jusque dans les lycées de Rome. Comment, du milieu de cette arène, manifestera-t-il à tout l'univers les fondements inébranlables de sa nouvelle croyance ? Il compose, dans l'intervalle d'une seule année, ses *Soliloques*, ses traités *de l'Immortalité de l'Ame*, *des Mœurs des Chrétiens*, *du Libre Arbitre*, *de la Véritable Religion*, et cette savante *Apologie de la Genèse*, catéchisme populaire, où il descend de la hauteur de son génie, disons mieux, où il s'élève à un nouveau genre de gloire, en étendant les triomphes de la vérité, par l'art avec lequel il sait mettre, dans cette controverse, la clarté de ses idées et la familiarité de son élocution au niveau de l'intelligence du peuple.

---

(1) *Induamur arma lucis*. Epist. ad Romanos. cap. 13, vers. 12.

Mais Rome est un trop vaste théâtre pour ce nouveau disciple de l'Évangile, qui en revenant d'un si long égarement à la vertu, veut éviter tout faste dans sa conversion; *de peur*, dit-il, *qu'on ne l'accuse de chercher à paroître grand, jusque dans sa pénitence* (1). C'en est fait : l'humble solitude de Tagaste l'emporte dans son cœur sur les attraits de Rome et de la gloire; et, comme si la Providence vouloit marquer désormais tous les pas d'Augustin, par d'honorables souvenirs qui les retracent à la postérité, quand il croit se cacher dans la retraite, il ne fait qu'illustrer son asile : en y entrant avec une colonie de jeunes disciples que sa renommée assemble autour de lui, il devient à son insu l'instituteur des monastères en Afrique.

Eh! que ne puis-je, messeigneurs, arrêter vos regards sur cette école de savants, sur ce séminaire d'évêques, sur cette pépinière de saints! Vous verriez Augustin relevant l'état religieux par le ressort de la considération publique, se dépouillant de tout en faveur des pauvres, refusant les successions des pères qui déshéritent leurs enfants pour doter ses institutions, défendant de consacrer les vierges avant

(1) Confess. lib. 9, cap. 9.

leur vingt-cinquième année (1), prescrivant à ses moines le travail des mains, consacrant leur patrimoine à la rançon des esclaves, qui viennent en foule entourer, révérer, bénir l'auteur de leur liberté, au moment où il captive lui-même la sienne sous le joug des règles monastiques. Mais la richesse du sujet ne me permet pas de tout dire. Grand Dieu ! qui avez promis *de sécher jusque dans leurs racines les nations superbes, et de planter les humbles pour les faire fleurir* (2), laisserez-vous plus long-temps dans la solitude l'homme le plus digne d'honorer votre Église et d'orner vos sanctuaires ?

---

(1) Cette loi est du troisième concile de Carthage, tenu en 397. Tous les historiens ecclésiastiques l'attribuent unanimement à saint Augustin, qui fut l'âme de cette assemblée, et le rédacteur des actes. Il ne faut point confondre cette *consécration solennelle* des vierges, avec la simple *émission des vœux,* telle qu'on la fait aujourd'hui. Le père Thomassin a très bien distingué ces deux sortes de professions. (*Discipl. Ecclés. l.* 1, *p.* 3, *chap.* 42, 52, 53, 54.) La discipline actuelle de l'Église fixe encore parmi nous à vingt-cinq ans l'âge requis pour la consécration solennelle des vierges. *Voyez* le pontifical romain, chapitre *de consecratione virginum.*

(2) *Radices gentium superbarum arefecit Deus, et plantavit humiles ex ipsis gentibus.* Eccles. cap. 10, vers. 18.

Trois années d'obscurité pour Augustin ! que dis-je ? effrayé du bruit de sa réputation, il n'ose déjà plus passer dans les villes épiscopales, pendant la vacance des siéges ; il croit du moins pouvoir aller avec la multitude entendre assidument Valère, évêque d'Hippone, lorsqu'un jour ce vénérable pontife, l'apercevant parmi ses auditeurs, s'interrompt brusquement au milieu de son discours, et demande à son peuple qu'on lui désigne un prêtre pour partager ses fonctions. Tous les regards se fixent à la fois sur Augustin : on l'entoure, on le transporte fondant en larmes aux pieds de Valère ; et les acclamations publiques sollicitent pour lui l'imposition des mains.

O modeste Augustin ! te voilà donc revêtu, malgré ta résistance, du sacerdoce de Jésus-Christ ! mais ton éloquence va rester muette devant le peuple d'Hippone. Les lois canoniques ont réservé le ministère de l'instruction publique aux seuls évêques ; et si cette barrière ne tombe devant toi, la plus éclatante lumière restera cachée sous le boisseau. Valère réclame contre l'usage : Augustin en est excepté. Trop grand pour s'abaisser aux inquiétudes honteuses de l'envie, ce généreux vieillard n'écoute que son zèle, rend hommage au talent qui doit l'effacer ; et, immolant tout amour-propre à la

gloire de la religion, il conduit lui-même son disciple par la main dans sa chaire d'Hippone. Augustin n'y a pas encore ouvert la bouche : sa seule présence a déjà opéré une heureuse révolution dans la discipline ecclésiastique de l'Occident ; et à sa suite, tous les prêtres vont exercer, sous les yeux et par l'autorité des évêques, cette scabreuse fonction de l'apostolat. O prêtre immortel dans les fastes du ministère évangélique ! je te rends grâce aujourd'hui, au nom de tous mes frères, de l'honneur insigne que ton exemple assure à jamais au sacerdoce de Jésus-Christ. Sans toi, je ne serois pas monté dans cette tribune sacrée, pour y prononcer ton éloge au milieu d'une si majestueuse réunion de l'Église gallicane.

Bientôt les évêques d'Afrique s'assemblent dans les murs d'Hippone. D'une voix unanime, ces pontifes réunis demandent que leur première séance s'ouvre par un discours d'Augustin ; et tandis qu'auparavant aucun prêtre ne pouvoit parler en public devant un évêque, le prêtre Augustin prêche, en présence d'un concile, cette célèbre *Explication du Symbole*, l'un des plus parfaits modèles de l'enseignement pastoral. Il est en effet, messeigneurs, un mode d'instruction spécialement adapté à la dignité des premiers pasteurs. Appelés à tant d'autres

fonctions, ces hommes apostoliques sont plus strictement obligés, en annonçant la parole sainte, de ne lui donner jamais, comme le veut Bossuet, que *ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, la simplicité et la vérité*(1) : le sentiment doit couler sans interruption de leurs lèvres paternelles; le zèle est leur premier talent : *tout est peuple, tout est famille devant eux*; et c'est surtout à ces interprètes du ciel, que le ministère saint défend de s'abaisser aux vaines recherches d'une éloquence humaine. Les discours d'Augustin portoient ces caractères frappants de l'apostolat, et désignoient ainsi sa vocation. O moment à jamais précieux pour l'Église, où l'*ange* d'Hippone, Valère, transporté, comme son troupeau, à la voix d'Augustin, se lève, inspiré du ciel, et entraîné dans son enthousiasme, par l'oubli le plus heureux des lois du concile de Nicée, qui défendent avec sagesse de donner en même temps deux évêques à la même Église, serre Augustin dans ses bras, le consacre pontife de la nouvelle alliance, l'installe sur son siége, s'associe pour toujours à sa gloire par cette

(1) Fin de l'exorde de son sixième sermon pour la vêture d'une nouvelle catholique, le jour de la Purification.

adoption, et se montre aussi grand que lui en le choisissant pour collègue et pour successeur!

C'est ici que la carrière de l'épiscopat s'ouvre devant Augustin : c'est donc ici que ce grand homme va révéler par son exemple, aux premiers pasteurs, tous les services que la religion attend de leur ministère. Vous avez déjà pu remarquer, messeigneurs, qu'il fut, selon l'usage de son siècle, justement célèbre comme l'une des plus glorieuses époques de l'épiscopat, un de ces pontifes élevés au plus éminent caractère de consécration qu'imprime l'esprit saint, par la seule supériorité reconnue de leur mérite; je veux dire, un de ces prélats qu'un aveugle préjugé croit peut-être abaisser, mais qu'il rehausse encore sans le vouloir, en les appelant *des hommes de fortune*, tandis qu'ils sont les seuls évêques, au contraire, pour qui la fortune n'ait rien fait.

Augustin n'a donc point d'aïeux; son illustration commence à lui : elle n'en sera que plus glorieuse, en se fondant uniquement sur ses talents et ses travaux. Le temps manque à mon admiration pour retracer les innombrables prodiges de son zèle, de sa vigilance, de sa fermeté, de sa douceur, de sa sagesse, de sa charité; mais, du moins, quelques traits plus saillants de toutes ces vertus épiscopales, que

l'histoire de saint Augustin fait briller avec tant de splendeur dans les annales de l'Église, pourront fixer particulièrement vos regards, par le nouvel éclat que leur assure l'exercice journalier des deux principaux devoirs dont la religion impose le joug à ses premiers pasteurs. Qu'attend, en effet, messeigneurs, qu'attend l'Église de Jésus-Christ du ministère divin d'un évêque? Elle exige que, selon l'esprit d'une si haute vocation, il se consacre à instruire ses enfants et à confondre ses ennemis; et elle lui présente aujourd'hui Augustin pour modèle, dans cette double carrière de la prédication et de la défense de la foi, que l'obligent également de parcourir et les dangers de la religion, et les besoins des peuples. Or *maintenant*, pontifes du Dieu vivant, *comprenez! instruisez-vous*, apôtres *de la terre!*

Le nouveau pasteur d'Hippone vient-il distribuer le pain de la parole à son troupeau? il sait rendre la multitude qui l'environne docile à tous les mouvements de son zèle et de son éloquence; il avoit d'abord autour de lui ses auditeurs plongés dans le recueillement d'une attention profonde, ou agités par cette émotion involontaire qui décèle l'admiration et qui la communique. L'enthousiasme éclate bientôt en applaudissements universels: Augustin est in-

terrompu par ces acclamations; mais loin de s'en montrer satisfait, il s'élève alors au-dessus de ces vains hommages qu'il dédaigne, au-dessus de tous ces triomphes profanes dont il s'humilie, au-dessus de lui-même enfin et de son talent, pour ne pas rester au-dessous de son ministère : Ce ne sont pas des applaudissements, s'écrie-t-il, ce sont des larmes que je vous demande : *Non plausus, sed lacrymæ* (1).

Cette onction d'Augustin part de la sensibilité de son cœur, autant que de la piété de son génie. Le sentiment surabonde dans ses discours; le trait frappe : l'âme est saisie, et le sublime est porté à son comble, par ce beau désordre qui surpasse tous les efforts de l'art. *Je ne veux pas être sauvé sans vous*, dit-il à son peuple, dont les remords éclatent tout à coup autour de lui, par des cris prolongés de désespoir; *non, ô mon Dieu! je ne veux pas être sauvé sans mon peuple! Puissé-je*, ajoute-t-il, *occupant une des dernières places dans le ciel, m'y voir environné de tous mes enfants* (2)! Quand la mort lui ravit Monique sa mère : *Je sentis déchirer*, écrivit-il aussitôt à son ami Alype, *cette double vie composée de la sienne*

(1) Serm. 217.
(2) Serm. 201.

et de la mienne (1); et, en s'exprimant avec tant d'énergie, il se plaint encore de ce que sa langue ne peut suffire à son cœur. Nul mortel n'aima jamais plus vivement l'Être suprême. L'Église ne le connoît-elle pas comme le chérubin de la nouvelle alliance, en nous le représentant toujours dans ses temples, depuis quatorze siècles, avec le symbole d'un cœur enflammé dans ses mains ? Parle-t-il des perfections de l'Être suprême, vers lequel il est entraîné par les transports du plus ardent amour ? la ferveur de ses paroles tient de l'extase : il semble voir Dieu quand il le nomme; et cependant, il faut le dire en l'honneur de cette charité qui embrasoit son âme, sans pouvoir jamais épuiser toute son ardeur, Augustin porta ce sentiment jusqu'au pieux excès de se calomnier lui-même, en doutant humblement si ses amis ne lui étoient pas encore plus chers que son Dieu (2). Oh! que ce doute est touchant dans la bouche d'un si grand saint! Évode, Nébride, Romanien, et vous surtout Alype, ô son cher et tendre Alype! voilà les perplexités que lui coûta sa tendresse pour vous! Jamais, non jamais l'amitié n'inspira et ne reçut un pareil hommage : une belle âme

(1) Epist. 32.

(2) Confess. lib. 7, cap. 2.

n'oseroit décider s'il est plus doux de l'avoir mérité que de l'avoir offert. Mais avançons. Les faits se présentent en foule à ma mémoire, et me pressent d'ajouter aux épanchements de cette sensibilité qui proclame un orateur, les prodiges d'un zèle qui signale un apôtre. C'est sur le premier et peut-être sur le plus intéressant théâtre de son apostolat et de sa gloire, c'est dans sa chaire épiscopale, que se montrant l'*homme de Dieu* (1), comme Moïse, *vir Dei*, Augustin va s'offrir à vos regards. Malheur à moi, si je voulois substituer ici mon foible langage à ses hautes pensées! Ce ne sont plus les accents du panégyriste, c'est la voix de ce grand homme que vous devez entendre. Viens donc, Augustin, viens, parle à ma place dans ce temple; ou plutôt parlez-y vous-même, Esprit créateur qui l'avez si souvent inspiré! parlez, et faites-le revivre quelques moments devant un si auguste auditoire, par les triomphes de son éloquence!

Tandis qu'il instruit son peuple des devoirs de la morale chrétienne, il voit entrer dans son Église les deux principaux chefs des manichéens; aussitôt il abandonne son sujet, détruit

---

(1) *Sicut scriptum est in lege Moysi viri Dei.* I. lib. *Esdræ*, cap. 3, vers. 2.

tous les fondements de cette secte qui anéantissoit la Divinité, en la doublant par la doctrine absurde des deux principes. Firme et Fortunat ne l'ont point interrompu par des applaudissements qui auroient pu arrêter l'action de son ministère en affligeant son humilité; mais ils viennent l'attendre au pied de la chaire pour abjurer l'impiété entre ses mains. Voilà le triomphe de son éloquence.

Plus étonnante merveille! Son sermon sur le jugement dernier, lu seulement par saint Fulgence, détermine la conversion de ce célèbre disciple de l'évêque d'Hippone, qui obtint la gloire d'être appelé *l'Augustin de son siècle*. Voilà le triomphe de son éloquence.

Nouveau prodige! tous les excès de l'intempérance souillent le temple d'Hippone. Augustin paroît: des cris de fureur le menacent de mort. Il arrive à sa chaire, au milieu des imprécations publiques. Les sacriléges restent interdits, et son impétueuse véhémence abolit pour toujours les profanations des agapes dans le lieu saint. Voilà le triomphe de son éloquence.

Surcroît de zèle et d'intrépidité! Les habitants de Césarée se séparent chaque année en deux troupes homicides, qui présentent au sein de la paix l'image d'une guerre civile, frères

contre frères, pères contre enfants, époux contre épouses, et se lapident les uns les autres, pour s'exercer aux combats. Au moment du carnage, Augustin parle : on l'écoute à peine. Il parle encore : on l'admire. Il parle encore : on est troublé. Il parle encore : les larmes coulent. Il parle, ou plutôt la nature et la grâce parlent avec lui : les armes tombent des mains ; tous ces barbares courent s'embrasser et se prosternent à ses pieds. Voilà le triomphe et le plus éclatant triomphe de son éloquence. Quel spectacle, ô mon Dieu ! « Après de pareilles victoires de son « talent, m'écrierai-je avec Bossuet, que le « style de saint Augustin ait ses défauts, comme « le soleil a ses taches : je ne daignerai ni les « avouer, ni les contester, ni les excuser, ni les « défendre (1). »

Non, ce ne seront jamais des grammairiens timides, ou de stériles partisans d'un goût froid et dédaigneux, que nous reconnoîtrons pour arbitres de l'éloquence évangélique. Un apôtre a d'autres juges : ce sont les pauvres qui savent apprécier dignement les talents oratoires d'Augustin, lorsqu'ils viennent l'attendre en foule sur les chemins publics, et le contraindre de

(1) Défense de la tradition et des saints pères, seconde partie.

prêcher en leur faveur, pour triompher, par l'onction de ses discours, de l'impitoyable dureté des riches. Toujours fidèle dans ses instructions, à un plan général dont il ne s'écarte jamais, il ramène ses exhortations les plus familières à deux grands objets, qui embrassent toute la morale chrétienne, à l'amour de la vérité et à la félicité céleste. Détrompez en effet l'homme de ses illusions, rappelez-le au devoir par l'attrait de son bonheur; et, en le dominant ainsi par le double ascendant de la persuasion et de l'intérêt, vous le verrez voler de lui-même avec ardeur au devant de votre zèle.

Apôtres de la France! voilà ce qu'attendent de vous les peuples confiés à vos saintes sollicitudes. Souvenez-vous du jour mémorable où, le front courbé sous l'Évangile, vous fûtes préposés par l'Esprit saint au gouvernement de nos tribus. Premiers pasteurs de l'Église! on vous appelle des princes; mais vos trônes sont des chaires. C'est donc uniquement pour instruire les fidèles avec plus d'autorité, que vous êtes élevés au-dessus de la multitude. Ah! vous ne sauriez sans doute vous offenser de notre zèle et de nos vœux pour votre gloire. Remplissez vous-mêmes, honorez par votre exemple ce laborieux ministère auquel vous nous associez, pour seconder votre apostolat, et non pas pour vous

en affranchir. Ministres inférieurs de la religion, quand nous montons à votre place dans ces tribunes sacrées, les enfants du siècle nous jugent avec une inévitable sévérité; ils nous regardent, en quelque sorte, comme des orateurs profanes, qui méritent d'autant moins d'indulgence qu'ils s'exposent volontairement à la censure. Mais que *le chef de la parole et de la conduite*, selon le langage de Bossuet (1), qu'un évêque vienne à paroître sur ce siége éminent de la vérité, le respect qu'imprime son caractère donne plus de puissance à sa voix, plus de poids à ses instructions: la parole de Dieu semble acquérir une nouvelle majesté dans sa bouche, et sa seule présence est plus persuasive que tous nos discours.

Tout prêche à la fois dans Augustin, ses talents, ses exemples, sa dignité, sa renommée. Le cortége imposant de ses vertus accrédite l'empire de son éloquence; et la sainteté de sa vie ajoute encore au respect qu'inspire son ministère, ces touchantes émotions de la piété filiale, qui ouvrent le fond des cœurs à ses accents paternels. C'est dans les mœurs des évêques (on peut l'avouer sans crainte devant le premier clergé de l'Europe), oui, c'est dans leurs mœurs

---

(1) Sermon sur l'*unité de l'Église*, premier point.

que l'incrédulité a toujours cherché des armes, la foiblesse des doutes, le relâchement des prétextes, la licence une autorité; et si jamais, dans un siècle moins heureux que le nôtre, leurs actions pouvoient cesser un seul instant de se trouver en harmonie avec leur doctrine, ô Église ! sainte Église de Jésus-Christ! quelles seroient votre confusion et votre douleur? Les premiers pasteurs ne sont pas toujours assemblés pour défendre le dépôt de la foi; mais répandus sur toute la surface de l'empire, ils deviennent par leur dignité le sujet le plus ordinaire de tous les entretiens: il n'existe plus pour eux de vie privée; ils sont la loi vivante du peuple; ils ne sauroient échapper à l'opinion publique qui les observe et les juge sans cesse; et dans tous les instants, dirai-je avec l'Évangile, la *position* qu'ils occupent, toujours semblable à celle du Rédempteur lui-même, pour opérer *la ruine ou la résurrection d'Israël* (1), influe essentiellement sur les destinées de la religion. Puisse notre nation recueillir tous les fruits de leur zèle, de leur piété et de leur vigilance! Ah! messeigneurs, si la conduite du prince étoit en opposition avec vos enseignements, vous gémi-

(1) *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.* Luc. cap. 2, vers. 34.

riez, comme autrefois Moïse, de ne pouvoir tracer des lignes assez profondes autour des tentes d'Israël, pour les rendre inaccessibles à la contagion; mais quand la pureté des mœurs réside sur le trône où les vertus douces du monarque invitent à l'imitation, sans forcer à l'hypocrisie, les saintes rigueurs de la morale ne doivent-elles pas prévaloir dans tous les ordres de l'État, dans le premier surtout de ces ordres, qui répond à la société entière de la double fidélité du peuple à son Dieu et à son souverain? Hélas! les scandales des rois sont si puissants pour le vice! leurs exemples ne seroient-ils donc inutiles que pour la vertu?

Les peuples instruits et édifiés, Augustin vole à la défense de l'Église, qui, selon le témoignage de ce saint docteur, *poursuit son pélerinage entre les persécutions de la terre et les consolations du ciel* (1). A peine initié au sacerdoce, il avoit été l'âme du premier concile de Carthage: élevé à l'épiscopat, il devient chaque année l'oracle de ces synodes d'Afrique, à jamais célèbres dans les fastes de l'Église, dont ils ont fixé le droit public. Épris d'une ardeur infatigable pour la religion, travaillant nuit et jour, à l'exemple de saint Paul, et chargé, com-

(1) De Civit. Dei. lib. 18, cap. 51.

me lui, de la sollicitude de toutes les Églises, ce pontife, en quelque sorte œcuménique, prend sur lui seul les travaux de tous les évêques. Réfutation des hérésies, interprétation des livres saints, institution des lois canoniques, réforme des monastères, lettres aux empereurs, correspondances suivies à Rome avec les souverains pontifes; à Nole avec saint Paulin; en Palestine avec saint Jérôme; à Milan avec saint Ambroise et Simplicien; en Espagne avec Orose; dans les Gaules avec Sévère Sulpice, saint Prosper, Lazare d'Arles, Rustique de Narbonne, saint Germain d'Auxerre, saint Hilaire de Poitiers; à Constantinople avec Maxime, Longinien, Dioscore, et tous les gens de lettres du Bas-Empire, qui, en lui adressant leurs écrits, l'appellent, de concert, *le représentant de la postérité* (1) : tels sont les délassements de son apostolat; tels sont les services qu'un seul évêque peut rendre à la religion. Confondus par son éloquence, les ennemis de l'Église l'estiment assez pour n'oser le calomnier quand ils ne peuvent lui répondre, et pour refuser des conférences publiques avec lui. Mais rien n'arrête l'évêque d'Hippone; et, en con-

(1) *Longinian.* in epist. apud *Basil.* ad *August.* 20 et 43 *Veter. edit.*

sidérant cette multitude de victoires qu'il remporte pour le christianisme, il me semble voir s'opérer une seconde fois le prodige si énergiquement retracé par l'Esprit saint, quand il peint les triomphes du plus rapide des conquérants, en contraste avec le silence de l'univers. *Siluit terra in conspectu ejus* (1).

Que votre Église est puissante, ô mon Dieu, lorsque vous lui donnez un pontife tel qu'Augustin! Les sectes n'ont jamais été ni plus nombreuses ni plus formidables que dans le quatrième siècle. Du haut des tours de la basilique de Carthage, Augustin appelle et défie tous ces hérésiarques. Les manichéens se présentent les premiers au combat: bientôt réduits par Augustin à l'ignominie de l'absurdité ou à la confusion du silence, ils n'ont plus que l'alternative d'une fuite honteuse ou d'une défaite inévitable, et leur soudaine évasion atteste hautement la victoire d'Augustin. *Siluit terra, etc.*

Pour échapper à la vigilance et au génie de l'évêque d'Hippone, Léporius met d'abord l'espace des mers entre le théâtre de ses erreurs et le diocèse d'Augustin : il vient enseigner le nestorianisme dans les Gaules déjà séduites par le semi-pélagianisme. Condamné par Procule de

(1) Machab. cap. 1, vers. 13.

Marseille, il a l'audace d'aller défendre ensuite lui-même sa cause à Hippone, où il réussit par ses intrigues à se former quelques partisans; mais l'ange du Seigneur veille sur le seuil de cette Église. L'homme de la religion descend dans l'arène : j'entends retentir aussitôt au milieu de l'Afrique étonnée la rétractation de Léporius; et la réponse d'Augustin aux moines d'Adrumète apaise en un instant les troubles fomentés par ce sectaire, dans l'Église gallicane. *Siluit terra, etc.*

Mais quoi! je ne vois pas encore Pélage? Parois, superbe ennemi de la grâce! toi qui trompes le genre humain en exagérant les forces de la nature; toi qui présentant toujours des idées à deux faces dans tes écrits, répands plus ouvertement la contagion de tes erreurs, par les commentaires de tes disciples; parois, ose enfin te montrer au grand jour, enveloppé d'hypocrisie, d'orgueil et d'équivoques. Jérôme, les évêques, les souverains pontifes, les conciles, l'Orient et l'Occident, te citent au tribunal d'Augustin. Seul en ce moment, je veux dire, sans être assisté dans cette conférence par aucun de ses collègues, quoique tous les évêques du monde chrétien se déclarent partisans de sa doctrine, seul alors, l'évêque d'Hippone me represente l'Église entière; seul, il subjugue l'artificieuse

éloquence de Pélage ; seul, il dicte son arrêt à tous les pontifes de l'univers, dont il est le guide et l'oracle.... et tous les pontifes de l'univers lui décernent à l'envi le titre immortel de DOCTEUR DE LA GRACE, en souscrivant avec acclamation à la sentence de l'hérésiarque. *Siluit terra, etc.*

Que dis-je? cet adroit imposteur frappé d'anathême, Pélage, surprend encore pendant quelques instants le pape Zozime, qui l'admet à sa communion. Augustin, toujours invariable dans sa foi, ne sacrifiera la vérité à aucune considération, et, pour protester plus solennellement contre le pélagianisme, il déclare qu'il a résolu d'abdiquer son évêché d'Hippone, si l'absolution de ce sectaire vient donner un démenti public à l'épiscopat. Mais, tout à coup, saint Innocent Ier, élevé au siége apostolique, lance la foudre sur Pélage; et, pour emprunter le majestueux langage de Bossuet, en parlant de l'hérésie des monothélites : « Qu'a servi à « cette secte, dirai-je avec lui, d'avoir pu sur- « prendre un pape? L'anathême qui lui a porté « le premier coup, n'en est pas moins parti de « cette chaire qu'elle tenta vainement d'occuper, « et toutes les autres hérésies ont reçu du même « endroit le coup mortel (1). » *Siluit terra, etc.*

---

(1) Sermon sur l'*unité de l'Église*, premier point.

Certes, je ne saurois suivre Augustin dans cette multitude de conférences, où il oppose aux difficultés les plus compliquées des réponses lumineuses que l'on cite encore aujourd'hui, que l'on citera dans tous les siècles, comme des axiomes éternels de la foi des Églises, pour la défense de la vérité (1). Tous les sceaux du livre mystérieux sont brisés pour lui : il est le seul père de l'Église qui embrasse dans ses écrits l'ensemble de la religion. Ce n'étoient plus en effet seulement quelques dogmes isolés que l'on attaquoit, de son temps : c'étoit le christianisme lui-même auquel on imputoit hautement la décadence de Rome et tous les malheurs de l'empire. Le peuple regrettoit ses anciennes idoles, en versant des larmes sur les débris de l'autel de la victoire entouré d'esclaves enchaînés. *Les accusations de toute la terre*, disoit Tertullien, *reprochent à l'Évangile tous les désastres de l'u-*

(1) Voici le magnifique aspect sous lequel le plus illustre disciple de l'évêque d'Hippone, saint Fulgence, nous présente son maître, dans ces fameuses conférences avec tous les hérétiques de son temps : *Cuncta hostilium machinamenta telorum, cœlestis juvaminis virtute confringens, non solùm ipse de hoste victoriam referens triumphavit; qui etiam posteris certandi et vincendi ordinem, si quandò victa pravitas, recidivo ausu, infandum caput erigere niteretur, ostendit.*

nivers : les chrétiens deviennent responsables et de la sécheresse des saisons, et des débordements du Tibre (1). Qui vient plaider alors la cause de Jésus-Christ contre le paganisme que rend furieux le danger imminent de sa destruction ? C'est l'athlète invincible d'Hippone, c'est Augustin, en cheveux blancs, trop nécessaire à l'Église dans un si grand péril, pour être écarté ou méconnu par une jalouse rivalité ; c'est lui qui consacre douze années entières à cette triomphante apologie. Ouvrez l'oreille, enfants des hommes ! Ce vieillard vénérable revient des conseils éternels ; il y a pris l'accent de la révélation. Écoutez-le : il généralise toutes ses idées, rassemble toutes ses connoissances, déploie toute la force de sa dialectique et toute la puissance de son génie ; il remonte à la formation des sociétés, à l'institution des gouvernements, à l'origine des sciences, aux principes des opinions, aux éléments de la morale, à l'influence des religions, à la source des revers et des erreurs politiques ; et sa vaste compréhension embrassant l'histoire de l'univers, confrontée avec le système de la nature, développe le plan du Créateur lui-même, pour dissiper tous les nuages, éclaircir tous les doutes, pulvériser toutes les objections,

(1) De Resurrect. carn. n° 8.

confondre tous les sophismes de la philosophie contre le Christ et contre le règne de la croix : voilà, messeigneurs, *la Cité de Dieu!* ouvrage savant et sublime dans lequel saint Augustin explique, avec autant d'érudition que de profondeur, les véritables causes de la décadence des Romains, pour justifier entièrement le christianisme, auquel Rome dégénérée imputoit la dégradation et les désastres de son empire.

Pontifes du Dieu d'Israël! si l'évêque d'une bourgade, presque ignorée dans l'Afrique, a pu soutenir seul cette religion qu'une présomptueuse impiété croyoit alors sur le penchant de sa ruine, que ne doit pas attendre aujourd'hui l'Église, de tant de premiers pasteurs réunis autour de cet autel, pour la défendre, au tribunal de la raison, contre des ennemis encore plus redoutables? O vous, docteurs suprêmes de l'Église! renouvelez ses anciennes victoires; essuyez les larmes de cette mère éplorée, triste Rachel à laquelle l'ingrate impiété de ses enfants ose disputer à la fois, et son origine dans le ciel, et ses bienfaits sur la terre. Gardez-vous cependant de jamais désespérer du salut d'Israël dans nos jours malheureux; hâtez-vous de combler les précipices que l'irréligion creuse sous nos pas; relevez sur les vastes abîmes du néant, dont les dévastations de l'incrédulité ne cessent

d'environner les malheureux humains, cette même *Cité de Dieu* que l'évêque d'Hippone sut défendre avec tant de gloire, contre toutes les puissances conjurées de la terre et de l'enfer. Sauvez la foi, sauvez votre siècle, sauvez la postérité.

Augustin a fait triompher l'Église au dehors par son génie : il va la rendre florissante audedans par sa sagesse. Eh ! qui jamais a mieux connu que ce grand homme le véritable esprit du gouvernement ecclésiastique ? S'il m'étoit permis de développer devant vous, messeigneurs, dans le plan même de son gouvernement pastoral, l'ensemble des principes et des vertus qu'exige votre apostolat en vous appelant à la tête des tribus lévitiques, où le nom seul d'Augustin doit être à jamais l'aiguillon de votre zèle, le signal de vos combats et le présage de vos triomphes, je dirois en présence de mes maîtres, que cette magistrature sacrée consiste principalement dans l'art fécond de multiplier ses ressources, en se donnant pour coopérateurs les seuls hommes dont le mérite supérieur est garanti par l'opinion publique; de s'emparer, dans le sanctuaire, de tous les talents naissants qu'on exposeroit aux séductions du camp ennemi, si l'on ne savoit ni les discerner, ni les appliquer aux intérêts et à la

gloire de la religion; de diriger ses travaux apostoliques vers la félicité des peuples, qui n'est jamais étrangère à votre saint ministère; de déployer tout l'ascendant de l'autorité épiscopale pour protéger les malheureux contre le besoin et l'injustice, contre les vexations et les abus; d'inspirer aux ministres des autels un esprit public qui les montre toujours les bienfaiteurs du peuple, autant que ses guides; de raisonner assez sagement son courage, pour ne résister et ne céder jamais qu'à propos; d'éviter également et cette aveugle condescendance qui n'engendre que des vices, et ce zèle amer qui n'ouvre aucune voie de salut au repentir; d'élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, en leur témoignant de l'estime; d'attirer et de convertir les coupables, en leur montrant plus de douleur que de courroux; d'allier la dignité à la simplicité des mœurs, la bonté à la justice, la douceur à la fermeté; d'ajouter à ces qualités éminentes qui assurent la considération, les vertus douces qui gagnent tous les cœurs; d'asservir enfin son administration à la loi, et de sacrifier quelquefois la loi elle-même à la charité, qui est le premier et le plus sacré de tous les commandements divins. Je copie ici l'histoire d'Augustin, et le seul tableau de ses vertus vous présente en action le plus beau code de l'épiscopat.

Où prennent donc leur source et ces principes lumineux et ces qualités dominantes de l'évêque d'Hippone? Dans son amour pour l'Église de Jésus-Christ. C'est par amour pour l'Église qu'il réfute la collusion supposée par saint Jérôme entre les apôtres saint Pierre et saint Paul. Hélas! la plus haute piété ne soustrait pas toujours au déplorable ascendant du naturel et du caractère. Ce vénérable anachorète de la Palestine, l'interprète à jamais célèbre des livres sacrés, tombe dans une erreur de spéculation, en se plaçant entre Dieu et les hommes, comme un nouvel organe du ciel. Augustin entreprend aussitôt de l'éclairer : Jérôme se croit offensé; mais Augustin épargne à la religion le scandale qu'entraînent toujours les divisions de ses premiers ministres; et, du haut de son trône, un évêque n'hésite point d'adoucir, par les plus éclatants hommages, un écrivain qui se trompe, et qui lui est inférieur dans la hiérarchie (1). *Je n'étudie pas*, lui écrit-il, *pour devenir savant, mais pour me rendre meilleur* (2).

C'est par amour pour l'Église, qu'après trente années d'épiscopat, au lieu d'accabler de son autorité et de sa renommée, un jeune

---

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 3.

(2) Epist. ad Hieron. 3.

évêque dont il est obligé de combattre les sentiments, il lui déclare, au milieu d'un concile, qu'il est prêt à recevoir ses leçons : *Ego senex à juvene paratus sum doceri* (1). C'est par amour pour l'Église qu'au déclin de l'âge il se rend compte, dans ses *rétractations*, de toutes les pensées de sa vie, explique ou corrige ses anciens écrits, et prémunit ainsi la religion contre l'autorité de son nom et de sa gloire. C'est par amour pour l'Église qu'il perpétue sa pénitence comme David. Du faîte de la sainteté où il est parvenu, il cite au tribunal de sa conscience les égarements de sa jeunesse, les pleure encore avec des yeux presqu'éteints, révèle à tous les siècles les plus intimes secrets de sa vie; et ses *confessions* deviennent le plus édifiant de tous les hymnes en l'honneur de la divine miséricorde. C'est par amour pour l'Église.... Augustin, repose-toi! Tu viens de montrer à l'univers les services que la religion peut attendre d'un grand évêque, et en fournir la mesure au sanctuaire. Repose-toi; il est temps que ta renommée enflamme tes successeurs, et leur découvre la gloire qu'un grand évêque peut attendre de la religion. *Erit vobis in portentum: juxtà omnia, quæ fecit, fa-*

(2) Epist. ad Valer. 150.

cietis, et scietis quia ego Dominus Deus. C'est le sujet de la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Le plus beau panégyrique, sans doute, que l'on ait jamais composé en l'honneur de saint Augustin, c'est l'histoire ecclésiastique de son temps, et même des siècles qui l'ont suivi. La gloire de ce grand homme n'est point renfermée en effet dans les bornes de sa vie; elle est liée à toutes les victoires de la foi dans les âges postérieurs; et elle semble briller aujourd'hui d'un nouvel éclat au milieu de ce temple, pour animer l'émulation apostolique de nos pontifes, en leur montrant, dans les honneurs rendus à un seul évêque, toute la noble munificence de l'Église envers ses premiers pasteurs.

Si nous le considérons pendant le cours de son épiscopat, nous le voyons dominer son siècle. Le peuple chrétien, les évêques, les empereurs, les hérétiques eux-mêmes, se réunissent pour lui offrir les justes tributs d'admiration et de confiance que lui doit le genre humain. Si nous interrogeons les générations qui se sont écoulées depuis sa mort, nous les entendons sans cesse proclamer Augustin, comme l'oracle du christianisme. Du fond de son tombeau, disons

mieux, du haut de ses autels, il continue en quelque sorte les travaux et les merveilles de son apostolat, distribue aux défenseurs de la cité sainte des boucliers impénétrables dont son génie ne cesse de les revêtir, selon le langage de saint Paul, comme de la cuirasse de la foi, *induti loricam fidei* (1); et sa renommée s'accroît progressivement, d'âge en âge, de tous les triomphes de la religion.

Mais Augustin est si grand, que déjà ce tableau ressemble à un éloge vague ou exagéré; et cependant il indique à peine les magnifiques souvenirs que le récit des faits doit développer. Grand Dieu! m'écrierai-je donc avec Bossuet, vous *devant qui tout n'est rien!* mais vous que le roi prophète célébroit autrefois comme un Dieu *admirable dans vos saints* (2)! fortifiez ici les accents de ma foible voix : inspirez-moi, dans ce moment, des pensées dignes des merveilles que je dois préconiser; et pour retracer, en présence de vos pontifes, une image de la gloire que la religion assure aux grands évêques, qu'il soit donné à mes paroles d'exposer à cette auguste assemblée les éclatants témoignages de vénération et de reconnoissance, que saint Au-

---

(1) Epist. I *ad Thessalon.* cap. 5, vers. 8.

(2) *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Ps. 67, vers. 36.

gustin a reçus de ses contemporains et de la postérité! *Et scietis quia ego Dominus Deus.*

Et d'abord, messeigneurs, c'est au peuple dont la voix, quand elle est libre de toute contrainte et affranchie de toute suggestion, fut toujours appelée la voix de Dieu même, *vox populi, vox Dei;* c'est au peuple qu'il appartient de juger les hommes publics, surtout ses premiers pasteurs; et le véritable théâtre de la gloire d'un évêque est ce même champ du père de famille, dont l'Esprit saint lui a confié la culture. Or, quel pontife obtint jamais, dans l'exercice de son ministère, des hommages plus touchants et mieux mérités que saint Augustin? Ne pensez pas que, renfermé dans la retraite, il se rende inaccessible aux malheureux, par amour pour des études qui feroient ses délices en fécondant son génie, et qu'il sacrifie les devoirs du pasteur à la renommée de l'écrivain. Seul magistrat de sa contrée, non par le droit de sa dignité, mais par l'empire que lui donnent ses vertus, il consacre deux heures chaque jour pour terminer les différends de son troupeau, à la porte de son église; et sa réputation donne une telle autorité à ses jugements, que la cupidité n'ose jamais ni en contester la sagesse, ni en éluder la rigueur. Cet ascendant qu'il exerce sur l'opinion de son peuple, s'étend jusqu'aux régions

les plus éloignées. On accourt des extrémités des provinces à ce nouveau tribunal ; et Augustin, devenu l'arbitre de toute l'Afrique, voit ses décisions respectées dans des climats lointains et barbares, où la puissance impériale eût été méconnue. Ces mêmes peuples, qui vouent à ses lumières et à son intégrité cette déférence filiale par laquelle il a conquis le protectorat des églises africaines, viennent lui dénoncer les évêques donatistes, solliciter leur déposition. A sa voix, Antoine de Fussale, convaincu d'hérésie, est forcé d'abdiquer son siége. La mort leur a-t-elle enlevé leurs pontifes ? c'est l'évêque d'Hippone qu'ils chargent de pourvoir à la viduité de leurs églises : c'est à l'évêque d'Hippone qu'ils défèrent le droit d'élection : c'est dans le monastère de l'évêque d'Hippone qu'ils cherchent des pasteurs ; et déjà il ne se trouve presque plus d'autres évêques sur les six cents siéges de l'Afrique, que les disciples d'Augustin. Illustres chefs des légions sacrées ! tels sont les honorables tributs d'amour et de confiance, que la multitude se plaît à prodiguer aux dignes successeurs des apôtres. Eh ! que sont toutes les faveurs les plus signalées des cours, quand on les compare à de si magnifiques témoignages de vénération publique ? Les princes ne peuvent donner que des dignités, des décorations, des

trésors : les peuples seuls dispensent la gloire.

Oh ! quelle misérable ambition pourroit tenter un évêque, ou le dégoûter du bonheur domestique de la résidence, lorsqu'il sait se composer une semblable félicité au milieu de ses enfants ? Pleinement satisfait des bénédictions qu'il recueille dans les campagnes, Augustin ne paroît jamais à la cour des empereurs ; il peut dire aux maîtres du monde, comme autrefois Abraham à un roi de l'Orient : Je ne veux recevoir de vous aucune grâce, de peur que vous ne vous prévaliez de m'avoir enrichi. *Non accipiam ex omnibus quæ tua sunt, ne dicas : Ego ditavi Abraham* (1). Mais en échange de ces faveurs qui ne lui survivroient pas aujourd'hui, l'évêque d'Hippone obtint des souverains une considération qui se perpétuera dans tous les siècles. Lorsque Théodose protége de toute sa puissance la convocation du concile général d'Éphèse (2), il adresse une invitation particulière à saint Augustin, comme au plus illustre défenseur de la foi. L'empereur Hono-

---

(1) Genes. cap. 14, vers. 23.

(2) Saint Augustin devoit être l'âme de ce concile qui foudroya Nestorius. Mais il mourut le 28 août l'an 429; et les évêques ne purent se réunir à Ephèse que deux ans après, en 431.

rius, accordant à son mérite des distinctions qu'il ne devoit point à son siége, lui attribue, pendant son règne, toutes les prérogatives réservées aux primats. Rois de la terre! les honneurs que vous répandez sur les grands hommes, ne sont jamais perdus ni pour l'accroissement de votre gloire, ni pour l'intérêt de vos peuples! Aussi l'estime éclatante que les souverains de Constantinople témoignent à saint Augustin va-t-elle lui donner une influence marquée sur la félicité de tout l'empire. Voulez-vous connoître ses titres de gloire sous un nouveau rapport? ouvrez l'histoire : elle en fournit un exemple mémorable.

Le comte Boniface, investi de toute la puissance impériale pour s'opposer aux Vandales, entraîné bientôt lui-même dans la rebellion par la perfidie de ses adulateurs, défait trois généraux de l'empereur Théodose : toute l'Afrique fuit, ou se prosterne à son approche. Mais un homme plus redoutable qu'une armée se présente alors devant lui : c'est Augustin, qui vient prêcher sous la tente du vainqueur la soumission due aux puissances de la terre; c'est ce pontife citoyen qui lui fait entendre, au nom de la religion, cette sainte maxime (1) : *Si*

(1) Epist. ad Bonif. 205.

l'ambition, l'orgueil, la vengeance, ne rendent jamais les guerres légitimes pour les princes même, quel motif pourra jamais justifier un sujet d'avoir pris les armes contre son souverain? Le respect qu'imprime au général, couronné plusieurs fois par la victoire, la présence révérée d'un grand homme et d'un grand saint, arrête le carnage. A la vue de cet ange de paix, le comte Boniface rentre dans le devoir, devient l'un des plus célèbres et des plus intimes amis d'Augustin; et l'empereur, vaincu lui-même par l'éloquence du médiateur, qui après l'avoir si bien servi, éveille encore la clémence dans son âme, l'empereur partage aussitôt l'honneur du triomphe, en pardonnant au rebelle, dont l'évêque d'Hippone lui garantit la fidélité et le dévouement.

France! jette un regard en ce moment sur tes anciennes cicatrices, et garde-toi de les rouvrir jamais (1)! Souviens-toi que l'origine de ta gloire remonte à l'époque de ton entière soumission à tes rois; que ta prospérité est inséparable de la puissance de tes monarques; que tu dois t'assurer la bienfaisance du souverain,

(1) Il y avoit eu des émeutes à Paris et dans les provinces voisines, au commencement de mai 1775.

par les transports de ton amour, et non par l'audace de la rebellion; qu'enfin, sous le règne d'un prince qui désire et mérite d'être chéri, ce seroit le plus grand de tous les malheurs pour le peuple, que de s'en faire craindre !

Ces hommages extraordinaires des peuples, des généraux, des empereurs, sont auprès de la postérité des monuments très glorieux sans doute pour la mémoire de l'évêque d'Hippone. Il faut cependant l'avouer, ce genre de succès est moins difficile, moins rare, et par conséquent beaucoup moins désirable dans l'ordre épiscopal, que l'estime universelle des premiers pasteurs. Oui, messeigneurs, vous n'êtes jamais mieux appréciés que par vos pairs. Votre renommée, qui influe si puissamment sur l'efficacité de votre ministère, dépend surtout du jugement que portent de vous les princes de l'Église avec lesquels vous partagez la servitude de l'apostolat; elle dépend de la confiance mutuelle que vous obtenez les uns des autres, par votre caractère, par vos talents et par vos vertus; elle dépend de la considération dont vous jouissez dans votre ordre, en votre qualité d'évêques, à laquelle un monde profane lui-même ne manque jamais de vous ramener, quand il veut apprécier votre mérite. Tôt ou tard, les réputations de parti ou d'intrigue se

réduisent à leur simple valeur : les erreurs fondées sur toute espèce de prévention s'évanouissent : les idoles de la faveur tombent : toute gloire usurpée se dément elle-même : chaque pontife est mis à sa véritable place, par le temps ou par ses juges légitimes qu'il trouve toujours parmi ses collègues; et le jugement bien constaté de son corps fixe, en dernier résultat, l'opinion publique.

Paroissez maintenant, vénérables évêques du quatrième et du cinquième siècle, vous qui ne fîtes jamais essuyer à saint Augustin, ni les injustices de l'envie qu'auroit pu exciter la supériorité de ses talents, ni l'amertume des reproches dont le menaçoit la publicité de ses anciens désordres, ni cette exclusion des discussions importantes, à laquelle sembloit l'exposer l'obscurité de son siége ! paroissez, partagez aujourd'hui la gloire de l'évêque d'Hippone, à laquelle on vous vit contribuer avec tant d'amour ! Que vois-je ? les premiers pas de saint Augustin dans la carrière de l'apostolat sont marqués par des triomphes. Le primat de Numidie, Mégale, qui s'étoit opposé d'abord à sa consécration, se rétracte au milieu d'un concile, et veut lui imposer lui-même les mains. Dès que le nouvel évêque d'Hippone vient prendre la défense de la grâce contre Pélage, Jérôme se retire avec

respect de la lice, pour lui réserver tout l'honneur de la victoire; et, après la défaite de l'hérésiarque, Jérôme n'appelle plus Augustin, que le *restaurateur de la foi* (1). Ambroise, son père spirituel, Ambroise, ce héros du sanctuaire, le consulte comme son maître. Les papes et les conciles se reposent sur lui seul du soin d'expliquer la doctrine du christianisme. Les actes de ses conférences sont lus chaque année dans tous les temples de l'Afrique. Ses lettres sont reçues à Rome comme des codes de discipline et des formulaires de croyance. La religion, qui semble vouloir fonder sa gloire dans tout l'univers, sur les seuls trophées d'Augustin, dépose par les mains de ses premiers pasteurs, sur son front vénérable, toutes les couronnes qu'elle doit aux conquêtes de son génie.

Ici, messeigneurs, mon admiration, accablée par tant de triomphes, se ranime encore à la vue des hommages inouïs que vos saints prédécesseurs dans l'épiscopat ont décernés à l'évêque d'Hippone. Les plus grands sacrifices de l'intérêt personnel ne leur coûtent plus rien, dès que c'est Augustin qui les y invite, dès que son

(1) Epist. 53.

exemple leur en impose la loi. Déjà, tous les pavillons d'Israël s'ébranlent : déjà, la fameuse conférence de Carthage s'ouvre sous les auspices du tribun Marcelin ; et voici le manifeste de cette guerre sacrée qui va fixer les destins de l'Église dans toute l'Afrique. A la tête de trois cents évêques catholiques, Augustin paroît au milieu du sanctuaire ; et aussitôt élevant la voix : « Si vous prouvez, dit-il à trois cents « évêques donatistes, que l'Église réside dans « votre communion, nous descendrons de nos « siéges pour vous obéir, et nous reconnoî- « trons en vous les pasteurs légitimes de nos « troupeaux. Mais, au contraire, si vous êtes « convaincus par nos raisons d'avoir levé l'éten- « dard du schisme, venez, nous partagerons « avec vous le patrimoine et les honneurs de « l'épiscopat : venez, en rentrant dans le sein « de l'Église, vous ne perdrez que vos erreurs : « venez, c'est pour nous que nous sommes chré- « tiens, c'est pour le peuple seul que nous som- « mes pontifes ! » Aucun évêque n'a été prévenu d'un défi si généreux : aucun évêque ne songe à réclamer contre la proposition d'Augustin. Tous ces trois cents pontifes, agrandis les uns par les autres, élevés au-dessus d'eux-mêmes, n'ont plus d'autre âme que celle de leur chef, suivent à l'envi l'impulsion qu'il vient de don-

ner, et n'écoutant plus d'autre sentiment que l'héroïsme de la religion, ratifient ses nobles paroles, avec un saint enthousiasme. Aussitôt les donatistes délibèrent sur cette offre imprévue : Augustin se prosterne au pied de l'autel avec ses trois cents collègues; et tous ensemble, ils lèvent des mains suppliantes vers le ciel, pour le conjurer d'accorder la paix à l'Église, au prix d'un si grand sacrifice. Illustres successeurs des apôtres ! la religion vous paroît-elle assez magnifique envers Augustin, quand, après lui avoir assuré un si prodigieux ascendant sur tous les évêques de son siècle, elle le présente aujourd'hui à ses successeurs, environné de tant de gloire ?

Que dis-je ? les donatistes et les autres hérétiques du cinquième siècle, qui ne connoissoient point d'adversaire plus redoutable que saint Augustin, entraînés par l'admiration universelle, devinrent souvent ses plus zélés panégyristes. Mais tous ces hommages étrangers disparoissent devant l'éclat des sublimes et touchantes vertus qui les lui attirent. L'évêque d'Hippone va donc s'élever, par les prodiges immortels de sa charité, au-dessus de tous les honneurs qu'on lui a rendus, gagner tous les cœurs après avoir conquis tous les suffrages, et se montrer encore plus grand en méritant l'a-

mour des hétérodoxes, qu'en triomphant de leurs sophismes.

Dans ce moment, en effet, messeigneurs, pour louer Augustin, il me suffit de répéter ses paroles. Comment s'honorera-t-il lui-même en combattant les hérétiques? Animé du véritable esprit de l'Évangile, il concilie le zèle le plus ardent avec la plus touchante modération. Il sait que les victoires spirituelles de la religion sont douces, que ses triomphes sont des bienfaits; et il déploie toute la puissance de la vérité, en se bornant à la seule force de la persuasion, pour conduire, selon la doctrine du prince des apôtres, *le troupeau de Dieu au pâturage, suivant l'ordre établi par Dieu lui-même*, c'est-à-dire, *librement et jamais par contrainte* (1). Ne craignez pas qu'outragé par les chefs des hérétiques, il décrédite sa cause par des invectives. Que Pétilien lui reproche avec fureur ses premiers égarements : *Admirez*, lui répond-il, *admirez la miséricorde du Seigneur, qui m'a tiré d'un si profond abîme : je ne défends point ma personne, mais ma foi* (2). Qu'on cher-

(1) *Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coactè, sed spontaneè secundùm Deum.* Ep. 1, Petri Ap. cap. 5, vers. 2.

(2) Tillemont, tome 13.

che à lui ravir la confiance des évêques au milieu d'un concile, en l'accablant de libelles où l'on exagère les désordres de sa jeunesse, il monte aussitôt dans la chaire de Carthage: il y publie hautement que cette ville a été le théâtre de ses plus honteux excès. Parle-t-il des manichéens? il avoue, avec l'affection la plus propre à les ramener vers lui, qu'*il lui en a coûté beaucoup pour se séparer d'eux. Ah! que ceux-là vous persécutent*, ajoute sa pitié fraternelle, en s'adressant aux infortunés dont il avoit abjuré les erreurs, *que ceux-là vous persécutent, qui n'ont jamais partagé votre obstination : pour moi, je ne sais que vous aimer et vous plaindre* (1). A l'entendre, Fauste est éloquent, Pétilien profond, Pélage charitable. Ah! il faut défendre la vérité avec le sentiment d'une persuasion aussi éclairée que profonde, pour oser se montrer sans danger si humble et si généreux envers ses adversaires : les apôtres de l'erreur n'ont ni le droit ni le courage d'être justes impunément.

Que dis-je ? d'être justes? Eh! que seroit-ce donc pour un apôtre de la charité, que seroit-ce pour Augustin de ne se montrer que juste envers les hérétiques? La religion, dont il est le

---

(1) Epist. 107.

vengeur, l'appelle à une plus haute gloire. Les donatistes avoient déféré la cause de la foi à l'autorité impériale; et par de lâches adulations, ils avoient mendié, ils avoient obtenu la protection de Julien, qui se montroit, dans sa superstitieuse impiété, le plus adroit et le plus implacable ennemi de l'Évangile. Mais ce bras de chair tombe en poussière : les donatistes restent sans appui; je me trompe: l'évêque d'Hippone sert d'intercesseur à tous ces évêques, malheureux courtisans d'un tel prince; et aussitôt il sollicite la remise d'une contribution à laquelle ils sont condamnés par les officiers de Théodose. La lettre qu'il vient d'écrire en leur faveur à Constantinople est le préambule du premier écrit qu'il leur adresse pour réfuter leurs principes : il leur offre une conférence; mais ces sectaires, épouvantés de son génie, pensent colorer leur refus, en affectant de craindre une persécution. Augustin demande alors des sûretés à l'empereur pour les évêques donatistes; et il écarte tout soupçon de violence, en déclarant qu'il n'entrera en lice avec ses adversaires, qu'après avoir vu sortir des murs de Carthage tous les soldats d'Honorius. Les grands évêques se ressemblent dans tous les pays et dans tous les siècles. A ce trait que nous retrouvons avec tant de joie dans les fastes les plus récents

de notre Église gallicane, vous reconnoissez dans l'exemple de l'évêque d'Hippone, la charité de l'immortel archevêque de Cambrai, de ce vertueux Fénélon, qui ne voulut ouvrir ses missions en Saintonge, qu'après avoir fait éloigner de cette province les légions de Louis le Grand.

Oh! combien cette généreuse modération de l'évêque d'Hippone le rend cher à mon cœur, quand je la compare aux emportements de ses adversaires! L'imagination africaine avoit allumé, dans le quatrième siècle, une espèce de fanatisme dont on ne trouve heureusement aucun autre exemple dans les annales de l'univers. Les donatistes, connus sous le nom de *circoncellions* (1), parcouroient les cités et les campagnes, le fer et la flamme à la main. Cette secte, ou plutôt cette horde de brigands, renonçoit à l'agriculture et à ses foyers, et ne subsistoit que de ses déprédations ou de ses crimes. Les prêtres circoncellions massacroient les disciples d'Augustin sur les chemins publics; du haut des chaires, ils promettoient le ciel aux meurtriers qui parviendroient à l'égorger lui-même. Les

(1) On les appeloit de ce nom, parce qu'ils rôdoient sans cesse autour des villages et des maisons écartées, pour y entrer furtivement.

assassinats et le suicide formoient toute la législation de ces barbares. Des femmes enceintes se précipitoient du haut des rochers; les hommes se perçoient le cœur d'un poignard, se jetoient dans les flammes, pour remporter, disoient-ils, la palme du martyre; et si le genre humain n'avoit eu qu'une tête, le vœu abominable de Caligula se fût accompli. Saints autels! je vous appelle en témoignage : ma langue n'est dans ce moment que l'écho de l'histoire. Eh! comment un ministre de l'Évangile pourroit-il s'abaisser à exagérer les forfaits d'une secte qu'il est impossible de calomnier?

Cependant, qui le croiroit? un homme vient se jeter entre les circoncellions et l'empereur, au moment où ce prince tire le glaive pour en délivrer l'Afrique; et cet homme extraordinaire, quel est-il? O siècles! soyez frappés d'admiration; et vous, détracteurs injustes et ingrats du christianisme, apprenez à connoître et à respecter la charité qui anime ses véritables défenseurs! C'est Augustin, le seul Augustin, qui demande grâce pour ces malheureux, en foudroyant leur doctrine. Que ne puis-je interrompre mon discours pour lire en entier les lettres de ce grand homme à Apringius, au proconsul Donat, au tribun Marcellin! « Quand « vous jugez ces forcenés, leur écrit-il, nous

« vous conjurons d'oublier que vous avez le « droit de les punir de mort. Nous voulons « vaincre le mal par le bien (1). Remettez l'épée « dans le fourreau. Livrez ces coupables à notre « zèle ; et bientôt, éclairés par nos leçons, ils « viendront, sujets dociles et soumis, se pros- « terner au pied du trône (2).... Si vous les ex- « terminez, nous n'oserons plus nous plaindre « de leurs attentats; car nous sommes déter- « minés à perdre tous la vie, plutôt que d'en « dénoncer jamais un seul à la rigueur de vos « jugements. Non, non, les maux des chrétiens « ne doivent point être guéris par des meur- « tres (3)...... Rois de la terre, triomphez de « vos ennemis par l'effusion de leur sang. Pour « moi, je ne vous envie point ce droit terrible : « je n'oserois plus lire à mon peuple les actes « de nos martyrs, si l'histoire consignoit à la « suite de leur mort de si sanglantes catastro- « phes ! »

Telle fut, pendant plus de trente années d'épiscopat, l'inaltérable douceur de l'évêque d'Hippone. Ce charitable pasteur se flattoit alors de pouvoir ramener les circoncellions par la

(1) Epist. ad Donat. 100.
(2) Epist. ad Comit. Marcell. 3.
(3) Epist. 27.

honte; il se contentoit d'exposer la liste de leurs crimes dans les places publiques. Cet excès de modération le venge assez victorieusement sans doute du reproche étrange que n'a pas honte de lui adresser un fameux sceptique du dernier siècle, dont les lumières accusent la bonne foi, lorsqu'il ose appeler saint Augustin *le patriarche des persécuteurs* (1).

J'avoue néanmoins qu'à cet égard Augustin ne persévéra point jusqu'à la mort dans ses premiers sentiments. Je sais que vaincu dans sa vieillesse, par la raison, par l'expérience, par les conseils de ses collègues, et surtout par les crimes des circoncellions, il justifia dans deux écrits différents (2) la rigueur des lois impériales portées contre les donatistes; et qu'il cessa de protéger ces sectaires, quand il fut enfin convaincu qu'ils abusoient de ses propres maximes, pour persister dans tous les excès et dans toutes les fureurs de la révolte. Mais je n'ai pas dû lui dérober la gloire qu'il mérita d'abord par les longues épreuves de sa charitable longanimité; je n'ai pas cru que cette rétractation elle-même pût en ternir l'éclat. Eh! qui osera donc condamner la sévérité, disons mieux, la

(1) Bayle.

(2) Epist. ad Vinc. 93. Epist. ad Com. Bonif. 185.

justice tardive de saint Augustin? Qui même pourra l'accuser de se contredire, et entreprendre l'apologie des circoncellions ? Quoi ! l'hérésie doit-elle être jamais la garantie du brigandage et la sauvegarde des malfaiteurs? A quel titre, à quel tribunal les ennemis du genre humain prétendront-ils avoir le droit de commettre les plus grands crimes avec impunité, dès qu'ils se déclareront les ennemis particuliers de l'Église? O immortel Augustin! ta belle âme épuisa toutes les ressources de la pitié, de la clémence, de la bonté envers les hérétiques. Eh! plût à Dieu qu'ils ne t'eussent pas contraint eux-mêmes de les abandonner au jugement des lois! Mais ne crains pas que la postérité censure jamais tes principes ou ton cœur; au contraire, elle te décerne les justes tributs de respect et d'admiration que l'univers entier doit à tes maximes, autant et plus encore qu'à ton génie.

La religion ouvre ici devant vous ses annales, messeigneurs, et le récit de ses victoires devient un cantique d'actions de grâces en l'honneur d'Augustin. Quoi de plus glorieux en effet pour l'évêque d'Hippone que cette multitude d'hérésies dont il a triomphé, et qui n'ont pu trouver des partisans après sa mort! Apôtres des nations, arrosez la terre de vos sueurs; dévouez

vos jours à la pénible servitude de votre ministère; signalez-vous par les mêmes travaux, par les mêmes services; et n'en demandez point de plus belle récompense aux hommes, que les succès apostoliques de saint Augustin, votre plus digne modèle.

C'est du haut de cette chaire, c'est en présence de l'Église gallicane, c'est dans ce jour consacré par la religion à la mémoire de saint Augustin, que ma voix vous appelle, vous opiniâtres donatistes, vous perfides manichéens, vous féroces circoncellions, vous insensés priscillianistes, vous superstitieux célicoles, vous superbes pélagiens, vous aveugles marcionites, vous blasphémateurs ariens; et vous, vous novatiens, tertullianistes, nestoriens, apollinaristes, sémi-pélagiens, et vous..... mais je ne saurois vous nommer tous; et je puis le dire avec vérité en l'honneur immortel de votre vainqueur, on ignore maintenant jusqu'à vos noms. Revenez sur la terre, hommes entièrement oubliés : où êtes-vous? Ah! malheureux novateurs sans postérité, vous n'avez pu survivre à l'évêque d'Hippone. Arbres stériles et maudits, vous voilà donc desséchés jusque dans vos dernières racines! Sortez aujourd'hui de vos tombeaux; dites à la face de cet autel, en prédisant par votre exemple à tous les sectaires présents ou

futurs, le sort qui les attend; dites qu'Augustin fit disparoître du monde toutes vos erreurs, et que, poursuivis et terrassés par son génie, vous restâtes écrasés sous cette pierre angulaire, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais!

Si nous rentrons, messeigneurs, dans les murs de Sion, après avoir visité hors de son enceinte tant de brèches qu'Augustin a réparées, quel nouveau spectacle s'offre à nos regards! Des légions nombreuses de la tribu sacrée marchent sous ses enseignes; une école célèbre, à laquelle il a donné son nom, veille à la défense de sa doctrine; le pape saint Célestin se range avec respect parmi ses disciples, et fait l'apologie de tous ses ouvrages; les souverains pontifes lui défèrent de concert le titre de *docteur de la grâce;* ses écrits règlent les décisions des premiers pasteurs; les conciles de Constantinople et de Latran, consacrent les expressions de saint Augustin pour énoncer les dogmes de l'Église. Après de longues discussions, ils citent l'évêque d'Hippone; et de même que le sixième concile général s'étoit écrié: *Pierre a parlé par Agathon*, les successeurs de ces anciens pères ajoutent aux paroles qui expriment la foi de saint Augustin : *C'est ainsi que pense et parlera toujours l'Église.*

Mais rapprochons-nous de nos contrées, et retraçons une époque aussi glorieuse au clergé de France qu'à l'évêque d'Hippone. Lorsqu'à l'ouverture de la plus mémorable de toutes vos assemblées (1), l'immortel Bossuet posoit dans cette même chaire les limites de la puissance des clefs et de la puissance du glaive; lorsque, semblable à Néhémie (2), d'une main il affermissoit sur la base des canons la colonne antique de nos libertés, c'est-à-dire, pour parler comme saint Louis dans sa pragmatique sanction, *le droit commun et la puissance des ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints pères;* tandis que de l'autre main il repoussoit tous les ennemis du Saint-Siége; lorsqu'il disoit aux rois de la terre : Voilà les prérogatives inséparables de l'indépendance des couronnes! A tous les évêques : Voilà les fondements et l'apanage de votre apostolat! Quand il disoit aux souverains pontifes : « On feroit un « monstre du corps humain, si l'on attachoit « immédiatement tous les membres à la tête... « L'Océan même a ses bornes dans sa plénitu- « de; et s'il les outrepassoit sans mesure aucu- « ne, sa plénitude seroit un déluge qui rava-

(1) 1682.
(2) Esdr. 4, 17.

« geroit tout l'univers (1). » Voilà les règles anciennes! Voilà donc les droits divins de votre primauté; et voici les bornes sacrées qui limitent votre pouvoir, sans en diminuer la plénitude! Quel étoit son guide et son garant pour éclaircir et résoudre des questions si épineuses et si délicates? En discutant de si grands intérêts, messeigneurs, votre illustre organe marchoit sur les traces du pontife africain, et puisoit fidèlement sa doctrine à cette source féconde des conciles de Carthage, sans cesse invoqués en France, et dont Augustin fut l'oracle et le rédacteur. Alors le pasteur de Meaux et le pasteur d'Hippone se plaçoient ici entre les évêques et les souverains pontifes, entre les souverains pontifes et les rois, entre les rois et les peuples, et leur dictoient ensemble les plus solides traités de paix. Bossuet s'honoroit d'être à la fois le disciple, le commentateur et le panégyriste du père de l'Église dont il se montroit l'émule, quand, d'une voix éloquente et victorieuse, il faisoit retentir ces voûtes sacrées du grand nom d'Augustin.

Que j'aime à me représenter le docte évêque de Meaux portant les écrits de saint Augustin dans tous ses voyages, durant même le cours

(1) *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*

de ses visites pastorales, pour lire et méditer, tous les jours de sa vie, celui de tous les écrivains ecclésiastiques qui lui inspiroit le plus d'admiration, et avec lequel il avoit le plus de ressemblance; se pénétrant profondément de son esprit (1) et se conformant à sa méthode, pour conférer avec les hérétiques, réfuter les nouvelles erreurs, saisir les grands principes de la religion, catéchiser les peuples et instruire les rois; étudiant le langage épiscopal dans les productions *de ce maître si maître* (2), comme il l'appeloit lui-même; lui rendant le plus glorieux de tous les hommages, lorsqu'il le choisissoit pour modèle dans tous les rapports comme dans toutes les parties du ministère épiscopal; traçant le dessein de son *Histoire universelle*, d'après les hautes conceptions et sur le plan sublime de *la Cité de Dieu;* se retournant comme Augustin vers les siècles antérieurs, pour découvrir et suivre dans la profondeur des temps, à travers les révolutions des empires, la main du Très-Haut, qui ramène tous les événements de l'univers *à la préparation ou à la propagation de son Église;* et renouvelant à la cour

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 4.

(2) Déf. de la trad. sec. part.

de Louis, les mêmes prodiges qu'opéroit Augustin sous le règne de Théodose (1) !

La reconnoissance de la religion envers l'évêque d'Hippone, l'associe donc après sa mort, je ne dis pas seulement à la gloire des plus célèbres apologistes de l'Église, mais encore à tous les triomphes de la foi. Je n'oublie point sans doute la respectueuse admiration que je dois aux Origène, aux Tertullien, aux Lactance, aux Irénée, aux Athanase, aux Basile, aux Grégoire de Nazianze, aux Chrysostôme, aux Hilaire, aux Jérôme, aux Ambroise, aux Léon. Je n'ignore pas que presque toutes les grandes périodes de l'ère chrétienne ont été signalées par une succession non interrompue de génies du premier ordre, dans la défense et l'enseignement du christianisme. Je considère tous ces pères de l'Église comme des controversistes, des orateurs, des moralistes, des théologiens suscités d'en-haut pour venger chaque point de

---

(1) C'est en lisant Bossuet, Bourdaloue, l'abbé Fleury, Nicole, Duguet, et nos plus illustres auteurs ascétiques; c'est en voyant l'usage admirable et continuel qu'ils font de la doctrine de saint Augustin, qu'on voit avec autant de respect que d'étonnement, quel homme prodigieux est l'évêque d'Hippone, dans les annales du christianisme.

notre foi et chaque objet de notre culte, à mesure que des novateurs sont venus en attaquer les fondements. Mais quand je cherche dans la suite des âges les hommes dominants qui, depuis Jésus-Christ et les évangélistes, ont eu le plus d'influence, exercé le plus d'empire, attiré avec le plus d'éclat les regards de la postérité dans le développement de la religion, et qui surtout ont le mieux embrassé l'universalité et l'ensemble de sa doctrine, je me représente alors la tradition, comme une chaîne sacrée qui remonte jusqu'à la révélation; et, dans sa vaste étendue, je distingue quatre grands anneaux dont la splendeur et la solidité viennent frapper plus vivement mes regards, de distance en distance, je veux dire, saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin et Bossuet. Ces quatre maîtres éminents qui ne forment qu'une seule école, puisqu'ils professent tous la même doctrine, se tendent, pour ainsi dire, les mains dans l'espace immense des dix-sept siècles qui composent pour ces mâles génies un vaste domaine de gloire; et ils ont entr'eux des rapports si multipliés de principes, de talents et de prééminence, que leurs ouvrages, toujours saillants dans l'histoire de l'Église, composent en quelque sorte un seul faisceau d'armes saintes, dont la force et l'éclat deviennent pour la reli-

gion les plus beaux monuments de ses triomphes, aux yeux de l'univers.

En effet l'apôtre saint Paul, converti et éclairé immédiatement par Jésus-Christ, tient du haut des cieux le premier anneau de cette chaîne tutélaire qui embrasse toute l'enceinte de l'Église catholique. A sa suite, j'aperçois parmi ses plus fidèles et ses plus célèbres disciples, saint Augustin, qu'une voix du ciel invite à lire les épîtres de saint Paul, pour dissiper tous les nuages dont son intelligence est obscurcie, *tolle, lege*. Augustin, après avoir découvert la lumière, à la voix de l'apôtre, écrit ses immortels ouvrages, et devient dans le treizième siècle l'oracle de saint Thomas d'Aquin, lequel se rallie au docteur de la grâce et propage tous ses principes. Enfin cette solide et lumineuse théologie de l'*ange de l'école*, est adoptée dans le grand siècle, par un disciple encore plus illustre que lui dans les fastes du génie, par Bossuet, qui a fait le plus magnifique éloge qu'on puisse jamais décerner à un tel maître, en se déclarant, jusqu'à la mort, le fidèle partisan de sa doctrine.

La religion se plaît, messeigneurs, à suivre et à retracer devant vous, sous cette image, les plus éclatants sillons de lumière que nous offrent les sentiers de la tradition ; mais Augustin y

domine, Augustin y reparoît sans cesse avec un nouveau lustre dans tous les siècles qui l'ont suivi.

Aussi quand de noires vapeurs se sont élevées *du puits de l'abîme* autour de nos autels, et ont voilé l'horizon de notre Église gallicane, je vous atteste ici, messeigneurs : qui a dissipé ces ténèbres ? N'est-ce pas Augustin, dont Hilaire d'Arles a invoqué le témoignage dans le cinquième siècle, pour établir dès-lors nos droits et nos maximes ? N'est-ce pas Augustin qui, parmi nous, a terrassé, par les mains de nos pontifes, les albigeois, les sacramentaires, les prédestinatiens, le socinianisme, et tous les hérétiques des derniers temps ? N'est-ce pas Augustin que vos prédécesseurs ont choisi pour guide, pour modèle et pour appui dans tous les conciles ? Eh ! qui leur enseigna donc leurs principes et leur méthode pour conférer avec les calvinistes au colloque de Poissy ? Augustin. Qui fournit au cardinal du Perron, tant vanté par Bossuet, les armes triomphantes avec lesquelles il réduisit au silence le défenseur des calvinistes, Duplessis Mornai, dans la fameuse conférence de Fontainebleau ? Augustin. Qui vint éclairer et appuyer le célèbre Marca, lorsqu'il composoit son savant *Accord du Sacerdoce et de l'Empire ?* Augustin. Qui a le mieux ga-

ranti enfin les décisions de toutes vos *assemblées*, en matière de doctrine ? Augustin. Et aujourd'hui même que vous célébrez sa fête avec tant de pompe, et que ce temple retentit de vos hymnes en son honneur, et de vos plus solennelles actions de grâces, ne l'élevez-vous pas encore, par de si éclatants hommages, au-dessus de tous les éloges qu'il peut recevoir de ses panégyristes ?

Mais le présent et le passé ont encore des bornes trop étroites pour la gloire de ce grand homme : l'empire de son génie s'étendra sur l'avenir. Chaque siècle a vu, chaque siècle pourra voir naître encore des hérésies. Quand la paix du sanctuaire en sera troublée jusqu'à la consommation des jours, quel *mur de feu* environnera le camp d'Israël (1) ? O mon Dieu ! vous avez donné Augustin à votre Église : elle a vaincu d'avance : elle connoît le prix du trésor qu'elle possède dans les ouvrages de ce grand évêque : *c'est la tour de David d'où pendent mille boucliers, et où est renfermée toute l'armure des forts d'Israël* (2). O jour de triomphe et de gloire, où l'Église assemblée à Trente

(1) *Murus ignis in circuitu ejus*. Zachar. cap. 2, vers. 5.

(2) *Sicut turris David, mille clypei pendent ex eâ, omnis armatura fortium*. Cantic. cap. 4, vers. 4.

plaça sur nos autels, d'un côté les livres révélés, fondements immuables de notre foi, de l'autre les écrits réunis de saint Augustin, qui s'élevèrent alors comme une superbe pyramide, que ses victoires avoient décorée à jamais des plus nobles trophées de la religion! L'évêque d'Hippone parut revivre en ce moment une seconde fois devant le concile, tenant sous ses pieds toutes les hérésies enchaînées, et se montrant également digne de l'admiration de la terre, et des regards du ciel!

Tel seroit encore aujourd'hui le spectacle que saint Augustin offriroit à l'Église gallicane, si mon esprit, accablé par tant de merveilles, pouvoit développer toute la magnificence d'un si beau sujet. Non, je ne saurois rappeler dans un seul discours les honneurs extraordinaires que l'évêque d'Hippone a obtenus de siècle en siècle; mais qu'il me soit encore permis, messeigneurs, d'ajouter aux tributs de vénération que lui décerne la postérité, le nouveau genre d'intérêt que le récit de ses derniers moments doit attirer à sa mémoire, en environnant le terme de sa carrière du tableau de ses malheurs, dignes de lui concilier autant d'amour, que ce souvenir lui assure de gloire.

Je vois l'Afrique inondée de Vandales persécuteurs et conquérants. Devant Alaric, Attila,

Genséric, les cités, les hommes, tout périt, tout disparoît à la fois. Enveloppé de ces désastres, Augustin n'aperçoit plus autour de lui que trois villes entières, Cyrthe, Carthage, et Hippone prête à ouvrir ses portes au *fléau de Dieu*, après un siége de quatorze mois. Les pontifes lui demandent, du fond des cavernes où ils sont cachés, s'il leur est permis d'abandonner leurs églises, à l'approche des barbares. Il répond, à la vue du camp ennemi, que dans les persécutions individuelles la fuite est autorisée par le conseil de Jésus-Christ et par l'exemple de saint Cyprien; mais que dans les calamités générales, elle ne seroit qu'une lâche désertion. Les maux qu'il prévoit dans l'avenir aggravent encore sa douleur présente : il découvre déjà la prochaine extinction de la foi dans toute l'Afrique.... l'Afrique? *Ah !* nous écrierons-nous avec Bossuet, quand il parle de l'Angleterre, *ah ! nos entrailles s'émeuvent à ce nom; et l'Église, toujours mère, ne peut s'empêcher à ce souvenir de renouveler ses gémissements et ses vœux* (1). A la veille de descendre au tombeau, il voit autour de lui six cents siéges épiscopaux prêts à être tous ren-

(1) Sermon sur l'*unité de l'Église*, vers la fin du premier point.

versés en un seul jour, et le premier mouvement du flambeau vacillant de la foi qui s'éloigne au-delà des mers; mais il voit aussi le christianisme prompt à réparer ses pertes, en montant avec Clovis sur le nouveau trône qui vient de s'élever dans les Gaules. C'est peut-être aux larmes et aux prières d'Augustin, ô mon Dieu ! que vous avez accordé la conversion des Francs. Votre providence voulut sans doute consoler la religion, en faisant concourir ce grand événement avec l'apostasie entière de l'Afrique ; mais l'évêque d'Hippone ne put qu'entrevoir, à la fin de sa vie, l'aurore de cette belle Église gallicane, sur laquelle il avoit fait luire si souvent les rayons de la vérité.

Vivement touché des malheurs et des dangers de la religion, ce grand évêque est averti par les gémissements et les pleurs de son peuple qu'il touche au terme de ses jours. La sérénité de son agonie égale alors le calme de sa conscience. Aucun objet terrestre ne vient le distraire de ses intérêts éternels. Les pauvres eux-mêmes, les meilleurs amis de son cœur, ne peuvent plus occuper ses dernières pensées. Il ne lui reste plus rien à donner : sa charité l'a réduit à l'heureuse impuissance d'instituer un héritier. Est-ce en effet à sa dernière heure, qu'Augustin doit s'acquitter envers les malheu-

reux! Hélas! la magnificence de ses dons tardifs eût été la censure de sa vie passée, et ses funérailles seroient devenues une fête pour les infortunés. Il ne lègue donc à l'Église que ses écrits et ses exemples! il se relève encore sous le fardeau des années et de la souffrance dans son lit de douleur: il choisit pour son successeur le vertueux Héracle; et, de ses défaillantes mains, il entreprend, sur le bord du sépulcre, le dénombrement et la réfutation de toutes les hérésies. Mais il n'achèvera pas ce monument de ses propres victoires: tandis qu'il médite depuis plusieurs jours les cantiques de l'âme pénitente, gravés sur les murs qui l'environnent, quarante années de travaux apostoliques ouvrent devant lui les tabernacles éternels.

Saint pontife! du haut de ce trône de gloire où vous ont élevé vos vertus, abaissez aujourd'hui vos regards sur l'Église de France; son ancienne vénération pour votre mémoire est pour elle un titre puissant à votre intercession; elle s'honore d'avoir érigé, dès le sixième siècle, le premier temple (1) consacré sous vos auspices. Nous espérons que cette noble portion de l'Église universelle, qui fut toujours si recommandable

(1) Cette église fut construite par Rurice, évêque de Limoges, sous l'invocation de saint Augustin.

par son attachement à votre culte et à votre doctrine, ne défaillera jamais dans la foi; mais le jugement du ciel sur l'Afrique nous épouvante, et six cents siéges déserts nous annoncent tous les malheurs que nous aurions à craindre, si l'incrédulité, déjà fière de nos disgrâces, parvenoit enfin à ravir aux besoins des peuples la ressource unique de la religion dans les rois. Puisse l'influence du nouvel astre levé sur nos climats, ranimer dans tous les cœurs l'amour de cette religion tutélaire! L'onction sacrée vient de couler sur le front du fils aîné de l'Église, et tous les vœux de son cœur sont devenus des serments (1). Son trône, déjà invariablement assuré au droit de sa naissance, a paru en quelque sorte électif, lorsqu'il y est monté solennellement, au bruit des acclamations les plus attendrissantes. Ah! qu'il juge par les hommages que lui ont attirés ses seules promesses au pied de nos autels, des bénédictions que nous réservons à l'accroissement de ses bienfaits; qu'il justifie les hautes espérances que nous avons conçues de son règne, car il ne sauroit les surpasser; que l'oracle du prophète s'accomplisse dans cette

(1) Louis XVI fut sacré et couronné à Reims, le 11 juin 1775, par le cardinal de La Roche-Aymon.

longue et brillante carrière qui s'ouvre devant notre jeune monarque, et que *le glaive des combats se change pour toujours en soc de charrue* (1). Qu'à l'exemple de ses plus illustres prédécesseurs, il reconnoisse dans nos pontifes les défenseurs nés de son autorité, les dignes successeurs des évêques de France, qui s'écrioient sous la domination de Henri I[er], que c'étoit aux premiers pasteurs à commander l'obéissance que l'on doit aux rois : *Episcoporum est regum obedientiam præcipere* (2). Animés du même esprit, à la première lueur d'une étincelle de discorde, tous nos pontifes viennent de s'avancer à la fois sur le seuil de nos temples, et d'une voix unanime, ils ont dit anathème à la rébellion. Réunis aujourd'hui dans le sanctuaire, ils bénissent le Dieu de Charlemagne et de saint Louis, du bienfait si ardemment désiré qu'il vient d'accorder à la France, en lui donnant un nouveau rejeton (3) de cette tige chérie qui fleurit sur le trône depuis près de huit cents ans, et qui sans doute prêtera toujours un ferme appui à

(1) *Et concident gladios suos in vomeres. Mich.* c. 4. v. 3.

(2) *Voyez* la collection des procès verbaux du clergé de France, assemblée de 1682.

(3) M. le duc d'Angoulême, né le 6 août 1775.

la religion, pour assurer au peuple de ce vaste empire le bonheur du temps et de l'éternité.

Ainsi soit-il (1) !

---

(1) *Voyez*, ci-après, la note n° 4.

FIN DU PANÉGYRIQUE DE SAINT AUGUSTIN.

NOTES

DU

PANÉGYRIQUE DE SAINT AUGUSTIN.

Note n° 1, page 98.

Voici le sublime tableau qu'a tracé Bossuet, de la religion des anciens peuples, dans la première partie de son premier sermon pour l'Exaltation de la Sainte-Croix, l'un des plus beaux discours de sa collection. « Chose « étrange, mais très véritable! les peuples les plus polis « avoient les religions les plus ridicules. Ils réussissoient « en toutes choses jusqu'au miracle : sur le fait de la « religion, qui est le capital de la vie humaine, ils « étoient entièrement insensés. Qui pourroit croire que « les Égyptiens, les pères de la philosophie; les Grecs, « les maîtres des beaux-arts; les Romains, si graves et « si avisés, que leurs vertus faisoient dominer sur toute « la terre; qui croiroit qu'ils eussent adoré les bêtes, les « éléments, les créatures inanimées, des dieux parrici-« des et incestueux; que non-seulement les fièvres et « les maladies, mais encore les vices les plus infâmes et « les plus brutales passions eussent leurs temples dans « Rome? Qu'y avoit-il de plus méchant que leurs « dieux? Quoi de plus superstitieux que leurs sacrifices? « Quoi de plus impur que leurs profanes mystères? Quoi « de plus cruel que leurs jeux qui faisoient parmi eux « une partie du culte divin, jeux sanglants et dignes de

« bêtes farouches, où ils souloient leurs faux dieux de « spectacles barbares et de sang humain? Mais sitôt que « la croix de Jésus a commencé de paroître, les ora- « cles menteurs se sont tus, le règne des idoles a été peu « à peu ébranlé, enfin elles ont été renversées ; et Jupi- « ter, et Mars, et Neptune, et l'Égyptien Sérapis, et « tout ce qu'on adoroit sur la terre, a été enseveli dans « l'oubli. »

Note n° 2, page 100.

Voici un passage que j'ai retranché du discours dont il ralentissoit la marche. Je l'insère dans cette note pour conserver les détails qu'il renferme sur les premiers siècles de l'Église, et qui offriront peut-être quelque intérêt aux lecteurs.

« A peine Constantin a-t-il fait asseoir avec lui la religion sur son trône, en élevant au-dessus des aigles romaines l'étendard de la croix dont il fait le plus auguste trophée de sa couronne, que le ciel se hâte de donner pour défenseurs au christianisme, les plus grands hommes de cette époque à jamais mémorable, en faisant briller dans ses sanctuaires, vers la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle, saint Athanase, saint Hilaire de Poitiers, saint Jean Chrysostôme, saint Paulin de Nole *, saint Ambroise, saint Jérôme et saint

* Voici le jugement qu'en portent les bénédictins dans leur Histoire littéraire de la France, tom. 2, in-4°, pag. 179 et suivantes : « Saint Paulin, « évêque de Nole, étoit né à Bordeaux, l'an 353. Une naissance illustre, des « richesses immenses, un génie heureux, un esprit aisé, agréable, péné- « trant, élevé, un savoir au-dessus du commun, l'élévation aux premières « dignités de l'empire, enfin une très grande piété, lui donnèrent une célé- « brité extraordinaire. Il avoit eu pour maître dans les belles-lettres le poëte

Augustin qui jette un si grand éclat au milieu de tant de lumières, tandis que tous les auteurs profanes du même âge écrivent sans talent comme sans goût, et que la barbarie rentre de toutes parts sans obstacle, dans les anciens domaines des lettres et des arts. Soyez à jamais béni, ô mon Dieu! d'avoir dès-lors accordé tous ces gages éclatants de protection à votre Église, en l'illustrant à la fois par un concours si magnifique de sainteté, d'érudition et de génie! »

Note n° 3, page 131.

Voici encore un passage que j'ai retranché de mon discours, pour ne pas m'exposer à offenser, contre ma volonté, le sentiment des convenances qui doivent bannir, de la bouche d'un ministre de la parole divine, jusqu'à l'apparence même de tout ce qui pourroit les blesser le moins du monde, lors même que ces détails semblent appelés par le sujet, pour célébrer le héros dont la gloire lui est plus spécialement recommandée dans son discours.

« Ausone, son ami et son voisin. Son ami le plus intime et le plus illustre « fut Sévère Sulpice. Il composa un panégyrique de l'empereur Théodose. « Il mourut en 431, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il étoit très lié avec « saint Delphin et saint Amand, évêque de Bordeaux, saint Martin, saint « Alype, saint Honorat d'Arles, Ruffin, et plus encore avec saint Ambroise, « saint Augustin et saint Jérôme, qui correspondoient habituellement avec « lui, et qui en font les plus grands éloges dans leurs ouvrages. Saint Au- « gustin le consultoit souvent, et le prioit quelquefois de corriger ses écrits. « Parmi ses lettres nous avons l'unique sermon qui nous reste de lui : il est « intitulé, *de Casophylacio*, c'est-à-dire, du tronc où l'on recevoit les au- « mônes des fidèles. Les savants jugent que c'est l'une des plus excellentes « pièces de l'antiquité sur l'aumône, et qui fait voir davantage les beautés « de son style. » Il faut avouer que les ouvrages qui nous restent, en petit nombre, de saint Paulin, sont fort au-dessous de son ancienne réputation.

« C'est par amour pour l'Église qu'il réfute la collu-« sion supposée par saint Jérôme, entre les apôtres « saint Pierre et saint Paul. Hélas! la plus haute piété « ne soustrait pas toujours au déplorable ascendant du « naturel et du caractère. Ce vénérable anachorète de « la Palestine, ce docte écrivain, qui réunissoit à une « austère sainteté et à une immense érudition, les em-« portements impétueux d'un Dalmate * et l'humeur « sombre d'un solitaire, avoit été suscité par la Provi-« dence pour conserver fidèlement à l'Église, par une « traduction devenue classique pour tous les siècles, « le dépôt traditionnel des Écritures, dans le temps où « les langues mères de l'Orient, que Jérôme étoit venu « étudier dans nos Gaules **, et qu'il possédoit au plus « haut degré, alloient presque s'éteindre dans tout « l'univers. Mais un si habile interprète des livres sa-« crés tombe dans une erreur de spéculation en se pla-« çant entre Dieu et les hommes, comme un nouvel « organe du ciel. Augustin entreprend aussitôt de l'é-« clairer. Jérôme se croit offensé; mais Augustin épar-« gne à la religion le scandale qu'entraînent toujours

* Saint Jérôme s'excusoit lui-même dans sa vieillesse, par la violence malheureusement si commune dans son pays, des emportements auxquels l'entraînoient ses disputes littéraires, et dont il s'humilioit en disant dans ses lettres : *Per iram multùm peccavi, quia Dalmata fui.* (Epist. 27.)

** Avant d'aller se perfectionner en Palestine dans la connoissance de la langue hébraïque, il avoit étudié les belles-lettres à Trèves. On voit dans la préface du second volume de l'Histoire littéraire de la France, par les bénédictins, qu'il entretenoit habituellement des correspondances sur les livres saints, à Vienne (en Dauphiné), à Autun, à Arles, à Lérins, à Marseille, à Narbonne, à Bayeux, etc., où de nombreuses écoles étoient déjà établies. La période qui se compose de la moitié du quatrième et du commencement du cinquième siècle, a été l'une des plus glorieuses époques littéraires de la France, jusqu'au règne de Louis XIV.

« les divisions de ses premiers ministres; et du haut de « son trône épiscopal, où il est environné de toute sa « gloire, un si grand évêque, humblement jaloux de « fléchir l'injuste courroux d'un cénobite, n'hésite point « d'adoucir, par les plus éclatants hommages, un sim- « ple prêtre qui a le double tort de se tromper, et de « ne lui opposer pour raisons que des injures. Loin « d'irriter un érudit si ombrageux, mais si précieux à « l'Église, il ne se venge de sa colère que par de plus « grands égards. Je n'étudie pas, lui écrit-il, pour « devenir savant, mais pour me rendre meilleur *. »

Note n° 4, page 157.

La première fois que je prononçai ce discours, en 1775, ma péroraison fut telle qu'on vient de la lire. Elle étoit adaptée à la circonstance du moment, et je dus y en substituer une autre, lorsque je me trouvai dans le cas de répéter ce discours en chaire. Voici de quelle manière je l'avois remplacée.

« Mais je veux intéresser aujourd'hui votre amour en faveur de l'Église gallicane, par un souvenir plus récent de son zèle pour votre gloire. Celui de tous les évêques de France qui eut le plus de rapports avec votre génie, vos profondes connoissances, votre zèle apostolique pour la religion, Bossuet, a célébré dignement votre humilité, en traduisant un passage ** très heu-

* Epist. ad Hiéron. 3.

** « Bossuet, disent les derniers éditeurs de ses œuvres, avoit ainsi traduit « ce passage de saint Augustin, qu'il tenoit toujours devant ses yeux sur son « bureau, pour rappeler continuellement ses obligations à son esprit. (*Voyez* la Collection de Bossuet, imprimée à Paris, chez Boudet, en 1778, tome 8, in-4°, page 54 de la préface.

reusement adapté aux devoirs de l'épiscopat, et inséré dans une de vos homélies pour l'anniversaire de votre consécration.

« Voici donc ces paroles si honorables pour la mémoire de saint Augustin, et si dignes d'être prononcées à la fin de son éloge, devant un auditoire d'évêques.

« Je n'ai pas assez de présomption, disoit-il à son peu-« ple, pour me flatter de n'avoir donné à aucun de vous « un juste sujet de vous plaindre de moi, depuis que « j'exerce les fonctions de l'épiscopat. Si donc, acca-« blé des soins et des embarras de mon ministère, je « n'ai pas accordé audience à celui qui me la deman-« doit, ou si je l'ai reçu d'un air triste et chagrin; si « j'ai parlé à quelqu'un avec dureté; si par mes répon-« ses indiscrètes j'ai contristé le cœur de l'affligé qui im-« ploroit mon secours; si, distrait par d'autres pensées, « j'ai négligé ou différé d'assister le pauvre, et lui ai « témoigné avec un regard sévère être importuné de ses « instances; si enfin j'ai fait paroître trop de sensibilité « pour les faux soupçons qu'on formoit contre moi, et « si, par un effet de la fragilité humaine, j'en ai conçu « moi-même d'injustes; vous, hélas! à qui je me con-« fesse pour toutes ces fautes, pardonnez-les-moi, je vous « en conjure, et vous obtiendrez ainsi vous-mêmes le « pardon de vos péchés *. »

« Ah! messeigneurs, quelle humilité! quel exemple! quel vertueux besoin, et quel sentiment sublime de la perfection épiscopale! quelle nouvelle et admirable manière de manifester la sainteté la plus éminente, jusque dans les pieux épanchements du repentir! Une pareille

* *In die annivers. ordinationis*. Serm. 383, tom. 5, 1484, 1485.

confession faite par un évêque, aux approches de sa mort, traduite, adoptée et renouvelée par Bossuet, chaque jour de son apostolat, révèle au peuple chrétien toute la délicatesse de conscience que la religion attend de ses premiers pasteurs. Augustin ne vous paroît-il pas encore plus grand et plus saint, quand il s'accuse ainsi lui-même, que lorsque vous entendiez le récit et l'éloge des plus belles actions de sa vie? Plaise au ciel d'accorder à la France un grand nombre d'évêques dont la vertu timorée, achevant de s'épurer devant la justice divine par des regrets si touchants, assure aux peuples de ce vaste empire le bonheur du temps et de l'éternité! Ainsi soit-il. »

FIN DES NOTES DU PANÉGYRIQUE DE S. AUGUSTIN.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE

POUR SERVIR DE PRÉFACE

A LA PREMIÈRE ÉDITION

DES

SERMONS DE BOSSUET.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE

POUR SERVIR DE PRÉFACE

A LA PREMIÈRE ÉDITION

DES

SERMONS DE BOSSUET (1).

Cujus æmulari exoptat negligentiam
Potiùs quàm istorum obscuram diligentiam.

TERENT. Prolog. Andr.

TOUTE l'Europe chrétienne attend avec impatience les sermons de Bossuet, annoncés au public depuis plusieurs années. On sait que ce grand homme, après avoir rempli en 1659, à

---

(1) Feu Antoine Boudet achevoit d'imprimer ces sermons, lorsqu'il vint m'inviter à les lire avant qu'ils fussent livrés au public, vers la fin de l'année 1771. Vivement frappé de l'enthousiasme avec lequel j'y admirois des beautés du premier ordre, il me pria, de la part de dom de Foris, bénédictin, qui en étoit l'éditeur,

l'âge de trente-deux ans, sa première station du carême à Paris, dans l'église des Minimes

---

d'écrire le jugement que j'en portois, pour servir de préface à son édition. Je me chargeai avec plaisir de composer ce discours préliminaire. Dom de Foris ne put rien opposer de raisonnable à mes réclamations contre le superstitieux aveuglement avec lequel il avoit copié et publié, sans discernement et sans goût, la totalité de ces sermons, où il n'y auroit eu qu'un triage et des retranchements à faire, pour les rendre dignes des autres chefs-d'œuvre de Bossuet. Mais il obligea l'imprimeur de supprimer tous les regrets que j'avois exprimés. Je ne pus donc pas manifester alors ce que je pensois de son travail. Le public en a porté le même jugement que moi; et depuis, l'éditeur ne s'est nullement justifié dans les longues préfaces dont il a surchargé plusieurs de ses volumes. Ce recueil, auquel il ne falloit pas ajouter un seul mot, n'avoit besoin que d'être abrégé pour obtenir le plus grand succès. Il auroit réuni tous les suffrages, si l'on eût imprimé, en y faisant peut-être quelques légères suppressions qu'un meilleur goût eût indiquées à l'éditeur, tous les sermons où l'on reconnoît Bossuet d'un bout à l'autre; si l'on se fût borné à conserver les parties admirables de plusieurs discours qui n'ont de Bossuétique qu'un point, un exorde, une péroraison; enfin si l'on eût réuni, sous le titre de *Réflexions morales*, une collection des belles pensées ou des traits heureux qu'on trouve dans quelques-uns de ces sermons, dont l'ensemble ne peut rien ajouter à la gloire d'un si grand orateur.

de la place Royale, et la seconde, l'année suivante, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, prêcha depuis en 1661, avec un succès extraordinaire, devant Louis XIV, l'avent au Louvre; en 1662 le carême au Louvre; en 1665 le carême à Saint-Thomas du Louvre, où il étoit suivi par toute la cour; en 1666 le carême à Saint-Germain-en-Laye, dans la chapelle du château; en 1668 le panégyrique de saint André, dans l'église des Carmélites de Paris; en 1669, l'avent au Louvre; enfin en 1681, le jour de Pâques, un sermon devant le roi, indépendamment des deux carêmes de 1663 à l'abbaye du Val-de-Grâce, et de 1668 dans la même église des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Je garantis la certitude de toutes ces dates.

Ce grand orateur, dont le génie étoit si fécond qu'il débitoit rarement les mêmes sermons deux fois dans les églises de Paris, n'en répéta jamais aucun dans ses fréquentes stations en présence du roi. Il obtint un si brillant succès à la cour, qu'après avoir entendu son premier carême, Louis XIV fit écrire au père du jeune apôtre dont le génie opéroit une révolution dans l'éloquence de la chaire, pour le féliciter d'avoir un tel fils. Mais le bonheur d'admirer tant de chefs-d'œuvre avoit été réservé aux seuls contemporains de Louis le Grand; et Bossuet, pré-

dicateur, manquoit presqu'entièrement à la religion comme à la littérature, puisqu'il ne nous restoit de lui que deux discours de morale et ses oraisons funèbres, sans qu'on eût conservé la moindre trace de ses carêmes et de ses avents, auxquels il fut redevable de sa réputation et de sa fortune.

L'évêque de Meaux ne prononça et ne revit plus aucune de ces premières compositions, pendant les trente-cinq dernières années de sa vie. On ne l'entendit même plus prêcher à Paris que dans quelques occasions éclatantes et rares : il ne daigna jamais mettre ses sermons au net, et il avoit coutume de dire qu'il ne les avoit point écrits. Est-ce écrire en effet que de jeter rapidement ses idées sur des feuilles volantes qu'on remplit ensuite de ratures, de renvois, de corrections et d'interlignes? Or, c'est dans cet état informe que les sermons de Bossuet, dont son neveu, évêque de Troyes, et le président de Chazot, ont été successivement dépositaires, sont enfin parvenus aux rédacteurs de la nouvelle édition.

A la mort de M. de Chazot, on trouva la plupart de ces feuilles confondues pêle-mêle sous un amas énorme de papiers de toute espèce, sans que personne s'y attendît, et vraisemblablement sans que le dernier héritier de la fa-

mille de Bossuet eût jamais soupçonné qu'il possédoit un trésor si précieux, ou du moins sans qu'il eût ni le courage ni la curiosité de débrouiller ce chaos. Il falloit sans doute beaucoup de travail et de patience pour faire sortir de ces décombres des discours entiers, pleins, suivis, et qui avoient besoin, pour ainsi dire, d'être créés une seconde fois. Les originaux autographes en sont déposés à la Bibliothèque du Roi; mais je ne présume point qu'on y ait recours pour s'assurer de leur authenticité. Il n'est aucun écrivain supérieur dont on ne reconnoisse le style dans une page: souvent une seule phrase suffit pour décéler Bossuet.

C'est une opinion assez généralement reçue, sur la parole de Voltaire dans son troisième volume du *Siècle de Louis XIV*, que Bossuet, effrayé de la réputation de Bourdaloue, n'osa pas, malgré toute sa renommée, lutter contre ce jésuite célèbre, et que *ne passant plus alors pour le premier prédicateur de la nation*, il aima mieux être *le premier dans la controverse que le second dans la chaire*. Je ne prononce pas encore entre les titres de ces deux immortels orateurs. Mais j'examine un fait; et je vois que précisément à la même époque où l'évêque de Meaux prêcha son dernier avent à la cour en 1669, le père Bourdaloue vint exercer, pour

la première fois, à Paris le ministère de la parole, qu'il y remplit avec le plus grand éclat pendant trente-cinq années consécutives.

Bossuet et Bourdaloue, entre lesquels Voltaire suppose une pareille concurrence oratoire, n'ont donc jamais couru ensemble la carrière des grandes stations dans les chaires de la capitale. L'orateur jésuite étoit plus jeune de cinq années que l'évêque de Meaux né en 1627; et ils moururent tous les deux, à un mois de distance l'un de l'autre, en 1704. Mais quoiqu'il n'ait existé aucune rivalité, durant les épreuves des avents et des carêmes, entre ces deux illustres prédicateurs, le grand siècle eut souvent l'occasion de comparer leurs talents et leurs succès. Bourdaloue, arrivé à Paris en 1669, parut pour la première fois à la cour, où il prêcha l'avent de l'année 1670. Or, Bossuet étoit déjà nommé à l'évêché de Condom en 1669, lorsqu'il remplit, comme je l'ai déjà observé, sa dernière station de l'avent, en présence de Louis XIV.

Bossuet avoit par conséquent renoncé aux stations de la chaire, avant que Bourdaloue en eût encore prêché aucune à Paris. Voltaire ne devoit donc pas attribuer aux inquiétudes de la vanité, et bien moins encore à la prétendue humiliation de ce prélat qui, selon lui, *ne passoit*

plus alors pour le premier prédicateur de la nation, la retraite forcée d'un orateur élevé dès-lors à l'épiscopat vers la fin de sa quarante-deuxième année, et auquel les convenances ne permettoient même plus désormais d'exercer dans la capitale ce ministère sacré qu'il étoit obligé de réserver à ses diocésains; car on n'a jamais vu aucun évêque titulaire prêcher habituellement des avents et des carêmes hors de son église.

Mais outre une raison d'un si grand poids, qui venoit d'enlever Bossuet aux chaires de Paris, avant que le plus éloquent des orateurs jésuites y obtînt sa juste célébrité, d'autres fonctions de la plus haute importance absorboient dès-lors ses loisirs et son génie. En effet, dès cette même année 1670, qui fit connoître, pour la première fois, Bourdaloue à la cour, son prétendu rival, Bossuet avoit été nommé précepteur du dauphin, dont l'éducation, consacrée par le chef-d'œuvre de son instituteur, s'est liée depuis cette époque à l'instruction de tous les princes. Cette place importante, à laquelle il se dévoua tout entier, étoit encore plus incompatible que l'épiscopat avec les stations ordinaires du ministère évangélique. Pourquoi donc Voltaire a-t-il l'injustice ou la légèreté de chercher, dans l'amour-propre de Bossuet, les

motifs de son éloignement de la chaire, que des devoirs sacrés et publics l'avoient obligé d'abandonner, avant l'arrivée du prédicateur, à jamais illustre, qui se montra bientôt si digne de lui succéder dans cette carrière, où aucun grand talent n'avoit précédé Bossuet en France, et j'oserai le dire, où nul orateur n'a pu encore égaler son génie?

En discutant cette assertion hasardée par Voltaire, je me plais à rappeler en son honneur l'hommage mémorable qu'il avoit rendu dans toute la maturité de son talent, et qu'il renouvela dans sa vieillesse, au génie oratoire de Bossuet, *le seul homme éloquent*, dit-il, *parmi tant d'écrivains élégants*. Ce fut dans son *Temple du goût* que Voltaire porta ce jugement. On le trouve répété dans toutes les éditions de cet ouvrage, antérieures à celle de Genève, chez Crammer, en 1760. Mais à cette époque, Voltaire, n'écoutant plus que sa haine pour la religion et pour tout ce qui pouvoit en intéresser la gloire, supprima le mémorable témoignage dont il avoit honoré l'éloquence de l'évêque de Meaux. A son exemple, on l'a également retranché de toutes les éditions suivantes, quoique Voltaire eût révoqué lui-même cette suppression, quand il répéta et confirma sa première opinion sur Bossuet, dans l'article *éloquence* de son *Diction-*

naire philosophique, imprimé en 1767, plusieurs années après l'édition de Crammer. C'est là qu'il dit en parlant de Bossuet : *Je l'ai dit et je le répète, l'évêque de Meaux fut le seul homme éloquent parmi tant d'écrivains élégants.* Or, s'il faut choisir entre un jugement écrit, constant, de Voltaire, et une rétractation tacite contre laquelle il s'est élevé lui-même, en réitérant son premier tribut d'admiration au SEUL HOMME ÉLOQUENT, j'aime mieux m'en rapporter à l'examen réfléchi et réitéré de son goût, qu'à un mouvement passager de mauvaise humeur contre le christianisme.

Cependant, sans s'inquiéter jamais d'aucune concurrence ou d'aucune supériorité dans cette carrière, le grand Bossuet ne se refusoit à aucune occasion de reparoître dans la tribune sacrée, depuis sa consécration épiscopale et son établissement à la cour, après s'être démis, dès 1671, de son évêché de Condom. Mais il rappeloit alors à ses auditeurs qu'il s'étoit rendu en quelque sorte étranger à ce saint ministère, après l'avoir, pour ainsi dire, créé auparavant avec tant de gloire. Ainsi, quand il prêcha dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, en 1675, pour la profession de madame de La Vallière, quoique sa dernière station à la cour ne fût encore éloignée que de six ans, il saisit

l'à-propos pour dire : « Et moi, pour célébrer « ces nouveautés saintes, je romps un silence « de tant d'années, je fais entendre une voix « que les chaires ne connoissent plus. » Le même souvenir et le même regret se présentèrent à son esprit six ans plus tard, lorsque pour suppléer le prédicateur de la cour, qu'une maladie violente empêchoit de finir son carême, Bossuet fut invité par Louis XIV à reparoître dans la chaire de Versailles, le jour de Pâques, en 1681. *Reprendre la parole*, dit-il dans son exorde, *après tant d'années d'un perpétuel silence*, *etc.*

Ce fut néanmoins au milieu de la vogue la plus éclatante de Bourdaloue, et en traitant quelquefois les mêmes sujets, comme, par exemple, l'éloge du grand Condé, que Bossuet, ne pouvant plus se charger des grandes stations, composa et prononça presque tous ses chefs-d'œuvre oratoires, l'oraison funèbre de madame Henriette, duchesse d'Orléans, en 1670; le 9 novembre 1681, devant la plus illustre de nos assemblées du clergé, son magnifique sermon sur l'*unité de l'Église*; l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse en 1683; celle de la princesse Palatine en 1684; celle du chancelier Le Tellier en 1685; enfin celle du grand Condé en 1687.

Le dernier éditeur de Bossuet, dom de Foris, bénédictin, a supprimé, on ne sait pourquoi, le texte si heureusement adapté au sujet, et développé avec la plus sublime éloquence dans l'exorde du discours sur l'*unité de l'Église : Quàm pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israël!* Cette étrange omission se fait remarquer, page 1, dans le 7e volume in-4° de l'édition de Bossuet, par ce religieux, imprimée chez Boudet, à Paris, en 1778. Le texte de la vision de Balaam y est supprimé; et le discours commence par ces mots qui en amènent le commentaire le plus oratoire : Messeigneurs, *c'est sans doute, etc.* Je suis surpris que depuis plus de trente ans qu'a paru ce volume, personne n'ait encore reproché à dom de Foris une pareille licence, dans laquelle on ne sauroit voir peut-être une simple distraction.

La suppression d'un texte si frappant, si bien lié à la circonstance et à l'exorde qu'il inspire, me surprend d'autant plus, que le même dom de Foris a publié, sans aucun choix, des discours entièrement oubliés par l'auteur lui-même pendant la seconde moitié de sa vie, et totalement inconnus ensuite depuis sa mort. Cependant ces sermons, qu'un goût plus sûr et plus officieux auroit mis à l'écart, peuvent éclairer encore les jeunes orateurs, sur la marche, les progrès, le

secret de l'art oratoire, en suivant pas à pas le développement d'un si grand talent. Ils ont été les véritables esquisses de Bossuet, ses premières études oratoires, et forment, pour ainsi dire, un cours domestique de ses essais et de son goût. On voit d'où est parti et par où a passé ce grand génie pour atteindre à la perfection. De même qu'un arbre vigoureux jette ses premiers rameaux avec surabondance, et conservant toujours un égal principe de vie; quand sa sève se règle sans s'appauvrir, ne se couvre plus ensuite de feuilles et de fleurs que pour donner de plus beaux fruits; il a fallu que le talent sublime de Bossuet, trop fécond pour avoir d'abord toute sa mesure, c'est-à-dire toute sa force, toute sa véritable richesse et une beauté continue, fût ainsi exercé et épuré jusque vers sa quarantième année, pour parvenir à sa maturité et se montrer dans tout son éclat. Après ces premiers essais, Bossuet s'est toujours soutenu à la même hauteur, et n'a plus écrit que des chefs-d'œuvre. Les jeunes prédicateurs doivent donc étudier avec soin les premières productions de ce grand homme, comme les artistes vont suivre à Rome, par des comparaisons graduées, dans la série des dessins de Raphaël ou de Michel-Ange, la route de leur génie et le développement de leur goût.

Un autre genre d'intérêt attache à la lecture de ces sermons, quand on connoît la vie de Bossuet. Ce fut uniquement à ses succès dans la chaire qu'il dut son élévation. Les deux reines, Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, venoient l'entendre dans toutes les églises de Paris où il prêchoit des stations, des vêtures religieuses ou des panégyriques. Nous trouvons dans plusieurs de ses péroraisons les compliments toujours apostoliques et souvent éloquents qu'il adressoit en même temps à ces deux princesses. Outre la grande vogue que leur présence attiroit à l'orateur, elles ne cessoient de parler de lui avec la plus haute admiration à Louis XIV, qui après l'avoir entendu à sa cour pendant cinq stations entières, le nomma évêque de Condom, et lui confia l'éducation de son fils unique (1). Bos-

(1) Ce ne fut pas Bossuet, ce fut le président de Périgni que Louis XIV choisit d'abord pour précepteur du grand dauphin. Ce jeune prince avoit déjà neuf ans, lorsque, selon Burigny, sur le refus de Chapelain, littérateur distingué, mais poëte ridicule, présenté et recommandé par le duc de Montausier, son *ami intime*, cette éducation royale fut confiée à Bossuet, en 1670, après la mort du président à la chambre des comptes, que la cour lui avoit préféré deux ans auparavant. La voix publique désignoit hautement l'évêque de Condom, comme l'homme de la nation qui méritoit le mieux

suet, je le répète, oublia depuis cette époque tous les sermons qui lui avoient mérité sa fortune. Il n'en répéta jamais aucun à Meaux; et il composa depuis, en continuant de suivre la carrière de l'éloquence sacrée, plusieurs des discours qui lui ont assuré une immortelle gloire, et ont fait de Bossuet un écrivain absolument à part, dans la religion comme dans la littérature.

---

cette place. On lui en faisoit compliment, et il rioit avec ses amis des conjectures qu'on formoit généralement en sa faveur. Dès le lendemain de sa nomination, Santeuil, qui l'en avoit félicité la veille, lui adressa une belle épître en vers latins, où il lui rappela ce sourire modeste par lequel il répondoit aux présages anticipés de ses amis : on la trouve dans le recueil de ses poésies.

Ridebas nuper plaudentes inter amicos,
Præsaga dùm mente, augur mea musa canebat,
Te fore delphini, *sic rege volente, magistrum,*
Promissumque diù, nunc fata reposcere nostra :
At, præsul, nil de te ausus præsumere quicquam,
Ridebas vana auguria et mendacia vatum :
Et tamen hanc sortem meritis ingentibus imples.

Cette éducation du grand dauphin est une époque d'autant plus mémorable dans notre littérature, que si Bossuet n'en eût pas été chargé, il n'auroit probablement jamais eu l'idée de composer son plus beau chef-d'œuvre, je veux dire, son discours sur l'*Histoire universelle :* tant le génie des plus grands hommes dépend de leur position, pour se développer tout entier !

Ces sermons doivent aussi être regardés comme une excellente *rhétorique* des prédicateurs. En effet, le jeune orateur qui saura se pénétrer du génie de Bossuet, sentir, penser, s'élever avec lui, n'aura pas besoin de pâlir long-temps sur les préceptes des rhéteurs, pour se former à l'éloquence. Il n'y auroit pas plus de mérite que de difficulté à relever les incor-

---

En parlant d'une conception littéraire si sublime, je veux relever une singulière erreur de goût dont elle a été le sujet.

Dans la seconde partie de son éloge de Fénélon, La Harpe, qui a beaucoup retravaillé cet ouvrage, trente ans après l'avoir publié, a continué d'y énoncer une étrange opinion qu'on auroit voulu attribuer uniquement aux préventions de sa jeunesse. Il dit nettement que Bossuet, auteur du discours sur l'Histoire universelle, *peut rencontrer des rivaux;* et il lui oppose immédiatement en preuve de cette rivalité les *Discours de l'abbé Fleury sur l'Histoire de l'Église,* tome 3, page 221 de la dernière édition de ses œuvres, à Paris, chez Migneret, 1806. Ces excellents écrits de l'abbé Fleury sont pleins de sens, de raison, et d'une érudition exquise qui honore son jugement en appuyant sa doctrine. Mais, pour les connoisseurs du genre oratoire, ce sont des dissertations et non pas des discours. Aucun critique judicieux ne peut les comparer au prodige d'éloquence et de génie que nous devons à l'évêque de Meaux : il y a l'infini entre le talent créateur de l'éloquent historien de l'univers, et les sages résultats de l'abbé Fleury.

rections et les négligences de ce grand homme (1), ce seroit dire d'un habile général, qu'il sait gagner des batailles, mais qu'il ne connoît pas l'art de l'escrime. Le goût qui aperçoit tous les genres de mérite d'une belle composition oratoire, est beaucoup plus rare et plus précieux que le misérable métier d'aller à la découverte des fautes de langage. Celui qui auroit étudié toutes les *rhétoriques*, je dirai plus, celui qui les auroit toutes compilées, seroit beaucoup moins avancé dans la carrière de l'éloquence, que le jeune orateur dont l'âme auroit profondément senti une seule page de ces discours. Ce que les autres ont dit, Bossuet l'a fait.

La lecture raisonnée des grands modèles est donc autant au-dessus de l'étude des règles, que le mérite de créer des beautés de génie est supérieur à l'art d'éviter les locutions de mauvais goût. « C'est par l'éloquence, dit un écri-« vain célèbre, que les hommes parviennent à

---

(1) Si de grandes beautés peuvent racheter de légères négligences, c'est sans doute en faveur de Bossuet que l'on doit se conformer à cette sage maxime d'Horace dans son Art poétique :

Verùm, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humanâ parùm cavit natura.

« se communiquer leurs passions. Faite pour
« parler au sentiment, comme la logique et la
« grammaire parlent à l'esprit, elle impose si-
« lence à la raison même ; et les prodiges qu'elle
« opère souvent entre les mains d'un seul sur
« toute une nation, sont peut-être le témoi-
« gnage le plus éclatant de la supériorité d'un
« homme sur un autre. Ce qu'il y a de singu-
« lier, c'est qu'on ait cru suppléer par des rè-
« gles à un talent si rare. C'est à peu près
« comme si l'on eût voulu réduire le génie en
« préceptes. Celui qui a prétendu le premier
« qu'on devoit les orateurs à l'art, ou n'étoit
« pas du nombre, ou étoit bien ingrat envers
« la nature. Elle seule peut créer un homme
« éloquent ; les hommes sont le premier livre
« qu'il doive étudier pour réussir, les grands
« modèles sont le second ; et tout ce que ces
« écrivains illustres nous ont laissé de philoso-
« phique et de réfléchi sur le talent de l'orateur,
« ne prouve que la difficulté de leur ressembler.
« Trop éclairés pour prétendre ouvrir la car-
« rière, ils ne vouloient sans doute qu'en mar-
« quer les écueils. A l'égard de ces puérilités
« pédantesques qu'on a honorées du nom de rhé-
« torique, ou plutôt qui n'ont servi qu'à ren-
« dre ce nom ridicule, et qui sont à l'art oratoire
« ce que la scolastique est à la vraie philosophie,

« elles ne sont propres qu'à donner de l'élo-
« quence l'idée la plus fausse et la plus barbare. »

Or, si les orateurs doivent étudier les règles de l'art dans les ouvrages des hommes éloquents, où pourroient-ils trouver des modèles plus propres à inspirer le génie, que les discours de l'évêque de Meaux ? Ce qui m'a le plus frappé dans ces sermons, c'est cette vigueur constante qui caractérise le style de Bossuet, et qui vaut bien, ce me semble, l'élégance continue, tant vantée dans nos écrits modernes. Dès son exorde, dès sa première phrase, vous voyez son génie en action ; vous ne rencontrez ni formules triviales, ni commentaires des pensées d'autrui, ni lenteurs, ni stérilités, ni redondances ; il ne marche pas, il court, il vole dans un sentier nouveau que lui ouvre son imagination ; il se précipite vers son but, et vous emporte avec lui. Lorsqu'une soudaine véhémence entraîne ce grand homme, on se sent transporté dans une région inconnue : on ne sait plus où il prend ses expressions et ses pensées : son style, toujours original et toujours naturel, se passionne et s'enflamme ; son enthousiasme répand de toutes parts la lumière et la terreur ; et alors il n'est plus possible de le lire, il faut qu'on le déclame : voilà le triomphe de l'éloquence écrite !

On a besoin de revenir plusieurs fois sur ces

morceaux sublimes, et de les décomposer, en quelque sorte, pour en sentir tout le prix. Il faut que le lecteur ému, troublé, hors de lui-même, laisse refroidir son imagination et retourne ensuite sur ses pas, s'il veut respirer quand Bossuet lui a fait perdre haleine. Mais qu'il contracte par l'analyse une certaine familiarité avec les élans impétueux de l'orateur, et il maniera, pour ainsi dire, tous les ressorts qui ont produit de si grands mouvements. Ces effets extraordinaires dérivent toujours des traits véhéments et rapides, qui partent du génie de Bossuet. Que voit-on lorsqu'on observe de près le mécanisme de son éloquence? Il expose, il établit d'abord son sujet; il s'empare de votre attention par la nouveauté ou par l'intérêt de son plan : c'est le moment de la raison. Il pose ensuite ses principes : il donne de l'autorité à ses preuves; vous êtes bientôt convaincu. Tout à coup, son génie prend l'essor; et un grand tableau tiré, soit de l'histoire sainte, soit de la peinture des mœurs, soit des agitations de la conscience, accable votre admiration, et fait fermenter vos remords. Votre imagination, fécondée par la sienne, voit, devance, et croit en quelque sorte avoir créé tout ce qu'on lui présente. L'orateur écarte tout raisonnement abstrait, toute discussion réfléchie : il n'aspire

alors qu'à vous émouvoir : bientôt il s'arrête à une maxime grande et neuve ; et cette sentence, gravée fortement dans votre esprit, ne vous paroît à vous-même que le résultat de vos propres pensées ; je dis les vôtres, parce que tout ce que l'orateur doit faire quand il vous a touché, c'est de vous interpréter ce qu'il vous suggère, de vous raconter ce qu'il vous inspire, et de faire passer dans votre âme tout l'enthousiasme dont il étoit transporté lui-même au moment de la composition.

C'est cet art, ce grand art de se confondre, de s'identifier avec l'assemblée à laquelle on parle, qui ramène tous les esprits à cette unité de pensées, dont le premier effet est de les forcer de réagir les uns sur les autres, et qui, semblable à un vent impétueux, pousse tous ces flots d'auditeurs, de l'espérance à la crainte, de l'abattement à la joie, de la commisération à la terreur. J'ai éprouvé toutes ces agitations en lisant Bossuet. Jamais ce grand homme ne cherche le sublime : il le trouve dans je ne sais quel admirable abandon qui le caractérise ; et l'on croit, quand on l'entend, converser avec soi-même sur un sujet qu'on a profondément médité. Son expression, presque toujours métaphorique, bien que souvent elle soit simple jusqu'à la familiarité, réveille fortement l'attention : c'est

un levier dont se sert l'orateur pour ébranler et pour abattre tout ce qui lui résiste. Quelquefois son éloquence paroît épuisée ; vous vous délassez pendant quelques instants, vous admirez en liberté une idée sublime, et vous savez gré à Bossuet de ne vous avoir point distrait en appelant ailleurs vos regards. S'aperçoit-il que vous vous séparez de lui, tandis qu'il semble s'arrêter à des détails communs ? Tout à coup, son imagination s'allume ; et de nouvelles beautés donnent de vives secousses à votre âme. C'est alors qu'après avoir développé un grand tableau des misères de l'homme, il s'élève au-dessus de lui-même, en s'écriant avec un air de triomphe: *Oh ! que nous ne sommes rien !* C'est alors que pour peindre les erreurs de l'ambition, il nous présente cette image si effrayante et si vraie : *Nous arrivons enfin au tombeau, traînant sans cesse après nous la longue chaîne de nos espérances trompées*. C'est alors qu'en instruisant les rois, il leur adresse avec une imposante simplicité ces frappantes paroles, pour les exhorter à punir le crime : *Étendez vos longs bras qui vont chercher les méchants, et qui peuvent les atteindre jusqu'aux extrémités de votre empire.* C'est alors que conduisant l'homme à l'école du tombeau, il dit avec l'accent de la consternation : *O mort ! je te rends grâces des lumières*

que tu nous donnes ! C'est alors que *soulevant le poids des grâces rejetées : D'où pensez-vous* (1), continue-t-il, *que Jésus-Christ fera partir les flammes pour dévorer les chrétiens ingrats ? De ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix, pour nous être une source d'amour infinie. C'est de là que sortira l'indignation de sa juste fureur, et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempée dans la source même des grâces.* C'est alors qu'en parlant de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, il enrichit d'une majestueuse comparaison ce tableau si difficile à ennoblir. *J'ai appris de Tertullien que lorsque ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchoient avec tant de pompe, de peur qu'ils ne s'élevassent au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivoit, avoit charge de les avertir qu'ils étoient hommes. Mais le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette gloire. Au lieu de l'avertir qu'il est homme, je me sens bien plutôt pressé de le faire souvenir qu'il est Dieu : il me semble en effet qu'il l'a oublié, etc.* (2). C'est alors enfin que le

---

(1) Vers la fin du second point de son troisième sermon pour le premier dimanche de l'avent.

(2) Cette allusion est admirable pour ennoblir les détails de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. Après

sublime début du premier livre des Machabées, souvent exalté sans qu'on lui ait jamais fait honneur d'en avoir le premier senti les beautés, fournit à son éloquence (1) un autre contraste encore plus magnifique, entre Alexandre et Jésus-Christ, et tel que Démosthène et Cicéron n'ont rien de si beau dans ce genre. « Écoutez, « dit-il, comme parle l'histoire sainte de ce « grand roi de Macédoine, dont le nom même « semble respirer les victoires et les triomphes. « *En ce temps, Alexandre, fils de Philippe,* « *défit des armées presqu'invincibles, prit des* « *forteresses imprenables, triompha des rois,* « *subjugua les peuples ; et toute la terre se tut* « *devant sa face, saisie d'étonnement et de* « *frayeur*. Que ce commencement est superbe, « auguste ! mais voyez la conclusion. *Et après* « *cela*, poursuit l'historien sacré, *il tomba ma-*

---

avoir ainsi exalté la gloire du Fils de Dieu, Bossuet ne craint plus qu'elle puisse être ternie en représentant ce nouveau triomphateur monté sur une ânesse, au moment où il vient prendre possession du trône de David. Sans cette préparation oratoire, il eût été impossible de traduire avec bienséance en chaire, à cause de la superbe délicatesse de notre langue, ces paroles de l'Évangile : *Sedens super asinam*. Math. cap. 21, vers. 5.

(1) Voyez le second exorde de son second sermon pour le premier dimanche de l'avent.

« *lade, se sentit défaillir; il vit sa mort assurée,*
« *partagea ses États que la mort lui alloit ravir;*
« *et ayant régné douze ans, il mourut.* C'est à
« quoi aboutit toute cette gloire : là se termine
« l'histoire du grand Alexandre. L'histoire de
« Jésus-Christ ne commence pas à la vérité
« d'une manière si pompeuse; mais elle ne finit
« pas non plus par cette nécessaire décadence.
« Il est vrai qu'il y a des chutes. Il est comme
« tombé du sein de son père dans celui d'une
« femme mortelle, de là dans une étable, et
« de là encore, par divers degrés d'abjections,
« jusqu'à l'infamie de la croix, jusqu'à l'obscu-
« rité du tombeau. J'avoue qu'on ne pouvoit
« tomber plus bas : aussi n'est-ce pas là le terme
« où il aboutit, mais celui d'où il commence à
« se relever. Il ressuscite, il monte aux cieux,
« il y entre en possession de sa gloire; et afin
« que cette gloire qu'il y possède soit déclarée
« à tout l'univers, il en viendra un jour avec
« une grande puissance juger les vivants et les
« morts. »

Je marquerai, à l'occasion de ce dernier trait emprunté de l'Écriture, que les pères aussi ne furent jamais si éloquents qu'ils le paroissent sous la plume de Bossuet. Ce grand orateur les avoit médités long-temps, surtout Tertullien, saint Chrysostôme et saint Augustin; et ses ser-

mons doivent apprendre aux orateurs chrétiens l'usage admirable qu'ils peuvent faire des pères de l'Église. Au lieu de copier servilement des passages qui ne sont plus que des lieux communs, depuis que tout le monde s'en est servi, il s'approprie tout ce qu'il adopte; il n'est pas moins original lorsqu'il cite, et même quand il traduit, que lorsqu'il invente. Aussi, pour peu qu'on soit sensible aux beautés de l'éloquence, il est impossible de le lire de suite : de temps en temps, une idée brusque et soudaine fait tomber le livre des mains, et force de suspendre la lecture pour se livrer au sentiment du trait dont on est frappé; et, s'il est vrai que Bossuet lisoit autrefois Homère pour s'enflammer en contemplant les peintures ravissantes de l'Iliade, on pourra lire ses sermons avec la même confiance, lorsqu'après un long travail on aura besoin de ranimer son imagination épuisée.

Nul orateur, en effet, n'est plus propre que l'évêque de Meaux à inspirer de vastes pensées, à étendre la sphère de l'éloquence évangélique, et même à marquer fréquemment le terme de la perfection que l'esprit humain peut atteindre en ce genre. On pense communément que Massillon et Bourdaloue ont posé les limites de l'art si difficile de la chaire, et que s'étant emparés des grands mouvements et des plus riches ta-

bleaux de l'art oratoire, ils n'ont plus laissé à leurs successeurs que la gloire assez médiocre de glaner à leur suite, ou de saisir dans les passions des hommes quelques nouvelles nuances. J'avois toujours soupçonné que cette erreur ne se seroit point accréditée, si l'on avoit pu lire les sermons de Bossuet, et je ne m'étois pas trompé. Admirons les productions du génie, mais n'ayons pas la témérité de lui assigner des bornes. Combien trouvera-t-on dans Bossuet de grandes beautés dont on n'avoit jusqu'à présent aucune idée, et qu'on auroit cherchées vainement dans Massillon et dans Bourdaloue ! Et combien d'autres beautés nouvelles et extraordinaires pourroit encore découvrir un grand orateur, même après Massillon, Bourdaloue et Bossuet !

Cet éloquent Massillon, doué par la nature d'un si beau talent que l'étude de l'antiquité avoit embelli d'un excellent goût, écrit plus souvent avec son esprit qu'avec son imagination: il est beaucoup plus paré dans son style, et il a cependant moins d'éclat que Bossuet. Son élocution enchanteresse ne sauroit cacher à une critique clairvoyante, son penchant à imiter et même à outrer les amplifications brillantes, mais quelquefois un peu lâches, de son modèle Cicéron qui voulut peut-être les excuser, quand

il en fit une règle de l'art oratoire, en prétendant que pour mieux inculquer ce qu'on dit, il faut le répéter souvent, *sæpè testandum est.* (Orat. 227.) L'évêque de Clermont écrit avec tant d'intérêt et de charme, qu'on peut avouer sans inquiétude pour sa gloire, qu'abusant quelquefois de la fécondité de son style, il commente et paraphrase trop ses idées. Son *Petit Carême*, si justement admiré, et qui me paroît cependant fort inférieur à son *Grand Carême*, à son *Avent*, surtout à ses *Conférences ecclésiastiques*, en fournit la preuve, je ne dis pas à chaque page, mais du moins dans chaque discours. Prenez-le à l'ouverture du livre : vous verrez qu'on ne trouve souvent dans chaque alinéa qu'une seule pensée, rendue avec autant d'élégance que de variété. Sans cette élocution ravissante où le vide des idées s'allie avec la précision du style, où l'abondance même ne se montre jamais verbeuse, élocution qui a toujours de nouveaux charmes pour les lecteurs sensibles, on ne liroit Massillon qu'une fois, et l'on se contenteroit ensuite de ses analyses ; mais ses sermons sont si supérieurement écrits, si touchants, si affectueux, qu'on les trouve trop courts ; c'est un ami qui vous embrasse en vous reprochant vos fautes ; et, malgré cette stérilité d'idées dont l'esprit murmure quelquefois, le cœur est tel-

lement intéressé et le goût si pleinement satisfait, en lisant ces discours enchanteurs, qu'ils vivront sans doute aussi long-temps que la langue françoise.

Je ne doute point que l'évêque de Clermont ne se fût lui-même aperçu de ces répétitions d'idées qui font quelquefois languir sa verve, s'il eût publié ses sermons avant sa mort. Il est des corrections de style surtout, et des phrases de remplissage qu'on ne découvre jamais qu'à la lecture des *épreuves* imprimées, instructive manifestation d'une composition littéraire, seule révision où le goût exerce toute la rigueur de la critique. Massillon auroit remarqué sans doute le vide que l'impression eût rendu plus sensible dans les amplifications où sa prodigieuse facilité s'étoit exercée, selon une locution de collége, à *faire son thême en deux façons* : ce travail se seroit borné à effacer tout ce qui se trouvoit répété, sans que son talent eût besoin d'enrichir ses discours d'aucune addition. Ses éditeurs n'osèrent jamais se permettre le moindre retranchement dans ses manuscrits. Nous avons la certitude de les lire absolument conformes aux dernières copies qu'il en fit lui-même pour les livrer à l'impression. Il n'en est pas ainsi des sermons de Bourdaloue, que son éditeur, le père Bretonneau, a rendus publics avec tous les

changements qu'il a jugés convenables, et auxquels on a même prétendu qu'il avoit mêlé quelques-uns de ses propres discours, sans que cette accusation ait jamais été bien éclaircie.

Le grand dialecticien Bourdaloue, toujours conséquent, toujours nerveux, préférant aux mouvements passagers de l'onction, des preuves frappantes que le temps grave toujours plus profondément dans les esprits, mais touchant et pathétique lorsque la matière le comporte, appelant l'ensemble entier de la religion au développement de chacun de ses sujets, raisonneur éloquent, moraliste profond, et instruisant son auditeur avec l'attention de s'oublier, de se cacher toujours lui-même, Bourdaloue fera éternellement le désespoir des prédicateurs. La première partie de sa fameuse passion, *Dei virtutem, etc.*, dont Bossuet pourtant avoit développé la conception sublime dans son premier sermon pour l'exaltation de la croix, tome 7, in-4°, page 46, et dans laquelle Bourdaloue prouve admirablement que la mort du Fils de Dieu a été le triomphe de sa puissance, me paroît un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Rien ne tient à côté de cette brillante partie, pas même la seconde, qui seroit belle partout ailleurs. Bourdaloue est encore plus satisfaisant à la troisième lecture

qu'à la première: plus on le lit, plus on l'admire. Je lui rends grâces de ce qu'il n'a pas connu ce misérable jeu de la phrase qui dégraderoit le génie, si le génie pouvoit s'y abaisser, et de n'avoir jamais écrit que pour le besoin de sa pensée.

Je ne doute point que Bossuet ne fût né avec beaucoup plus de génie que Bourdaloue. Cependant les sermons de celui-ci sont mieux faits, plus finis, plus méthodiques; et je n'en suis pas surpris, puisqu'ils ont été l'unique objet de ses immenses travaux. Si l'on compare pièce à pièce, Bourdaloue pourra quelquefois avoir l'avantage; mais si l'on opposoit trait à trait, il ne soutiendroit point ce parallèle. Bossuet est plus original, plus extraordinaire, plus accablant (1).

(1) Voulez-vous un exemple de la vigueur avec laquelle Bossuet presse son auditoire? Prenez-le dans le premier sermon du recueil qu'on a publié, et jetez les yeux sur ce tableau de la misère des pauvres malades... *Je prête ma voix à ceux-ci, parce qu'ils n'en ont point d'autre. Voyez quelle est leur nécessité. Nous naissons pauvres; Dieu a commandé à la terre de nous fournir notre nourriture: ceux qui n'ont point ce fonds imposent un tribut à leurs mains; ils exigent d'elles ce qui est nécessaire au reste du corps: voilà le second degré de misère. Quand ce fonds leur manque par l'infirmité, encore y a-t-il quelque recours; la nature leur a donné*

Il montre et fait admirer une manière grande et ferme, une familiarité noble (1), des élans su-

---

une voix, des plaintes, des gémissements, dernier refuge des pauvres affligés pour attirer le secours des autres. Ceux dont je parle n'ont pas même ces moyens : ils sont contraints d'être renfermés : leurs plaintes ne sont entendues que de leur pauvre famille éplorée, et de quelques-uns de leurs voisins, peut-être encore plus misérables qu'eux. Mais, dans l'extrême misère, quand on a l'usage de son esprit libre, la nécessité fait trouver des inventions : le leur est accablé par la maladie, par les inquiétudes, et souvent par le désespoir. Dans une telle nécessité, puis-je leur refuser ma voix ?

(1) Voici un tableau qu'on est agréablement surpris de trouver à la fin de son panégyrique de saint François de Sales. On ne peut désirer plus de sensibilité et plus d'intérêt dans une peinture morale. « Je vous parlois tout à « l'heure des changements que fait dans les cœurs l'a-« mour des enfants, et dont le plus remarquable est « d'apprendre à se rabaisser. Voyez ce père, dit saint « Augustin, quand il vient du palais, où il a prononcé « des arrêts, où il a fait retentir tout le barreau du bruit « de son éloquence; retourné dans son domestique, « parmi ses enfants, il nous paroît un autre homme. Ce « ton grave de voix s'est adouci, et s'est changé en bé-« gaiement; ce visage, naguère si grave, a pris tout à « coup un air enfantin. Une troupe d'enfants l'envi-« ronne; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés, « qu'il ne peut rien leur refuser, que ce qui leur nuit. « Puisque l'amour des enfants produit ces effets, ne

blimes, des tableaux fiers et imposants, des transitions brusques et cependant toujours naturelles (1), un grand nombre de ces vérités intimes qu'on ne découvre qu'en creusant pro-

« vous étonnez pas si la charité donnant des sentiments « maternels, particulièrement aux pasteurs des âmes, « inspire en même temps la condescendance : elle ac- « corde tout, excepté ce qui est contraire au salut. La « charité, dit saint Augustin, enfante les uns, s'affoi- « blit avec les autres ; elle a soin d'édifier ceux-ci, elle « craint de blesser ceux-là ; elle s'abaisse vers les uns, « et elle s'élève vers les autres ; douce pour certains, sé- « vère à quelques-uns, ennemie de personne, elle se « montre la mère de tous ; elle couvre de ses plumes « molles ses tendres poussins, elle appelle d'une voix « pressante ceux qui se plaignent ; et les superbes qui « refusent de se rendre sous ses ailes caressantes, de- « viennent la proie des oiseaux voraces. » *Ipsa caritas alios parturit, cum aliis infirmatur ; alios curat ædificare, alios contremiscit offendere, ad alios se inclinat, ad alios se erigit ; aliis blanda ; aliis severa ; nulli inimica, omnibus mater ;... languidulis plumis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos contractâ voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi, præda fiunt alitibus.* (S. Aug. de catechisandis Rudibus, cap. 15. *Ibid.* cap. 10.)

(1) Boileau disoit, en parlant des *Caractères* de La Bruyère, que cet ouvrage étoit digne de la réputation dont il jouissoit ; mais que l'auteur avoit éludé la partie la plus difficile de l'art d'écrire, les transitions.

fondément dans son propre cœur, une majesté d'idées et une vigueur d'expressions qui lui sont propres. Ses discours offrent un genre d'éloquence absolument à part, où rien ne paroît sauvage, quoique tout y soit original. Son imagination s'allie si naturellement aux couleurs de la plus haute poésie, et s'élève même avec tant de facilité au ton le plus épique d'Homère, qu'on n'est étonné que par réflexion d'un langage si nouveau dans la bouche d'un orateur chrétien, et néanmoins si heureusement adapté à la chaire évangélique. N'est-ce pas son propre génie qu'il célèbre ? N'est-ce pas lui-même qu'il peint à son insu, vers la fin du premier point de son panégyrique de saint Paul, lorsqu'après avoir présenté et approfondi le prodigieux contraste de la manière d'écrire et du *style rude* de cet apôtre, avec les succès prodigieux et la *simplicité toute-puissante de ce barbare, dans Athènes et dans Rome*, il achève de développer toute sa pensée par une comparaison lumineuse et sublime ? « Une puissance surnaturelle, dit-il, se mêle « à l'auguste simplicité de ses paroles. De là « vient une vertu plus qu'humaine qui ne flatte « pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit « au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve « qui retient encore, coulant dans la plaine, « cette force impétueuse qu'il avoit acquise aux

« montagnes d'où il tire son origine ; ainsi cette « vertu, qui est contenue dans les épîtres de « saint Paul, conserve dans la simplicité même « de son style, toute la vigueur qu'elle apporte « du ciel d'où elle descend. » Je ne connois rien de plus juste, de plus riche et de plus pompeux, en fait de similitudes, dans les orateurs anciens et modernes (1).

On reconnoît éminemment dans les écrits de Bossuet, le ton et l'accent d'un prophète : c'est l'Isaïe de la loi nouvelle. Il s'attache à épouvanter l'homme ; et lorsqu'il l'a effrayé par ses

---

(1) Voici le morceau par lequel Bossuet prépare cette comparaison : « Le discours de saint Paul, bien loin de « couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité « tempérée que nous admirons dans les orateurs, paroît « inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas encore assez « pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, « les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style « irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas, le « langage de l'apôtre est simple, mais ses pensées sont « toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la « philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son « nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il « traite divinement, rendent sa simplicité toute-puis- « sante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec « cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étran- « ger ; il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes

menaces, il le livre aux remords pour achever sa conversion. *M. Bossuet se bat à outrance avec son auditoire*, disoit madame de Sévigné : *tous ses sermons sont des combats à mort*.

Ce qui donne le plus de plénitude et de substance aux sermons de Bossuet, c'est l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture sainte. Voilà l'inépuisable mine dans laquelle il trouve ses preuves, ses comparaisons, ses exemples, ses transitions et ses images. On le voit sans cesse éclaircir l'Ancien Testament par le Nouveau, saisir l'économie de la religion et en combiner les parties, pour en faire un tout harmonieux et

---

« et des orateurs; et, malgré la résistance du monde, il « y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples, par cette éloquence qu'on a crue divine; il prêchera Jésus-Christ dans Athènes, et le plus savant de « ses sénateurs passera de l'aréopage en l'école de ce « barbare; il poussera encore plus loin ses conquêtes: « il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il « fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant « lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et « un jour cette ville maîtresse du monde se tiendra bien « plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues « qu'elle a entendues de son Cicéron. » On n'imagine rien, et il n'y a rien au-delà d'une pareille éloquence.

sublime. Au lieu de citer les livres saints en fastidieux érudit, il s'en sert en orateur plein de nerf et de verve. Il ne rapporte pas sèchement des passages, mais il présente des traits qui forment des tableaux; et il fond si bien les pensées de l'Écriture avec les siennes, qu'on croiroit qu'il les crée, ou du moins qu'elles ont été conçues exprès pour l'usage qu'il en fait. Veut-il nous montrer un roi désabusé des grandeurs du monde? il répète les longs gémissements de David. Veut-il exciter la pitié et attendrir ses auditeurs pour mieux les émouvoir? il fait pleurer avec lui le pathétique Jérémie; et les accents de Jérémie semblent acquérir, en passant par son organe, une nouvelle énergie pour peindre les calamités de Sion.

Mais alors peu satisfait d'exciter une première émotion, il en poursuit le progrès avec une onction toujours croissante: il pénètre profondément tous les cœurs de l'intérêt qu'il a fait naître: il les presse de tous les mouvements, et les environne de tous les tableaux qui peuvent en prolonger le sentiment; bien différent, par une méthode si oratoire et si apostolique, du prédicateur dont parle Érasme dans son *Orateur chrétien,* lequel, par une autre théorie plus favorable à son amour-propre qu'avantageuse pour le triomphe de la morale, ne manquoit jamais de

descendre brusquement de chaire, dès qu'il voyoit couler quelques larmes dans son auditoire.

L'Écriture est la source la plus abondante de ces développements pathétiques. C'est là surtout que le génie de Bossuet sait les découvrir. Tout en effet, dans un sermon, doit être tiré de la Bible, ou du moins avoir la couleur des livres saints : c'est le vœu de la religion, c'est même le précepte du bon goût. L'orateur sacré qui veut exceller dans son art, ne sauroit donc s'accoutumer de trop bonne heure à méditer tous les jours les oracles sacrés, la plume à la main : s'il attend le moment de la composition pour ramasser des passages déjà connus, il ne sera ni lumineux ni original ; et cet étalage d'une érudition indigeste ne frappera et ne trompera jamais personne. On distingue sans peine le véritable savant qui a fait des études approfondies, de tous ces érudits de dictionnaires ou d'abrégés, qui empruntent toujours, et ne tirent rien de leur propre fond. Ces stériles compilateurs ont beau se surcharger de citations et de commentaires, ils plient sous le poids d'un trésor qui ne leur appartient pas : ils n'en sont que plus pauvres. On les voit, pour ainsi dire, copier au besoin des livres ouverts devant eux ; et ils ne forment que des centons sans unité, sans intérêt, plus propres à étouffer la pensée qu'à l'em-

bellir et à prolonger le mouvement oratoire. Au contraire, l'écrivain solidement instruit incorpore ce qu'il crée avec ce qu'il sait; et ses connoissances se fondent d'autant plus aisément avec ses idées, qu'elles ont contracté une certaine alliance par le long séjour qu'elles ont fait ensemble dans son esprit. On est bien certain que Bossuet n'avoit point l'Écriture sainte sous ses yeux, lorsqu'il composoit ses sermons, et qu'il l'avoit étudiée pendant long-temps, avant de prendre la plume. Je ne lui connois qu'un seul rival dans cette partie des talents du prédicateur: c'est l'immortel Fénélon, dans son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne.

Les sermons de Bossuet sont remplis de l'Écriture et des pères. On ne lui contestera point l'honneur de partager avec Bourdaloue la prééminence sur tous les orateurs chrétiens, dans l'art d'employer la tradition; et les beautés qu'il en tire pour enrichir ses discours, attestent assez combien une pareille étude féconde le génie. Qu'il me soit permis de citer à ce sujet, comme un exemple bien frappant de l'éloquence des pères de l'Église, la belle harangue que saint Jean Chrysostôme met dans la bouche de l'évêque Flavien, au moment où ce vertueux

prélat vient demander grâce à l'empereur Théodose, en faveur des habitants d'Antioche. Ce discours ne peut être trop connu. C'est uniquement pour prévenir les regrets du lecteur, que je vais reproduire en entier cette espèce d'épisode oratoire, dont je ne puis lui rappeler les principales beautés sans le rapporter dans toute son étendue, quoique cet éloquent plaidoyer puisse paroître un peu long dans son ensemble, et même en quelque sorte étranger aux sermons de Bossuet.

« Prince, notre ville infortunée a souvent « été comblée de vos bienfaits; et vos libéralités, qui faisoient autrefois sa gloire, sont aujourd'hui pour elle un nouveau sujet de honte « et de douleur. Détruisez Antioche jusqu'aux « fondements, réduisez-la en cendres, faites « périr jusqu'à nos enfants par le tranchant « de l'épée : nous méritons de plus sévères « châtiments; et toute la terre, épouvantée de « notre supplice, avouera qu'il est encore au-« dessous de notre ingratitude. Déjà, nous ne « saurions plus rien ajouter à notre malheur. « Accablés de votre disgrâce, nous sommes un « objet d'horreur pour tout le reste de votre « empire. Nous avons offensé dans votre per-« sonne l'univers entier; il s'élève aujourd'hui « contre nous, prince, plus fortement que vous-

« même : il ne reste donc plus qu'un seul re-
« mède à nos maux. Imitez la bonté de Dieu :
« outragé par ses créatures, il leur a ouvert
« les cieux. J'ose le dire, grand prince ! si vous
« nous pardonnez, nous devrons notre salut à
« votre indulgence ; mais vous devrez à nos at-
« tentats l'éclat d'une gloire nouvelle : nous
« vous aurons préparé, par notre crime, une
« couronne plus brillante que celle dont Gratien
« a orné votre front : vous ne la tiendrez que de
« votre vertu. On a détruit vos statues. Ah !
« qu'il vous est facile d'en rétablir qui soient
« infiniment plus précieuses ! Ce ne seront point
« des statues muettes et fragiles, exposées dans
« les places publiques aux caprices et aux in-
« jures ; ouvrages de la clémence, et immor-
« telles comme la vertu même, celles-ci seront
« placées dans tous les cœurs ; et vous aurez
« autant de monuments honorables qu'il y a
« d'hommes sur la terre, et qu'il y en aura
« jamais. Non, les exploits guerriers, les tré-
« sors, la vaste étendue d'un empire, n'atti-
« rent point aux princes une gloire aussi pure
« et aussi durable que la bonté et la clémence.
« Rappelez-vous les outrages que des mains sé-
« ditieuses firent aux statues de Constantin, et
« les suggestions de ses courtisans qui l'ex-
« citoient à la vengeance. Vous savez que ce

« prince, portant alors la main à son front,
« leur répondit en souriant : *Rassurez-vous,*
« *je ne suis point blessé.* On a oublié une grande
« partie des victoires de cet empereur, mais
« cette parole a survécu à ses trophées; elle
« sera entendue des siècles à venir, et elle lui
« méritera les éloges et les bénédictions de tous
« les âges. Mais qu'est-il besoin de vous pro-
« poser des exemples étrangers? il ne faut vous
« rappeler que vos propres actions. Souvenez-
« vous donc de ce soupir généreux que la clé-
« mence fit sortir de votre bouche, lorsqu'aux
« approches de la fête de Pâques, annonçant
« par un édit, aux criminels leur pardon, et
« aux prisonniers leur délivrance, vous ajou-
« tâtes : *Que n'ai-je aussi le pouvoir de res-*
« *susciter les morts!* O grand prince! vous
« pouvez faire aujourd'hui ce miracle. Antioche
« n'est plus qu'un tombeau; ses habitants ne
« sont plus que des cadavres; ils sont morts
« avant le supplice qu'ils ont mérité : vous pou-
« vez d'un seul mot leur rendre la vie. Si vous
« faites grâce à mon troupeau, les infidèles
« s'écrieront : *Qu'il est grand, le Dieu des*
« *chrétiens! des hommes il sait faire des an-*
« *ges; il les élève au-dessus de la nature.*
« Ne craignez pas que l'impunité corrompe vos
« autres villes : hélas! notre sort ne peut qu'é-

« pouvanter. Tremblants sans cesse, regardant
« chaque nuit comme la dernière, chaque jour
« comme celui de notre supplice, fuyant dans
« les déserts, en proie aux bêtes féroces, ca-
« chés dans les cavernes, dans les creux des
« rochers, nous donnons au reste du monde
« l'exemple le plus effrayant. Détruisez donc
« Antioche; mais détruisez-la comme autrefois
« le Tout-Puissant détruisit Ninive : effacez
« notre crime par le pardon; anéantissez la
« mémoire de notre attentat, en faisant naître
« dans tous les cœurs la reconnoissance et l'a-
« mour. Il est aisé d'incendier des maisons, de
« renverser des murailles; mais changer tout
« à coup des citoyens parjures en sujets fidèles
« et affectionnés, c'est l'effet d'une vertu divine.
« Quelle conquête une seule parole peut vous
« procurer! Elle vous gagnera la tendresse de
« tous les hommes. Quelle récompense vous
« recevrez de l'Éternel! il vous tiendra compte,
« non-seulement de votre bonté, mais encore
« de toutes les actions de miséricorde que votre
« exemple engendrera dans la suite des siècles.
« Prince invincible, ne rougissez pas de céder
« à un foible vieillard, après avoir résisté à
« vos plus braves officiers : ce sera céder au
« souverain des empereurs, qui m'envoie pour
« vous présenter l'Évangile, et vous dire de sa

« part : *Si vous ne remettez les offenses commi-
« ses contre vous, votre père céleste ne vous
« remettra pas les vôtres.* Représentez-vous ce
« jour terrible, où les princes et les sujets com-
« paroîtront au tribunal de la suprême justice,
« et croyez que vos fautes seront alors effacées
« par le généreux pardon que vous nous aurez
« accordé. Pour moi, je vous le proteste, grand
« prince, si votre juste indignation s'apaise,
« si vous rendez à notre patrie votre bienveil-
« lance, j'y retournerai avec joie ; j'irai bénir
« avec mon peuple la bonté divine, et célébrer
« la vôtre. Mais si vous ne jetez plus sur An-
« tioche que des regards de colère, je le jure
« devant vous, mon peuple ne sera plus mon
« peuple : je ne le reverrai plus ; j'irai dans une
« retraite éloignée, cacher ma honte et mon
« affliction ; j'irai pleurer jusqu'à mon dernier
« soupir le malheur d'une ville qui aura rendu
« implacable pour elle seule, le plus humain
« et le plus doux de tous les princes (1). »

Le courroux de Théodose ne résista pas à l'éloquence de Flavien. Ce seul morceau suffiroit pour placer parmi les plus grands orateurs saint Jean Chrysostôme, qui nous l'a transmis

---

(1) Traduction littérale de saint Jean Chrysostôme, homél. 2, chap. 3.

et qui l'avoit sans doute composé. Un tel monument prouve aussi que l'étude de la tradition n'est point un travail perdu pour les orateurs chrétiens. L'évêque de Meaux tire souvent des écrits des pères plusieurs traits non moins véhéments pour frapper son auditoire, et des raisonnements non moins pressants, qui donnent à ses discours autant de solidité que d'éclat. Trop éclairé lui-même pour supposer ses auditeurs assez instruits, soit des vérités de la foi, soit des devoirs de la morale, il enseigne toujours avec la facilité et la profondeur d'un grand maître. Cependant ce sublime orateur n'attiédit point sa verve en s'enfonçant dans les arides discussions de la controverse. Malgré son penchant pour la dialectique, il sort de l'école; et toujours théologien, sans affecter jamais de le paroître, il met plus de religion pratique dans ses sermons, que de théologie. Son génie s'enrichit, s'élève, se féconde dans les livres saints; et je ne doute pas que ses discours ne fassent rougir les orateurs chrétiens qui ont abandonné l'enseignement de la religion, pour disserter en chaire sur la morale, sur la politique, ou sur l'histoire profane. Je leur adresserai, en leur montrant les chefs-d'œuvre de Bossuet, ce vers si sublime de Perse, sat. 3, vers 38 :

Virtutem videant, intabescantque relictâ.

Ils n'instruisent point, ils ne touchent point; et cependant ils ont besoin d'avoir beaucoup d'esprit pour prêcher si mal. S'ils ne cherchent que la réputation, je leur prédis qu'ils obtiendroient une gloire plus brillante, et surtout plus durable, par des sermons que par des discours. La manie du bel-esprit, ridicule même dans les productions purement littéraires, devient absurde lorsqu'on veut instruire et émouvoir; elle étouffe le sentiment, dessèche la composition, et est absolument incompatible avec la véritable éloquence. Non, jamais les ministres des autels ne prêcheront plus utilement pour leur propre renommée, qu'en prêchant efficacement pour le salut de leur auditoire. Des larmes! des larmes! voilà les seuls applaudissements dignes des orateurs chrétiens.

Si l'on excepte quelques traits déjà connus, dont l'évêque de Meaux a voulu enrichir ses oraisons funèbres, ou ses ouvrages ascétiques, on ne trouvera rien dans ses sermons qui ressemble à ce que l'on a écrit pour la chaire. Ses esquisses mêmes portent l'empreinte du génie, et j'invite les jeunes orateurs à les remplir pour se former le goût. On observera en lisant Bossuet, et surtout si l'on entreprend de finir quelques-uns des sermons dont il s'est contenté de tracer le plan, combien d'érudition est stérile

à l'éloquence. Tout ce que les hommes ont pensé est du ressort de l'orateur; et rien de ce qui intéresse l'histoire, les lois, les mœurs, les sciences et les beaux-arts, ne lui est étranger. Bossuet fait servir, avec autant de mesure que de goût, au profit de son éloquence, à la progression et à la force de ses preuves, l'étude profonde qu'il avoit faite de la théologie scolastique, et même cet enchaînement d'une dialectique serrée et pressante, que des esprits vulgaires croient opposée au genre oratoire, mais que le talent et le goût y savent merveilleusement adapter, et sans laquelle on ne seroit en chaire qu'un verbeux déclamateur.

Bossuet a traité un grand nombre de sujets neufs et admirables, et qui paroîtroient même encore nouveaux aujourd'hui, puisque, par je ne sais quelle fatalité, les prédicateurs semblent les avoir bannis de la chaire. Cependant il faut avouer qu'il n'est pas toujours également heureux dans ses choix; et rien ne prouve mieux que la différence de ses sermons, combien l'éloquence dépend de la matière que l'on traite. D'ailleurs, toujours fidèle à son plan d'instruction, il prêchoit souvent plusieurs fois sur le même sujet; or, ces discours étoient tellement pleins, qu'après avoir épuisé lui-même, et les vérités fondamentales de la religion, et les res-

sources de l'art oratoire, il ne pouvoit plus se soutenir à la hauteur de ses premières idées. Chacun de ses sermons renferme des beautés dignes de lui : il n'en est presqu'aucun où l'on ne puisse le reconnoître. Mais on est étonné de la distance qu'il y a quelquefois de l'un à l'autre. Bossuet ne pouvoit pas toujours être le Bossuet du *grand Condé*, de la *duchesse d'Orléans*, ou de la *reine d'Angleterre* (1). L'aigle

---

(1) On reconnoît quelques traits de ressemblance avec Bossuet, dans cet admirable portrait que Cicéron nous a tracé de l'orateur Galba, si prodigieusement inférieur à l'évêque de Meaux. *Quem fortassè vis non ingenii solùm sed etiam animi, et naturalis quidam dolor dicentem incendebat, efficiebatque, ut et incitata, et gravis, et vehemens esset oratio : dein cùm otiosus stylum prehenderat motusque omnis animi tanquam ventus hominem defecerat, flaccescebat oratio : quod iis, qui limatius dicendi consectantur genus, accidere non solet ; propterea quòd prudentia nunquàm deficit oratorem, quâ ille utens eodem modo possit et dicere et scribere. Ardor animi non semper adest, isque cùm consedit, omnis illa vis et quasi flamma oratoris extinguitur.* (Brutus, seu de claris Oratoribus, 24.)

« Lorsque Galba parloit en public, son éloquence étoit « peut-être enflammée, non-seulement par un certain « feu d'imagination, et surtout par les élans de son âme, « mais encore par je ne sais quel pathétique naturel dont « les mouvements donnoient à ses plaidoyers de l'espi-

s'élève au plus haut des airs, il tombe. L'insecte qui rampe ne sauroit tomber. Il ne faut donc pas être surpris des inégalités qu'on voit non-seulement entre ses discours comparés, mais encore dans le même discours. Tout grand orateur est nécessairement inégal : quand même son génie n'auroit pas besoin de ces intervalles de repos pour prendre haleine, les règles de l'art oratoire, qui ne permettent pas de chercher à produire sans cesse un grand effet, l'obligeroient de ralentir de temps en temps son essor ; car celui qui veut être toujours sublime ne l'est jamais.

« dité, du poids et de la véhémence. Mais dès qu'il pre-
« noit ensuite la plume pour écrire à loisir ce qu'il avoit
« improvisé, toute cette agitation dont il avoit été ému
« venant à se calmer, son discours sans ressort et sans
« ardeur se ralentissoit tout à coup, comme un vent
« qui tombe et dont le souffle est bientôt insensible.
« Cette inégalité ne se fait pas remarquer ordinaire-
« ment dans les écrivains qui ont une manière plus soi-
« gnée. La sagesse de l'esprit et le goût, en n'abandon-
« nant jamais un pareil orateur, le mettent toujours
« en état de parler et d'écrire avec la même correction.
« La chaleur de l'âme, au contraire, ne peut pas se sou-
« tenir habituellement au même degré, et quand elle
« est épuisée, toute cette verve, et, pour ainsi dire,
« cette flamme s'éteignent aussitôt dans l'esprit de l'ora-
« teur »

Il est vrai que les chutes de Bossuet (1) sont presqu'aussi étonnantes que ses plus grandes beautés. Après ces élans sublimes, où l'on trouve la majesté des idées, la progression des mouvements, la magnificence des images, le choix des expressions, l'harmonie du style, chaque période finie avec soin, liée avec la phrase qui la précède et fondue avec celle qui la suit, on est frappé de la plus vive admiration ; et l'on se dit à soi-même que, comme écrivain et comme orateur, il est toujours l'*aigle brillant de Meaux*. Mais Bossuet est assez grand pour qu'il soit permis à tous ses lecteurs d'avouer ses fautes. Il faut donc convenir qu'il devient, de loin en loin, un peu dissertateur, et qu'il porte quelquefois la familiarité du style jusqu'à la négligence : c'est que tous les extrêmes se touchent, et qu'entre un trait burlesque et un trait sublime, il n'y a souvent qu'une ligne.

---

(1) Je n'en citerai aucun exemple, par respect pour ce grand homme. Ma plume se refuse à relever des fautes de goût qu'il auroit très certainement corrigées, s'il eût publié lui-même ses sermons ; mais il me semble que les éditeurs devoient se charger de ce soin, et qu'on ne les accuseroit point d'avoir altéré les originaux de Bossuet, s'ils s'étoient bornés à corriger toutes ces négligences de style, sans rien ajouter aux manuscrits de l'évêque de Meaux.

L'homme d'un grand talent monte si haut qu'on le perd de vue : s'il s'arrête un seul instant, il s'abat, et plus son vol étoit hardi, plus sa chute est profonde; au lieu que l'écrivain médiocre est séparé de ces abîmes, par l'immensité des espaces intermédiaires, qui en l'éloignant de la région du génie, le préservent nécessairement de ses écarts, et, de même qu'il s'élève sans devenir grand, il déchoit sans se trouver fort au-dessous des lieux communs qui forment son élément ordinaire. Aussi peut-on observer qu'il est beaucoup plus aisé de parodier un chef-d'œuvre plein de génie, et surtout les plus beaux endroits de ce chef-d'œuvre, qu'un ouvrage médiocre. C'est le concours d'une multitude de circonstances qui forme le sublime : changez-en une seule, substituez même dans une phrase un mot à une autre expression synonyme en apparence, mais sans noblesse et sans harmonie; l'enflure, l'exagération, le ridicule, vont frapper tous les esprits; et vous rirez du même trait oratoire qui enlevoit votre admiration, ou qui vous arrachoit des larmes.

On ne se contentera peut-être point de reprocher à Bossuet quelques intervalles d'assoupissement qui rappellent le *sommeil* d'Homère. J'ai connu des gens de lettres qui, n'ayant jamais lu la vingtième partie des productions de

ce grand homme, établissoient dans leur *étroit cerveau*, comme un dogme fondamental en matière de goût, que c'est un écrivain sans style. Si par style on entend la froide monotonie des antithèses, les énigmes qu'on appelle réticences, le ton du madrigal, les petites phrases épigrammatiques, la prétention de montrer partout de l'esprit, le néologisme à la mode, les grands mots alambiqués, et cette frénésie épileptique qu'on ose appeler chaleur oratoire, il faut avouer que Bossuet n'a point de style, car il n'a certainement pas celui-là. Mais, si l'on attache à ce mot l'acception qu'il doit avoir en éloquence, c'est-à-dire, si le style n'est autre chose que l'art de présenter ses idées; s'il suffit, pour bien écrire, d'être hardi avec sagesse, clair, simple, noble, pur, précis, varié, pittoresque, véhément, harmonieux, périodique; s'il ne faut que donner aux expressions le ton du sujet, aux métaphores la couleur de l'image, aux mouvements du discours les élans de l'âme, aux tours oratoires le caractère de la passion, l'accent et le trait du sentiment; si le style, en un mot, n'est que la peinture, ou plutôt la représentation de la pensée avec tous ces caractères divers; contempteurs de Bossuet, humiliez-vous devant un si grand génie que vos regards ne peuvent atteindre dans une si haute

région, et lisez ses écrits jusqu'à ce que vous appreniez enfin à les sentir et à les admirer ! Vos yeux, accoutumés à l'élégante symétrie de nos jardins, ne sauroient-ils donc plus contempler l'antique majesté des forêts ?

Quelque frappant (1) que soit le style de Bossuet, il n'en est pas moins naturel ; et malgré les digressions abstraites (2) auxquelles il s'ar-

(1) L'éloquence de Bossuet est toujours frappante, parce que ce grand orateur n'écrit jamais sans que son esprit soit animé par une forte passion. Au lieu de ne rechercher que des beautés accessoires, il s'attache aux seules beautés principales ; et il les tire [illegible] du fond même de ses sujets. C'est pour s'être écartés de cette dernière règle de l'art oratoire que plusieurs écrivains, nés avec beaucoup d'esprit, et même avec du talent, ne produisent cependant aucun effet dans la carrière de l'éloquence.

(2) On ne sauroit trop éviter, dans les assemblées publiques, les matières abstraites qui sont étrangères à la plupart des auditeurs, et inintelligibles pour les esprits vulgaires. Cicéron étoit bien convaincu de cette règle du goût, puisqu'il décide, dans son traité *des Orateurs illustres*, qu'un discours qui n'obtient point l'approbation du peuple, ne mérite jamais le suffrage des savants. Lorsqu'il défendit la cause du poëte Archias, il embellit cette harangue d'une très belle apologie de l'étude, que tous les gens de lettres savent par cœur. Cependant, quoique cet éloge de la littérature fût amené naturellement par son sujet, quoiqu'il fût d'ailleurs écrit d'un

rête quelquefois, en traitant les mystères, surtout au commencement de ses premières parties, on voit qu'il a écrit de verve tous ses sermons, et qu'il ne perd jamais l'accent d'une inspiration soudaine et involontaire. Ses plans, partie fondamentale et la plus difficile du travail de l'orateur, sont ordinairement vastes et heureux. On conçoit aisément que Bossuet ne

---

style clair et à la portée de tous ses auditeurs, Cicéron crut devoir demander grâce dans son exorde, pour une digression si peu familière au peuple romain. Une pareille précaution oratoire prouve assez que ce grand orateur regardoit toutes les dissertations métaphysiques, comme très opposées à la véritable éloquence. Voici le second paragraphe de ce plaidoyer : *Sed ne cui vestrûm mirum esse videatur, me in quæstione legitimâ, et in judicio publico, quùm res agatur apud prætorem populi romani, lectissimum virum, et apud severissimos judices, tanto conventu hominum ac frequentiâ, hoc uti genere dicendi, quod non modò à consuetudine judiciorum, verùm etiam à forensi sermone abhorreat : quæso à vobis, ut in hâc causâ mihi detis hanc veniam, accommodatam huic reo, vobis, quemadmodùm spero, non molestam; ut me pro summo poetâ atque eruditissimo homine dicentem, hoc concursu hominum litteratissimorum, hâc vestrâ humanitate, hoc denique prætore exercente judicium, patiamini de studiis humanitatis ac litterarum paulò loqui liberiùs; et in ejusmodi personâ quæ propter otium ac studium minimè in judiciis periculisque tractata est, uti prope novo quodam et in-*

peut guère se renfermer que dans un grand espace : encore cet espace est-il souvent trop étroit, et son génie en sort comme par bonds. C'est ordinairement dans ces épisodes, ou si l'on veut dans ces écarts, qu'il est sublime ; mais alors l'admiration qu'il inspire justifie l'irrégularité de sa marche, et fait sentir vivement le besoin qu'il avoit de prendre son essor pour mettre ses sentiments ou ses idées en liberté.

On lui pardonnera donc plus aisément de per-

---

usitato genere dicendi. Quod si mihi à vobis tribui concedique sentiam, etc.

L'esprit de Cicéron étoit tellement préoccupé du danger auquel il s'exposoit en traitant des détails abstraits, et quelquefois peut-être supérieurs à l'intelligence commune de ses auditeurs, qu'il termina son plaidoyer en réclamant de nouveau l'indulgence publique pour cet épisode. *Quæ de causâ dixi, judices, ea confido probata esse omnibus : quæ non fori, neque judiciali consuetudine, et de hominis ingenio, et communiter de ipsius studio locutus sum, ea, judices, à vobis spero esse in bonam partem accepta ; ab eo qui judicium exercet, certè scio,* (Pro Archiâ poetâ.)

Je ne saurois rappeler l'éloquence de Cicéron à la tête des sermons de Bossuet, sans faire observer que dans son discours sur *la pénitence,* où l'on admire la verve de l'orateur et l'originalité de sa composition, l'évêque de Meaux a imité très heureusement un beau morceau de Cicéron, tiré de sa harangue pour Ligarius.

dre quelquefois son sujet de vue, que de l'annoncer avec trop de recherche. J'ai cru apercevoir de la prétention dans la manière dont il présente quelques-uns de ses sujets. Si l'éloquence sacrée autorise les divisions, elle est trop austère pour souffrir en chaire les antithèses puériles que Fénélon appeloit *des tours de passe-passe* (1). C'est une perte de temps que les orateurs doivent éviter, ne fût-ce que pour cacher à l'auditoire le misérable emploi qu'il ont fait de leurs loisirs. Lorsque Bossuet composa ses discours, les divisions maniérées étoient fort à la mode. On en retrouve, mais rarement, des exemples dans cette édition, comme un monument du tribut que les plus grands hommes sont quelquefois obligés de payer au mauvais goût de leur siècle. La Bruyère (2) se moque très ingénieusement des prédicateurs qui pirouettent en quelque sorte sur leurs divisions. « Depuis trente années, dit-il, on prête « l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux « énumérateurs; on court ceux qui peignent « en miniature. Il n'y a pas long-temps qu'ils « avoient des chutes ou des transitions si ingé-« nieuses, quelquefois même si vives et si ai-

(1) Dialogue sur l'Éloquence.

(2) Chapitre *des Prédicateurs*.

« gués, qu'elles pouvoient passer pour des épi-
« grammes. Ils les ont adoucies, je le veux, et
« ce ne sont plus que des madrigaux; ils ont
« toujours, d'une nécessité indispensable et géo-
« métrique, trois sujets admirables de vos at-
« tentions; ils prouveront une telle chose dans
« la première partie de leur discours, cette
« autre dans la seconde partie, et cette autre
« dans la troisième. Ainsi vous serez convaincus
« d'abord d'une certaine vérité, et c'est leur
« premier point; d'une autre vérité, et c'est
« leur second point; et puis d'une autre vérité,
« et c'est leur troisième point. De sorte que la
« première réflexion vous instruira d'un prin-
« cipe des plus fondamentaux de votre religion;
« la seconde, d'un autre principe qui ne l'est
« pas moins, et la dernière réflexion, d'un troi-
« sième et dernier principe le plus important
« de tous, qui est remis pourtant, faute de loi-
« sir, à une autre fois. Enfin pour reprendre
« et abréger cette division, et former un plan...
« Encore! dites-vous; et quelles préparations
« pour un discours de trois quarts d'heure!....
« Il semble, à les voir s'opiniâtrer à cet usage,
« que la grâce de la conversion soit attachée à
« ces énormes partitions. »

Malgré cette prétention au bel-esprit, qui paroîtra sans doute fort extraordinaire dans la

jeunesse même d'un écrivain tel que Bossuet, et qu'il lui auroit été si facile d'éviter s'il avoit revu ses sermons, je ne connois aucun livre dont la lecture, ou plutôt l'étude, puisse être plus utile à un prédicateur, que les discours de ce grand homme. Ce n'est pas que les plagiaires doivent se flatter de le mettre impunément à contribution; car leur petite manière formeroit, avec le génie de Bossuet, un contraste qui avertiroit bientôt du larcin. Il n'y a donc qu'à beaucoup admirer dans ces discours : on n'y trouve rien à prendre. Ces corsaires de la littérature, qui parlent toujours aux dépens de ceux qui ont pensé, sont redoutables pour les auteurs riches en réflexions, mais qui n'ont pas connu le mérite du style; et, en effet, il suffit de savoir bien écrire, pour s'approprier leurs plus beaux traits, puisque toute idée reste à celui qui l'exprime le mieux. Mais qui s'est jamais mieux exprimé que Bossuet? Il est impossible de lui ravir ses pensées, sans enlever et les expressions et les images dont il les a revêtues. L'unique manière d'enrichir de ses idées un sermon qu'on débite en chaire, consiste donc à le citer avec autant de respect que si l'on répétoit le texte d'un père de l'Église. Eh! ne l'est-il pas en effet dans l'opinion publique?

Toute la véhémence du génie de Bossuet éclate

dans ces nouveaux sermons, où les connoisseurs découvriront une foule de grands morceaux oratoires qu'ils placeront parmi ses plus beaux titres littéraires. Un écrivain qui n'en auroit point d'autres seroit sûr de l'immortalité. Mais Bossuet est si riche, qu'il a pu perdre, impunément pour sa réputation, tous ces chefs-d'œuvre; et c'est le comble de sa gloire de n'en avoir pas eu besoin jusqu'à nos jours, pour être compté avec justice parmi nos plus grands hommes.

Il n'est aucun de ces sermons, sans en excepter même les fragments, dans lequel on ne reconnoisse des traces d'un écrivain original, et où l'on n'admire quelques-uns de ces traits de génie qui assurent l'immortalité aux productions oratoires. Or, dès que j'aperçois des beautés du premier ordre, je ne dispute plus contre mon plaisir; j'aurois honte de relever des négligences de style dans des ouvrages que l'auteur n'a jamais songé à finir; et je m'abandonne pleinement aux transports d'admiration qui s'élèvent aussitôt dans mon âme. Qu'on ne m'accuse cependant point de me laisser égarer par un aveugle enthousiasme pour Bossuet, et de me borner à des éloges vagues, au lieu d'indiquer en détail ceux de ses sermons que je regarde comme des chefs-d'œuvre; car je n'é-

prouverois ici que l'embarras du choix, s'il falloit déterminer les objets de ma préférence.

Indépendamment du grand chef-d'œuvre sur l'*unité de l'Église*, dans lequel l'évêque de Meaux, s'élevant au-dessus de tous les sermons et même des siens propres, nous donne l'idée la plus savante, la plus solide et la plus sublime de la constitution de l'Église, qu'il explique, en présence de l'assemblée à jamais mémorable du clergé, en 1681, mon admiration peut indiquer, avec une confiance particulière, en totalité, ou du moins en partie, aux amateurs de l'éloquence sacrée, un grand nombre de discours que Bossuet paroît avoir travaillés avec plus de soin, entr'autres ses sermons sur les devoirs des rois, sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église, sur l'attention à son salut, sur Jésus-Christ comme objet de scandale, sur les vices de l'*honneur* du monde, sur la justice, sur l'honneur, sur l'impénitence finale, sur les jugements humains, sur l'ambition, sur la vie cachée en Dieu, sur la Providence, sur la divinité de la religion (*commencement de la troisième partie*), sur l'incarnation, sur la nativité, sur le jugement dernier et la résurrection (*les péroraisons*), sur la présentation, sur la passion (*la seconde partie de la troisième passion*), sur la charité fraternelle et sur ses obligations,

sur la mort, sur la pénitence, sur l'exaltation de la croix (*le premier sermon*), sur la colère du Sauveur, sur les raisons de se soumettre à la parole de Dieu, sur les causes de la haine pour la vérité, sur la nécessité de la pénitence, sur l'esprit du christianisme, sur les anges-gardiens, sur la prédication évangélique, sur les fondements de la vengeance divine, sur la ferveur de la pénitence, sur la visitation (*le premier*); ses panégyriques de saint Paul, de saint André, de saint Thomas de Cantorbéry, de saint Pierre Nolasque, de saint Victor, de sainte Catherine; des fragments sur les humiliations du Sauveur, sur la nativité, sur les démons, sur les nécessités de la vie, sur la miséricorde, sur le bonheur du ciel, sur le culte, etc., etc.

Outre un si grand nombre de sermons distingués dans le recueil beaucoup trop volumineux de dom de Foris, cet éditeur rapporte encore une liste écrite de la main de Bossuet, qui nous indique trente-huit autres beaux sujets traités par cet inépuisable orateur, et dont nous ne connoissons que les titres (1). Il ne fait cependant aucune mention des panégyriques de saint

(1) Voyez cette liste dressée par Bossuet lui-même, et consignée par l'éditeur à la suite de la préface du 4e vol. in-4° des œuvres de ce prélat.

Augustin (1) et de saint Ignace, que l'on croit généralement avoir été composés par l'évêque de Meaux. Des critiques éclairés soupçonnent même l'éditeur bénédictin d'avoir brûlé ces deux discours, qui heurtoient trop rudement ses préventions théologiques; mais on ne peut en fournir aucune preuve.

Dom de Floris ne dit pas un seul mot de ce panégyrique si regrettable de saint Augustin, dans ses longues préfaces, surchargées de détails inutiles et insipides. Bossuet fait entendre

(1) Voici le témoignage qu'en a rendu Burigny dans sa Vie de Bossuet: « M. Bossuet, dit-il, voulut donner « des preuves publiques de son extrême respect pour « saint Augustin, en 1689. Il célébra l'office pontifical « dans l'Église des chanoines de Notre-Dame de Meaux, « le jour de la fête de ce saint; et l'après-dîner il « prononça son panégyrique. Son texte fut : *Gratiâ* « *Deì sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua* « *non fuit.* Je suis ce que je suis par la grâce de Dieu, et « la grâce n'a point été oisive chez moi. Ce que la grâce « a fait pour saint Augustin, et ce que saint Augustin a « fait pour la grâce, étoient le partage de son discours. « L'abondance de la matière et le zèle de l'orateur pour « la gloire de son héros, qui est celui de l'Église, le « menèrent si loin, qu'en une heure et demie de temps, « à peine put-il achever son premier point. Il finit sans « avoir rien dit du second. »

lui-même clairement, dans un autre de ses discours, qu'il avoit composé cet éloge. L'enthousiasme avec lequel il s'exprime à cet égard ne permet guère de croire qu'en composant un si grand nombre d'éloges, il eût laissé à l'écart le sujet le plus analogue à son âme et à son génie; un sujet dont il n'auroit probablement pas rappelé toute la richesse en chaire avec tant d'amour, s'il ne l'eût pas développé auparavant, d'une manière digne, à la fois, de l'évêque d'Hippone et de l'évêque de Meaux; un sujet enfin, que ses auditeurs, frappés d'un tel tribut d'admiration, l'auroient en quelque sorte obligé de traiter, s'ils n'avoient connu dès-lors ce même panégyrique qu'il s'excusoit de ne pas prononcer dans une solennité consacrée à la gloire du père de l'Église, dont il parloit en toute occasion avec la plus juste préférence.

Voici comment il s'étoit exprimé dans son premier sermon (1), pour la vêture d'une postulante bernardine, qui prit l'habit religieux, le jour où l'Église célébroit la fête de saint Augustin. « C'est vous que j'entends, ô grand « Augustin! car peut-on se taire de vous, au« jourd'hui que toute l'Église retentit de vos

---

(1) Tome 7 in-4°, page 350.

« louanges, et que tous les prédicateurs de l'É-
« vangile, dont vous êtes le père et le maître, tâ-
« chent de vous témoigner leur reconnoissance ?
« Que j'ai de douleur, ô très saint évêque ! ô
« docteur de tous les docteurs ! de ne pouvoir
« m'acquitter d'un si juste hommage ! Mais un
« autre sujet me tient attaché ; et néanmoins je
« dirai, ma sœur, ce qui servira pour éclaircir
« cette liberté que je vous prêche. Augustin a
« été pécheur, Augustin a goûté cette liberté
« dont se vantent les enfants du monde... Mais
« depuis il a bien conçu que c'étoit un miséra-
« ble esclavage. J'étois, dit-il, dans la plus
« dure des captivités, parce que, faisant ce que
« je voulois, j'arrivois où je ne voulois pas al-
« ler : *quoniam volens, quò nollem pervene-*
« *ram.* » (Confess. lib. 8, cap. 5.)

Parmi les douze sermons de Bossuet, pour des vêtures et des professions religieuses, où l'on retrouve souvent la verve de son génie oratoire, j'en remarque deux dont je suis plus vivement frappé ; l'un pour la vêture d'une nouvelle catholique, le jour de la Purification : il n'a rien écrit de plus vigoureux et de plus péremptoire contre les protestants. C'est dans ce discours, qu'on ne peut voir sans attendrissement, la modération, les égards, la charité compatissante de Bossuet envers les *prétendus*

réformés, dont il parle avec effusion d'amour, en combattant leur doctrine, de la manière la plus triomphante. Voici le début remarquable de son premier point : « Si parlant aujourd'hui « de nos frères, qui à notre grande douleur se « sont séparés de nous, j'appelle leur Église « une Église de ténèbres, je les prie de ne pas « croire que pour condamner leurs erreurs, je « sois aigri contre leurs personnes. Certes, je « puis dire d'eux avec vérité ce que l'apôtre « disoit des Juifs en écrivant aux Romains, « que le plus tendre désir de mon cœur et la plus « ardente prière que je présente tous les jours « à mon Dieu, sont pour leur salut. Je ne puis « voir sans une extrême *affliction* les entrail-« les de la sainte Église si cruellement déchi-« rées ; et, pour parler plus humainement, je « suis touché au vif quand je considère tant « d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu « le sait, marcher dans la voie des ténèbres. « Mais, afin qu'il ne semble pas que je veuille « faire aujourd'hui une invective inutile, je « vous proposerai une doctrine solide, et con-« duirai ce discours, si Dieu le permet, avec « une telle modération, que sans les charger « d'injures, je les presserai par de vives raisons « tirées des Écritures divines et des pères, leurs « interprètes fidèles. »

L'autre sermon beaucoup plus intéressant de Bossuet sur la même matière, fut prêché en présence des deux reines, Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, *le 8 septembre* 1668, pour la vêture de mademoiselle de Bouillon, nièce de Turenne. Cette date est remarquable. Turenne se réunit à l'Église catholique, le 23 octobre de la même année. Bossuet, qui préparoit en silence une si grande victoire, en avoit manifestement dès-lors plus qu'un simple pressentiment; car il falloit avoir le droit de l'annoncer avec une espèce de certitude, pour oser, six semaines d'avance, en assigner l'époque dans le courant de la même année, et pour inviter en public la jeune novice à faire descendre cette grâce du ciel, sur un oncle dont on ne pouvoit espérer et divulguer en quelque sorte la conversion avec trop de ménagements. La manière dont il en parle, est digne à la fois du néophyte et de l'orateur.

Après avoir rappelé à mademoiselle de Bouillon, quelle auroit été la joie de son illustre mère qui n'existoit plus alors, *si elle avoit pu*, dit-il, *être présente à cette action*, Bossuet, dignement inspiré par ce souvenir, ajoute : « Mais « que dis-je? elle la voit du plus haut des cieux; « et si la félicité dont elle y jouit est suscep-

« tible d'accroissement, vous la comblez en ce « moment d'une joie nouvelle. Suivez sa dévo- « tion exemplaire; et, comme Dieu l'avoit choi- « sie pour rétablir la vraie foi dans votre mai- « son, tâchez d'achever un si grand ouvrage. « Vous savez, ma sœur, ce que je veux dire; et « quelqu'illustre que soit cette assemblée, on « ne s'aperçoit que trop de ce qui lui manque. « Dieu veuille que l'année prochaine la com- « pagnie soit complète; que ce grand et invin- « cible courage se laisse vaincre une fois; et « qu'après avoir tant servi, il travaille enfin « pour lui-même! Votre exemple peut lui faire « voir que le Saint-Esprit agit dans l'Église « avec une force extraordinaire; et, du moins, « sera-t-il forcé d'avouer que dans le lieu où « il est, il ne se verra jamais de pareil sa- « crifice. »

Je le répète : c'étoit annoncer la prochaine abjuration de Turenne, que de la provoquer et de s'en flatter ainsi en public, au milieu de son illustre famille. Voilà l'éloquence! voilà Bossuet! Lisez ces Discours; et si vous n'êtes point vivement frappé de la sublimité de ses pensées et de la véhémence de ses mouvements, gardez-vous de porter jamais aucun jugement sur les orateurs : la nature vous a refusé le sentiment de l'éloquence.

Qu'il me soit permis, en finissant, de proposer cette question aux gens de goût : *l'art de la chaire a-t-il fait des progrès depuis un siècle ?* Lisez Bossuet, et prononcez.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 55, ligne 19; sa fameuse, *lisez :* et sa fameuse.

Page 167, ligne 4 de la note; per mittitur, *lisez :* permittitur.

TOME SECOND.

Page 60, à la fin de la note, *ajoutez :* (*Note de l'Éditeur*).

Page 97, ligne 6; généraux, *lisez :* généreux.

Page 356, ligne 20; gratruit, *lisez :* gratuit.

TOME TROISIÈME.

Page 31, ligne 3 de la deuxième note; indicibus, *lisez :* judicibus.

Page 88, ligne 7; volumus, quæ, *lisez :* volumus, consequi valeamus, quæ.

Page 89, ligne 13; inviolabiter, *lisez :* inviolabiliter.

PANÉGYRIQUE DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Page 102, ligne 2 de la note latine; 1644, *lisez :* 1664.

Page 126. Commencez la note n° 10 à *Il n'est point de langue*, etc., et reportez les quatre lignes latines à la fin de la note n° 9.

PANÉGYRIQUE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT

VINCENT DE PAUL,

PRÊCHÉ DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE VERSAILLES,

PAR ORDRE ET EN PRÉSENCE

DU ROI LOUIS XVI,

LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME,

4 mars 1785,

PAR LE CARDINAL

JEAN SIFREIN MAURY.

PUBLIÉ

SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR,

PAR LOUIS SIFREIN MAURY, SON NEVEU.



PARIS,

IMPRIMERIE DE CASIMIR,

RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12.

1827.

PANÉGYRIQUE

DE

S. VINCENT DE PAUL,

PRÊCHÉ DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE VERSAILLES,

PAR ORDRE ET EN PRÉSENCE

DU ROI LOUIS XVI,

LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME,

4 mars 1785.

J'ai autorisé M. Gayet à insérer à la fin de cette édition le Panégyrique de saint Vincent de Paul; mais cet ouvrage n'en reste pas moins ma propriété; et les formalités voulues ayant été remplies, je déclare que je poursuivrai les contrefacteurs, selon toute la rigueur des lois.

LOUIS SIFFREIN MAURY.

PANÉGYRIQUE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.

Il sera un vase d'honneur, utile au Très-Haut, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

Paroles de l'apôtre saint Paul, dans sa seconde Épître à Timothée, chap. II.

SIRE,

Béni soit à jamais ce jour consacré par notre ministère à la gloire immortelle du sacerdoce de Jésus-Christ; cet heureux jour, où la piété de Votre Majesté a voulu être édifiée par l'éloge de l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante, et où nous nous glorifions de pouvoir célébrer un bon citoyen, en présence d'un bon roi! Grâces aux nouveaux honneurs qu'il va recevoir parmi nous, du haut du trône, il jouira donc enfin de toute sa renommée, cet homme simple et vertueux, à qui la religion devoit des autels, et sur lequel un monarque

chéri, et digne de l'être, appelle solennellement les regards de son siècle et de la postérité, en plaçant la statue du fils d'un laboureur, dans le temple de la gloire nationale !

Mais est-ce, mes frères, le panégyrique de saint Vincent de Paul, ou l'éloge en action du christianisme, que vous allez entendre ? La tribune sacrée doit acquitter aujourd'hui la reconnoissance de tous les malheureux, envers un indigent qui fut leur meilleur et leur plus magnifique ami. Nous ne pouvons donc vous annoncer trop tôt le grand objet moral que se propose ici notre ministère. Nous venons vous présenter, dans l'histoire d'un citoyen obscur, le consolant spectacle de tout le bien qu'un particulier peut faire à ses semblables, sans autre secours que sa vertu, et les bénédictions du ciel sur ses entreprises. Voilà l'esprit de cette belle vie, dont nous devons vous retracer l'image. Arrivés au terme de sa carrière, vous reporterez des regards d'admiration et d'attendrissement vers un demi-siècle entier de bonnes œuvres que vous aurez parcouru ; et vous mesurerez alors, avec la surprise du respect, l'espace que la charité d'un homme peut remplir.

Vous jouirez ainsi, mes frères, de tout le bien que fit Vincent de Paul, en voyant naître sous vos yeux toutes ses institutions charitables. Il faut en effet, pour le louer dignement, que son éloge ressemble à son âme, qui répandoit sans cesse le bonheur autour d'elle; et qu'à son exemple nous rendions heureux tous les cœurs sensibles, en le faisant revivre dans ce discours.

Mais en commençant l'éloge de l'homme le plus riche en bonnes œuvres, qui ait jamais paru dans le monde, de cet homme que la main de la Providence conduisit, par des voies si extraordinaires, à la singulière gloire de devenir, selon l'expression de l'apôtre, *utile à Dieu lui-même*, nous ne saurions assez vous en prévenir, mes frères, ce n'est pas à Vincent de Paul qu'appartiennent ici vos premiers hommages, c'est à la religion de Jésus-Christ, qui peut seule porter l'homme à une si éminente vertu. Nous nous emparons donc d'avance, pour elle, de tous les mouvements d'amour et de reconnoissance qui vont s'élever dans vos âmes. C'est l'esprit de cette religion sainte que nous venons approfondir, c'est sa gloire que nous allons célébrer, en prouvant, par l'exemple de saint Vincent de

Paul, qu'elle forme de grands citoyens dans tous les pays et dans tous les gouvernements.

Pour nous borner dans un si vaste sujet, nous n'arrêterons vos regards sur aucune des vertus qui ont été communes à Vincent de Paul avec d'autres saints, quoiqu'il les ait possédées toutes au degré le plus héroïque. Nous nous restreindrons aux seuls mérites qui lui sont propres et qui le distinguent. Nous ne vous demandons pas d'écouter son éloge avec intérêt : tous les traits en sont de nature à ne pouvoir être indifférents aux âmes sensibles. Ce n'est pas non plus votre admiration pour lui que nous avons besoin d'exciter par le faste de l'éloquence : vous ne la refuserez pas au simple récit de ses actions. C'est votre seule confiance qui nous est nécessaire ; et c'est contre le doute qui accompagne l'étonnement, que nous devons vous prémunir. L'art n'a rien à faire dans un pareil discours, que de rendre la vérité vraisemblable ; de saisir la chaîne qui lie les événements historiques avec les desseins du ciel ; de rapprocher les épreuves des institutions qu'elles amènent ; et c'est assez pour remplir notre attente, qu'on nous écoute et qu'on nous croie.

La vie de Vincent de Paul offre, en effet, un

tissu et cette correspondance de faits si extraordinaires, que vous craindriez d'entendre une fiction, si cette chaire de la vérité n'étoit pas le garant du ministre de la parole. C'est ici le merveilleux de la charité chrétienne, porté au plus haut degré d'évidence et d'héroïsme. Souvenez-vous donc bien, mes frères, que nous ne vous dirons rien, dans ce discours, qui ne soit garanti par les preuves les plus incontestables, et que vos pères ont vu tout ce que vous allez entendre. L'homme que nous voulons vous faire connoître, n'a point vécu dans des temps reculés, ni dans des régions étrangères. Il a existé au milieu du dernier siècle, au sein de la capitale de cet empire, qui est encore, et puisse-t-elle être à jamais le principal théâtre de ses bonnes œuvres! Et tel a été Vincent de Paul, que cette solennité n'est pas la fête particulière d'un habitant du ciel, mais la fête universelle de la Providence elle-même, manisfestée par les prodiges les plus frappants, et, pour ainsi dire, imitée par les monuments les plus utiles.

Arrêtons-nous à ce double rapport si étonnamment glorieux pour un simple mortel. Nous verrons, avec une égale admiration, dans Vincent de Paul, l'ouvrage de la Providence, pre-

mière partie; l'instrument de la Providence, seconde partie. *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.* Implorons les lumières de l'Esprit saint, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

SIRE,

En parcourant la vie de saint Vincent de Paul, je crois voir, mes frères, se soulever, de moments en moments, le voile dont la Providence a couvert les desseins qu'elle avoit sur ses destinées. Suivez donc avec attention ce cours rapide d'événements qu'elle a si miraculeusement préparés, et son action va devenir sensible.

Voyez d'abord naître (1) cet homme qu'elle appeloit à de si grandes choses, voyez-le naître, vers le milieu du seizième siècle, dans le hameau de Poy, au fond des landes de Bordeaux, dans la chaumière d'un pauvre laboureur, dont

---

(1) Le 24 avril 1576. *Voyez*, à la fin du panégyrique, la note n° 1.

il est le sixième enfant, d'un laboureur qui, pour nous servir ici de l'expression d'un ancien (1), tirera un jour son nom de son fils, comme les autres enfants reçoivent leur nom de leur père, et qui l'emploie dès ses plus tendres années, comme autrefois David, à la garde de ses troupeaux.

Quel prélude, mes frères! La première page de son histoire pouvoit-elle mieux nous le montrer dans les mains de la Providence pour faire éclater ses prodiges! Dans l'ordre commun, cette éducation grossière, disons mieux, cette privation absolue de toute éducation, semble marquer sans retour les destinées d'un pauvre mercenaire, qui doit vivre du travail de ses mains, et mourir dans l'obscurité.

Comment la Providence va-t-elle donc insensiblement l'amener dans ses voies? C'est par la seule vertu de son état et de son âge, la bonté du cœur, que ce jeune berger appelle sur lui les regards de sa famille. Par une vocation anticipée et bien remarquable, mes frères, ce pauvre enfant se montre déjà si miséricordieux, qu'il endure lui-même la faim pour nourrir les

(1) Cicéron.

malheureux qu'il rencontre, et auxquels il distribue son pain quotidien au milieu des champs. Son père l'a surpris, plus d'une fois, dans l'exercice de cette charité prématurée : il prévoit que son fils aura des entrailles compatissantes ; il pense aussitôt, sur la foi d'une sensibilité si fraternelle, que Dieu veut peut-être en faire un pasteur des âmes. Il obéit à la Providence qui semble expliquer ses desseins, par des penchants si vertueux ; et lui qui n'avoit jamais fait instruire aucun de ses autres enfants, croit devoir distinguer celui-ci par le bienfait de l'éducation.

Vincent de Paul entre ainsi dans la carrière ecclésiastique, par l'exercice anticipé des bonnes œuvres, qui sont la dette comme la gloire de notre ministère. Dieu, impatient, si j'ose ainsi parler, de se donner un tel ministre, bénit aussitôt cette vocation, dont il a donné lui-même le signal, et recueilli les prémices dans ses images vivantes. Les progrès de ce berger qui apprend à lire vers la fin de son troisième lustre, sont tellement rapides, qu'à sa vingt-cinquième année il est jugé digne d'être promu au sacerdoce, comme s'il n'avoit pas perdu, à garder les troupeaux de son père, la moitié de son premier

âge. *Tulit me de ovibus patris mei et unxit me... pascere gregem populi* (1).

Mais quelle influence le ciel va-t-il donner sur sa nation et sur son siècle à ce jeune prêtre de Jésus-Christ, qui paroît condamné à vieillir à deux cents lieues de la capitale, dans les plus obscures fonctions du ministère pastoral! Déjà l'opinion même qu'on prend de sa vertu, est prête à le dérober à ses destinées. Vincent de Paul est nommé à la riche cure de Thil, dans le diocèse de Dax, par son évêque; mais heureusement il arrive qu'on lui en conteste aussitôt la possession dans les tribunaux, et la délicatesse de sa conscience ne sauroit consentir à s'assurer d'un bénéfice par un procès. Il y renonce donc, persuadé que la Providence ne l'y appelle point, puisqu'elle lui suscite un compétiteur. Il ne se trompoit pas, ô mon Dieu! Vous aviez en effet d'autres desseins sur lui. Je vous rends grâces en ce moment, au nom de l'humanité tout entière, d'avoir détourné ses premiers pas d'une solitude, où son humilité l'eût enseveli pour toujours.

Cette faveur d'en haut est pour son siècle et

(1) 1. *Reg.* cap. 9.

non pour lui, mes frères; et Dieu ne l'écarte d'une terre d'oubli, qui eût été chère à son cœur, que pour le livrer incessamment à l'épreuve la plus terrible. Vincent de Paul part de la Guyenne, à la prière de ses pauvres parents, pour aller recueillir en Provence une légère succession de famille; et dans son trajet de Narbonne à Marseille, il tombe entre les mains d'un pirate qui le mène esclave à Tunis. Vendu trois fois dans un marché public, à des hommes qu'il appelle énergiquement lui-même *les ennemis de la nature humaine*; condamné tour à tour aux travaux les plus durs et aux traitements les plus barbares, il passe trois années entières dans cette affreuse captivité, sans en prévoir le terme, sans être connu de personne, sans que l'on sache, dans sa propre famille, ce qu'il est devenu. Dieu semble l'avoir oublié, mes frères, sur le sable brûlant de l'Afrique; mais ce sommeil apparent de la Providence va finir. En l'envoyant à cette rude école de l'adversité, le ciel a ses vues qui se manifesteront dans la suite. Quand l'Éternel daigne s'allier ainsi avec le temps, pour mûrir et déployer ses desseins, il faut bien en effet, mortels ignorants et impatients que nous sommes, l'attendre au-delà du mo-

ment où il agit, pour le comprendre et plus encore pour oser le juger.

Quel sera donc le libérateur que la main du Très-Haut suscitera pour briser ses fers? Des libérateurs, mes frères? Il n'en est point d'autres pour lui que l'ascendant de sa vertu, et le mobile caché de la Providence. Le dernier de ses maîtres, et le plus cruel de tous, est un apostat qui déteste la religion de Jésus-Christ, qu'il a abjurée. La patience de Vincent de Paul, sa douceur, sa résignation, son ardeur pour le travail qu'il adoucit par des prières continuelles, amollissent peu à peu cette âme dure. Il converse avec son esclave qui, par ses vertus, en fait bientôt un homme digne de répandre des larmes, et, par ses lumières, un chrétien capable des plus héroïques sacrifices. La vérité, que Vincent de Paul sait lui rendre aimable et sensible, éclaire et trouble sa conscience. Cet homme, auparavant si intraitable et si farouche, devient tout à coup si docile à la voix du jeune apôtre chargé de ses fers, et s'attache si intimement à Vincent de Paul, que non-seulement il consent à lui rendre sa liberté, mais qu'il demande à le suivre et à s'échapper avec lui. Ils partent ensemble, au milieu de la nuit, sur un

foible esquif à la merci des flots, sans boussole, sans pilote, sous la conduite de cette Providence paternelle que Salvien appelle *le grand pilote de l'univers* (1), traversent la Méditerranée, et arrivent heureusement à Aigues-Mortes. Oui, sans doute, c'est elle encore, ô mon Dieu! pouvons-nous dire ici littéralement avec Salomon, c'est bien votre seule providence qui gouverne cette barque dans sa route, et ouvre à Vincent de Paul, dénué des secours de l'art, un chemin au milieu des mers. *Tua, pater, providentia gubernat, quoniam dedisti ei in mari viam, etiamsi sine arte adeat mare* (2).

A peine descendu sur le rivage de la France, Vincent de Paul, impatient de soulager ses frères qu'il a laissés dans les cachots de Tunis et d'Alger, ouvre les yeux autour de lui, s'adresse à l'homme le plus puissant de la contrée, va exposer aussitôt leurs maux au légat d'Avignon, et plaide la cause de ces infortunés, d'une manière si éloquente, que le prélat Montorio prend pour lui-même le plus tendre intérêt. C'est ici, mes frères, que se renoue cette chaîne de la

---

(1) *De Providentiâ.* lib. 2.
(2) *Sap.* C. 14, v. 3.

Providence que le malheur sembloit avoir rompue. *Mes pensées ne sont pas vos pensées*(1), dit l'Éternel aux hommes téméraires qui veulent sonder la profondeur de ses décrets. Vincent de Paul ne cherchoit dans Montorio qu'un bienfaiteur pour les compagnons de sa captivité; il trouve pour lui-même un protecteur qui se l'attache, l'amène à Rome, et parle de lui avec tant d'enthousiasme, dans cette capitale des nations, que les ambassadeurs de Henri IV, le meilleur des grands hommes, veulent le voir et l'entretenir. Le cardinal d'Ossat, si profond dans l'art de connoître les hommes, et duquel Sixte V disoit que *pour échapper à sa sagacité il ne suffisoit pas de se taire, mais qu'il falloit encore s'abstenir de penser devant lui*, le cardinal d'Ossat juge bientôt ce jeune prêtre françois digne de sa confiance la plus intime, l'associe à ses négociations, le rend à sa patrie, et le charge d'une commission importante auprès du bon roi. Henri le Grand, après avoir plusieurs fois conversé avec Vincent de Paul, conçut pour lui tant d'estime, qu'il avoit annoncé

(1) *Non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ.* Isai. cap. 55, vers. 8.

publiquement à sa cour la résolution de l'élever à l'épiscopat, quand le plus exécrable des parricides rendit nos pères orphelins, et fit verser à toute la France des larmes qu'une révolution de près de deux siècles n'a pas encore pu tarir.

Voilà donc, mes frères, Vincent de Paul, après un si lamentable désastre, au milieu de la capitale, sans appui à la nouvelle cour, sans biens, sans parents, et livré à la seule Providence qui se le réserve sans partage pour l'exécution de ses desseins. Mais loin de recourir vers ces premières lueurs de prospérité qui auroient pu tenter son ambition et égarer son inexpérience, il se hâte de se dérober à la fortune, rentre avec joie dans les routes les plus obscures, et se dévoue à servir les pauvres infirmes dans le nouvel hôpital *de la Charité*. C'est là que la Providence lui ménage, dans ces malades eux-mêmes, des médiateurs et des appuis. Il les instruisoit, les servoit, les consoloit du moins des maux auxquels il ne pouvoit remédier, et les assistoit sans relâche, avec ce zèle d'un homme compatissant qui, en voyant souffrir ses semblables, partage leurs angoisses et sent le vertueux besoin de les soulager, pour adoucir les tourments de son propre cœur. Ces

infortunés, tous les jours attendris des soins paternels qu'il leur rendoit, ne savoient comment lui exprimer leur admiration et leur reconnoissance. Le cardinal de Bérulle, conduit par sa piété, ou plutôt par la Providence elle-même, va les visiter un jour (1). Dès qu'il paroît au milieu d'eux, comme l'ange de la charité, de tous ces lits de douleur s'élève un concert de bénédictions qui lui recommandent ce prêtre miséricordieux et secourable. Le cardinal, saisi lui-même d'un saint respect devant cet homme vertueux qui s'humilie et se retire à l'écart, pour se soustraire à tant d'hommages imprévus, reçoit les vœux de ces pauvres malades, se charge d'acquitter leur dette; et le lendemain, d'aumônier d'un hôpital, Vincent de Paul devient aumônier de la reine Marguerite de Valois, qui le fait nommer aussitôt à l'abbaye de Chaume.

O mon Dieu! je ne désespérois pas de ses destinées dans le malheur qui élève toujours l'âme, quand il ne parvient pas à l'avilir; mais votre providence semble s'éloigner de lui dans la prospérité, épreuve si terrible pour la jeu-

---

(1) *Deuxième mémoire des pièces produites pour la canonisation*, tome 2.

nesse et si redoutable à la vertu. S'il n'a que de l'ambition, il peut désormais nourrir son oisiveté du pain du sanctuaire. Qu'attendre en effet pour l'Église de Jésus-Christ, ou pour la société, d'un esclave emporté par une si brusque faveur dans la carrière de la fortune? Qu'attendre, mes frères? qu'il redevienne pauvre. C'est ce que veut la Providence, qui semble craindre de l'exposer à trop de dangers, en le laissant plus long-temps riche, tandis qu'elle travaille ses vertus en silence; et sa volonté s'accomplit.

Vincent de Paul a su essuyer avec courage les plus accablants revers; mais il ne sait pas endurer une oisive opulence, et il se démet volontairement de sa charge et de son abbaye. Voulez-vous connoître le motif de ce double sacrifice? Il a entendu dire au cardinal de Bérulle, son digne protecteur, que la cure de Châtillon, dans le diocèse de Lyon, étoit si pauvre qu'après avoir été répudiée successivement par trois titulaires dans une seule année, on ne pouvoit plus trouver aucun pasteur pour la remplir. C'en est assez pour la lui faire envier. C'est cette paroisse abandonnée qu'il demande, et qu'il préfère à tout. Il ne craint pas qu'un procès

vienne le troubler dans la cure de Châtillon, où il ne trouvera point d'avides compétiteurs pour la lui disputer. La Providence, qui le forme à son insu, veut lui montrer de près la misère des campagnes, l'influence des bons pasteurs, les malheurs et les abus auxquels il doit remédier un jour; et il n'est pas encore mûr, au gré du Très-Haut, pour ses vastes destinées : mais il a beau fuir et se cacher dans l'humilité de ses vertus; quand les moments marqués dans le ciel seront arrivés, mes desseins subsisteront, dit l'Éternel, et ma volonté s'accomplira tout entière. *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet* (1).

Six mois se sont à peine écoulés, depuis que Vincent de Paul exerce ses fonctions pastorales à Châtillon, avec une ardeur et un succès qui tiennent également du prodige. Déjà il a gagné la confiance des pauvres, par les secours qu'il a obtenus en faveur de l'indigence, la confiance des riches, par cet amour éclairé, suivi et discret du bien, qui rallie toutes les âmes charitables au ministère d'un bon pasteur. Il a régénéré les mœurs de son troupeau ; il a terminé quarante-

(1) *Isai.* cap. 46, vers. 10.

deux procès, et banni la discorde de l'enceinte de sa paroisse. Il a fait, pour toutes les classes de l'humanité souffrante, l'heureux essai des établissements charitables que nous verrons s'élever dans la suite (1). Il s'est formé aux plus grandes entreprises de bienfaisance, en observant avec l'œil du zèle les besoins des pauvres, les abus de la charité, les ressources du ministère pastoral. Il a montré à la dombe étonnée, pour employer ici ses propres expressions, *combien un bon prêtre est une grande chose.* Il jouit du bien qu'il a fait, du bien qu'il médite. Il espère de vivre et de mourir dans l'exercice de ses fonctions, d'autant plus précieuses à son âme, qu'elles le placent sans cesse auprès des malheureux; enfin il a donné une telle idée de sa sainteté, qu'après sa mort, ses paroissiens ont juridiquement attesté que dès-lors leur voix unanime prophétisoit hautement sa canonisation.

Tout-à coup l'autorité, sacrée pour lui, du cardinal de Bérulle, qui se déploie avec la plus ferme persévérance, disons mieux, les décrets du ciel dont il se dit formellement l'interprète, et qui se dévoilent insensiblement, arrachent

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note nº 2.

Vincent de Paul aux larmes de son troupeau chéri, l'enlèvent à son ministère public, et le consacrent, malgré ses alarmes et sa résistance, à l'éducation des enfants du marquis de Gondi, général des galères. *Général des galères*! j'insiste sur ce mot : la Providence a ses desseins.

Vincent de Paul préside à l'éducation de ce fameux cardinal de Retz, qui profitera si tard des leçons et des exemples d'un tel maître. Mais quand le disciple viendra s'asseoir, jeune encore, sur le siége de Paris, il vous expliquera le secret de Dieu, en autorisant, pendant son épiscopat, tous les établissements de Vincent de Paul.

Ne craignons donc pas, mes frères, que Vincent de Paul s'écarte de sa route, en acceptant un emploi que la destinée de ses élèves rend si important pour la religion. Dailleurs, ici même, l'inquiète vigilance de sa charité lui découvre de nouveaux moyens de bienfaisance et de zèle. Il passe avec ses disciples la plus grande partie de l'année dans leur château de Montmirel. Là, les souvenirs de son enfance lui inspirent, comme au bon prophète Amos, un attrait soudain de vocation pour enseigner la religion, seule morale du peuple, aux habitants des campagnes,

dont il avoit partagé les fatigues dans son premier âge. Il lui sied sans doute de devenir l'apôtre de ses frères; son cœur se retrouve avec eux en famille. Il consacre à leur instruction tous les loisirs qu'il peut dérober au sommeil. Ces longs sillons qu'il parcourt péniblement avec eux pour ne pas les détourner de leurs travaux, deviennent pour lui l'école expérimentale de l'éloquence apostolique, par laquelle nous le verrons dominer dans la suite la capitale du royaume. C'est ainsi que, docile aux inspirations du ciel, Vincent de Paul conduit, à chaque pas de sa vie, par l'ange de la Providence, qui ne lui dévoilera son secret, comme au jeune Tobie, que lorsque les desseins de Dieu seront remplis, entre dans la carrière des missions; nouveau genre de bien auquel la Providence veut le former, et qui prendra bientôt, par son exemple et ses institutions, de si salutaires accroissements.

Mais, soit que son humilité s'alarme de la vénération que lui témoigne toute cette illustre famille; soit que le zèle brûlant qui le dévore, se trouve trop à l'étroit dans l'enceinte de cette maison; soit que la haute fortune dont il est menacé l'épouvante; soit enfin qu'il *cède au*

mouvement de ces pensées profondes que le ciel envoie (1), selon le langage de Bossuet, il fuit les grands dont il emporte les regrets; il fuit le bruit de ses vertus; il fuit le danger des richesses, et il fuit si loin que sa renommée ne pourra pas l'atteindre.

Quelle retraite va-t-il choisir? Pendant les trois années qu'il vient de passer dans la maison du général des galères, Vincent de Paul visitoit régulièrement, dans cette capitale, les malheureux condamnés à la chaîne, que la Providence sembloit avoir rapprochés de lui, pour les mettre sous la garde de son zèle. Ce spectacle a remué profondément son âme : il ne peut plus contenir sa pitié; il part, sans communiquer son dessein, pour aller faire des missions dans les chiourmes de Marseille. Nous savons de lui-même, mes frères, que pour toucher ces hommes durs, il baisoit leurs fers, les assistoit dans tous leurs besoins, et qu'à force de douceur, de tendresse et de charité, *il parvint bientôt*, selon le témoignage authentique de l'évêque de Marseille, *à faire de ce repaire de tous les vices, un temple où l'on entendoit sans cesse*

(1) Oraison funèbre du grand Condé.

les louanges de Dieu, dans des bouches auparavant vouées au blasphème (1).

Cependant parmi ces forçats qu'il soumet à la Providence, il en trouve un dont le désespoir lui résiste. C'est un jeune homme condamné, par des lois fiscales, à trois années de captivité sur les galères, et inconsolable de la misère où il a laissé sa femme et ses enfants. Vincent de Paul ne peut tarir ses larmes, il va briser ses fers : il profite de l'obscurité dans laquelle il s'est caché, pour déployer toute la charité qui l'enflamme : il sollicite et obtient la liberté de cet infortuné, par un moyen que l'imagination n'oseroit prévoir; et, à l'exemple de l'illustre évêque de Nole, saint Paulin, qui, pour rompre la chaîne d'un esclave en Afrique, se réduisit volontairement en esclavage, Vincent de Paul se met lui-même à la place de ce jeune forçat.

L'héroïsme de la vertu a son invraisemblance, mes frères, pour nous surtout qui ne vivons plus dans ces temps saintement héroïques, où de si sublimes sacrifices étoient communs dans notre religion, fondée sur un pareil

---

(1) *Recueil des pièces pour la canonisation*, page 132. *Voyez*, à la fin du Panégyque, la note n° 3.

échange du divin Rédempteur, qui s'est fait homme pour racheter le genre humain. Sainte et vraiment fraternelle charité des premiers âges du christianisme, qu'êtes-vous devenue? Nous en connoissons plusieurs parmi nous, disoit le pape saint Clément, oui, nous en connoissons beaucoup qui se sont dévoués à la captivité pour briser les chaînes de leurs frères, et qui se sont condamnés à l'esclavage, pour les sustenter du prix de leur liberté : *multos inter vos cognovimus qui se ipsos in vincula conjecerunt, ut alios redimerent. Multi se ipsos in servitutem dederunt, et accepto pretio sui alios cibarunt* (1). Vincent de Paul avoit été réservé pour recevoir de Dieu, dans ces derniers temps, l'une de ces âmes primitives échappées aux premiers siècles de la religion chrétienne. Notre abject égoïsme, étonné d'un élan si sublime de charité, ne trouvant plus au fond de nos cœurs le persuasif témoignage d'une émulation si généreuse, n'estime plus assez les hommes, et ne nous permet plus de nous estimer assez nous-mêmes, pour s'élever aujourd'hui à la croyance d'un pareil dévouement. Les sacrifices d'un grand ca-

(1) *Epist.* 2, n° 10.

ractère nous humilient trop pour pouvoir s'allier avec nos idées rétrécies de la vertu, qui ne sont plus que la mesure honteuse de nos sentiments.

Mais la preuve de ce fait si étrange, dont il ne faut pas juger surtout par notre police actuelle, la preuve de ce fait authentique, sans lequel vous verrez bientôt que tout le reste de la vie de Vincent de Paul seroit inexplicable, cette preuve est discutée et rapportée dans le procès de sa canonisation. Ce n'est point dans l'enthousiasme de la jeunesse, c'est à sa quarantième année, que Vincent de Paul descend à ce sublime excès de bienfaisance et d'avilissement. Le voilà donc, chrétiens, confondu avec les forçats, chargé de chaînes, une rame à la main, sous les dehors humiliants d'une victime des lois, victime volontaire de la charité! Qu'il est grand, qu'il est auguste dans son abjection! O mon Dieu! contemplez, du haut du ciel, ce spectacle vraiment digne de vos regards; et que tous les chœurs des anges vous bénissent dans ce moment, d'avoir, dans les trésors de votre miséricorde, des récompenses éternelles, pour payer un si grand sacrifice! Fers honorables, sacrés trophées de la charité, que n'êtes-vous suspendus aux voûtes de ce temple, comme l'un des plus

beaux monuments de la gloire du christianisme! Vous orneriez dignement les autels de Vincent de Paul, en rappelant à la société les citoyens que lui donne la religion de Jésus-Christ; et la vue de ces chaînes justement révérées comme un objet de culte public, aideroit, de siècle en siècle, notre ministère à lui en former encore de pareils (1).

Peut-on ajouter quelque chose à la grandeur de cette action? Oui, mes frères, c'est le soin que prit Vincent de Paul, pendant toute sa vie, pour la cacher à ses contemporains. Jamais cet homme dont les infirmités attestèrent jusqu'à sa mort cet héroïque et cruel dévouement, jamais cet homme qui répétoit sans cesse, dans les cours des rois, qu'il étoit le fils d'un laboureur, et qu'il avoit gardé les troupeaux dans son enfance, jamais il n'a parlé de ce beau trait de sa vie, qu'il n'osa pourtant jamais désavouer. Il ne répondoit que par un doux sourire, et les yeux humblement baissés, quand on lui en rappeloit le souvenir, rougissant de la joie involontaire qui échappoit à son âme, au seul nom des forçats. Dans un premier épan-

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 4.

chement de cœur, il avoit confié, par écrit, ce secret à un ami. Il apprend dans sa vieillesse qu'on a conservé cette lettre. Dès ce moment il fait des efforts incroyables pour la recouvrer. Il n'auroit pu prendre plus de précautions pour cacher le plus grand des crimes. L'homme de confiance qui écrivoit sous sa dictée, rendit heureusement ses instances inutiles, en ajoutant : *Si la lettre qu'il vous demande est honorable pour lui, gardez-vous de la renvoyer; car il la brûleroit.* C'est ainsi qu'il a fallu, presque toujours, dérober sa gloire à son inexorable humilité, qui s'efforçoit de l'anéantir.

Le bruit d'un si étonnant sacrifice s'étant répandu, Vincent de Paul quitte Marseille, et, trop heureux de trouver un refuge contre l'admiration publique qui le poursuit, cet humble héros du christianisme court ensevelir avec joie son importune réputation dans l'obscurité de la cure de Clichi. Fugitif de la Providence, où vas-tu? Il se détourne, mes frères, de la voie où le ciel l'appelle; mais Dieu, qui le surveille, le ramènera bientôt dans sa route. Le général de Gondi, instruit du dévouement de ce vertueux transfuge, se hâte d'en informer le roi; et Louis XIII, pour faire éclater le triomphe

de Vincent de Paul, dans le lieu même de son humiliation, le nomme aumônier général des galères. Le supérieur de sa congrégation jouit encore aujourd'hui à ce titre, de cette dignité, comme du plus précieux héritage de sa gloire. Il y a dans cette récompense, je ne sais quoi d'antique et de grand qui élève l'âme et l'attendrit (1).

Mais Vincent de Paul se bornera-t-il aux seules fonctions de cette place, qu'il a certes bien méritée? Non, mes frères; elle ne suffit pas à l'activité de son zèle. La Providence a d'autres vues sur lui; elle se hâte d'ouvrir une nouvelle carrière au génie de la charité, qui se manifeste en lui avec tant d'éclat, par le don imprévu que lui attire alors sa renommée, de la riche maison de Saint-Lazare, don qu'il refuse pendant une année entière, *pour mieux s'assurer*, dit-il, *du vouloir de la Providence.*

Aussitôt qu'il a ainsi éprouvé la volonté divine, avant d'accepter un si solide établissement, ce digne ministre de Jésus-Christ, doué au plus haut degré, du rare talent de parler dignement de Dieu, régénère les mœurs publiques de la

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n°. 5.

capitale, en y ouvrant gratuitement, chaque année, à plus de vingt mille hommes de tous les états, ces retraites si salutaires, dont l'usage subsiste encore dans les campagnes et dans nos armées. Cet infatigable conquérant des âmes fait, en peu d'années, jusqu'à trois cents missions. Mais bientôt il s'aperçoit que le bien qu'il opère dans le royaume ne sauroit y être durable, s'il n'est soutenu par le ministère des pasteurs. Le sanctuaire ne lui présente que des scandales qu'il désespère de réformer. Il jette alors les yeux sur la génération naissante. Il fait servir aux desseins de la Providence, l'intimité de ses liaisons avec la maison de Gondi. Il propose au cardinal archevêque de Paris, de ranimer l'esprit ecclésiastique dans ce vaste diocèse, le modèle de toutes nos autres Églises; et ce prélat ne croit pouvoir mieux seconder une si haute entreprise, qu'en prescrivant, comme une condition indispensable pour être promu aux ordres sacrés, l'obligation de faire une retraite sous les yeux de Vincent de Paul. Ainsi préposé à l'instruction des jeunes clercs, l'espérance du sanctuaire, il sent le besoin de prolonger l'éducation sacerdotale. Cette idée lumineuse, dont tous les ordres de la société doivent envier les avan-

tages aux ministres de la religion, lui montre à la fois et le but et la route. Aussitôt, par l'établissement des séminaires dans cette capitale et dans tout le royaume, Vincent de Paul accomplit le vœu si fécond et si inquiet du concile de Trente, et régénère le clergé de France, qui, grâces à cette immortelle institution, devient le premier clergé de l'Europe.

C'est alors que, déployant cet esprit du sacerdoce, dont le cardinal de Bérulle fut en France le principal moteur, Vincent de Paul, environné d'une légion d'émules enflammés de son zèle, sort de sa retraite avec ce cortége de saints prêtres qui, en marchant sur ses traces, se répandirent dans tout le royaume pour y propager ses bienfaits et sa gloire, étonnèrent tous à la fois le dernier siècle par le génie créateur des fondations, *destinées*, selon ses propres paroles, *à faire circuler abondamment dans le sanctuaire l'antique sève sacerdotale*, et se signalèrent à l'envi par les monuments les plus utiles à la religion, comme à la société, dont les intérêts sont inséparables ; les d'Alméras, les Ollier, les Tronçon, les Bernard, les Eudes-Mezerai, les Bourdoise.

Je le vois lui-même, à la tête de son sémi-

naire, ayant pour disciples Bossuet de Meaux, Abelli de Rodez, Pérochel de Boulogne, Godeau de Vence, Pavillon d'Aleth, Vialard de Châlons, et se formant une colonie de coopérateurs qui perpétueront à jamais ses travaux. Voilà son école et ses ouvrages!

C'est ainsi qu'en inspirant de tous les côtés l'admiration et la confiance, et en s'associant, sans aucun dessein, pour l'assistance du moment, une élite d'excellents prêtres qu'il anime de son esprit, Vincent de Paul établit, presque à son insu (1), sa congrégation *de la mission*, également recommandable par le suffrage des pontifes, l'estime des rois et la vénération des peuples. Pour la rendre digne à jamais d'un nom si apostolique, par un ministère sans cesse en action, il en destine une colonie nombreuse aux missions étrangères, c'est-à-dire, à étendre l'empire de Jésus-Christ, en bravant habituellement et obscurément toutes les horreurs de la proscription, de la captivité, de la faim, de la peste et du martyre, dans les régions les plus lointaines et les plus barbares du globe. Mais, saintement jaloux de se survivre à lui-même

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 6.

dans sa patrie, il lie par un vœu spécial tous les membres de l'association, dont il est le chef, à des missions continuelles dans l'intérieur de la France, en faveur de ces dernières classes de la société, où la religion seule est une puissance vraiment populaire pour la conscience, parce qu'elle seule donne des bases immuables et un ressort tout-puissant à la morale publique. Vincent de Paul est, sous tous les rapports, l'homme du peuple. Le peuple est la famille de son cœur et l'héritage de son zèle. Il veut donc que ses coopérateurs lui ressemblent, et soient éminemment comme lui les prêtres du peuple. Il les consacre ainsi à instruire d'abord, à consoler, à sanctifier ces pauvres habitants des campagnes au milieu desquels il est né, et à soutenir ensuite ses admirables institutions, les unes par les autres, en formant, dans les séminaires, des curés pour toute la France (1).

Le projet, qu'il a si heureusement exécuté, de donner à cet empire le corps de ses pasteurs, je veux dire, ses quarante-cinq mille meilleurs

(1) Voveo prætereà stabilitatem in congregatione ad effectum in toto vitæ tempore *saluti pauperum rusticanorum* me applicandi.

citoyens, est l'une des plus grandes pensées que le zèle du bien public ait jamais conçues. Je lui rends avec confiance un pareil hommage sur la foi de Louis XIV, qui, spécialement admirable par la connoissance et le choix des hommes, a voulu que la famille spirituelle de Vincent de Paul vînt faire respecter la religion à Versailles par son désintéressement, en y exerçant seule et à jamais les fonctions si importantes du ministère pastoral. Grâces immortelles lui en soient rendues! Les espérances du grand roi n'ont pas été trompées. Les enfants n'ont point dégénéré, dans cette corruptrice région, du zèle apostolique et de la simplicité de leur père. Établis à la cour depuis un siècle et demi, ces vertueux missionnaires s'y montrent constamment dignes, par leur primitive ferveur, de servir de modèles à tous les pasteurs du royaume.

Tant de travaux et de succès portoient ainsi, tous les jours, la renommée de Vincent de Paul du sanctuaire à la cour des rois, où l'on affecte si souvent de louer le bien, pour persuader qu'on l'aime. Louis XIII, parvenu au terme de la décrépitude, à la fleur de l'âge, voit son tombeau prêt à s'ouvrir. Il a le courage, naturel à son sang, de se détacher du trône et de la vie;

mais il sent le besoin, si pressant pour un roi que la mort va traduire au tribunal suprême, d'un médiateur puissant auprès de Dieu, pour ranimer sa confiance dans un si terrible moment. Un mois avant sa mort, seul avec les pensées éternelles, il se souvient, dans son lit de douleur, de l'héroïsme chrétien du missionnaire forçat. C'est cet homme de Dieu, que sa vénération lui désigne alors pour l'assister à sa dernière heure. Il écarte aussitôt le dépositaire ordinaire de sa conscience, et met son âme entre les mains de Vincent de Paul, qui la remplira d'espérance et de paix (1).

Voyez, mes frères, cet apôtre des campagnes appelé tout à coup, comme l'ange de la miséricorde, pour attendrir et éclairer un roi mourant. Voyez-le lui présenter, en deçà du tombeau, la religion consolatrice qui vient adoucir les horreurs de sa longue agonie. A côté d'un si touchant spectacle, voyez-le prendre le jeune héritier du trône dans ses bras, instruire le fils de sa croyance et de ses devoirs, en pleurant avec lui auprès de ce lit de mort, pour pénétrer plus avant dans le cœur et dans la conscience

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note nº 7.

du père, et au milieu de ces débris domestiques de toutes les grandeurs humaines, où Dieu seul reste debout, enseigner chaque jour avec onction à Louis XIV, encore enfant, et qui s'en souvint toujours, les premiers principes de l'Évangile, qui sont aussi le vrai code de l'humanité. Louis XIII ne verse plus dans le sein de l'ami de Dieu que des larmes de componction, de résignation et d'amour. Mais, avant de rendre entre ses bras le dernier soupir, il faut que ce prince accomplisse les desseins qu'avoit la Providence, en lui envoyant un tel ministre. Je l'entends, en effet, ranimer sa voix mourante, pour attirer les bénédictions du ciel sur les prémices du règne si glorieux de son successeur, en exhortant la reine à confier à ce saint prêtre le choix des premiers pasteurs qu'elle va donner aux peuples, pendant sa régence. Anne d'Autriche n'hésite point d'obéir à cette volonté sacrée. Elle nomme Vincent de Paul chef de son conseil de conscience; elle lui confie, au grand étonnement de sa cour, cet important ministère des mœurs, des études, des services, des récompenses ecclésiastiques, et veut que ce même instituteur des séminaires, qui a si bien su former les évê-

ques, soit spécialement chargé du soin de les choisir.

O Vincent de Paul! tu t'es soumis à la Providence dans les revers: ne lui résiste pas quand elle te condamne à la prospérité. Peux-tu douter que ton élévation ne soit son ouvrage? Ton désintéressement subira cette épreuve sans altération. En t'amenant de si loin à une si grande place dans la tribu lévitique, afin que tu y mettes chacun à la sienne, Dieu veut que ton ministère devienne une époque immortelle de gloire pour le clergé de ta patrie. Tu en as été le modèle, sois-en désormais le régulateur. Viens montrer à la France quelle émulation soudaine et toute-puissante y crée ou y développe les vertus et les talents propres à chaque emploi, sous un gouvernement qui sait les apprécier. Viens à la voix du ciel qui t'appelle. Viens, digne favori de la Providence, viens te mesurer une seconde fois avec la fortune. Viens donc. Ce n'est pas une âme comme la tienne, que le pouvoir sera capable de corrompre. Eh! qui sait, te dirons-nous comme Mardochée à Esther, si Dieu ne te confie pas une si importante autorité, pour t'opposer seul aux déréglements de la minorité de Louis XIV? *Quis novit*

utrùm idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris (1)?

Vincent de Paul obéit à l'impulsion du zèle qui l'anime; mais l'ambition ne s'élèvera pas jusqu'à lui. La première fois qu'il paroît devant la régente, il forme publiquement le vœu solennel de n'accepter jamais, ni pour lui, ni pour sa congrégation, aucune grâce ecclésiastique. Il est fidèle à son serment; il continue de vivre dans son honorable indigence, tandis que par ses mains se répandent tous les trésors du sanctuaire, et il se rend, pendant dix ans, au conseil du souverain, avec autant de simplicité qu'à ses missions de village. Son pouvoir augmente l'autorité et l'influence de ses vertueux exemples. C'est à lui que commencent la grave régularité, les longues études, l'association préalable au gouvernement des évêques pour parvenir à l'épiscopat, et l'esprit ecclésiastique, qui distinguent éminemment l'Église de France. Ses choix, dont le premier clergé de Louis XIV fut composé, honoreront à jamais son ministère; et il suffit de se rappeler quels furent les pré-

(1) *Esther*, cap. 4, vers. 14.

lats de son temps, pour juger de son discernement et de ses principes.

Relégué à la cour par la Providence, Vincent de Paul n'y fixe point son cœur. Au milieu des troubles de la Fronde, où l'intrigue a cessé parmi nous de dégénérer en faction, il va, sans craindre le ressentiment du cardinal Mazarin, demander et redemander la paix à Saint-Germain-en-Laye, en faveur de cette capitale toujours non moins facile à tromper que terrible dans ses égarements. Le bruit de sa disgrâce se répand aussitôt dans Paris. A peine est-il démenti par son retour, que ses amis accourent à Saint-Lazare pour l'en féliciter. Voulez-vous connoître toute l'énergie de l'humilité chrétienne? Écoutez sa réponse. *Plût à Dieu*, dit-il, *que la nouvelle fût vraie! Mais un misérable comme moi ne mérite pas cette faveur* (1).

Et quelle est donc cette faveur qui lui paroît si importante et si désirable? Est-ce de la fin de sa captivité à Tunis, est-ce du terme de son martyre sur les galères, que Vincent de Paul parle avec une si éloquente impatience? Non, mes frères, c'est de l'humble et ardent désir

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 8.

qui le tourmente, de n'être plus à la tête du conseil des rois.

C'est ainsi que la Providence est sans cesse obligée de faire violence à l'humilité de Vincent de Paul, et qu'elle le conduit par la main, à travers les désastres les plus accablants, au premier de tous les ministères ecclésiastiques. Tous les moyens dont elle se sert pour l'élever, sont pour lui autant d'actes de vertu. Elle le fait naître d'abord dans l'indigence, et son éducation est une espèce de prodige. A peine l'a-t-elle arraché à cette première obscurité, qu'elle l'envoie en esclavage pendant trois années entières. Elle le place ensuite un moment sous les yeux de Henri IV, cinq mois à l'hospice de la Charité, trois années dans la maison de Gondi, six mois à Châtillon, plusieurs années dans les séminaires ou dans les missions, un mois auprès du lit de mort de Louis XIII. Tous les moments de sa vie sont marqués et comptés par la Providence, qui le prépare de loin, par tant d'épreuves, à ses hautes destinées. Dieu commence enfin à sortir de son secret, selon l'expression des livres saints, et l'appelle à la distribution de toutes les prélatures du royaume. Changeons les noms, mes frères : ce n'est plus Vincent de

Paul que nous voyons ici ; c'est Joseph qui garde les troupeaux de son père Jacob, est vendu aux Ismaélites, mené en captivité, délivré de la servitude par l'assistance du ciel, et assis auprès du trône de Pharaon, pour répandre les grâces du roi d'Égypte.

L'histoire d'un homme justement célèbre finiroit là, et paroîtroit dignement remplie. C'est ici que celle de saint Vincent de Paul commence. Il est déjà un vase d'honneur préparé par le Très-Haut à toutes les bonnes œuvres. Il faut que, par une lutte soutenue avec la Providence, il oppose à présent prodiges à prodiges; qu'il acquitte envers les infortunés la dette que lui imposent, et des malheurs si instructifs, et une élévation si imprévue; que les merveilles de la seconde moitié de sa vie fassent ressortir les intentions admirables du ciel, dans les épreuves de la première, et que, déployant à la fois toute l'activité d'une grande âme, tout le courage de l'amour patient du bien, toute la sagesse du génie de l'expérience, toutes les ressources du zèle, tous les prodiges de la charité, il achève, par une glorieuse ressemblance, de justifier l'oracle de saint Paul, que nous lui avons appliqué, en se rendant

utile aux desseins du Seigneur. *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.* C'est le sujet de la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Chantez un hymne, pouvons-nous dire ici avec le prophète Isaïe, chantez un hymne en l'honneur de la Providence, pauvres et malheureux qui habitez dans la poussière! *Expergiscimini, et laudate qui habitatis in pulvere* (1)! Nous vous annonçons un ami, un protecteur, un père. Et vous, mes frères, qui dans les premiers rangs de la société, croyez si difficile de faire du bien à vos semblables, descendez, et voyez sortir de la classe la plus obscure le modèle le plus accompli des bienfaiteurs de l'humanité. Heureuse destinée de la France! Au milieu des orages de la Fronde, Vincent de Paul fonde dans sa capitale ses plus grands établissements de charité, comme, un siècle auparavant, au milieu de l'anarchie des guerres civiles,

---

(1) *Isaiæ*, cap. 26, vers. 19.

Michel de L'Hôpital donnoit à cet empire ses meilleures lois. Voici donc un prêtre de Jésus-Christ, qui ne s'est signalé par aucun ouvrage éloquent en faveur des malheureux, et à qui le mot même de bienfaisance fut inconnu, mais qui s'est montré tel, et par ses bonnes œuvres, et par l'influence de ses vertus, qu'on ne peut penser sans effroi à ce que seroit encore cette capitale, s'il n'eût jamais existé, ni sans attendrissement à ce qu'elle deviendroit bientôt, si Dieu lui donnoit, chaque siècle, un citoyen de ce caractère. *Il a passé,* comme Jésus-Christ, *sur la terre, en y faisant du bien aux hommes* (1). Il recula pour les indigents les bornes ordinaires de la Providence. Ses sollicitudes paternelles en faveur des malheureux eurent toute l'ardeur et les rapides profusions d'une passion violente, mais avec cette longue constance qui n'appartient qu'à la vertu. Il aima tellement ses semblables, qu'en lui la charité fut ainsi plus active, que ne l'a jamais été, dans aucun mortel, la cupidité la plus effrénée. Il devint le héros immortel des chrétiens citoyens, et il parut des-

---

(1) *Pertransiit benefaciendo.* Act. apost. cap. 10, vers. 38.

tiné du ciel à montrer à la terre cette religion patriotique, génie du bien pour créer, comme l'impiété est le génie du mal pour détruire.

D'abord, sans entrer ici dans l'immense détail de ses aumônes particulières, dont il est impossible à la religion de développer le tableau, observez, mes frères, dès son premier établissement, que Vincent de Paul veut imiter, en quelque sorte, l'éternité de la Providence, par la stabilité des secours qu'il assure aux malheureux. Tout le bien qu'il a fait subsiste encore, pouvons-nous dire de lui avec Salomon, et est inébranlablement affermi dans le Très-Haut. *Stabilita sunt bona illius in Domino* (1).

Durant le cours de sa vie pastorale à Châtillon, il avoit formé une association charitable de l'élite de son troupeau, pour veiller au soulagement des pauvres et à l'économie des aumônes. Mais telles étoient les bénédictions dont le ciel couronnoit ses vertus, que chacune de ses bonnes œuvres devenoit pour la religion un établissement public. *Ce foible ruisseau forme*, en effet, bientôt *un grand fleuve*, selon l'expres-

---

(1) *Eccl.* cap. 31, vers. 11.

sion des livres saints (1). La confrérie pour les malades que Vincent de Paul a fondée à Châtillon, sert de berceau à cet admirable établissement des *filles de la Charité*, dont notre siècle respecte les services, comme l'un des plus beaux titres de gloire de la religion, et dont l'Angleterre a demandé, de nos jours, des colonies à la France.

Vincent de Paul, qui *croyoit*, disoit-il, *aux bonnes et aux mauvaises races*, exige que l'on n'admette dans cet institut que des aspirantes issues d'une famille irréprochable depuis plusieurs générations, et qu'on ne se relâche jamais sur la sévérité de ce nouvel ordre de preuves, *des preuves de vertu*. Il écarte l'oisiveté de ses filles chéries, en s'emparant de tous leurs moments au nom des malheureux, et en remplissant leur vie tout entière de cet ensemble de vertus célestes qu'exige le service des malades. Il ne leur impose point d'autres devoirs que le soulagement continuel de l'humanité souffrante. *Vous n'aurez*, leur dit-il dans sa règle, *point d'autres monastères que les maisons*

(1) *Fons parvus crevit in fluvium maximum.* Esther, cap. 11, vers. 10.

des pauvres, point d'autres cloîtres que les rues des villes et les salles des hôpitaux, point d'autre clôture que l'obéissance, point d'autre voile qu'une sainte modestie. Mon intention, ajoute-t-il, *est que vous traitiez tout homme infirme, comme une mère tendre qui soigne son fils unique.* Il porte les tendres prévoyances de la charité jusqu'à leur ordonner formellement *d'égayer et de réjouir les malades, s'ils sont trop frappés de leurs maux.*

Pour prémunir ces humbles servantes des pauvres contre des regrets qui les rendroient inutiles, en les dégoûtant de leur état, ce sage législateur, jaloux d'entretenir dans un institut si héroïque l'ardeur d'un zèle toujours renaissant, ne les admet à la profession qu'après cinq ans entiers d'épreuves, ne leur permet alors de se lier par des vœux que pour une seule année, et veut que chaque année, écoulée en quelque sorte dans la ferveur d'un noviciat continuel, renouvelle ainsi, devant Dieu et devant les hommes, le mérite de leur première consécration. Enhardi par leurs succès, Vincent de Paul généralise les fonctions de ces anges visibles de la Providence, leur demande des vertus aussi vastes que les besoins publics, et les

estime assez pour mettre en dépôt dans leurs mains toutes ses bonnes œuvres. Ces dignes filles d'un si bon père, animées de son esprit, servent de mères aux orphelins, se dévouent à l'éducation des enfants, assistent les malades, les veuves, les vieillards, les prisonniers, les forçats, les pauvres honteux, les soldats blessés; épient tous les maux de l'espèce humaine, pour n'en laisser aucun sans soulagement; luttent sans cesse contre tous les désastres qui naissent de l'indigence, ou de l'âge, ou des infirmités, ou des accidents, ou des revers, ou des vices, ou des crimes de leurs semblables; comptent les vertus les plus précieuses à l'humanité au nombre des fonctions ordinaires de leur état, et remplissent avec une sainte joie le ministère de la charité, le plus rebutant pour la nature, mais le plus honorable aux yeux de la religion, dans les villes comme dans les campagnes, sur les galères comme dans les prisons, dans les réduits obscurs de la misère comme dans les asiles publics.

Aussi, au milieu de la décadence universelle des ordres religieux, le ciel, qui protége visiblement les filles de Vincent de Paul, pour mettre partout leur touchante innocence entre sa

justice et les misères humaines, ne cesse de multiplier leurs établissements et leurs succès dans toute l'Europe. C'est la famille officieuse de la Providence, qui se conserve et se répand en tout lieu, pour justifier dans la bouche des malheureux cette prière sublime, dont l'homme ne conçoit toute la profondeur que par sentiment, quand elle le rapproche de Dieu par une adoption tutélaire, pour le consoler dans ses angoisses : *Notre père, qui êtes aux cieux !* Oui, sans doute, infortunés, vous avez bien véritablement un père dans le ciel, puisque tant de mères secourables vous le représentent sur la terre. Bénissez donc à jamais celui qui, en vous léguant leur charitable assistance, vous a tous réintégrés dans votre filiation divine.. C'est aux sollicitudes maternelles des vertueuses filles de Vincent de Paul, qu'il a si bien nommées les *filles de la Charité* elle-même, que vous reconnoissez la paternité de votre Dieu, en recueillant tous les jours, de leurs mains, une portion de son héritage.

La vie active et laborieuse, qui est l'âme de ce bel institut, s'offroit sans cesse aux regards de Vincent de Paul comme l'essence de la charité. Sa grande maxime fut toujours de placer

la vertu dans les œuvres de miséricorde. *Il faut aimer Dieu*, disoit-il souvent, *à la sueur de son front*. Dès que ses missions lui laissent quelque intervalle de repos dans la capitale, un autre genre de bien à faire vient l'occuper. Les pauvres sont toujours présents à son cœur. Une continuelle douleur le presse de les soulager. Venez et voyez : il a fait pendant quarante ans un long cours de tribulations, d'expériences et d'épreuves; il revient pendant quarante ans à toutes ces instructives époques, pour en méditer les leçons; et, les trésors de la charité à la main, il va rechercher tous les genres d'infortune dont il a été le témoin ou la victime.

Vincent de Paul se souvient d'avoir vu autrefois, dans l'*hôpital de la Charité*, le modèle des soins que la religion doit à l'humanité souffrante; et, dans un cœur tel que le sien, un pareil spectacle ne sauroit être ni stérile pour la Providence, ni perdu pour les malheureux. Il va donc, pour se délasser au retour de ses missions, observer, comme tuteur des pauvres de Jésus-Christ, ce qui se passe dans les hôpitaux. Celui de tous où son influence est le plus nécessaire, l'*Hôtel-Dieu* de Paris, ouvre d'abord une vaste carrière à son zèle; mais il sent le

besoin d'en modérer l'ardeur pour le rendre plus efficace. Je le vois attentif à prendre, pendant plusieurs mois, toutes les précautions d'humilité, de déférence, de respect, qui peuvent lui faire pardonner le bien qu'il médite. Après avoir ainsi préparé les voies de la Providence, il entre enfin comme en triomphe, avec son association, dans l'Hôtel-Dieu de la capitale, que l'on peut appeler l'hôpital de toute la France et même de l'Europe entière. Un court intervalle lui suffit pour y établir, au moins durant plusieurs années, l'esprit d'ordre, de vigilance, d'économie, d'humanité, et de cette piété véritable qui est l'âme de toutes les bonnes œuvres. D'un côté, il multiplie les secours; de l'autre, il réforme les abus. Il remarque avec douleur qu'une ancienne loi de cet hospice oblige indistinctement tous les malades qu'on y reçoit, à se présenter aussitôt au tribunal de la pénitence. Vincent de Paul, animé d'un zèle pur et éclairé, cet homme vertueux dont la foi étoit si vive, et à qui les intérêts du ciel étoient si chers, repousse, au nom de la religion, un hommage qu'elle désavoue; il rend la confession libre et volontaire, et fait cesser à jamais toute contrainte religieuse dans un asile ouvert, par

son institution, à toutes les religions comme à tous les peuples.

De nouveaux souvenirs de sa vie passée suggèrent à Vincent de Paul de nouveaux desseins de bienfaisance. Ici, mes frères, il ne se borne ni à la capitale, ni même à nos provinces, pour rendre la Providence sensible à ses concitoyens. Il a été esclave en Barbarie : ce digne Israélite se souvient donc de la servitude de Babylone, et travaille, comme Zorobabel, à réparer les maux de la captivité. Après avoir consacré d'abord douze cent mille livres au rachat de ses successeurs d'infortune ; après avoir prévenu la plus désespérante de leurs privations, en leur ouvrant un bureau général et gratuit de correspondance avec leurs familles, dans sa maison de Saint-Lazare ; après avoir doté pour eux un vaste hôpital dans les murs d'Alger, il fonde des secours permanents pour la rédemption des captifs, et leur destine à jamais des colonies de missionnaires, pour les consoler du moins et cultiver leur foi, en attendant qu'il puisse payer leur rançon. Il a été le martyr de la charité sur les galères : il fonde dans cette capitale, à la porte Saint-Bernard, un hospice particulier pour les forçats, qu'il délivre pour toujours des cachots

de la Conciergerie, et il leur ouvre à Marseille, dans leurs infirmités, un hôpital de trois cents lits. C'est ainsi que Vincent de Paul fait tourner ses anciens malheurs au profit de l'humanité, et s'acquitte solennellement dans la prospérité envers la Providence (1).

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur cet homme compatissant, pour consoler tous ceux qui pleurent. *Spiritus Domini super me, ut consolarer omnes lugentes* (2). Le spectacle de la douleur est tout-puissant sur son âme. Cet homme qui a été si malheureux et si dur pour lui-même, n'en est que plus sensible aux misères et aux maux de ses frères. Chaque infortuné est pour lui non-seulement son semblable, mais encore un ancien compagnon de souffrance et un autre lui-même. Dès qu'on lui expose les besoins des misérables, son attention et son intérêt s'éveillent. Il n'éclate point en cris soudains d'une factice et stérile sensibilité; il ne s'excite point à des larmes hypocrites, et n'affecte pas cette émotion de calcul, qui mendie des applaudissements en exagérant la pitié. Mais quelqu'empire

---

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 9.

(2) *Isaiæ* cap. 61, vers. 1 et 2.

qu'il soit accoutumé à exercer sur lui-même, surtout pour cacher ses vertus, on découvre dans tous les traits altérés de son visage un homme pénétré de douleur, qui sent profondément tous les maux qu'on lui raconte. La vue, le nom seul des pauvres lui cause un frémissement soudain, et remue ces esprits de miséricorde dont il est rempli. L'âge n'émousse point une si tendre sensibilité. La vieillesse, qui est ordinairement pour les autres hommes le temps du repos et de l'indifférence, devient l'époque la plus active de sa vie, et son cœur ne vieillit point avec lui. Différent de l'homme du temps qui se concentre en lui-même, quand il touche à la fin du court période de ses jours, au-delà duquel il n'étendit jamais ses destinées, l'homme de l'éternité, Vincent de Paul, est un voyageur sur la terre, et, loin de se ralentir, il redouble d'ardeur en s'approchant du terme de sa carrière.

Voyez-le se hâter de remplir de bonnes œuvres les restes d'une vie prête à lui échapper. Ce n'est qu'à l'âge de cinquante-cinq ans qu'il commence ses établissements publics. Par un nouveau prodige, tous les plus éclatants prodiges de sa charité sont renfermés dans ses trente der-

nières années ; et encore s'éclaire-t-il lentement par des essais réitérés, en soumettant tous ses projets à de longues expériences. Il a reçu d'en haut cette patience des affaires qui en prépare le succès. S'il trouve des obstacles sur sa route, loin de vouloir les surmonter par le crédit de sa renommée, il se tourne du côté du ciel, dont il médite l'œuvre en silence, il se tait devant la contradiction, pour explorer si elle vient de Dieu ou des hommes. Il se confie si peu en ses lumières, que son humilité prend sans effort l'attitude du doute. Il ne capitule pas, mais il diffère. Il cherche la vérité, il cherche le bien dans l'examen approfondi de ses plans, et non pas la victoire. Toute espèce de lutte répugne à son cœur autant qu'à ses maximes. Il charge le temps d'user la résistance des esprits. Il attend paisiblement, mais avec toute l'obstination d'un saint zèle, les moments marqués par l'Être suprême. Il ne combat rien, et il triomphe de tout ; et, comme s'il marchoit visiblement à la suite de Dieu dans ses entreprises, il ne précipite aucune bonne œuvre, *de peur*, disoit-il souvent, *d'anticiper sur la Providence*. Un exemple particulier va vous rendre plus sensible, mes frères, cette méthode de prudence dans le bien.

Vincent de Paul aperçoit dans cette capitale quarante mille mendiants sans foyers, sans pain, sans mœurs, multitude effrayante que Henri IV et Sully avoient également désespéré de disperser ou de secourir. Mais Vincent de Paul, qui disoit sans cesse, sur la foi de son expérience, *que les trésors de la Providence étoient inépuisables, et que la défiance déshonoroit Dieu*, Vincent de Paul n'est point intimidé à la vue de ces quarante mille indigents. Une faveur particulière d'en haut est attachée à ses bonnes œuvres. Tout ce qu'il entreprend prospère et subsiste à jamais : *Omnia quæcumque faciet prosperabuntur* (1). L'enthousiasme de la charité enflamme son courage. Il se sent tout-puissant avec la protection de la Providence. C'est elle qui le rassure, car c'est elle qui l'inspire. Eh! le moyen qu'une âme comme la sienne puisse douter de l'assistance et des bénédictions du ciel, quand elle s'y confie en faveur des malheureux! *Commençons seulement le bien*, dit-il, *et Dieu finira*. Animé du goût antique pour les grandes entreprises, il propose donc la fondation d'un *hôpital général* pour abolir la mendi-

(1) *Psalm.* 1, vers. 3.

cité dans cette capitale, en assignant des ressources suffisantes aux véritables besoins. Vincent de Paul est seul ici. Il ose pourtant de mesurer avec une conception si hardie. On baisse les yeux d'effroi autour de lui, devant le courage de sa charité. L'hôtel-de-ville de Paris, épouvanté d'un tel fardeau, lui oppose que l'exécution de son projet est impossible, et que les pauvres sont trop dépravés pour vivre en paix dans un asile commun. A cette difficulté que l'on croit insoluble, Vincent de Paul s'a[illegible]e, mais il ne se rebute pas. Il sait avec [illegible]é-plorable facilité les hommes prévenus argumentent sur tout, et avec quelle promptitude d'orgueil la contradiction les irrite. *Il craint*, dit-il, *d'attirer des ennemis aux malheureux, en se hâtant trop de les servir*. Il ne veut convaincre son siècle que par l'évidence du bien. Il change donc de conduite, sans changer de dessein. Pour mieux atteindre au but, il appelle de l'opinion publique à l'événement, et il va répondre à des conjectures par des faits.

Dès long-temps, il étoit pénétré de compassion pour ces pauvres artisans, que la caducité privoit de la ressource du travail, et livroit à tous les maux réunis de la vieillesse et de l'in-

digence. Il imagine alors de se confier à l'autorité de leur exemple, pour hasarder une première épreuve dont le succès puisse rassurer l'opinion publique. Il rassemble aussitôt, par forme d'essai, pour qu'une bonne œuvre en appelle et en engendre une autre, il rassemble, dis-je, une colonie de trois cents vieillards des deux sexes, dans l'hôpital du *Nom de Jésus* qu'il établit. Il les pénètre d'abord profondément de ces principes religieux qui, au lieu d'un seul témoin sévère que chaque homme trouve dans sa propre conscience, lui en découvrent dans le ciel un autre non moins intime et plus inexorable encore, qui doit être son juge. Il leur déclare donc qu'il les rend responsables à jamais du sort de tous les pauvres de la capitale, et qu'il leur demandera compte, au tribunal de Dieu, de l'expérience charitable qu'il va tenter en leur faveur. L'hôpital du *Nom de Jésus*, ainsi fondé par lui sous la garantie de leur conscience, devient bientôt, par la sagesse prévoyante de ses réglements, un modèle accompli d'union et de charité chrétienne. L'exemple parle alors, et opère une révolution soudaine dans les esprits; l'humanité a gagné deux fois sa cause, au tribunal de

l'opinion, et au fond de tous les cœurs. La possibilité d'introduire l'ordre dans le réceptacle de toutes les misères humaines, est démontrée par le fait qui dément tous ces sophistes pusillanimes. La police s'établit dans la capitale, et elle est délivrée à jamais de cette pauvreté errante et vagabonde dont elle étoit infestée depuis l'origine de la monarchie. Tous les secours abondent; un concert universel de bénédictions proclame le succès du héros du christianisme. Plus puissant que les rois, Vincent de Paul, soutenu de l'ascendant de sa vertu sur l'opinion publique, et de toute l'autorité de ses bonnes œuvres, fonde l'hôpital général de *la Salpêtrière*, et assure la dotation de ce vaste hospice de la Providence, dans lequel il reçoit à perpétuité six mille malheureux. Tout le reste n'étoit qu'un ramas de vagabonds, qui, en se voyant privés des ressources immorales d'une oisive mendicité, se dispersèrent d'eux-mêmes, comme il l'avoit prévu, et comme il l'avoit annoncé. Il est doux de rappeler que pour exécuter cette haute entreprise, qui suffiroit seule pour l'immortaliser, Vincent de Paul transforma en quelque sorte les pierres en pains. On lui avoit donné six cent mille livres pour bâtir

son église de Saint-Lazare; il en changea la destination, et cette somme fut employée à la construction de la Salpêtrière.

Après le succès d'une si étonnante entreprise, cet ardent sectateur de bonnes œuvres ne laisse point ralentir son zèle, et ne se délasse de ses travaux que par de nouveaux travaux. Paris ainsi secouru, il se tourne vers les provinces. La Lorraine est dévastée par vingt-cinq années de guerre : la famine et l'épidémie y font les plus cruels ravages; les campagnes y restent couvertes de cadavres qui propagent la mort de toutes parts, en attendant l'asile du tombeau. La Picardie et la Champagne partagent les mêmes désastres. Les députés de ces malheureuses provinces accourent à Paris. Est-ce à un homme célèbre par son opulence, est-ce aux grands écrivains du siècle, est-ce à l'un des administrateurs de l'État, est-ce au souverain lui-même qu'ils s'adressent? Non, mes frères; ils ont recours à ce pauvre prêtre que la voix publique leur a désigné au fond de leurs provinces, disent-ils éloquemment, *comme l'intendant des affaires de Dieu.*

La présence de cet homme vertueux, semblable aux autels du Tout-Puissant, rassure

d'abord les infortunés qui l'environnent. Aussitôt Vincent de Paul, qu'on auroit pu croire épuisé par ses établissements publics, nourrit les hôpitaux, les monastères, la noblesse, les laboureurs, les soldats. Sa charité, selon l'image des livres saints, est *un fleuve de bénédictions qui répand partout l'abondance* (1). Il ne se borne point à des secours momentanés. Pendant dix années consécutives, il envoie à ces provinces désolées trente mille livres par mois, des médicaments, des chariots chargés de pain, des semences, des socs, des charrues, du bétail, des ornements d'église, des vêtements pour vingt mille hommes de tous les états. Ses largesses sont tellement prodigieuses, qu'à la fin des calamités la métropole de Reims, jalouse d'acquitter la reconnoissance des peuples par un hommage extraordinaire, ordonne une procession générale pour demander au ciel la conservation de Vincent de Paul, et le conjurer de répandre sur le sauveur de trois provinces les bénédictions les plus abondantes (2).

---

(1) *Benedictio illius quasi fluvius inundavit. Eccles.* cap. 39, vers. 27.

(2) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 10.

Ici, mes frères, en considérant cette immensité de bonnes œuvres, je me représente saint Vincent de Paul comme l'ange tutélaire de la France. Ah! je reconnois, avec la plus tendre admiration, que le beau idéal de la charité chrétienne a été réalisé parmi nous dans la vie de ce grand homme. Loin de dérober à sa gloire l'obscurité de son origine, je me sens pressé de lui appliquer dans ce moment la même question que les juifs s'adressoient mutuellement à la vue des merveilles de Jésus-Christ: Est-ce donc le fils d'un artisan qui fait de si grandes choses? *Nonne hic est fabri filius* (1)?

Est-ce le fils d'un laboureur qui, pendant la guerre de la Fronde, sauve deux fois cette capitale du pillage, en y livrant deux fois sa maison de Saint-Lazare, et en nourrissant pendant cinq mois deux mille pauvres tous les jours (2); qui ouvre un asile aux victimes de la séduction, et établit pour elles *la Magdeleine du Temple;* qui fonde l'hôpital si utile

---

(1) *Matthæi* cap. 13, vers. 55.

(2) *Cùm Parisiorum civitas ingenti annonæ penuriâ gravissimè vexaretur, domi suæ ad duo millia pauperum sustentavit. Bulla can.* part. 25.

des filles orphelines? Est-ce lui qui est le restaurateur de toutes les communautés consacrées au soulagement des malheureux, des hospitalières de Notre-Dame, des filles de Miramion, des filles de Sainte-Geneviève, des filles du Bon Pasteur, des filles de la Croix, des filles de la Providence? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui pourvoit, dans tout le royaume, à toutes les misères humaines; qui, après avoir assuré dans un lieu le soulagement et la subsistance des indigents, passe et va secourir ailleurs des malheureux qui l'attendent, sans examiner si la renommée l'accompagne, sans laisser la moindre trace de vanité dans ses bonnes œuvres, sans donner son nom à aucun de ses établissements, sans demander aux hommes la gloire pour récompense de ses travaux ou de ses bienfaits? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui, après avoir efficacement travaillé à la réforme conservatrice des abbayes de Sainte-Geneviève, de Grammont et de Prémontré, va ériger en Bourgogne le fameux hôpital de *Sainte-Reine*, pour y faire participer à jamais, et deux fois chaque année, quatre cents pauvres infirmes, à l'usage

de ces eaux salutaires qui n'avoient coulé jusqu'alors que pour les malades opulents? Est-ce lui qui, n'oubliant dans ses sollicitudes morales et compatissantes aucune espèce de bien à faire, ouvre des maisons de réclusion et de refuge à l'amendement d'une jeunesse dissolue, et des hospices salubres aux infortunés qui ont perdu l'usage de la raison? Est-ce lui qui, mettant en réserve le superflu de ses largesses, et qui étalant dans ce royaume, par anticipation, tout le luxe de la charité, fonde des ressources annuelles et à jamais subsistantes, pour des générations et des calamités qui n'existent point encore, pour les grêles, pour les inondations, pour les incendies? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui, dans le cours d'une vie de près d'un siècle, n'existe pas un seul jour pour lui-même; qui, en se consacrant tout entier au soulagement de ses semblables, travaille sans relâche au bien de sa patrie et au bonheur du monde; qui, sans se borner à une classe unique de malheureux, à une contrée particulière, à un seul âge, embrasse, dans son immense charité, tous les infortunés, toutes les générations, tous les âges, tous les pays, tous les siècles; et qui, ne trou-

vant pas le présent assez vaste pour contenir son cœur, s'empare d'avance de l'avenir, appelle devant sa charité toute la postérité souffrante, et va, pour ainsi dire, l'attendre au loin pour la devancer et la secourir par les plus magnifiques largesses? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce enfin le fils d'un laboureur, à qui cette capitale et même cet empire ne suffisent pas pour remplir le besoin immense qu'il a de soulager les malheureux; pour qui tout homme souffrant sur le globe devient un ami, un frère, un fils chéri; qui envoie des aumônes et des missionnaires en Pologne, aux îles Hébrides, en Barbarie, à Madagascar; des secours continuels aux chrétiens maronites opprimés par les Turcs, aux catholiques anglois persécutés par Cromwell? Est-ce le fils d'un laboureur, ou la Providence elle-même? *Nonne hic est fabri filius?*

Je m'arrête, mes frères, et je vous entends poursuivre aussitôt avec le peuple juif : Où trouva-t-il donc de si prodigieuses ressources? *Nonne hic est fabri filius? Unde ergò huic omnia ista* (1)? Je vous entends me demander avec éton-

(1) *Matthæi* cap. 8, vers. 56.

nement comment il est possible qu'un homme obscur, pauvre, isolé, ait distribué des secours et doté des établissements, qui surprendroient dans le ministre d'un roi puissant et dans un souverain lui-même? Je vous entends me demander dans quelle source intarissable il puisa tant de trésors, ou s'il avoit reçu du ciel le don des miracles. Non, mes frères, il n'y a rien de surnaturel dans ses moyens. Nous devons même remarquer glorieusement pour lui, dans l'histoire de ses bonnes œuvres, cette instructive stérilité de miracles, comme l'Évangile a eu soin de la relever dans la vie de saint Jean-Baptiste : *Quià Joannes signum fecit nullum* (1). Nous n'avons donc à vous présenter ici d'autre prodige que Vincent de Paul lui-même; mais un homme d'un si grand caractère et d'une bienfaisance si agissante et si féconde, est plus rare qu'un miracle dans l'histoire de la religion.

Quels ont donc été ses moyens? Ses moyens, mes frères, sont d'abord dans la force irrésistible de son exemple, qui, agissant sur l'âme de tous ses prosélytes, lui en fait autant de coopérateurs animés de son esprit. Pour concevoir cet

---

(1) *Joannis* cap. 10, vers. 41.

ascendant continuel d'un homme simplement et sincèrement vertueux, qu'on trouvoit toujours d'autant plus grand qu'on l'approchoit de plus près, il faut le voir dans l'intérieur de sa maison, étonnant, sans même s'en apercevoir, tout ce qui l'environne, par la naïveté d'une âme toujours grande et la familiarité d'une vertu toujours héroïque, suffisant à tous les besoins par une infatigable activité, et entraînant tous les esprits par la sublime simplicité de ses actions et de son caractère. Il faut le voir, toujours inaltérable dans la sérénité de son heureux naturel, ne se refuser et ne se borner à aucune bonne œuvre, constamment patient pour supporter les infortunés, ce qui est souvent plus difficile et plus méritoire que de les secourir, et sans cesse excité, par sa belle âme et son excellent cœur, à rendre à ses semblables, avec amour, tous les genres de services qui se trouvent sur la ligne, ou dans l'analogie de la charité. Il faut le voir peu satisfait encore de tant de largesses et de bons offices, qui ne laissent aucun relâche à ses soins secourables, il faut le voir allant inviter tous les jours, et deux fois chaque jour, pour convives, les deux premiers pauvres qui se présentent à sa porte,

leur donnant à sa table les places d'honneur, et les y servant lui-même avec le plus tendre respect : usage digne des plus beaux siècles de la charité chrétienne, et qui, religieusement pratiqué par ses successeurs, se conserve encore aujourd'hui dans sa maison de Saint-Lazare. Il faut le voir, avant tous ses repas, adresser au ciel, à haute voix, une prière reconnoissante pour ces bons laboureurs dont le travail a produit le pain qui va le nourrir. Il faut le voir lorsque, dans sa vieillesse, il est forcé par l'archevêque de Paris d'accepter de la reine-régente le don d'un carrosse, si nécessaire à l'activité de son zèle et de ses travaux, et qu'il appela toujours *son ignominie*, il faut le voir s'humilier d'en faire usage, ne se consoler de la nécessité de s'en servir, qu'en l'employant à transporter tous les jours, à ses côtés, ou dans leurs réduits, ou dans les hôpitaux, les vieillards indigents et les pauvres malades qu'il rencontre sur son passage.

Ses moyens sont dans l'opinion universelle que l'on a conçue de sa sainteté, seul ressort capable de produire le grand mouvement qu'il vouloit imprimer à toute la nation. En lui une bienfaisance philosophique n'auroit pu se si-

gnaler que par des systèmes, des projets ou des livres. Il falloit qu'il donnât le ciel pour point d'appui à ce levier puissant, que sa charité destinoit à remuer la France entière. Il falloit que cet amour du bien, dont il vouloit animer son siècle, fût une charité surnaturelle qui prît ses racines dans la foi, pour en faire fructifier au centuple les germes sacrés, sur le sol fertile de la religion. Il falloit qu'il éprouvât et qu'il excitât toute l'énergie des principes et des sentiments religieux, pour s'associer cette multitude de chrétiens charitables qui lui fournirent d'autant plus de trésors, que la religion seule suggère à la bienfaisance combinée avec l'éternité, l'énergie et même les calculs de l'égoïsme. Ses établissements, si justement comptés parmi les merveilles de cette capitale, seront donc le triomphe éternel de la religion, qui seule peut en expliquer l'origine et la multitude, seule les a imaginés, seule les a dotés, seule les a maintenus sous sa garde tutélaire, comme le patrimoine inépuisable de l'humanité souffrante, en les marquant tous du signe sacré de la croix, qui est le grand sceau créateur et conservateur du christianisme.

Ses moyens sont dans la confiance universelle

qu'il inspire à ses contemporains, et qui le rend le canal de toutes les grandes aumônes, dans un siècle où le luxe n'a pas encore usurpé les sacrifices de la bienfaisance. Eh ! qui auroit craint de confier ses bonnes œuvres à cet homme de la Providence, qui portoit la délicatesse jusqu'à sacrifier les intérêts mêmes des pauvres, plutôt que de les exposer à se montrer ingrats envers leurs bienfaiteurs ? Les enfants d'un homme riche qui l'avoit choisi pour dépositaire de ses charités, tombent dans la misère. Vincent de Paul en est instruit. Il va les trouver et leur remet, comme un patrimoine qui leur appartient, un legs de huit mille livres de rente qu'il avoit reçu, depuis douze ans, de leur père. On lui demande s'il veut tout perdre en restituant des aumônes si nécessaires à ses établissements : *Oui, sans doute,* répond-il, *je veux tout perdre, volontiers tout, plutôt que la vertu de reconnoissance.*

Ses moyens sont dans l'empire de la persuasion avec laquelle cet apôtre de la Providence expose les besoins des pauvres aux grands de la terre, qui ne peuvent résister à ses pathétiques supplications. Quand il fonde *la Salpétrière,* il va solliciter la charité de la régente. Elle s'ex-

cuse sur le malheur des temps, et répond qu'il ne lui reste plus rien à donner. *Et vos diamants, madame*, lui dit-il, *en a-t-on besoin quand on est reine?* Anne d'Autriche détache ses diamants et les lui donne, en lui demandant le secret d'un tel sacrifice. *Non*, s'écrie Vincent de Paul, *je ne puis le garder : j'ai du bien à faire. Il faut, pour l'intérêt des pauvres, qu'un si grand exemple de charité soit connu de tout le royaume.*

Enfin ses moyens sont dans cette mémorable assemblée de charité que Vincent de Paul forme insensiblement, et entretient pendant vingt ans autour de lui, et qui présente encore à notre pieuse et reconnoissante admiration, l'un des spectacles les plus attendrissants que notre ministère puisse offrir aux âmes sensibles. C'est ici, mes frères, le plus fécond de ses moyens, et c'est son éloquence qui a créé cette sainte confédération en faveur de l'humanité. Vincent de Paul assemble donc toutes les semaines, dans son église de Saint-Lazare, les citoyens les plus opulents de la capitale, pour l'unir, par un généreux commerce de charité, à tout le royaume. L'objet de ces assemblées est de délibérer avec eux sur les besoins de Paris, comme sur les calamités des provinces, et de mettre dans un

trésor commun l'immense superflu des plus grands propriétaires de l'État, pour subvenir aux misères publiques. Tous ceux qui veulent faire du bien aux hommes, *sectatores bonorum operum* (1), pontifes, princes, magistrats, riches de tous les rangs, viennent se ranger à ses côtés, *pour suivre*, disoit l'illustre premier président Mathieu Molé, *les mouvements d'un esprit si pur, comme les ordres de la Providence*. Je ne saurois donner place dans ce discours, à tant de noms immortels écrits dans le livre de vie. Mais je ne puis passer sous silence Anne d'Autriche, la reine de Pologne, la princesse de Conti, la duchesse d'Aiguillon, le général de Gondi, le maréchal Faber, la vertueuse veuve Le Gras née Marillac, que je cite avec honneur au milieu de tous ces grands noms, et qui devint la première supérieure des filles de la Charité, dont elle prit l'habit, après avoir déposé seule dans les mains de Vincent de Paul plus de deux millions d'aumônes.

A la tête de ces protecteurs de l'humanité souffrante, je vois un homme qui a reçu du ciel le don de l'élocution, et la sensibilité la

---

(1) *Epist. B. Pauli ad Timoth.*, cap. 10, vers. 14.

plus profonde, éloquent à force d'âme et de vertu, fécond en pensées du cœur, et par là même également sublime et populaire dans ses discours, doué du plus rare courage d'esprit, de la conception des grandes entreprises et de la patience des plus petits détails, d'une imagination hardie et d'un jugement sage, d'une prudence consommée pour discerner l'à-propos des moments opportuns, saisir le point de maturité des projets utiles, et s'attacher aux établissements durables, enfin d'un zèle ardent et inébranlable, d'un attrait de persuasion qui rallie toutes les opinions à ses sentiments, et du talent plus heureux encore et plus rare, d'embraser les cœurs du feu divin, dont il est consumé lui-même. Cet homme anime tout, propose les bonnes œuvres, discute les moyens, indique les ressources, écarte les obstacles, correspond à la fois avec le gouvernement, avec les riches, avec les malheureux. Son regard embrasse toutes les provinces; il veille sans cesse pour la patrie; il est présent à toutes les calamités; il atteint tous les malheurs par sa bienfaisance; il transporte par son éloquence tous ses auditeurs, au milieu des désastres publics; il les entraîne dans ce tourbillon de charité qui l'environne,

les pénètre de terreur, les fait fondre en larmes, les oppresse de sanglots, leur ôte leur âme pour leur donner la sienne; et cet homme de la Providence est Vincent de Paul, qui, du milieu de son assemblée de charité, semble dire, comme le Fils de Dieu, d'une voix qui est entendue jusqu'aux extrémités du royaume: *Venez à moi, ô vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai* (1). Voilà ses moyens, voilà ses prodiges!

Vous regarderiez peut-être, mes frères, cette fidèle peinture comme un tableau d'imagination, si nous ne vous présentions dans ce moment un exemple de ces assemblées de charité dont Vincent de Paul fut l'unique moteur. Mais, hélas! faut-il, pour vous rappeler l'un des plus beaux traits de sa vie, révéler l'un des plus énormes scandales de l'humanité? On exposoit, dans les places publiques de cette capitale, les enfants abandonnés en naissant; et les pauvres les achetoient à vil prix, comme des instruments de pitié, pour exciter la commisération publique. Il faut oser le dire, le sort de

(1) *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Ev. s. Matthæi, cap. 11, vers. 28.

ces innocentes créatures n'avoit pas encore fixé les regards du gouvernement, depuis la fondation de la monarchie. Il falloit qu'un pauvre prêtre vînt parmi nous leur servir de père, donner sa charité pour contre-poids à cet immense fardeau de la débauche, et réintégrer dans les droits de la nature tous ces enfants sans famille, recueillis trop tard dans le sein maternel de la religion. Les anciens législateurs avoient cru leur assurer une protection suffisante, en permettant de les élever à titre d'esclaves; comme si l'on n'avoit pu leur conserver la vie, qu'en les privant de la liberté dans leur propre patrie! Voyons donc, mes frères, si le zèle sacerdotal sera ici plus secourable que le pouvoir souverain.

Au retour d'une de ses missions, Vincent de Paul, que j'oserois presque nommer l'ange visible de la Providence, trouve, sous les murs de Paris, un de ces enfants entre les mains d'un mendiant, occupé à déformer ses membres (1).

(1) Septième mémoire, troisième recueil des actes pour la canonisation : « Un mendiant qui vient de dépecer un enfant prêt à expirer, et dont il vouloit se « servir pour demander l'aumône. »

Saisi d'horreur, il accourt avec l'intrépide confiance de la vertu, qui en impose toujours au crime : *Eh! barbare*, s'écrie-t-il, *vous m'avez bien trompé ; je vous avois pris de loin pour un homme!* Il lui arrache sa victime, l'emporte dans ses bras, traverse Paris en invoquant la commisération publique, assemble la foule autour de lui, raconte ce qu'il vient de voir, appelle la religion au secours de la nature, et, entouré de ce peuple frémissant qui le suit sans pénétrer son projet, il se rend dans la rue Saint-Landry, où l'on entassait ces malheureuses victimes. Là, ce père des orphelins donne l'exemple : il en ramasse douze qu'il met à part, et les bénit en déclarant qu'il se charge de les nourrir ; et c'est là sa première allocution en faveur de ces infortunés. Aussitôt il appelle ses fidèles coopératrices, expose le pressant besoin de sauver ces enfants, et ils sont secourus. Mais le nombre en augmente au point que la charité se décourage, et qu'elle est prête à se rebuter. Toutes ces grandes âmes, qui l'ont si généreusement secondé jusqu'alors, viennent lui déclarer qu'il faut absolument renoncer à cette œuvre de miséricorde ; mais, quand tout semble l'abandonner, sa foi en la

Providence lui reste; il regarde amoureusement le ciel, d'où le désespoir ne descendit jamais dans son cœur. C'est précisément parce qu'il est repoussé de toutes parts, *que le tour du bon Dieu est enfin venu*, dit-il, *que la Providence va s'en mêler*, et qu'il espère, ou plutôt, pour parler comme David, qui a employé cinq fois une expression bien plus rassurante dans un de ses psaumes, qu'il *surespère* dans le Seigneur, *in verbum tuum supersperavi* (1).

Rien ne le seconde et rien ne l'abat dans les solitaires frayeurs de ses conceptions charitables. Nous l'avons vu seul, ailleurs, contre l'opinion publique de la capitale; le voici seul maintenant, au milieu de tant d'orphelins, contre la mort, à qui cette précoce et immense proie semble assurée. Tous les dangers de ces pauvres enfants pèsent sur son cœur, et sa charité les lui rend personnels. Il éprouve, à leur aspect, cette commisération, ou plutôt cette communauté de souffrance qui faisoit dire à l'apôtre saint Paul: *Quis infirmatur, et ego non infirmor* (2)? La pitié qui l'émeut le transforme en

---

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 11.

(2) *Corinth.*, cap. 11, vers. 29.

un homme nouveau, à qui l'urgence du besoin et du péril ne permet plus de condescendre, comme autrefois, aux expédients dilatoires. Ce n'est plus ce promoteur patient du bien public, auparavant si timide et si modéré devant les difficultés qu'on opposoit à ses fondations charitables; c'est l'ange impétueux de la miséricorde, qui s'élance au milieu des contradictions pour lutter contre la pusillanimité des riches, en les entourant d'une immensité de berceaux prêts à devenir des cercueils. Dieu lui a donné, comme au prophète Isaïe, *une langue savante pour sustenter, par la puissance de la parole, toutes ces créatures expirantes* (1). *Encore un jour*, dit-il à ces femmes timides qui ont trop peu de foi, *je ne vous demande plus qu'un seul jour; la Providence nous suggèrera quelque résolution salutaire* (2).

Il dit, et il convoque pour le lendemain une assemblée extraordinaire. Il fait placer dans le

---

(1) *Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare verbo eum qui lassus est.* Isaiæ, cap. 50, vers. 4.

(2) *Septième mémoire du troisième recueil des actes pour la canonisation.*

sanctuaire, entre les bras des filles de la Charité, cinq cents de ces pauvres enfants dont il veut faire entendre les cris et plaider la cause pour la dernière fois, monte en chaire, chargé du plus touchant intérêt qu'un orateur ait jamais défendu, et le cœur oppressé de cette charité, qui égaloit dans son âme toute l'énergie de l'amour maternel. Vous allez ici l'entendre lui-même, mes frères. Il va mêler ses sanglots à leurs vagissements. Il veut exciter et recueillir rapidement, parmi ses auditeurs, ces élans irrésistibles de charité, ces premiers mouvements de commisération qui sont toujours nobles et généreux; et, s'ádressant aussitôt à ce sexe compatissant qui l'environne, il lui parle en ces mots, auxquels je me garderai bien, mes frères, de rien changer :

« Or sus, mesdames, vous avez adopté ces en-
« fants; vous êtes devenues leurs mères selon
« la grâce, depuis que leurs mères selon la na-
« ture les ont abandonnés. Voyez si vous voulez
« aussi les abandonner pour toujours. Cessez,
« dans ce moment, d'être leurs mères pour de-
« venir leurs juges. Leur vie et leur mort sont
« entre vos mains. Je m'en vais prendre les
« voix et les suffrages. Il est temps que vous

« prononciez leur arrêt. Les voilà devant vous. « Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un « soin charitable, et ils mourront tous demain, « si vous les délaissez. »

L'éloquence ne nous offre point de plus sublime mouvement; mais aussi n'a-t-elle jamais obtenu de plus beau triomphe. On ne répond à Vincent de Paul que par des pleurs et des cris de miséricorde. Dans cette même assemblée, où l'on est venu avec la résolution d'abandonner pour toujours les enfants trouvés, la fondation de leur hôpital, votée par acclamation, reçoit immédiatement, pour première dotation, quarante mille livres de rente; et cet exemple d'humanité est aussitôt imité dans tout le royaume et dans l'Europe entière.

Eh! infortunés enfants, foible troupeau, déplorables restes d'une si innombrable multitude, vous dont la vie est un miracle de la Providence, et un bienfait continuel du héros de la charité, pauvres enfants, orphelins de naissance, où êtes-vous? Mon cœur vous cherche dans ce temple, comme les plus éloquents témoins de la gloire de saint Vincent de Paul. Je voudrois, dans ce moment, vous voir réunis en foule autour de moi, comme vous l'étiez autour de lui,

le jour où il assura si glorieusement votre subsistance, et proclamer, au milieu de vos bénédictions, le protecteur immortel de l'enfance abandonnée. Hélas! si vous retrouviez l'inconnu qui vous donna le jour, et si vous l'entendiez, pour la première fois, vous appeler du doux nom de fils, vos cœurs émus palpiteroient aussitôt sous ses mains paternelles. Eh bien! enfants de la Providence, voilà votre père sur nos autels. Ce n'est pas seulement votre culte que vous lui devez, c'est toute la tendresse de la piété filiale. Ah! où êtes-vous? Parlez à ma place, parlez. Votre langue innocente le louera plus éloquemment que mes paroles : elle bégaiera ce nom chéri, et achèvera dignement son éloge. *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* (1). Mais, que dis-je? Non, ce n'est point un homme qu'il faut louer : c'est à Dieu seul qu'appartiennent ici la louange et le tribut de nos actions de grâces, pour le présent inestimable qu'il a fait à la France, en lui donnant un berger, un esclave, un pauvre prêtre qui a conçu et exécuté un si vaste dessein

---

(1) *Psalm.* 8, vers. 3.

de miséricorde : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (1).

Hélas! ce don si précieux de la Providence va nous être enlevé. Le père des pauvres va hériter dans le ciel de tout le bien qu'il leur a fait sur la terre. Mais, que vois-je? sa bienfaisance lui survit. Il assiste encore les malheureux du fond de sa tombe; et, selon l'expression de l'apôtre, il parle encore après sa mort. *Defunctus adhùc loquitur* (2). Son assemblée de charité se réunit autour de son cercueil. Le mouvement qu'il a imprimé à toutes ces âmes compatissantes subsiste encore, et semble emprunter de nouvelles forces de la douleur et des regrets dont tous les cœurs sont pénétrés. A la fin de ses obsèques, la princesse de Conti leur rappelle que cet homme vertueux n'a pas eu le temps de consommer le projet qu'il avoit formé d'ouvrir, dans cette capitale, un asile aux enfants orphelins des pauvres artisans, et leur demande si elles veulent lui laisser ce regret au-delà du tombeau, *regret*, dit-elle bien éloquemment, *capable d'empoisonner pour lui tout*

(1) *Ep.* 2 *B. Pauli ad Cor.* c. 9, vers. 15.

(2) *Ep. B. Pauli ad Hebr.* c. 11, vers. 4.

le bonheur du ciel (1). A ces mots, sans délibérer, toutes décident, d'une voix unanime, qu'il faut lui rendre cet hommage. L'acte de fondation de l'hôpital des orphelins est rédigé sur sa tombe, comme la plus digne oraison funèbre de Vincent de Paul; et c'est ainsi qu'achève de s'accomplir l'oracle de l'apôtre : *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.*

Tous les contemporains de Vincent de Paul le louent et le bénissent à l'envi, lorsqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (2), précédé d'une longue vie sans tache, et du trésor immense de ses bonnes œuvres, il va recevoir des mains du juge suprême la couronne de justice. Et quelle couronne! O mon Dieu! quand vous promettiez, dans votre amour, de ne pas laisser sans récompense un seul verre d'eau froide, présenté en votre nom à un malheureux, quelle félicité, quel *poids éternel de gloire* (3) réser-

---

(1) *Neuvième mémoire, quatrième recueil des actes pour la canonisation.*

(2) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 12.

(3) *Æternum gloriæ pondus.* Epist. B. Pauli ad Corinth. 2, cap. 4, vers. 17.

viez-vous donc, dans votre reconnoissance toute-puissante, à tant d'œuvres éclatantes de miséricorde? Le voilà devant vous, ce bienfaiteur de vos enfants, cet homme que vous avez si admirablement créé à votre ressemblance, ce digne héritier de vos promesses, ce riche créancier de votre trésor céleste, qui dans vos membres vivants vous a vêtu, vous a nourri, vous a ouvert, jusqu'à la consommation des siècles sans doute, un si grand nombre d'asiles dans ce royaume; cet homme enfin qui, à l'exemple du Sauveur du monde, a dû subir lui-même les épreuves les plus terribles, et partager d'abord, selon la doctrine de saint Paul, tous les maux de ses frères, pour s'exercer, par sa propre expérience, à une compatissante miséricorde! *Debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret* (1).

Mais, s'il n'est pas donné à notre intelligence de comprendre quel est le degré de félicité dont jouit Vincent de Paul dans le ciel, nous pouvons apprécier du moins les hommages que ses vertus lui ont mérités sur la terre.

Déjà, en lui confiant le gouvernement de ses

---

(1) *Epist. ad Hebr.* cap. 2, vers. 17.

monastères de la Visitation, qu'il administra pendant quarante ans, saint François de Sales avoit déclaré *qu'il ne connoissoit pas dans l'Église de Dieu un prêtre plus sage et plus saint que Vincent de Paul.* Déjà le cardinal de Richelieu, qui n'honoroit aisément personne de sa jalousie, lui avoit dit en présence de toute la cour : *Il n'est personne ici qui porte autant d'envie à mon crédit que j'en porte à votre vertu.* Déjà le grand Condé étoit venu féliciter publiquement la régente, de lui avoir confié la nomination des dignités ecclésiastiques (1). Déjà, quand il fit reconstruire l'église cathédrale de Dax, sa patrie, le chapitre de cette ville, persuadé d'avance, plus de dix ans avant sa mort, de sa canonisation future, avoit délibéré, par un acte public, de réserver dans l'enceinte du nouveau temple un espace libre, pour en former dans la suite une chapelle en l'honneur de Vincent de Paul, et ce monument lui a été érigé.

Quarante-cinq ans après sa mort, il s'élève un cri universel d'amour et de reconnoissance, pour lui décerner des autels. Le premier prince de Conti avoit donné le signal à l'Europe, en

(4) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 13.

s'écriant, au milieu de ses funérailles, *que la France et la religion venoient de perdre un grand homme qui possédoit toutes les vertus*. A la tête de neuf souverains, Louis XIV demande sa canonisation, et la sollicite, *comme utile à toute l'Église*, dit-il, *et glorieuse à ses États*. Louis XV, en l'obtenant, se hâte de célébrer l'action la plus héroïque de Vincent de Paul, en ordonnant au chancelier d'Aguesseau de briser à Marseille les fers de douze forçats, condamnés aux galères perpétuelles (1). Le premier président de Lamoignon, l'honneur immortel du sénat françois, ce magistrat qui, selon le témoignage sublime de Bourdaloue, *s'ensevelit dans la bénédiction des peuples* (2), dépose que Vincent de Paul *s'est signalé par une sagesse et par une charité dignes des apôtres, et que, dans les grandes affaires, les premiers génies du siècle ne le trouvèrent jamais au-dessous d'eux*. Le parlement et l'Hôtel-de-Ville de Paris ajoutent aux plus glorieux éloges, que cette capitale renferme trente-cinq établisse-

(1) Onzième et dernier mémoire des pièces du quatrième recueil des actes relatifs à la canonisation.

(2) Vol. 2 des panégyriques.

ments publics, créés ou restaurés par son zèle. Bossuet écrit au souverain pontife qu'il se souvient encore, à l'âge de soixante-douze ans, *qu'en assistant dans sa jeunesse aux instructions de Vincent de Paul, son premier maître, il se sentoit tellement ému, qu'il croyoit entendre parler Dieu lui-même.* Quel disciple, mes frères! quel juge et quel hommage! Fénélon, Fléchier, plus de quatre-vingts évêques adressent à Rome les mêmes témoignages et les mêmes instances (1). Tous les partis se réunissent en son honneur. Les généraux d'ordre, et spécialement de saint Dominique, de l'oratoire, de la doctrine chrétienne, des congrégations de Sainte-Geneviève et de Saint-Maur, conjurent le chef de l'Église d'inscrire son nom dans les diptyques des saints. Le peuple ne le loue pas; mais il l'invoque. Trois assemblées du clergé, présidées par le cardinal de Noailles, déclarent au pape *qu'il n'est plus possible de contenir la piété des fidèles, qui lui décerne un culte public.*

Vincent de Paul est ainsi porté sur nos autels, par les mains de tous ces grands hommes. Je crois vous voir tous dans ce moment, mes frères,

---

(2) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 14.

tendre aussi les vôtres pour l'y élever vous-mêmes. Rome livre à l'impression ce recueil d'éloges, pour ainsi dire juridiques, où brille toute la splendeur d'une si belle vie. Tout concourt à rehausser le triomphe de la cause : le cardinal de Polignac en fait le rapport ; Benoît XIV, cet immortel Prosper Lambertini, si lumineux et si classique en cette matière, est alors promoteur de la foi ; et ce juge redoutable de l'opinion devient lui-même le plus ardent zélateur de son culte.

Au-dessus de ces témoignages, il ne reste plus sans doute que celui d'un ange. Je me trompe, mes frères. Il en est encore un plus éloquent peut-être : c'est celui d'un homme, d'un vieillard, d'un forçat, qui avoit vu Vincent de Paul sur les galères, et qui, interrogé dans l'hôpital de Marseille, sur les vertus de ce saint prêtre, répondit avec surprise : *Quoi ! vous voulez le faire canoniser ? Oh ! je l'ai bien connu. Il ne le souffrira jamais : il étoit trop humble* (1). Le ciel entendit ce défi sublime. Le souverain pontife fit fumer l'encens devant l'i-

---

(1) *Cinquième mémoire du premier recueil des actes pour la canonisation.*

mage du héros de la charité, et la religion reconnoissante lui rendit ainsi toute la gloire qu'elle en avoit reçue (1).

Il reste donc encore de l'équité sur la terre! Il reste donc encore des cœurs reconnoissants envers les bienfaiteurs de l'humanité! Ah! que notre patrie et notre siècle s'honorent à jamais de ce concert solennel de justice! Mais que dis-je? Est-ce donc à nous, mes frères, à nous approprier cette gloire? Ingrate postérité d'une génération plus équitable, nous n'avons pas partagé ces transports de reconnoissance; nous n'avons pas répété ces cris d'admiration et d'amour. A peine ce même peuple a-t-il montré tant d'enthousiasme pour Vincent de Paul, qu'il a laissé tomber son nom dans l'oubli. Oh! s'il m'étoit permis, dans cette solennité, de mêler des regrets amers à des souvenirs si doux, je me plaindrois de ce qu'à la même époque où vivoit Vincent de Paul, la renommée a fait entendre toutes ses voix, pour exalter des hommes beaucoup moins dignes de l'admiration publi-

(1) Vincent de Paul avoit été béatifié par Benoît XIII le 13 août 1727 : il fut canonisé par Clément XII le 16 juin 1737.

que, tandis qu'aucune bouche éloquente ne s'est encore ouverte pour célébrer le meilleur citoyen de la France. Je me plaindrois de ce que le François qui a rendu les plus grands services à la nation, n'est presque plus connu aujourd'hui dans son ingrate patrie; de ce que la classe même des malheureux, qui lui doit tant de reconnoissance, n'en a pas conservé une longue mémoire; de ce qu'il ne jouit point parmi nous, comme Henri IV, d'une réputation populaire; de ce que j'étonne une partie de cette assemblée, en racontant des faits si récents et si sublimes. Je me plaindrois enfin de voir si peu répandu dans la capitale un culte qui devroit y être dominant, et spécialement cher aux amis de la religion et de l'humanité; et, en gémissant d'un tel excès d'injustice et d'ingratitude, je m'écrierois : Folie de l'opinion, gloire humaine, réponds-moi : quels sont donc les hommes que tu célèbres, et quels sont ceux que tu oublies ?

Mais, je me trompe, mes frères; la nation n'est point coupable. Comment les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont-ils pu voir tant de monuments nécessaires s'élever autour d'eux, une police tutélaire s'établir dans Paris, la bien-

faisance inouïe d'un homme rivaliser avec la Providence, sans signaler un tel phénomène du génie de la charité, sans participer à cette gloire en la célébrant, sans proférer dans leurs écrits le nom du citoyen auquel sont dus tant de prodiges (1)? Hélas! faut-il donc que la cendre des grands hommes soit froide depuis un siècle, pour que la voix de la vérité et de la justice se fasse entendre? O Fénélon! Fénélon! toi qui lui rendis un si glorieux témoignage en sollicitant sa canonisation, toi dont la persuasive éloquence étoit si digne de le louer, tu attéignois à peine ton second lustre, quand il descendit dans la tombe. Ah! si tu avois été le témoin de ses créations charitables, ton âme auroit senti la sienne, ta voix se seroit fait entendre au milieu du silence de l'ingratitude, et ton vertueux génie eût acquitté la dette de tes concitoyens.

Mais, pardon! murs sacrés de ce temple, pardon! Vous me désavoueriez au nom de Vincent de Paul lui-même, si j'attachois un trop haut prix à cette gloire, souvent trompeuse quand on la désire, plus trompeuse encore quand on l'obtient, en terminant l'éloge d'un saint, qui, en

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 15.

rapport avec Dieu seul, ne chercha jamais les regards des hommes dans ses bonnes œuvres. Et pourquoi donc regretterois-je pour lui cette fumée de réputation? Il avoit placé plus haut ses espérances, en confiant ses vertus à une religion qui, après l'avoir couronné dans le ciel, est venue lui ériger des autels dans nos temples. Elle se glorifiera éternellement d'avoir donné au monde le fils d'un laboureur, auquel on ne peut opposer aucun rival de bienfaisance, parmi tous les disciples du Portique ou du Lycée. Il faut qu'au récit de tant d'œuvres de miséricorde, l'incrédulité confuse et humiliée rende hommage au christianisme. C'est à la religion de Jésus-Christ qu'appartient ce grand homme : c'est de l'école de Jésus-Christ qu'est sorti le plus magnifique bienfaiteur de l'humanité : c'est l'esprit de Jésus-Christ qui a créé toutes ces merveilles, sans cesse présentes à nos yeux, pour l'honneur immortel de la charité chrétienne; et c'est au pied de la croix de Jésus-Christ, que nous déposons tous ces titres de gloire, fondés sur la reconnoissance du genre humain.

O Vincent de Paul! grand homme! grand saint! chérissez à jamais la nation qui vous a vu naître, en faveur du zèle que nos souverains ont

toujours montré pour votre gloire. Je vois sur le trône des Bourbons une succession non interrompue d'amour et de vénération pour vous. Henri IV voulut vous élever à l'épiscopat. Louis XIII vous fit confier la nomination des prélatures. Louis XIV demanda votre canonisation. Louis XV la poursuivit, l'obtint, la consacra par un acte solennel de clémence; et le digne successeur de tant de bons rois, Louis XVI, vous érige aujourd'hui une statue dans son palais (1). Votre éloge est une réparation publique et trop différée, que nous devons à votre mémoire, ou plutôt, c'est une amende honorable que nous lui offrons en ce jour, au nom de la France, au nom de notre siècle, au nom même de tous les siècles futurs. C'en est fait, le jour de la justice est enfin arrivé pour vous : aujourd'hui finit notre ingratitude ; aujourd'hui un souvenir universel et reconnoissant va se réveiller, au sortir de ce temple, devant vos institutions charitables. Depuis plus d'un siècle, les pierres de cette cité ne cessoient de parler de vos établissements publics, et aujourd'hui seulement notre indifférence étonnée va com-

(1) *Voyez*, à la fin du Panégyrique, la note n° 16.

prendre enfin leur langue éloquente. Non, non, la religion, qui seule a été équitable envers vous jusqu'à ce moment, n'aura pas appelé en vain nos regards sur l'auteur de tant de merveilles, qui nous environnent et nous accusent. A la vue de ces vastes hôpitaux que vous avez créés, de ces hospices de tout genre que vous avez ouverts aux misères humaines, de cet asile de l'enfance abandonnée, temple cher et sacré d'une charité vraiment maternelle, où la religion remplace la nature, et où chaque berceau est pour vous un autel ; enfin à la vue de ces infatigables servantes des pauvres, que nous rencontrons de toutes parts, comme autant d'anges visibles de la Providence, dont elles distribuent les miracles journaliers aux malheureux ; tous ces spectacles, auparavant muets pour la multitude, exciteront dans tous les cœurs le plus grand intérêt. Les rues et les places publiques de cette capitale prendront ainsi tout à coup un nouvel aspect, et seront pour nous un cours instructif et touchant de morale et de bienfaisance, où nous retrouverons à chaque pas, avec l'histoire de la charité en monuments augustes, votre belle vie en action, votre éloge en bénédictions universelles, et vos plus magnifiques titres de

gloire en fondations dignes de la Providence, qui nous montreront, d'édifice en édifice, quels biens immenses peut opérer, dans un grand État, la féconde alliance de la religion avec l'humanité. Nous n'aurons donc plus à rougir d'ignorer le nom de l'homme prodigieux à qui la société doit tant de bienfaits; et peut-être en le proclamant avec amour, admiration et reconnoissance, ferons-nous assez envier l'hommage de notre culte et de nos pleurs aux âmes généreuses, pour lui créer parmi nous, de siècle en siècle, des imitateurs et des émules.

Oui, grand saint, héros immortel de la charité, père commun des malheureux, je l'annonce avec confiance au pied de vos autels : la sensibilité de la nation me répond de votre renommée. Tous les François qui naîtront dans les âges suivants, avertis désormais de la reconnoissance que vous doit cet empire, ne proféreront plus votre nom chéri sans répandre des larmes. J'entends déjà les bénédictions de la postérité autour de vos statues, et bientôt l'enthousiasme de vos panégyristes deviendra l'opinion publique. Influez donc à jamais, par votre intercession dans le ciel, sur le bonheur du peuple françois que vous avez tant aimé durant

votre vie. Montrez-vous encore, après votre mort, l'ange tutélaire de la Providence. Protégez, du haut des demeures éternelles, les établissements que vous avez formés, et qui sont si nécessaires dans un empire où l'esprit public est si rare. Suscitez-vous, par votre crédit auprès de Dieu, des successeurs qui vous fassent revivre. Allumez dans nos âmes une étincelle de cette charité dont vous fûtes embrasé. Prêtez-nous cette voix qui pénétroit dans le cœur du riche endurci, pour y porter la commisération; qui répétoit dans les palais des rois les gémissements de la misère abandonnée; qui appeloit autour de vous tous les hommes sensibles et compatissants, et rendoit la Providence visible et agissante dans toute l'étendue de la France; afin qu'après avoir rempli, à votre exemple, chacun dans notre état, la mesure du bien que nous pouvons opérer en faveur des malheureux, nous allions en partager avec vous la récompense dans le sein de l'éternelle miséricorde. Ainsi soit-il!

FIN DU PANÉGYRIQUE DE S. VINCENT DE PAUL.

AVERTISSEMENT.

Pour rendre, autant qu'il est en mon pouvoir, cet éloge oratoire, aussi riche en faits qu'un éloge historique, j'y ajoute les notes suivantes, où j'ai réuni les détails et les développements que je ne pouvois insérer dans le discours.

NOTES

DU PANÉGYRIQUE

DE

SAINT VINCENT DE PAUL.

Note n° 1, page 8.

« La maison où naquit Vincent de Paul, fut changée « en une chapelle rurale que la révolution a respectée. « On y voit deux tableaux dont l'un représente la mère « du saint dans son lit, et à côté son bienheureux nour- « risson dans un berceau. Le second tableau représente « saint Vincent de Paul, à l'âge de sept à huit ans, « occupé à garder les moutons. Le buste du saint est « placé sur l'autel. Près de cette chapelle se trouve un « chêne antique, à l'ombre duquel la tradition du « pays nous apprend que le jeune berger aimoit à se re- « poser. » (Mémoires pour servir à l'histoire de la religion vers la fin du dix-huitième siècle.)

Note n° 2, page 20.

Voici l'origine de l'institut des filles de la Charité.

« Durant les six mois de sa vie pastorale à Châtillon- « sur-Loing, Vincent de Paul étant un jour de fête « prêt à monter en chaire, madame de La Chassaigne, sa

« paroissienne, l'arrêta un moment, et le pria de re-
« commander à la charité publique une famille très-
« pauvre, dont la plupart des enfants étoient tombés
« malades, dans une ferme éloignée d'une demi-lieue
« de la ville. Il parla en sa faveur avec cette onction
« qui lui étoit naturelle, et qui sembloit redoubler quand
« il s'agissoit des misérables. Il établit avec beaucoup de
« force la nécessité de secourir les pauvres, surtout
« quand la maladie aggrave l'indigence, et qu'ils sont
« hors d'état de pourvoir à leurs besoins.

« Dieu donna tant de poids à ses paroles, qu'après
« sa prédication un grand nombre de ses auditeurs alla
« visiter ces pauvres gens. Personne n'y vint les mains
« vides. Les uns leur portèrent du pain, les autres du
« vin, de la viande. Vincent y alla lui-même après l'of-
« fice avec quelques-uns de ses paroissiens. Il fut surpris
« de rencontrer sur le chemin tant de personnes qui re-
« venoient par troupes, et il loua leur zèle ; mais il ne
« le trouva pas assez sage. *Voilà*, dit-il, *une grande
« charité qui auroit pu être mieux réglée. Ces malades
« auront trop de provisions à la fois. Cette abondance
« même en rendra une partie inutile. Celles qui ne se-
« ront pas consommées sur-le-champ se gâteront, et
« seront perdues. Ces malheureux retomberont bientôt
« dans leur première nécessité.*

« Cette première réflexion porta Vincent, qui avoit
« un esprit d'ordre, à examiner par quel moyen on
« pourroit secourir plus utilement, avec les mêmes se-
« cours, non-seulement cette famille, mais encore toutes

« les autres qui se trouveroient dans la même position.
« Il en conféra avec quelques femmes de sa paroisse,
« qui avoient du bien et de la piété. On convint des
« mesures qu'il falloit prendre. Chacun voulut avoir
« part à cette bonne œuvre. Pour profiter de ces heu-
« reuses dispositions, il dressa un projet de réglement
« dont il voulut qu'on fît l'essai, avant de le faire ap-
« prouver par l'autorité ecclésiastique. Il étoit persuadé
« que tout homme sage doit ajuster ses idées à l'expé-
« rience. Il y soumit le réglement de l'association qu'on
« appela dès-lors *la confrérie de la Charité pour les*
« *malades*. Ce réglement se trouva si parfait qu'il de-
« vint la règle des *filles de la Charité*, dont le premier
« établissement à Paris, fut dans la paroisse du Sau-
« veur, d'où elle se répandit rapidement dans toutes
« les paroisses de la capitale. » (*Vie* par Collet, tom 1,
liv. 1.)

NOTE n° 3, page 24.

Dans une lettre écrite par Vincent de Paul, pour inspirer à un des siens l'esprit de douceur et de charité, on lit ces paroles : « S'il a plu à Dieu de se servir du plus mi-
« sérable des hommes pour la conversion de quelques
« hérétiques, ils ont avoué eux-mêmes que c'étoit
« par la patience et la cordialité qu'il avoit eue pour
« eux. *Les forçats mêmes, avec lesquels j'ai demeuré*,
« ne se gagnent pas autrement. Lorsque j'ai baisé leurs
« chaînes, compati à leurs douleurs, et témoigné de l'af-
« fliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont

« écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, qu'ils se sont « mis en état de salut. » (*Vie* par Collet, tome 2, page 187.)

Note n° 4, page 27.

Voici un extrait des preuves historiques et juridiques sur lesquelles s'établit le dévouement de saint Vincent de Paul sur les galères de Marseille. Ses deux historiens sont en parfait accord sur cet acte héroïque de sa charité. Abelli, évêque de Rodez, son disciple, et son commensal pendant vingt-cinq années consécutives, s'exprime en ces termes dans la *vie de Vincent de Paul*, édition in-4° chez Lambert, à Paris, 1664, livre III, chapitre XI, page 114 *.

* *Ex processu inform. et compulsato.* Par. ».

« Addendum vitam servi Dei fuisse scriptam quatuor annis post ejus « obitum, scilicet anno 1644; auctorem esse dignitate, pietate et doc- « trinâ notum et conspicuum, et testem de visu quoad multa. Scripsit, « non in angulo, sed Lutetiæ Parisiorum, ubi innumeri propemodùm « erant homines qui servi Dei familiariter usi fuerant. Nemo tamen ab « illius auctore de servo Dei scriptis unquàm contradixit.

« *Thomas Montecatinus*, advocatus.

« *Revisa*,

« *Joannes Zuccherinius*, sub-promotor fidei. »

Bien plus, dans une lettre adressée au pape, le 19 juillet 1706, par le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris, on lit ce beau témoignage rendu à la véracité de son premier historien : « Feu « M. Abelli, évêque de Rodez, et un de nos plus illustres compatriotes, « a publié la vie de ce grand homme, qui n'a rien moins pour garant « de son exactitude et de sa fidélité, qu'un grand nombre de personnes « de toute distinction, qui, vivant encore parmi nous, en confirment « la notoriété publique, que nous devons attester à votre sainteté. » (*Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, tom. II, Recueils de lettres.)

« Voici un autre exemple de sa charité, d'autant plus
« remarquable qu'il est plus rare. Vincent, long-temps
« avant l'institution de sa congrégation, fit une action de
« charité, toute pareille à celle qui est rapportée de
« saint Paulin, lequel se vendit lui-même, pour ra-
« cheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve; car
« ayant un jour trouvé sur les galères un forçat qui
« avoit été contraint par ce malheur d'abandonner sa
« femme et ses enfants dans une grande pauvreté, il
« fut tellement touché de compassion du misérable état
« où ils étoient réduits, qu'il se résolut de chercher et
« d'employer tous les moyens qu'il pourroit pour les
« consoler et soulager. Et, comme il n'en voyoit aucun,
« il fut intérieurement poussé, par un mouvement ex-
« traordinaire de charité, de se mettre lui-même à la
« place de ce pauvre homme, pour lui donner moyen,
« en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa fa-
« mille affligée. Il fit donc en sorte, par les adresses que
« sa charité lui suggéra, de faire agréer cet échange à
« ceux de qui cette affaire dépendoit; et s'étant mis vo-
« lontairement dans cet état de captivité, il y fut atta-
« ché de la même chaîne de ce pauvre homme duquel
« il avoit procuré la liberté; mais, au bout de quelque
« temps, la vertu singulière de ce charitable libérateur
« ayant été reconnue dans cette rude épreuve, il en fut
« retiré. Plusieurs ont pensé depuis, non sans apparence
« de vérité, que l'enflure de ses pieds lui étoit venue
« du poids et de l'incommodité de cette chaîne que l'on
« attache aux pieds des forçats; et un prêtre de sa con-

« grégation ayant pris de là un jour occasion de lui « demander si ce qu'on disoit de lui étoit véritable, « qu'il s'étoit mis autrefois en la place d'un forçat, IL « DÉTOURNA CE DISCOURS EN SOURIANT, SANS DONNER AUCUNE « RÉPONSE A SA DEMANDE. »

Collet, prêtre et théologien très connu de la congrégation de la mission, écrivit la vie de saint Vincent de Paul, en deux volumes in-4°, près d'un siècle après la publication de la même histoire par Abelli. Il en composa lui-même l'abrégé en un volume in-12. Enfin on trouve dans le recueil de ses sermons un panégyrique de ce grand homme. Or, dans ces trois ouvrages, il raconte, discute et célèbre l'héroïsme de son dévouement sur les galères : il en cite les preuves, et réfute les objections qui pourroient en affoiblir la certitude. Je vais transcrire tous ces témoignages, en y ajoutant de nouvelles autorités. On verra s'il a été séduit par une aveugle crédulité, ou s'il a justifié son assertion, selon toutes les règles d'une saine critique, en adoptant le récit généralement admis du premier historien que je viens de citer.

Voici donc l'exposition raisonnée de ce sacrifice héroïque, telle que je la trouve dans le tome I, livre II, page 101, édition de Nancy, en 1748.

« Il paroît par ce que nous allons dire, que Vincent « de Paul ne voulut pas se faire connoître en arrivant « à Marseille. Il avoit des raisons pour garder l'*inco-* « *gnito*, et peut-être que la Providence avoit aussi les « siennes. En effet, des personnes dignes de foi ont dé-

« posé, que le saint prêtre allant de côté et d'autre sur
« les galères, pour voir comment tout y alloit, aperçut
« un forçat qui touché plus que les autres du malheur
« de sa condition, la souffroit aussi avec beaucoup plus
« d'impatience, et qui surtout étoit inconsolable de ce
« que son absence réduisoit sa femme et ses enfants à
« la plus grande misère. Vincent fut effrayé du danger
« auquel étoit exposé un homme qui succomboit sous le
« poids de sa disgrâce, et qui étoit peut-être plus mal-
« heureux que coupable. Il examina, pendant quelques
« moments, comment il pourroit s'y prendre pour adou-
« cir la rigueur de son sort. Son imagination, toute fé-
« conde qu'elle étoit en expédients, ne lui en fournit
« aucun qui le contentât. Alors, saisi et comme emporté
« par un mouvement de la plus ardente charité, il con-
« jura l'officier qui veilloit sur ce canton, de trouver
« bon qu'il prît la place du forçat. Dieu permit que l'é-
« change fût accepté, et Vincent fut chargé de la même
« chaîne que portoit celui dont il procuroit la liberté.
« On ajoute, et la bonne foi m'engage à avertir que
« cette circonstance n'est appuyée que sur le témoignage
« d'un seul homme, on ajoute, dis-je, que le saint, qui
« apparemment avoit bien pris ses mesures pour n'être
« pas connu, ne le fut effectivement que quelques
« semaines après, et qu'il ne l'eût peut-être pas été si-
« tôt, si la comtesse de Joigny, belle-fille du général des
« galères, Gondi, étonnée de ne point recevoir de ses
« nouvelles, n'eût fait faire des recherches auxquelles
« il étoit difficile qu'il échappât. On le découvrit enfin,

« et on convint que depuis le temps de saint Paulin, « qui se vendit lui-même pour racheter le fils d'une « veuve, il ne s'étoit peut-être pas vu d'exemple d'une « charité plus surprenante et plus héroïque.

« Je sais qu'il y a des personnes qui ont quelque peine « à souffrir qu'on fasse entrer ce fait dans sa vie. Mais, si « nous leur laissons la liberté d'en penser tout ce qu'il « leur plaira, elles doivent, ce me semble, nous laisser « celle d'en porter un jugement différent du leur. Une « critique sans bornes n'est pas moins un défaut qu'une « crédulité excessive. D'ailleurs, que penser d'une cri- « tique qui, bien évaluée, se réduit à dire : cela n'est « pas, parce que je ne puis concevoir que cela soit? Est-ce « par des raisonnements de cette nature, que l'on com- « bat des faits qui sont suffisamment établis? Baillet, « sur ce principe, nie l'esclavage de saint Paulin, contre « l'autorité expresse de saint Grégoire qui le rapporte. « Dom Gervaise établit fort bien l'esclavage de saint « Paulin (dans une dissertation particulière qu'il a mise « à la fin de la vie de ce saint évêque de Nole. En géné- « ral (et c'est une réflexion faite par un des plus savants « hommes de l'Europe, à l'occasion du fait même que « nous examinons), il est certain que lorsque Dieu veut « faire éclater la vertu de ses saints, il sait bien trouver « les moyens d'y réussir. Il ne faut donc pas commen- « cer par nier ce qui choque notre imagination, mais « par examiner s'il est bien appuyé. Or, l'action extra- « ordinaire dont nous parlons étoit si connue dans la « ville de Marseille, que le supérieur des prêtres de la

« mission, qui y furent établis plus de vingt ans après,
« témoigne l'y avoir apprise de plusieurs personnes.
« Je la trouve encore attestée dans un ancien manus-
« crit intitulé *Généalogie*, par le sieur Dominique
« Boyrie, parent de notre saint, lequel s'étant trouvé
« en Provence, quelques années après que Vincent
« en fut sorti, en fut informé par un ecclésiastique qui
« lui parla aussi de l'esclavage du serviteur de Dieu en
« Barbarie. Enfin M. Abelli nous apprend qu'un des
« prêtres de Vincent de Paul lui ayant demandé un
« jour, s'il étoit vrai qu'il se fût mis autrefois en la place
« d'un forçat, et si l'enflure de ses pieds venoit de la
« chaîne dont il avoit été chargé, *le serviteur de Dieu*
« *détourna le discours en souriant, sans donner aucune*
« *réponse à sa demande*. Ce silence seul paroîtra une
« démonstration à quiconque pensera sérieusement jus-
« qu'où notre saint portoit l'humilité, et combien il
« étoit éloigné de permettre qu'on lui fît honneur du
« bien qu'il n'avoit pas fait, lui qui écartoit, avec des
« précautions infinies, le souvenir et l'idée de celui qu'il
« n'avoit pu dérober aux regards des hommes. »

Après avoir ainsi discuté les preuves d'un dévouement si glorieux à Vincent de Paul, Collet, n'ayant été contredit encore par personne, parle du même fait avec la plus ferme assurance, dans tous ses autres écrits en l'honneur du saint. Il le raconte comme incontestable, dans *l'abrégé de la vie*. Enfin, voici comment il s'exprime dans son panégyrique, note v : « Il y parut bien lors-
« qu'étant à Marseille, où il gardoit l'*incognito* pour

« connoître mieux l'état des choses, il se mit à la « chaîne pour en tirer un forçat qui s'y désespéroit. »

Mais d'autres témoignages, ajoutés aux récits de ses deux premiers historiens, garantissent la certitude d'un si grand acte de charité.

Dans l'abrégé de sa *vie*, imprimé à Turin en 1746, on lit page 6, sous l'année 1615 : » Vincent de Paul se « substitua lui-même à la place d'un pauvre forçat sur « les galères de Marseille, pour le laisser aller en li- « berté secourir sa mère, sa femme et ses enfants ré- « duits à une extrême misère. Les officiers qui inspec- « toient les galères, ayant admiré avec stupeur un si « grand acte de charité, mirent Vincent de Paul en li- « berté, et le regardèrent comme un grand saint. »

Dans un autre abrégé chronologique de la même vie, par M. de la Torre, imprimé à Turin en 1738, on lit page 28, sous l'année 1615 : « L'infirmité que souffrit « saint Vincent de Paul à ses jambes enflées et ouvertes « pendant quarante-cinq ans, provint de la chaîne « dont il fut chargé sur les galères de Marseille, où il « se mit volontairement à la place d'un forçat. »

Le procès de la canonisation fut imprimé à Rome en 1737, et il remplit quatre volumes in-folio. Voici l'extrait de quelques pièces contenues dans le second volume. Je ne citerai que les actes admis à la congrégation des rites, avec l'approbation du promoteur de la foi, Prosper Lambertini, et adoptés dans le rapport officiel du cardinal de Polignac, *ponent* ou rapporteur de la cause.

Memoriale CUM RESTRICTU PROBATIONUM, *actûs heroicæ charitatis, quâ servus Dei Vincentius de Paulis motus se supposuit in locum damnati ad triremes, ut ipsum liberaret.*

BEATISSIME PATER,

Inter heroicos virtutum actus venerabilis servi Dei, Vincentii à Paulo, relatos et probatos in summariis hujus causæ, ferè innumeri sunt illi charitatis ergà proximum, tam quoad animas quàm respectu corporum, ex cujus perfectione colligitur perfectio charitatis ergà Deum; quia juxtà S. Augustinum, in sermone de dominicâ post Ascensionem, *quâ charitate proximum, ipsâ charitate diligimus Deum*. Cùm autem causæ postulatoribus in revolutione processuum occurrerit inter alios ille dictæ charitatis maximus, quod scilicet Dei servus, consumptis omnibus in officio pietatis, *se ipsum liberè triremium vinculis et servituti subjecerit, ut cuidam misero ad triremes damnato libertatem procuraret, talique modo restitueret matri, uxori et filiis pauperibus*. Indè creditur Dei servum continuam contraxisse tibiarum infirmitatem, quæ in horrendum ulcus desivit, quâ infirmitate per quadraginta quinque annos laboravit, et quâ tandem vivere desiit. Proprii muneris visum fuit tam singulare heroicæ charitatis argumentum Sanctitati Vestræ humiliter exponere, eo modo quo se habet in processibus et in vitâ servi Dei, ut ex illo faciliùs agnosci possit quàm immensa fuerit altitudo, profunditas et latitudo dictæ charitatis quam Deus in corde ipsius diffudit.

Ex processu in specie, auctor. apost., pag. 432.

« M. Casset, prêtre de la congrégation de la mission
« et supérieur du séminaire de Toul, dans une lettre
« qu'il écrivit immédiatement après la mort de Vincent
« de Paul, compulsée dans le procès de la canonisa-
« tion, page 968, après avoir rapporté plusieurs actes
« de sa charité, ajoute : Tout cela lui paroissoit peu de
« chose, si après avoir tout donné, et n'ayant plus rien
« à donner, il ne se donnoit lui-même par charité à son
« prochain.... Une pauvre femme, dont le fils uni-
« que avoit été condamné aux galères pour un délit
« qu'on lui avoit faussement imputé, se plaignit amè-
« rement de son désastre, en l'exposant à Vincent de
« Paul. Ce saint prêtre, ne sachant comment la conso-
« ler, excité par un mouvement extraordinaire de cha-
« rité et de compassion, alla se mettre à la place de ce
« galérien : et la même chaîne avec laquelle ce forçat
« étoit retenu par les pieds dans la chiourme, IL SE LA
« MIT LUI-MÊME DE SES PROPRES MAINS A SA JAMBE. C'est de
« là qu'est venu le mal qu'il y a toujours souffert de-
« puis, et qui l'a enlevé au monde et à ses enfants. »

Ex processu informativo compulsato, fol. 619.

« Treizième témoin, M. René Thieulin, prêtre de la
« mission, âgé de soixante-seize ans, répond à la quarante-
« cinquième question, qu'à l'égard de la charité de Vin-
« cent de Paul pour le prochain, il se trouve obligé de
« déposer en particulier, qu'il a entendu dire à M. Ber-

« guière, trésorier de France, demeurant à Caen, per-
« sonnage d'une très grande réputation de sainteté, que
« Vincent de Paul se mit à la place d'un forçat, sur les
« galères de Marseille, pour lui procurer sa liberté. »

Ex processu ordinario legitimè confecto, pag. 871.

« Nicolas Chapron, de l'ordre de la Merci, âgé de
« quatre-vingt-quatre ans, lequel avoit vécu avec Vin-
« cent de Paul à Saint-Lazare, répondant à la question
« quatorzième, dépose que durant son séjour à Saint-
« Lazare, il avoit toujours entendu dire aux frères de
« la maison, que l'ulcère dont Vincent de Paul avoit
« été incommodé aux jambes pendant quarante ans,
« provenoit uniquement du poids des chaînes qu'il
« avoit portées sur les galères de Marseille, lorsqu'il s'y
« mit volontairement à la place d'un forçat. »

Je ne transcris pas un plus grand nombre de témoignages uniformes. Voici des discussions qui fournissent d'autres preuves du même fait.

Sequuntur observationes, pagin. 873.

Servus Dei qui proprias laudes abhorrebat, et quidquid sibi famam poterat conciliare sollicitè occultabat, numquàm passus esset hujus facti ab episcopo Ruthenensi relati narrationem, si sine mendacio illud potuisset negare, nec obstat quod ejus modi factum non probetur per testes de visu, sed tantùm de auditu; nam agitur de facto quod annos ferè centum contigit ante inchoationem processuum. Siquidem rev. Abelli, episcopus Ruthenensis, in vitâ servi Dei testatur Dei servum per annos 45

continuos laborasse gravissimâ inflammatione tibiarum et pedum, ex quâ infirmitate obiit anno 1660; et ex superiùs dictis constat quod adeò gravem infirmitatem contraxerit servus Dei, ex vinculis quibus illum ligavit propria charitas, ut liberaret miserum damnatum ad triremes, ad effectum eum restituendi suis matri, uxori et filiis, in extremâ paupertate vitam agentibus. Processus autem, auctoritate ordinariâ confectus super famâ sanctitatis et virtutibus servi Dei, inchoatus fuit anno 1705, *et signatura commissionis sanctæ memoriæ Clementis XI, pro constructione processûs auctoritate apostolicâ, obtenta fuit anno* 1709, *quadraginta et novem annis post mortem Vincentii à Paulo. Sic datum non erat habere testes de visu. Undè in talibus circumstantiis probant testes de auditu, ut testatur Farinaccius* de testibus, *quæstione* 69, *n°* 125, *cum aliis quos refert et sequitur Mat.*, de canonisatione sanctorum, *part.* 4, *cap.* 18, *n°* 13.

Dominicus Calmeta, advocatus.

Revisa,

Joannes Zuccherinius, sub-promotor fidei.

Le pape Clément XII, dans sa bulle de canonisation, *superna Jerusalem*, du 16 juin 1737, rappelle le même sacrifice de Vincent de Paul, en ces termes, paragraphe 8:

Narrant Vincentium à Paulo, ad exemplum sancti Raimundi Nonnati, catenis se subjecisse, cùm forte unum è conservis suis sub gravi catenarum pondere miserè labo-

rantem conspexisset, nec ad sublevandas miseri illius angustias haberet quod traderet, se ipsum dedisse in vincula, ut corporis sui dispendio alienam redimeret servitutem. C'est-à-dire :

« On raconte qu'à l'exemple de saint Raymond *Nonné*, Vincent de Paul se dévoua volontairement à la « chaîne ; qu'ayant vu l'un de ses compagnons d'escla- « vage, inconsolable du poids accablant de ses fers, et « se trouvant dépourvu de tout moyen de soulager les « angoisses de ce malheureux, il se donna lui-même, « en se jetant dans les liens de l'esclavage, pour le « racheter de la captivité, aux dépens de son propre « corps »

Ce paragraphe doit être discuté :

Nous avons déjà vu ci-dessus, que la procédure pour la béatification de Vincent de Paul ne fut ouverte en France, que dans le cours de l'année 1705, quarante-cinq ans après sa mort, et quatre-vingt-dix ans après son dévouement sur les galères. Un si long intervalle fit nécessairement périr beaucoup de faits et de preuves honorables pour sa mémoire. Trente-deux autres années s'écoulèrent ensuite, depuis l'introduction de la cause jusqu'à la canonisation. Ce fut donc avec cette sage circonspection NARRANT, *on raconte*, qu'à cette distance d'un événement dont il n'existoit plus aucun témoin, le souverain pontife dut rappeler cet acte héroïque de charité, en 1737. Le pape en fait mention dans sa bulle, comme d'un sacrifice très probablement certain, mais dont le laps du temps ne permet plus d'ac-

quérir la preuve légale. Il parle avec la même réserve de quelques autres traits qui, durant le cours d'une procédure si différée, lui ont été exposés par des témoins auriculaires qu'on admet, en pareil cas, au tribunal des rites, sur la foi bien constatée des contemporains qui en ont transmis le souvenir. Mais la formule usitée, *on raconte*, n'en est pas moins d'un très grand poids dans la bouche du chef de l'Église. Elle suppose des motifs suffisants de crédibilité, et l'intention d'en accréditer la croyance.

Mais j'avoue qu'il y a dans ce paragraphe de la bulle de Clément XII une inexactitude manifeste de localité. Ces mots, *unum è conservis suis*, signifieroient en effet que Vincent de Paul délivra de la chaîne l'un des compagnons de sa propre captivité, en se chargeant lui-même de ses fers; ce qui transporteroit nécessairement le lieu de la scène en Barbarie, puisqu'il ne fut *captif* et n'eut des compagnons d'esclavage qu'à Tunis. Or, cette supposition est absolument inadmissible, et en voici la preuve. Une bulle de canonisation n'est et ne peut être que le résultat de la procédure qui la précède et la motive. J'ai ce procès sous mes yeux, en quatre volumes in-folio. Il n'y est parlé de cet acte héroïque de charité, qu'en le plaçant sur les galères de Marseille, conformément aux témoignages que je viens de transcrire. D'ailleurs, il est constant et même démontré, que Vincent de Paul fut toujours esclave durant les trois années qu'il passa en Afrique. Il ne put par conséquent jamais y sacrifier sa propre liberté à l'un de ses compagnons d'esclavage,

et le racheter en se mettant volontairement à sa place. Au reste, ce n'est nullement pour l'intérêt de sa gloire, mais pour l'intérêt seul de la vérité, que je relève cette inadvertance de rédaction : un tel sacrifice est toujours admirable, en quelque lieu qu'il ait été consommé.

L'histoire même des temps modernes est quelquefois plus merveilleuse que la fable. Ce seroit en ce genre une source continuelle d'erreurs, que de vouloir juger toujours de la vérité par les règles de la vraisemblance. Ce principe égare très souvent Voltaire dans ses ouvrages historiques, où il oublie sans cesse le précepte lumineux de Boileau, qu'on peut appliquer à tout :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

On n'a point contesté le prodige beaucoup plus récent de la piété filiale, par lequel le fils d'un protestant s'est substitué à son père sur les mêmes galères de Marseille, et dont on a fait le sujet d'un drame intitulé, *l'Honnête Criminel* *.

Fin de la note par l'éditeur.

Voici maintenant ce qu'on lit dans la note 21 du pa-

* Ce fait est arrivé en 1756. Jean Fabre, qui donna ce bel exemple de dévouement à son père, condamné aux galères perpétuelles, recouvra sa liberté en 1762, par ordre du roi ; et en 1768, il obtint son décret de grâce et de réhabilitation, sur la demande de M. le duc de Choiseul, qui étoit alors ministre de la marine. (*Œuvres de Falbaire de Quingey*, in-8°; Paris, 1787.)

négyrique de saint Vincent de Paul, par M. de Boulogne, évêque de Troyes, imprimé à Paris en 1822.

« Le fait que l'abbé Maury s'est plu tant à faire va-
« loir dans son panégyrique de saint Vincent de Paul,
« non-seulement est plus qu'invraisemblable, il est
« moralement impossible; et dans la supposition mê-
« me que le saint prêtre eût voulu porter à ce point
« *une humanité exagérée*, il n'en auroit pas été le
« maître, tout aumônier général des galères qu'il étoit.
« Aussi *la congrégation des rites n'en a point fait usage*
« *pour sa béatification*, et l'orateur auroit bien pu s'en
« dispenser dans son panégyrique. Nous n'ignorons pas
« que, dans plusieurs vies de saint Vincent de Paul, ce
« fait est présenté, sinon comme avéré, du moins com-
« me très vraisemblable; mais nous avouons que les
« raisons sur lesquelles s'appuient ces historiens, ne
« nous ont pas semblé péremptoires; et, *quand même*
« *le fait seroit vrai, nos réflexions à ce sujet ne nous en*
« *paroîtroient pas moins convenables.* »

La note mise d'abord sous les yeux des lecteurs renferme assez de documents pour justifier, ce me semble, la saine critique du cardinal Maury. D'avance, il a répondu à tous les reproches par lesquels l'évêque de Troyes nous a fourni la preuve la plus convaincante qu'il n'avoit étudié son sujet que très superficiellement. En effet, ce prélat, pour rendre le fait encore plus invraisemblable, semble le dénaturer à plaisir, en supposant que Vincent de Paul étoit aumônier général des galères, lorsqu'il se substitua à la place d'un

forçat. Or, Abelli, que M. de Boulogne appelle *un pieux et savant évêque, l'ami, le compagnon de Vincent de Paul, qui fut aussi son directeur jusqu'à sa mort*, dit formellement *qu'il fit cette action de charité long-temps avant l'institution de sa congrégation*, commencée en 1625, approuvée par l'archevêque de Paris en 1626, et confirmée par le Saint-Siége en 1627. *Long-temps avant* doit signifier au moins un laps de quelques années. Vincent de Paul ne pouvoit donc pas être encore aumônier des galères, puisque cette charge ne lui fut conférée qu'en 1619*. Nous avons d'ailleurs d'autres témoignages uniformes qui confirment cette induction. Le *Recueil des preuves* nous apprend que les plaies qui affligèrent pendant quarante-cinq années Vincent de Paul, étoient provenues de la chaîne dont il fut chargé sur les galères de Marseille; ce qui fait remonter son sacrifice à l'an 1615, puisqu'il mourut en 1660. C'est aussi cette même époque qu'assigne *il ristretto cronologico della vita, virtù e miracoli del B. Vincenzo de' Paoli*; ouvrage d'autant plus remarquable, qu'il fut imprimé à Rome même en 1729, pour être distribué au milieu de la cérémonie de sa béatification, et qu'il est en outre dédié à Benoit XIII. Cette version est de plus adoptée dans *l'Abrégé chronologique* publié à Turin en 1738.

Que si ensuite M. de Boulogne *trouve cette hu-*

* Lisez avec attention le brevet de Louis XIV, qui forme la note 5. Elle est conçue, pour le fond, dans les mêmes termes que celui de Louis XIII, et vous conclurez nécessairement que le sacrifice de saint Vincent de Paul devoit être de beaucoup antérieur.

manité exagérée; s'il va jusqu'à dire : *quand même le fait seroit vrai, nos réflexions ne nous en paroîtroient pas moins convenables;* ce n'est pas moi qui oserai me permettre de réfuter cette assertion d'un évêque; mais écoutons l'oracle de Benoît XIV. « Quand il « s'agit de canoniser saint Vincent de Paul, ce grand « pontife demanda s'il s'étoit opéré des miracles par « son intercession. On lui dit qu'il avoit porté, deux ans, « les chaînes d'un forçat, pour le rendre à sa famille « désolée. *Erigantur altaria!* s'écria-t-il; et ce trait de « sa vie, ajoute l'historien, fera autant d'honneur à « son cœur plein de toute l'énergie de la charité, que « ses ouvrages en feront à ses vastes connoissances. » (*Elogio primo di san Vincenzo de' Paoli, da Evasio Leone*, Parma, 1801.)

Saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de la rédemption des captifs, outre les trois vœux de religion, en imposa un quatrième, par lequel tous ceux de ce nouvel institut devoient s'obliger *d'engager leurs biens et leurs propres personnes, pour la délivrance des captifs et des prisonniers.* (Vie des pères, des martyrs et des autres saints; par Alban Butler. Toulouse, 1808.)

« Petrus Nolascus, unà cum sancto Raymundo de Pen« nafort, religionem beatæ Mariæ de mercede redemp« tionis captivorum instituit: sodalibus suis quarto voto « obstrictis manendi in pignus sub paganorum potes« tate, si pro christianorum liberatione opus fuerit. » (*Breviarium Romanum. Lectio in festo S. Petri Nolasci confess.*)

Je termine cette note, en transcrivant l'inscription que les enfants de Vincent de Paul firent graver sur le monument qu'ils lui érigèrent à Turin, dans leur église, lorsque son cœur y fut transféré. C'est un hommage public destiné à perpétuer le souvenir de son dévouement sur les galères.

INCOGNITO
DOMANDA, PREGA, OTTIENE
DI ESSERE MESSO ALLA CATENA,
COME UN FORZATO,
SU LE GALERE DI MARSIGLIA,
PER LIBERARNE UN' UOMO
PIU INFELICE CHE REO;
LO SOLLECITA DI PRESTO PARTIRE,
DI PORTARE
ALL' AFFLITTA MADRE, AGLI
ABBANDONATI FIGLJ, ALLA
DESOLATA MOGLIE, ASSISTENZA,
CONFORTO, SALUTE, E VITA.

NOTE nº 5, page 29.

Voici le brevet par lequel Louis XIV rappelle que Vincent de Paul a été nommé par son père, Louis XIII, aumônier des galères, et assure pour toujours cette place au supérieur de la congrégation de la mission :

« Aujourd'hui, 16 de janvier 1644, le roi étant à Paris, sur ce que le sieur duc de Richelieu, général des « galères de France, a remontré à sa majesté, qu'at« tendu le grand fruit et avantage qui a été reçu, tant « pour la gloire de Dieu, que pour l'instruction, édi-

« fication et salut de tous ceux qui servent sur lesdites
« galères, par l'excellent choix qui a été ci-devant fait de
« *messire* Vincent de Paul, supérieur général de la
« congrégation des prêtres de la mission, pour la charge
« d'aumônier réal desdites galères, dont il auroit été
« pourvu par brevet, dès le huitième février 1619, avec
« supériorité sur tous les autres aumôniers desdites ga-
« lères ; et attendu aussi qu'à cause de ses grandes oc-
« cupations, tant auprès du roi et de la reine-régente sa
« mère, qui l'appellent souvent à leur conseil, que dans
« sa chage de supérieur général de ladite congrégation,
« il est impossible qu'il puisse être toujours à Marseille,
« pour exercer ladite charge d'aumônier réal desdites
« galères, il seroit besoin de lui donner pouvoir de
« commettre en son absence le supérieur des prêtres de
« la mission établis à Marseille, et d'affecter cette char-
« ge pour toujours au supérieur général de ladite con-
« grégation de la mission, présent et à venir. Sadite ma-
« jesté, ayant agréable la proposition dudit sieur général
« des galères, de l'avis de la reine-régente sa mère, a
« confirmé ledit *messire* Vincent de Paul en ladite charge
« d'aumônier réal desdites galères; et outre ce lui a donné
« pouvoir de destituer les aumôniers, avec supériorité
« de tous les autres aumôniers desdites galères, qu'il ne
« trouvera pas propres, et d'en mettre d'autres en leur
« place ; comme aussi de commettre en son absence le
« supérieur des prêtres de la mission de Marseille, pour
« en jouir avec pareilles fonctions, autorités, gages, hon-
« neurs et droits, et a affecté à toujours ladite charge

« d'aumônier réal des galères de France, avec pareil pou-
« voir et autorité, au supérieur général de la congréga-
« tion de la mission, présent et à venir. Voulant sadite
« majesté qu'en cette qualité il soit couché et employé
« sur l'état des galères, en vertu des brevets qui lui en
« seront expédiés en conséquence de celui-ci que sadite
« majesté a voulu signer de sa main, et être contre-signé
« par moi, conseiller en son conseil d'état et secrétaire
« de ses commandements. Signé Louis, et plus bas, de
« Loménie. »

Note n° 6, page 32.

En 1664, Vincent de Paul écrivoit à un missionnaire : « Le bien que Dieu veut, se fait quasi de lui-même, « sans qu'on y pense. C'est comme cela que notre con- « grégation a pris naissance ; que la compagnie des filles « de la Charité a été faite ; que celle des dames pour « l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris, et « des paroisses s'est établie ; que l'on a pris soin des « enfants trouvés ; et qu'enfin toutes les œuvres dont « nous nous trouvons à présent chargés, ont été mises « au jour, et rien de tout cela n'a été entrepris avec « dessein de notre part ; mais Dieu, qui vouloit être servi « en de telles occasions, les a lui-même suscitées in- « sensiblement ; il s'est servi de nous, sans que nous « sussions où cela alloit. » (*Vie* par Collet, tome 2, pag. 453.)

Note n° 7, page 35.

Louis XIII, dans son lit, le crucifix à la main, témoignoit ses inquiétudes de conscience au père...., jésuite, son confesseur ordinaire. Celui-ci lui répondit qu'il suffisoit *de voir avec quelle piété le roi regardoit la croix, pour s'assurer de la parfaite intelligence qui régnoit entre leurs majestés divine et humaine* *. Le monarque, révolté d'un tel rapprochement, se tourna d'un autre côté dans son lit, et, dès que le confesseur se fut retiré, ce prince fit appeler Vincent de Paul qui vint le préparer à la mort. Mais il n'avoit pas attendu ses derniers moments, pour lui témoigner son estime et sa confiance, sous les rapports spirituels de la plus haute importance.

Note n° 8, page 39.

L'historien Collet trace en ces termes le tableau de la conduite du saint, pendant les troubles de la Fronde:

« Pendant les barricades de Paris, la délivrance de « ceux qui avoient été arrêtés par ordre de la cour, les

* Dubois, l'un des valets de chambre de Louis XIII, eut la stupide bassesse de s'approprier une si honteuse adulation, en écrivant le journal de la mort de ce prince, qu'on trouve dans un recueil en deux volumes, intitulé: *Curiosités historiques*. « Le prince, dit-il, étant à l'agonie, et ne « parlant plus, avoit les mains croisées sur sa poitrine, et les yeux levés « au ciel, où s'adressoient avec ferveur ses prières et ses vœux: *ce qui « marquoit un grand commerce entre leurs majestés divine et humaine.* »

« murmures qui renaissoient tous les jours, les factions
« qui se multiplioient, portèrent la reine à prendre un
« parti contraire à sa douceur naturelle. Elle résolut
« d'affamer Paris. Dans cette vue, elle en sortit le jour
« des Rois, à trois heures du matin, avec le roi son fils,
« et la plus grande partie de la cour qui la suivit à Saint-
« Germain-en-Laye. Vincent fit dans ces temps de trou-
« ble tout ce qu'on peut attendre d'un bon citoyen, et
« il souffrit tout ce que pouvoit redouter un sujet fidèle.
« Comme il jugea que les pauvres seroient bientôt ré-
« duits à de fâcheuses extrémités, il tâcha de leur mé-
« nager une ressource dans les provisions destinées à la
« subsistance de sa maison. Il en fit sortir tous les sémi-
« naristes avec leur directeur, qu'il envoya à Richelieu;
« il fit fermer son collége des Bons-Enfants, renvoya
« tous les étudiants de Saint-Charles, qui pouvoient
« rester chez eux; et le blé que cette jeunesse eût con-
« sumé, fut mis en réserve pour les pauvres.

« Après ces charitables précautions qui furent prises
« en peu de jours, le saint forma un projet qu'on peut
« regarder comme l'un des plus beaux monuments de
« son courage et de son désintéressement, en ne suivant
« que les mouvements et les lumières de sa conscience.
« Anne d'Autriche l'avoit toujours honoré d'une bien-
« veillance particulière. Elle tenoit quelquefois avec
« lui son conseil secret; elle lui renvoyoit une multi-
« tude d'affaires. Il eut sous la régence toujours du crédit,
« et beaucoup plus qu'il n'en vouloit avoir. Il auroit
« donné mille fois sa vie pour cette princesse, et pour

« le roi son fils. Cependant la conduite qu'elle tenoit à « l'égard du peuple, lui paroissoit trop rigoureuse. Il « crut devoir s'en expliquer avec elle de vive voix. Il « sentit que, dans l'agitation des esprits, la liberté qu'il « alloit prendre devoit être suivie d'un exil ou d'une « disgrâce marquée ; mais il ne craignoit rien, quand « il s'agissoit de remplir un devoir.

« Il arriva donc sain et sauf à Saint-Germain-en-« Laye. Il eut une longue conférence avec la reine. Il « fit tous ses efforts pour détourner sa majesté du des-« sein d'assiéger Paris. Il lui représenta qu'il n'étoit pas « juste de faire mourir une multitude immense d'inno-« cents, pour punir une trentaine de coupables. Il lui « fit une vive peinture des malheurs qui alloient fondre « sur le peuple. Il alla plus loin, en osant avancer que « la présence de M. le cardinal Mazarin, paroissant la « source de toutes les brouilleries de l'État, il croyoit « qu'il falloit le sacrifier pour quelque temps.

« Quoiqu'il ne s'écartât jamais du respect qu'il devoit « à la reine-régente, il parla néanmoins avec tant de « force, qu'un moment après il en fut surpris et affligé. « Dès cet instant, il compta moins sur le succès de sa « négociation ; *car enfin*, disoit-il le lendemain, *jamais « discours qui sentît la rudesse ne m'a réussi ; et j'ai « toujours remarqué que pour ébranler l'esprit, il faut « ne pas aigrir le cœur*. Il se corrigea bien vite de ce « ton de vivacité qui n'étoit ni de son goût, ni de son « caractère. Étant passé de l'appartement de la reine à « celui du ministre, il lui parla avec une douceur dont

« le cardinal fut touché. Cependant, au ton près, il « répéta tout ce qu'il avoit dit à la reine. Il le conjura « de céder au malheur des temps, et de se jeter lui-« même à la mer pour calmer la tempête. Mazarin, peu « accoutumé à des semonces si vives, et à qui personne « n'avoit encore osé tenir un pareil langage, ne laissa « pas de répondre au saint avec beaucoup de bonté : « *Eh bien! notre père,* lui dit-il, *je m'en irai, si M. Le* « *Tellier est de votre avis.* » (*Vie,* tom. 1, liv. 5, pag. 446 *et suivantes.*)

Dans sa bulle de canonisation, Clément XII rend aussi le plus glorieux témoignage au désintéressement et à la fermeté de saint Vincent de Paul, dans l'administration de la feuille des bénéfices. Voici comment le souverain pontife s'exprime dans le paragraphe 17 :

« Cùm nobiles viri filios suos commendarent, et pro-« missis aut minis urgerent, vel speranda præmia deri-« sit, vel prætentas minas calcavit. Neque anima fortis « et robusta, detrimento hæreditatis Christi et crucis « dispendio, potentes sibi optavit amicos, aut de com-« minatis malis trepida inimicos formidavit. »

NOTE n° 9, page 52.

Ante Vincentii tempora, Remiges ægritudine correpti, in antris, stercore, et sterquilinio, pecudum et bestiarum more, vinculis et compedibus gravati, omnibus ferè invisi, sæpè famelici, semper squalidi jacebant. (Vita et gesta v. servi Dei, n° 14.)

Note n° 10, page 60.

Valetudinaria Parisiis et Massiliæ constructa et dotata fuere, in quæ miseri illi ægritudine laborantes translati, et spiritualibus et corporalibus subsidiis recreantur. (Bulla canoni. part. 15.)

« Il n'est point de langue, écrivoient les missionnai-
« res, il n'est point de langue qui puisse dire ce que nous
« avons vu ; presque toutes les églises profanées, les or-
« nements pillés, les prêtres ou massacrés ou tourmen-
« tés, ou mis en fuite ; toutes les maisons démolies ;
« les moissons enlevées ; la terre sans culture et sans se-
« mence ; la famine et la mortalité presqu'universelles ;
« les corps sans sépulture, et exposés pour la plupart
« à être la pâture des loups. » (*Vie* par Collet, tome 1, page 486.)

« Après la bataille de Rethel, en 1650, il resta sur la
« place deux mille Espagnols, à qui personne ne donnoit
« la sépulture. Plus de huit semaines après le combat,
« ils étoient encore sur le champ de bataille......... Vin-
« cent de Paul les fit ensevelir. » (*Recueil des Relations*, pag. 3.)

Saint Vincent de Paul dit lui-même dans une de ses lettres que, pendant les dix années de ses dons immenses en Lorraine, les hôtels des principales dames de son assemblée étoient devenus comme des *magasins de marchands en gros*. On y voyoit toutes sortes d'ornements d'église, de vases sacrés, des missels, avec une

immense quantité de draps, de chemises, de couvertures, d'habits de toute étoffe, de toute forme, de tout état, de tout sexe, de tout âge. Pour subvenir à l'entretien de ces trois provinces, Vincent de Paul supprima l'entrée qu'on servoit à la table de saint Lazare, se réduisit ainsi que sa communauté à ne manger que du pain bis, ensuite du pain d'avoine. Toutes les routes étoient infestées de soldats sans discipline, de voleurs, de bandits. Les maraudeurs affamés pilloient et massacroient tous ceux qu'ils rencontroient. L'un des plus grands embarras de Vincent de Paul, durant ces dix années continues de calamités, fut la difficulté de faire parvenir, chaque mois, ses immenses largesses. Ce fut à travers tant de périls, qu'un frère de la mission fit seul, et sans aucune espèce d'accident, cinquante-quatre voyages pour porter en Lorraine les aumônes de Paris. Il ne portoit jamais moins de vingt mille francs, et il porta souvent jusqu'à onze mille écus en or.

La ville de Reims ne se borna pas à écrire des lettres de remercîment au serviteur de Dieu. Il y fut arrêté que, pour reconnoître, autant qu'on pourroit, les services que ce grand homme, les dames de son assemblée, et ceux qui coopéroient à leur bonne œuvre, s'efforçoient de rendre à la province de Champagne, on célèbreroit chaque jour une messe pour eux devant le tombeau de saint Remy; et, afin que tous les habitants du lieu pussent, au moins une fois, faire éclater de concert leurs sentiments et leur reconnoissance, on fit une procession générale pour prier Dieu de faire une ample miséricorde

à ceux qui l'avoient si généreusement exercée en faveur de ce peuple affligé. (*Recueil des relations*, page 31, et *Vie* par Collet, tom. 1, page 320 et suivantes.)

Note n° 11, page 76.

Les Israélites, obligés par la loi de venir, une fois par an, de toute la Judée, au temple de Jérusalem, récitoient pour leur itinéraire sur la route le 118e psaume, *Beati immaculati in viâ.* C'étoit ensuite sur les marches du grand escalier, qu'ils lisoient les quinze psaumes graduels, avant d'entrer dans la maison du Seigneur. La citation que j'ai faite de ce psaume, et la manière dont j'en ai traduit le texte, sont le sujet de la note explicative que j'y ajoute ici.

Saint Augustin dit que ce psaume est d'autant plus profond qu'il paroît plus clair. Ce jugement est lui-même une pensée aussi lumineuse que profonde. L'évêque d'Hippone trouvoit ce cantique de David si riche, qu'il en fit la matière de trente-deux discours imprimés dans ses œuvres. L'Église romaine oblige tous ses ministres de le réciter, chaque jour, dans les petites heures de la prière publique assignée à l'office divin.

Le verbe *supersperare*, qu'on ne trouve dans aucun autre livre de la Bible, est répété cinq fois dans ce psaume 118, verset 43 : *in judiciis tuis supersperavi ;* verset 74 : *in verba tua supersperavi ;* verset 81 : *in verbum tuum supersperavi ;* verset 114 : *in verbum tuum supersperavi ;* et verset 147 : *in verba tua supersperavi.*

Dans le verset 42, qui précède le verset 43, où ce mot paroît pour la première fois, l'expression ordinaire est employée dans la vulgate, ainsi que dans le texte hébreu : *et respondebo exprobrantibus mihi verbum, quia speravi in sermonibus tuis*. L'écrivain sacré avertit le lecteur par ce changement répété d'expression, qu'il ne l'emploie point comme un simple synònyme. Rien n'est plus manifeste. Il a voulu renchérir très visiblement sur l'acception ordinaire du mot *sperare*, puisqu'il ne s'en contente plus pour exprimer toute sa pensée. Cinq répétitions du mot composé, et la singularité de cette locution, démontrent qu'elle signifie plus que la simple espérance.

Les interprètes les plus accrédités du psautier attachent tous à ce mot *supersperavi* un sens plus fort que l'espoir. La raison grammaticale qu'ils en donnent est péremptoire. Selon tous les hébraïsants que j'ai consultés, le verbe hébraïque *jtralte*, dont se sert David, a une tout autre force que le mot commun *sperare*; et la conjugaison *iphtael* à laquelle il appartient, renferme un sens trop essentiellement emphatique dans l'hébreu, pour qu'on puisse traduire l'acception dans toute son énergie, en retranchant du verbe la préposition *super*, ou son équivalent qui le précède. C'est pour lui conserver sa véritable signification dans toute sa latitude, que la vulgate et les septante y joignent une préposition ampliative.

En expliquant le psaume 118, dans son ouvrage intitulé *Inenarrationes in psalmos*, saint Augustin ap-

prouve hautement la traduction de la vulgate, par l'expression composée ou double *inesperavi.* Il dit que cet équivalent a été fort bien imaginé et sagement adopté, pour exprimer le sens de l'original hébreu, ainsi que de la première version de la Bible en grec. Le mot *supersperare* rend, selon lui, d'autant mieux la pensée de David, qu'il est moins d'usage dans la langue latine. Enfin, en expliquant ces paroles du roi prophète, *in judiciis tuis supersperavi,* il observe que le sens de l'auteur inspiré n'est pas de dire seulement, que les châtiments du ciel ne lui ôtent point l'espérance, mais qu'ils l'augmentent au contraire dans son âme, comme autant de présages favorables d'une indulgence miséricordieuse, au-delà de cette vie. *In judiciis tuis supersperavi, id est, judicia tua quibus me corripis, non solùm mihi spem non auferunt, verùm etiam augent, quoniam quem diligit Dominus corripit.*

Le cardinal Bellarmin, aussi judicieux que savant, reconnoît également dans son *Explication des psaumes,* que le seul mot *sperare* n'auroit pas exprimé ce que David a voulu dire et a dit, au lieu que la vulgate traduit fidèlement le texte hébreu, par le mot *supersperavi* qui signifie *multùm sperare.*

Le *bienheureux* cardinal Thomasi est du même avis, dans son *Explication des psaumes.* Il déclare qu'on auroit eu tort de se contenter du simple mot *speravi* dans la traduction latine, et que le sens manifeste du psalmiste ne peut s'exprimer en latin que par le mot *supersperaui,* c'est-à-dire, *magis speravi, multùm speravi.*

Le père Berthier, dont les traductions et les explications des psaumes de David et des prophéties d'Isaïe doivent être comptées parmi nos meilleurs et nos plus beaux ouvrages de piété, traduit ainsi les versets extraits ci-dessus du psaume 118, savoir, le verset 43 : *J'ai mis toute mon espérance dans vos jugements;* le verset 74 : *J'ai mis ma confiance en vos paroles;* le verset 81 : *J'ai mis ma confiance dans votre parole;* le verset 114 : *J'ai mis toute ma confiance dans votre parole;* et le verset 147 : *J'espérois dans vos paroles.*

C'est éluder la difficulté sans la résoudre, et peut-être même sans l'apercevoir. On regrette qu'un traducteur si savant, et ordinairement si littéral, se contente d'une si foible version. L'infidélité n'existe pas moins dans les réticences que dans les paraphrases. Cette distraction du père Berthier est d'autant plus fâcheuse, qu'elle a pu induire à la même négligence un écrivain d'un goût très sévère, et dont la traduction de David est postérieure à la sienne.

La Harpe publia, vers la fin de sa vie, le *psautier* en françois, avec les hymnes et les cantiques du bréviaire de Paris. Il joignit à cette élégante traduction un discours préliminaire, écrit avec une chaleur et une verve que ses principes religieux ajoutèrent seuls à son talent, et qu'on ne trouve point dans ses compositions antérieures. Voici comment il traduit, ou croit traduire le mot *supersperavi* cinq fois dans le même psaume. Il exprime ainsi le verset 43 : *Ma suprême espérance est dans vos jugements;* le verset 74 : *J'ai*

mis toutes mes espérances dans vos paroles; le verset 81 : *J'ai mis toute ma confiance en vos paroles;* le verset 114 : *Vos promesses sont toute mon espérance;* enfin le verset 147 : *Je n'ai espéré qu'en vos paroles.*

La Harpe affoiblit, efface, dénature en quelque sorte le sens du texte sacré; et en se bornant à de vains efforts pour varier les formules de cinq phrases uniformes, identiques, il écarte la difficulté, sans reproduire jamais ni la pensée, ni le sentiment, ni même l'expression énergique et remarquable de la vulgate. Le seul premier verset est renforcé par l'épithète *suprême,* qui ne rend nullement l'intention de l'écrivain sacré. David ne veut pas dire seulement qu'il fonde sa principale espérance dans les jugements de Dieu, et que cet espoir prédomine sur la crainte dans son âme : il veut dire, il dit que bien loin de se laisser abattre par les rigueurs du ciel qu'il éprouve, sa confiance dans les jugements miséricordieux du Tout-Puissant s'appuie au contraire sur ces rigueurs elles-mêmes, et s'élève au-delà, au-dessus de l'espérance ordinaire, par un surcroît d'assurance fondée sur ce nouveau gage de la clémence divine, *Supersperavi.* Voilà manifestement la pensée du roi prophète. Or, la traduction de La Harpe, insuffisante pour le premier verset, par l'adjectif *suprême,* retranche absolument des quatre autres versets la préposition augmentative *super,* que la vulgate ajoute au mot *speravi,* ne donne aucune espèce de valeur à cette addition saillante; et La Harpe efface ou détruit la pensée de David, au lieu de la traduire.

L'immortel Bossuet, qui nous a laissé sur tous les objets de ses études les traces de son incomparable génie, traduisit en françois les psaumes et les hymnes de l'office divin, dans un recueil intitulé *Pièces ecclésiastiques*. Cette version, digne de lui, se trouve à la suite de son Catéchisme, dans le troisième volume de ses œuvres, édition de Nîmes, sous le nom de Liége, 1766.

Le psaume 118 est traduit en françois, à son rang dans ce recueil, page 602. Le verset 43 y est ainsi rendu : *Je mets toute mon espérance en vos jugements ;* le verset 74 : *J'aurai toujours espéré en vos paroles ;* le verset 81 : *J'espère en vos paroles de plus en plus ;* le verset 114 : *J'espère de plus en plus en vos paroles ;* le verset 147 : *J'espère de plus en plus en vos paroles.* Ces trois derniers exemples démontrent qu'en traduisant le mot *supersperavi*, par *j'ai espéré de plus en plus*, Bossuet a senti la nécessité d'ajouter au mot *espérer* l'adverbe *de plus en plus*, qui marque un progrès sensible. En exprimant nettement cette augmentation d'espérance, Bossuet a cru devoir traduire et a véritablement traduit la pensée de David, indiquée dans la vulgate, par l'addition de la préposition *super* au mot *speravi*.

Bossuet a donc préféré une circonlocution approximative, à la traduction littérale qu'il est si facile de transporter dans notre langue, sans aucune altération, sans aucun changement, sans s'exposer au moindre reproche de néologisme. Cette traduction littérale est tellement naturelle, exacte, équivalente, conforme à la langue originale, qu'elle se présente nécessairement la

première à l'esprit du traducteur, et qu'il faut la rejeter pour lui chercher un supplément. Je regrette que Bossuet, dont l'autorité eût consacré cette traduction littérale, n'ait pas imité en françois l'exemple donné par la vulgate dans la langue latine. A la fin quelqu'un doit commencer. Malgré mon aversion pour le néologisme, si bien flétri par ce vers :

Si vous ne pensez pas, créez des mots nouveaux,

j'ai donc cru pouvoir hasarder, sans esprit d'innovation, la traduction la plus identique, en rendant l'expression composée *supersperare*, par le mot composé *surespérer*. Ce mot, formé par la même alliance de la préposition avec le verbe, pouvant s'exprimer, en françois comme en latin, par les mêmes éléments, par l'union de deux termes également admis dans les deux langues, il me semble qu'il n'y a pas lieu d'hésiter, quand on veut rendre fidèlement le texte sacré. Pourquoi ne dirions-nous pas *surespérer*, qui est conforme à l'usage du latin, quand ce mot est nécessaire, harmonieux; comme nous disons, dans la plus parfaite analogie de langage, même sans pouvoir toujours nous appuyer sur l'autorité de la langue latine, *surabonder, suracheter, surcharger, surfaire, surnager, surnommer, surpasser, surprendre, surcroître, surenchérir, surhausser, surmener, surmonter, surpayer, surveiller, survendre, survenir, survivre*, etc., qu'on trouve dans tous les dictionnaires de notre langue?

Dans l'*Essai sur l'Éloquence de la chaire*, tome 2,

page 13, l'auteur traduit *vidi impium superexaltatum super cedros Libani*, psaume 36, verset 35, en disant : J'ai vu l'impie surexalté et élevé comme les cèdres du Liban. Le mot composé *superexaltatum* est ainsi rendu par le mot composé *surexalté*. Toutes les observations de cette note peuvent donc servir à expliquer de même la liberté que le cardinal Maury a prise d'employer, pour un cas parfaitement identique, un verbe qui n'est point usité, mais qui semble ici naturellement appelé, pour traduire sans périphrase toute la force de l'expression latine. (*Note de l'éditeur.*)

Note n° 12, page 82.

La bulle de la canonisation renferme un récit touchant de la fermeté et de la résignation avec lesquelles Vincent de Paul vit approcher ses derniers moments.

Ab incruento altaris sacrificio nunquàm abstinuit, ita vivens ut quotidiè offerre posset. Et quia nonnullis antè obitum mensibus, ob tibiarum morbum gravissimè adauctum, pedibus insistere nequibat, aderat quotidiè missæ sacrificio, et pane angelico refectus, post humilem gratiarum actionem, solemnes Ecclesiæ preces pro agonisantibus præscriptas, veluti propè diem ex corporeo carcere ad cœlestem patriam migraturus, pro animi sensu recitabat. Par. 31.

« Il ne s'abstint jamais de célébrer le sacrifice non « sanglant de l'autel, et il vécut constamment de ma- « nière à pouvoir l'offrir à Dieu tous les jours. Quelques

« mois avant sa mort, le mal qu'il avoit aux jambes « s'aggrava tellement qu'il ne pouvoit plus se soutenir « sur ses pieds. Il assistoit journellement à la messe, il « s'y fortifioit du pain des anges, et après les plus hum- « bles actions de grâces, pressentant qu'il sortiroit bien- « tôt de sa prison corporelle pour se rendre dans sa « patrie céleste, il récitoit, avec une sensibilité pro- « fonde, les prières solennelles prescrites par l'Église « pour les agonisants. »

Saint Vincent de Paul se familiarisoit ainsi avec la mort, en se faisant, tous les jours, à lui-même, la recommandation de l'âme, pendant les derniers mois de sa vie. « L'éternité lui étoit toujours présente. Un de ces « jours, disoit-il, le misérable corps de ce vieux pécheur « sera mis en terre et réduit en cendres : vous le foulerez « aux pieds. Il y a si long-temps, ajoutoit-il, que j'a- « buse des grâces de Dieu ! Hélas ! Seigneur, je vis trop « long-temps, parce qu'il n'y a point d'amendement « dans ma vie, et que mes péchés se multiplient avec « mes années. Ses sentiments humbles se ranimoient « surtout quand il apprenoit à la compagnie la mort « d'un sujet qui servoit utilement l'Église. Vous me « laissez ici, ô mon Dieu ! ajoutoit-il d'un ton propre « à porter le saisissement au fond des cœurs, vous me « laissez, et vous appelez à vous vos serviteurs fidèles. « Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous « recueillez. Me voici encore occupant inutilement la « terre ! Mais, mon Dieu ! que votre volonté soit faite, « et non pas la mienne.

« La nouvelle des infirmités et de l'accablement du
« saint se répandit en France et en Italie. On connut
« alors combien il étoit chéri et estimé. Le pape lui fit
« expédier un bref pour le dispenser de la récitation
« du bréviaire.

« L'insomnie des nuits, et l'extrême foiblesse du
« corps, lui causoient un assoupissement contre lequel
« il ne pouvoit plus se défendre. Il le regardoit comme
« l'avant-coureur d'une mort prochaine. *C'est le frère*,
« disoit-il en souriant; *la sœur ne tardera pas à le sui-*
« *vre.* Le 25 septembre 1660, cet assoupissement fut
« plus profond qu'à l'ordinaire. Il entendit la messe le
« lendemain, et y communia, comme il faisoit tous les
« jours, depuis qu'il n'avoit plus la force de célébrer
« le saint sacrifice. Dès qu'il fut de retour dans sa cham-
« bre, l'assoupissement le reprit. Le frère qui le servoit,
« l'éveilla plusieurs fois et le fit parler. Mais voyant
« que le sommeil revenoit toujours, il fit appeler le
« médecin. Celui-ci trouva le pouls si foible, qu'il pres-
« crivit l'extrême-onction. Cependant il le réveilla et le
« fit parler, avant de se retirer. Le saint malade, tou-
« jours semblable à lui-même, répondit avec un air
« riant; mais, après quelques paroles, il resta court, et
« il n'avoit pas la force d'achever le discours qu'il avoit
« commencé.

« Ce fut alors que ses enfants connurent qu'ils alloient
« perdre le meilleur des pères. Un d'eux lui demanda
« sa bénédiction pour tous les autres. Il fit un effort
« pour lever la tête. Il jeta sur ce missionnaire un re-

« gard plein de tendresse ; et ayant commencé les paro-
« les de la bénédiction, il en prononça plus de la moi-
« tié, et le reste si bas qu'à peine pouvoit-on l'entendre.
« Vers le soir, on s'aperçut qu'il s'affoiblissoit de plus
« en plus, et qu'il sembloit tendre à l'agonie. On lui
« administra l'extrême-onction. Il passa la nuit dans
« une continuelle application à Dieu. Quand il s'assou-
« pissoit plus profondément, il suffisoit de lui parler de
« Dieu pour l'éveiller. Entre les aspirations qu'on lui
« suggéroit de temps en temps, aucune ne parut plus
« propre à sa situation que ces paroles : *Seigneur, venez*
« *à mon secours!* Il y répondoit aussitôt par celles qui
« suivent : *Hâtez-vous, Seigneur, de m'assister.* Vers
« les quatre heures du matin, le 27 septembre 1660,
« il s'éteignit comme une lampe qui n'a plus d'aliment,
« sans fièvre, sans effort, sans ombre de convulsion. Il
« rendit à Dieu l'une des plus belles âmes qui aient ja-
« mais été créées. Son visage ne changea point. Il étoit
« mort assis et habillé sur un fauteuil. On l'auroit pris
« pour un homme vivant. Son corps ne se roidit point :
« il resta aussi souple, aussi flexible qu'auparavant. »
(*Vie* par Collet, tom. 2, liv. 6.)

Son église de Saint-Lazare fut démolie sous le règne de la terreur. On y voyoit, au milieu du chœur, le tombeau de saint Vincent de Paul, couvert d'une pierre de marbre noir, sur laquelle on lisoit cette inscription : *Hic jacuit sanctus Vincentius à Paulo, congregationis missionis et puellarum Charitatis institutor.* Cette expression au passé *jacuit,* substituée au présent *jacet,*

frappoit un lecteur attentif. Celui qui proposa, au moment de la canonisation, un changement si simple, si vrai, ne soupçonna probablement pas l'effet qu'il produiroit, parce qu'il étoit unique. Le souvenir de ce monument, qu'on doit regretter, semble ajouter une nouvelle profondeur au néant, et rappelle ce vers de Colardeau :

Tout périt ici-bas, tout, le tombeau lui-même.

Note n° 13, page 84.

Dans l'oraison funèbre même du prince de Condé, Bossuet n'exagéroit nullement les connoissances extraordinaires de son héros, quand il disoit « que son grand « génie embrassoit tout, l'antique comme le moderne, « l'histoire, la philosophie, *la théologie la plus subli-* « *me*, et les arts avec les sciences. » Un éloge si singulier dans la vie d'un héros, se trouve justifié par l'historien de saint Vincent de Paul, qui nous présente ce récit non moins glorieux pour le vainqueur de Lens et de Rocroi, que pour le fondateur de l'hospice des Enfants Trouvés et de la Salpétrière. « Au commencement « de la faveur dont Vincent de Paul jouit à la cour, il « alla voir le prince de Condé, qui voulut le faire as- « seoir auprès de lui : *Votre altesse*, lui dit-il, *me fait* « *trop d'honneur de vouloir bien me souffrir en sa pré-* « *sence. Ignore-t-elle que je suis le fils d'un pauvre* « *paysan ? — Les mœurs et la bonne vie*, répliqua ce « prince, *sont la vraie noblesse de l'homme*. Moribus et

« VITA NOBILITATUR HOMO. Il ajouta que ce n'étoit pas « d'aujourd'hui que l'on connoissoit son mérite. Cependant, pour mieux en juger par lui-même, il fit tomber « la conversation sur un point de controverse. Vincent « en parla avec tant de netteté et de précision, que le « prince se crut obligé de lui faire une espèce de réprimande. *Eh quoi! monsieur Vincent*, s'écria-t-il, *vous* « *dites, vous publiez partout que vous êtes un ignorant;* « *et cependant vous venez de résoudre en deux mots* « *l'une des plus grandes difficultés qui nous soient proposées par les protestants!* Il lui demanda ensuite l'é- « claircissement de quelques autres doutes qui concer- « noient le droit canonique; et ayant été aussi content « de lui sur cette matière, qu'il l'avoit été sur l'autre, « il passa dans l'appartement de la reine-régente, et « la félicita du choix qu'elle avoit fait d'un homme si « capable de l'instruire en tout ce qui regardoit le bien « et les affaires de l'Église. » (*Vie*, par Collet, tome 1, in-4°, liv. 4, pag. 367.)

NOTE n° 14, page 86.

EPISTOLA

Jacobi Benigni Bossuet, episcopi Meldensis, ad Clementem XI.

.... *Testamur Vincentium à Paulo ab ipsâ adolescentiâ nobis fuisse notum, ejusque piis sermonibus atque consiliis veros et integros christianæ pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ sensus nobis esse instillatos, quorum recordatione in hâc quoque ætate mirificè delectamur.*

Processu temporis, et jam in presbyterio constituti, in eam sodalitatem cooptati sumus, quæ pios presbyteros ipso duce et auctore in unum colligebat de divinis rebus per singulas hebdomadas tractaturos. Pium cœtum animabat ipse Vincentius, quem cùm disserentem avidi audiremus, tum impleri sentiebamus apostolicum illud: Si quis loquitur, tanquàm sermones Dei: si quis ministrat, tanquàm ex virtute, quam administrat Deus...... *Licuit nobis affatim eo frui in Domino, ejus que virtutes coràm intueri, ac præsertim genuinam illam et apostolicam caritatem, gravitatem atque prudentiam cum admirabili simplicitate conjunctam, ecclesiasticæ rei studium, zelum animarum, et adversùs omnigenas corruptelas invictissimum robur atque constantiam.*

Datum in civitate nostrâ Meldensi, 2 augusti 1702.

« Nous avons eu l'avantage de connoître Vincent de « Paul, dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et « ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous ins- « pirer du goût pour la vraie et solide piété, et de « l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet « âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous « en rappeler le souvenir sans une extrême joie. Élevé « au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associé à « cette compagnie de vertueux ecclésiastiques, qui s'as- « sembloient toutes les semaines pour conférer ensem- « ble des choses de Dieu. Vincent fut l'auteur de ces « saintes assemblées, il en étoit l'âme. Jamais il n'y « parloit, que chacun de nous ne l'écoutât avec une « insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vin-

« cent étoit un de ces hommes dont l'apôtre a dit : Si
« quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par
« sa bouche.... Il nous a été donné de jouir de lui, à
« loisir, dans le Seigneur, d'étudier de près ses vertus,
« surtout cette charité sincère et vraiment apostoli-
« que, cette gravité, cette prudence jointe à une admi-
« rable simplicité, ce zèle ardent pour le rétablissement
« de la discipline ecclésiastique et pour le salut des
« âmes, cette force et cette constance invincible, avec
« laquelle il s'élevoit contre tout ce qui pouvoit cor-
« rompre ou la pureté de la foi, ou l'innocence des
« mœurs.

« A Meaux, le 2 août 1702. »

EPISTOLA

Spiritûs Flechier, episc. Nemausensis.

In urbem regiam deindè vocatus, officiisque majoribus intentus, quæ pauperibus auxilia non contulit? Nata esse et cum illo crevisse visa est miseratio. Inopum necessitates inquirens, divitum conscientiam sollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confectâ ætate senibus, orphanis atque incertæ nativitatis infantibus educandis, damnatis ad triremes remigibus è durâ servitute eximendis, civibus morbo simul et inopiâ laborantibus juvandis recreandisque, omnem operam atque diligentiam adhibuit. Oppressas bellis tùm domesticis, tùm extraneis familias, imò provincias, conquisitis collectisque opibus sublevari; egenis Parisios concurrentibus

xenodochia extrui; annuos census suppeditari curavit. Nulla miseriarum species quæ non illum misericordem senserit; et ne quid magnificis deesset operibus, ut corporum commodo, ita animarum saluti ubiquè provisum est : eleemosynæ, doctrinæ, vitæ auxiliis accessere religionis documenta.

.... *Ut presbyteros episcopis, ita ecclesiæ dignos parabat episcopos. Annæ austriacæ, quæ tunc temporis regnum administrabat, à sacris consiliis, apostolicæ virtutis viros ad summas præsulum sedes evehendos vel indicans, vel commendans, suis aut testimoniis aut suffragiis clero gallicano eum, quo nunc etiam præfulget, splendorem contulit.*

Nemausi, die 13 *octob. ann.* 1705.

« Fixé dans la capitale, occupé des fonctions les plus « importantes, il ne perdit jamais les pauvres de vue. « Sa tendresse pour eux, née, ce semble, avec lui, de- « venoit chaque jour plus agissante et plus ingénieuse à « découvrir leurs besoins et à les soulager. Il n'est sorte « d'œuvres de charité pour lesquelles il n'ait trouvé des « ressources intarissables. Les vieillards courbés sous le « poids des années, les orphelins, les enfants trouvés, « les galériens, les pauvres malades, des familles, des « provinces même entières, où les guerres et intestines « et étrangères avoient porté la plus affreuse misère; « tous trouvèrent en Vincent un père et un libérateur. « Il procura aux uns la santé, aux autres la liberté, à « ceux-ci une éducation chrétienne, à ceux-là une hon- « nête retraite. On a vu par ses soins s'élever dans Paris

« de superbes hôpitaux, pour servir d'asile aux pauvres
« qui inondoient cette ville. Il procura pour l'entretien
« de ces hôpitaux des fonds abondants. Aucun besoin
« n'échappoit à l'immense charité de ce saint homme;
« et, afin que rien ne manquât à la perfection et à l'hé-
« roïsme de si grandes œuvres, il allioit le soin des âmes
« avec celui du corps. Jamais il ne sépara l'instruction
« de l'aumône, ni les pathétiques exhortations, du sou-
« lagement des besoins corporels.

« .... Comme il avoit préparé les ordinands au saint
« ministère, il forma à l'Église de dignes évêques. Ap-
« pelé au conseil de conscience par la reine-mère
« Anne d'Autriche, régente du royaume, il contribua
« beaucoup à faire élever aux premières dignités de l'É-
« glise, des hommes d'une vertu apostolique; et l'on
« peut dire que le clergé de France lui doit, en grande
« partie, l'éclat dont il brille aujourd'hui.

« A Nîmes, le 13 octobre 1705. »

EPISTOLA

De La Motte Fenelon, archiepiscopi-ducis Cameracensis.

Junior sum equidem, sanctissime pater, quàm ut Vincentium nosse potuerim. Sed me jam patre orbatum, et à patruis eductum adolescentem, audire juvabat eos Vincentii facta dictaque admirantes... Et hæc sunt, sanctissime pater, quæ à testibus omni fide dignis tradita, vicissim tradenda arbitror. Quòd si vox populi vox Dei dicenda sit, *tot gallicanæ gentis vota, quæ pater-*

num pectus commovent, omnia nobis fausta prænuntiant. Nemo est enim apud nos veræ pietatis amans, qui sanctum hunc virum exemplo fidelibus assignari, et ab iis invocari non optet.

Datum, 20 *aprilis* 1706.

« Je suis trop jeune, très saint père, pour avoir pu « connoître Vincent de Paul. Mais, après la mort de « mon père, ayant été élevé chez mes oncles, j'ai eu le « bonheur de les entendre souvent admirer ses actions « et ses paroles.... Et ce que j'ai appris de ces témoins « si dignes de foi, je me fais, à mon tour, un devoir de « l'exposer à votre sainteté. *Si la voix du peuple est la « voix de Dieu,* tous ces vœux de la France, si propres « à toucher un cœur paternel, seront sans doute exau- « cés; car il n'y a pas un seul ami de la vraie piété, qui ne « soupire après le moment où ce saint personnage, étant « donné en exemple aux fidèles, deviendra un objet de « leur culte spécial.

« A Cambrai, le 20 avril 1706. »

NOTE n° 15, page 90.

Je me suis plaint, en terminant le panégyrique de saint Vincent de Paul, de ne trouver son nom *dans aucun des ouvrages immortels* qui ont tant illustré le siècle de Louis XIV. Un seul auteur de cette époque, Charles Perrault, lui a donné une place dans ses *Éloges historiques des grands hommes du dix-septième siècle*. Mais il auroit fallu mériter soi-même un rang

parmi ces illustres génies, pour en être le Plutarque. Perrault ne connoissoit ni la vie, ni même les institutions et les établissements publics de saint Vincent de Paul. C'est, si l'on me permet ces comparaisons, c'est oublier, dans l'éloge d'Alexandre, les victoires d'Issus et d'Arbelles, et dans l'éloge de César, les journées de Pharsale et de Munda.

Cependant cet éloge renferme un trait remarquable que Perrault a justement relevé, sur le refus motivé de saint Vincent de Paul d'admettre deux sujets d'un rare talent, parmi ses missionnaires, qu'il vouloit spécialement consacrer à la direction des séminaires et à l'apostolat des campagnes. On pourroit ne voir dans ces excuses que sa profonde humilité, ou un désintéressement de renommée très singulier dans le fondateur d'une congrégation : et même, sous cet unique rapport, un tel sacrifice seroit aussi louable que rare; mais la réflexion y découvre surtout le grand sens et la judicieuse prévoyance qui distinguoient éminemment son excellent esprit. Il craignit d'altérer et de dénaturer peut-être son institution, en lui faisant ambitionner les illustrations de la gloire littéraire.

Je dois dire aussi que, par une glorieuse exception, Arnaud a fait mention de saint Vincent de Paul, incidemment à la vérité, mais dans les termes les plus justes et les plus honorables. « Vincent de Paul, dit-il, tu fus le « *meilleur des hommes*, et, sans flatterie, j'ai pu te nom- « mer l'*homme unique*..... C'est à cet ecclésiastique, ajou- « te-t-il, que nous avons l'obligation de conserver par

« année près de dix mille individus, que notre liberti-
« nage et notre barbarie sembloient, en quelque sorte,
« condamner à la mort dès qu'ils voient le jour; et
« c'est à cet ecclésiastique, que, sans nulle distinction
« de rang, de pays, de culte même, les pauvres et les
« malades sont redevables du secours que la charité
« aujourd'hui leur prodigue, et qui les rappelle, la
« plus grande partie, à la vie. » (*Délass. de l'homme sens.*)

NOTE DE L'ÉDITEUR n° 16, page 92.

Louis XVI vous érige aujourd'hui une statue dans son palais.

Ce fut en 1785 que le cardinal Maury exprima le vœu qu'on rendît cet honneur solennel à la mémoire de saint Vincent de Paul. Le duc de Nivernois, dans sa réponse à son discours de réception à l'Académie Françoise, lui en fit des remercîments publics. « Dans le beau
« panégyrique, dit-il, où vous nous invitez à l'hono-
« rer, avec autant d'attendrissement que d'admiration,
« *au pied des autels*, vous l'avez montré aux hommes
« de tous les climats et de toutes les religions, à l'uni-
« vers enfin, comme un bienfaiteur de l'humanité en-
« tière, à qui toute âme sensible doit un tribut d'amour
« et de reconnoissance. La statue de ce grand homme
« sera un jour offerte à nos hommages, et c'est à votre
« éloquence que nous la devrons. Ainsi vous verrez
» s'associer votre gloire à celle de votre héros, et à celle
« d'un monarque qui a la vraie piété des rois, puisqu'il

« met la sienne dans l'amour du bien public, de l'ordre « et des mœurs. »

Le compliment du directeur de l'Académie fut aussitôt ratifié par l'opinion publique ; et quinze ans après, le roi Louis XVIII, si juste appréciateur des convenances et du mérite littéraire, daignoit y joindre son approbation entière, en écrivant au cardinal Maury: *Vous êtes le digne panégyriste du plus modeste des saints.*

Mais cette espèce de prescription n'a pu trouver grâce auprès de M. de Boulogne, évêque de Troyes. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet, dans son panégyrique de saint Vincent de Paul, publié en 1822. « Pensez-vous que Vincent eût fait tout ce qu'il a fait, s'il « n'avoit eu pour espérance que le temps, pour aliment « que la fumée de la gloire, et pour toute ambition « qu'une vaine statue? »

Non sans doute, pourrois-je dire en reprenant le propre texte de l'orateur qui avoit laissé parmi nous un si long souvenir, que son triomphe étoit cité comme une époque remarquable de notre histoire; qu'en Italie on s'en étoit emparé dans les chaires chrétiennes, comme de l'un des plus glorieux hommages rendus à la religion par l'autorité souveraine *; et que M. de Boulogne lui-même avoit eu plus d'une fois sans doute ce même orateur présent à sa pensée, pour nourrir et en-

* *Nouveau Dictionnaire historique*, par Chandon et Delandine; Caen, 1804. Charles Lacretelle, *Histoire de France;* Paris, 1811. *Evasio Leone, Carmelitano, Elogj di S. Vincenzo de' Paoli; Parma*, 1801, etc.

flammer son génie du produit de ses veilles. En effet, le morceau le plus saillant du discours de l'évêque de Troyes, la belle et pathétique prosopopée sur les enfants trouvés, se termine par ce fameux verset, *ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem;* patrimoine commun, il est vrai, de tous les prédicateurs, mais qui semble *ici*, en quelque sorte, appartenir à son précurseur, *jure postliminii* *; et de plus, le plan oratoire du panégyrique de l'évêque de Troyes, *saint Vincent bienfaiteur de son siècle, saint Vincent bienfaiteur des races*

* Les voix de ces enfants, qui sont appelées pour *bégayer le nom chéri* de Vincent de Paul, et achever son éloge, amènent si naturellement l'application du verset de l'Écriture, que tous les auditeurs en furent attendris, et qu'au milieu de cette commotion générale, l'orateur, ému lui-même, fut forcé d'interrompre son discours. Or, il est bien difficile de supposer que l'évêque de Troyes, qui avoit si long-temps recherché l'abbé Maury, et qui étoit assidu à toutes ses *stations*, n'ait eu aucune réminiscence d'un passage si remarquable. Je me serois abstenu d'en parler, s'il ne m'avoit pas mis dans la cruelle alternative de répondre, ou de devoir forcément retrancher des morceaux entiers des discours que je publie.

Qu'il me soit pourtant encore permis de demander à M. de Boulogne où il a pris cette belle image, *pour la première fois ces grandes âmes lui échappent.* Mais non : le cardinal Maury me répondroit aussitôt : C'est un emprunt que j'ai fait moi-même au génie de Tacite, qui a dit le premier : *si non cum corpore extinguuntur magnæ animæ;* et le *divin* Alighieri, si digne de se mesurer avec le plus profond des historiens, avoit consacré cette magnifique expression de Tacite dans ces deux vers de son sublime poëme :

Vidi quattro grand' ombre a me venire.
Mi fur mostrati gli spiriti magni. . .

Ainsi laissons à chacun ce qui lui appartient. Et moi, ajouterai-je, que de larcins plus récents, et plus incroyables encore, aurois-je à relever, si je voulois, ou plutôt si je pouvois tout dire !

futures, reproduit trop fidèlement l'idée créatrice du panégyrique de saint Louis, par le cardinal Maury, *saint Louis créateur ou* bienfaiteur *de son siècle, saint Louis bienfaiteur de tous les siècles qui l'ont suivi.* Mais, non sans doute, redis-je, pour répondre aux paroles accusatrices de M. de Boulogne, non, « l'homme de l'éternité, Vincent de Paul, en rapport avec « Dieu seul, ne chercha jamais les regards des hommes « dans ses bonnes œuvres ; il avoit confié ses vertus à « une religion, qui après l'avoir couronné dans le ciel, « est venue lui ériger des autels dans nos temples. »

Une statue! continue l'évêque de Troyes ; « mais se« roit-ce donc à ce chétif honneur que se mesure l'hom« me juste? Qu'on lui décerne une futile gloire pour la« quelle il n'a point travaillé, et ces honneurs civiques « qu'il eût repoussés lui-même : pour nous, nous le re« vendiquons au nom sacré de la religion. » Le cardinal Maury dit également : « C'est à la religion de « Jésus-Christ qu'appartient ce grand homme ; c'est de « l'école de Jésus-Christ qu'est sorti le plus magnifique « bienfaiteur de l'humanité, et c'est au pied de la « croix de Jésus-Christ, que nous déposons tous ces ti« tres de gloire fondés sur la reconnoissance du genre « humain. »

Dans une note mise à la fin du panégyrique, M. de Boulogne revient sur le même chapitre ; et sans nommer cette fois-ci le cardinal Maury, de peur apparemment que l'on ne pût se méprendre sur le vrai sens de la tournure oratoire sous laquelle il avoit

feint de masquer une attaque si vive et si personnelle, il affirme « que la statue fut élevée au Louvre, « par ordre du gouvernement, ou plutôt du *directeur* « *des bâtiments*, à l'instigation d'une coterie de philo- « sophes. » Il dit ensuite « qu'il a cru à propos de rele- « ver cette impertinence philosophique ; d'autant plus « que *certains prédicateurs, aussi téméraires que mala-* « *droits*, avoient eux-mêmes provoqué une apothéose si « inconvenante, qu'ils osoient appeler une canonisa- « tion civile, espèce d'insulte à la canonisation reli- « gieuse. »

Tout le blâme vient donc, en définitif, retomber sur l'homme à qui Louis XVI avoit dit : *Vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme ; et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie* * ; sur celui qu'une voix également respectable et auguste, appeloit *l'intrépide défenseur de l'autel et du trône, le digne panégyriste du plus modeste des saints* ** ; que Pie VI s'étoit complu de désigner dans une allocution consistoriale, par ces mots, *egregium virum* *** ? Que dirai-je de plus ? Cette censure étoit dirigée contre un ancien condisciple, contre un collègue, que le zèle de l'évêque de Troyes (soit dit sauf le respect que je porte à sa dignité autant qu'à sa personne) auroit pu avertir en temps utile et opportun ; elle s'exer-

* Lettre du 13 février 1791.

** Lettre de Louis XVIII, du 30 octobre 1790.

*** Paroles de Pie VI dans le consistoire tenu le 26 septembre 1791, en créant l'abbé Maury cardinal *in petto*.

soit enfin, cette réprimande si amère, sur un émule déjà mort, hélas! depuis bien des années, en venant le troubler dans sa tombe, où peut-être le croyoit-on descendu tout entier! Mais le cardinal Maury ne sera pas jugé sans être entendu dans sa propre cause. Voici son apologie préparée par lui en 1785, à une époque où certes il ne pouvoit guère prévoir que sa mémoire devroit un jour être défendue des trophées de son éloquence.

« La première fois que je prêchai le panégyrique de
« saint Vincent de Paul, dans son église de Saint-Lazare
« à Paris, j'avois ajouté à cet endroit de mon discours le
« morceau que je transcris ici : « Oh! si je prononçois cet
« éloge en présence de notre auguste monarque, j'ose-
« rois sans doute croire assez à son émotion pour lui
« dire dans ce moment : Sire, dès long-temps les peu-
« ples ont érigé des statues aux rois. Vous avez le premier
« acquitté la dette du trône, en rendant le même hon-
« neur aux grands hommes de votre nation. Cet homma-
« ge solennel, actuellement consacré par votre majesté
« au génie et à la vertu, n'a été usurpé ni par l'intrigue,
« ni par le crédit, ni par la faveur, ni par l'esprit de
« parti, ni par l'impiété, ni par le vice. Je puis donc
« réclamer et je réclame en effet, avec autant de con-
« fiance que de justice, une distinction si éclatante pour
« saint Vincent de Paul, à qui tous nos divers tributs de
« gloire appartiennent éminemment. La religion lui a
« élevé des autels dans ses temples ; mais qu'a fait pour
« lui sa patrie? Ah! il est temps enfin de tirer son nom de

« l'oubli. Que sa statue, entourée d'un groupe d'en-
« fants abandonnés, apparoisse dans le palais de nos
« rois, à côté de celle de Bossuet et de Fénélon qui l'at-
« tendent; et le peuple reconnoissant ira graver à ses
« pieds cette inscription également glorieuse pour vo-
« tre majesté, pour saint Vincent de Paul, et pour la
« France : *Un bon roi à un bon citoyen.* »

« Mon vœu ainsi exprimé, et aussitôt répété par la
« voix publique, fut porté le lendemain au roi, par le
« comte d'Angivilliers, surintendant des bâtiments et mi-
« nistre des arts. Sa majesté ordonna sur-le-champ que
« la statue de saint Vincent de Paul fût exécutée en mar-
« bre, pour être placée dans la galerie du Louvre, et elle
« me fit donner l'ordre de prêcher en sa présence ce
« même panégyrique, dont je retranchai avec joie une
« invitation qui avoit été si promptement accueillie. »

Ce panégyrique a été lu, relu à Rome dans des assemblées où affluoient, à l'envi, des cardinaux, des prélats, des généraux d'ordres, entr'autres celui de Saint-Lazare, qui s'y rendoit accompagné de l'élite des enfants de saint Vincent de Paul. Il s'y trouvoit aussi un grand nombre d'évêques et d'ecclésiastiques françois des plus distingués. Je me souviens d'avoir moi-même assisté à deux de ces réunions chez le digne et respectable cardinal Albani, doyen du sacré collége, et chez le cardinal Antonelli, qui jouissoit d'une si haute réputation, en qualité de théologien canoniste. Le cardinal Gerdil, si renommé par sa science ecclésiastique, y étoit également présent. Pour donner une idée de la vive et pro-

fonde émotion que ce discours produisoit sur tout l'auditoire, qu'on sache que, plusieurs années après, le célèbre et savant cardinal Borgia étoit dans l'habitude de répondre, lorsqu'on vantoit en sa présence quelque prédicateur fameux : *Va bene così, ma non vi è ch' un panegirista, ed è il mio cardinale, l'oratore di san Vincenzo.* Pie VI, ce grand et pieux pontife, si justement vénéré par l'Eglise, voulut entendre la lecture de ce panégyrique, et il l'honora de ses plus augustes suffrages.

Je dirai enfin en terminant cette note, pour laquelle je réclame l'indulgence des lecteurs : La tempête est apaisée parmi nous ; mais nous sommes encore environnés de ruines. Au lieu de nous acharner à détruire les monuments des arts, tâchons de les multiplier en imitant ainsi l'exemple que Rome nous en donne chaque jour. Là, on sait les apprécier et les respecter. Le sénat paie un tribut particulier d'amour et de reconnoissance aux souverains pontifes, après leur mort, en plaçant leur effigie au musée du Capitole, pendant que les statues des apôtres saint Pierre et saint Paul planent sur la ville éternelle, du faîte de la colonne Trajane et de la colonne Antonine ; de même que la croix est élevée au sommet des obélisques, pour célébrer son triomphe sur les divinités du paganisme.

FIN DES NOTES DU PANÉGYRIQUE DE S. VINCENT DE PAUL.







